



HAL
open science

L'influence libertaire chez les Verts français

Joël Gombin

► **To cite this version:**

| Joël Gombin. L'influence libertaire chez les Verts français. Science politique. 2003. dumas-00789692

HAL Id: dumas-00789692

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00789692v1>

Submitted on 18 Feb 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE DROIT, D'ECONOMIE ET DES SCIENCES D'AIX-MARSEILLE

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

MEMOIRE

pour l'obtention du Diplôme

**L'INFLUENCE LIBERTAIRE
CHEZ LES VERTS FRANCAIS**

Par M. Joël GOMBIN

Mémoire réalisé sous la direction de
M. Michel CAMAU, Professeur des Universités.

Aix-en-Provence

Année 2003

*L'IEP n'entend donner aucune approbation ou improbation
aux opinions émises dans ce mémoire.
Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.*

MOTS-CLES

- VERTS
- ECOLOGIE POLITIQUE
- ECOLOGISME
- LIBERTAIRE
- PARTI POLITIQUE
- HERBERT KITSCHOLT

RESUME

Ce mémoire recherche si et comment les Verts français peuvent être décrits à l'aide de la notion de « libertaire de gauche » proposée par Herbert Kitschelt. La genèse du parti révèle les interactions entre les idées libertaires de gauche et le mouvement écologiste naissant. Le programme Vert apparaît ainsi comme largement inspiré par les thématiques de la gauche libertaire. Du point de vue sociologique, au-delà des difficultés qu'il y a à décrire l'espace politique français contemporain et à situer les Verts dans cet espace, l'électorat Vert correspond assez largement à la description de la base sociologique du clivage libertaire de gauche. Enfin, il est montré que l'organisation ainsi que la culture politique Vertes se caractérisent par des traits spécifiques à la gauche libertaire ; dans ce cadre, il est montré comment les militants Verts prennent en charge les valeurs, représentations et attitudes libertaires de gauche.

REMERCIEMENTS

Je tiens en premier lieu à exprimer au Professeur Michel Camau toute ma gratitude et ma reconnaissance d'avoir bien voulu diriger ce mémoire. Ses conseils, ses lumières, sa disponibilité et son aide constante m'ont été extrêmement précieux.

Ma reconnaissance va également à tous les Verts, en particulier les militants du Groupe local du Pays d'Aix, qui ont accepté de m'aider dans mes recherches, qui ont bien voulu me consacrer du temps, répondre à mes questions, se soumettre à mon observation. Un remerciement tout particulier va à Cyril Di Méo et Pierre-Olivier Salles, qui ont été mes « passeurs » dans cette étrange contrée que constitue l'écologie politique et dont les conseils m'ont été très utiles. Puisse ce mémoire présenter un intérêt pour eux tous.

Je dédie ce mémoire à mes parents et mes frères et sœurs, dont le soutien m'est très précieux ; à Eloïse, dont la tendresse ne m'a jamais fait défaut ; à mes amis enfin, dont la présence et la complicité, à une terrasse aixoise comme à l'autre bout de la planète, constituent un bonheur toujours neuf.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE : UN AGENDA POLITIQUE LIBERTAIRE DE GAUCHE

CHAPITRE PREMIER : LES THÈMES ISSUS DU MOUVEMENT ETUDIANT

CHAPITRE 2 : LES ANNEES 1970 : LA FORMATION PROGRESSIVE D'UN ENSEMBLE PROGRAMMATIQUE VERT

CHAPITRE 3 : LES ANNEES 1980 ET 1990 : UNE MODÉRATION DE L'AGENDA POLITIQUE VERT ?

DEUXIÈME PARTIE : UNE BASE ÉLECTORALE LIBERTAIRE DE GAUCHE

CHAPITRE 4 : LA STRUCTURATION DE L'ESPACE POLITIQUE FRANÇAIS

CHAPITRE 5 : LES VERTS, UNE « ALLIANCE DES DOMINÉS » ?

CHAPITRE 6 : QUI SONT LES ELECTEURS VERTS ? SOCIOLOGIE DU VOTE

TROISIÈME PARTIE : UNE ORGANISATION PARTISANE ET UNE CULTURE POLITIQUE LIBERTAIRES

CHAPITRE 7 : DU MOUVEMENT AU PARTI – OU L'ÉCHEC DE LA DÉMOCRATIE BASISTE

CHAPITRE 8 : CULTURE POLITIQUE VERTE OU CULTURE POLITIQUE LIBERTAIRE DE GAUCHE ?

CHAPITRE 9 : QUI SONT LES MILITANTS VERTS ?

INTRODUCTION

Il y a trente ans, en 1974, René Dumont, le premier candidat écologiste à l'élection présidentielle, personnifiait l'arrivée d'un nouvel acteur dans l'espace politique français : l'écologie politique. Il y a vingt ans, en 1984, à l'Assemblée générale de Clichy, naissait l'expression partisane la plus durable de l'écologie politique, le parti politique « les Verts – confédération écologiste – parti écologiste¹ ». Il y a dix ans, en 1994, les Verts faisaient de manière durable le choix de l'ancrage à gauche.

Mouvement politique surgi dans de nombreux pays développés au cours des années 1970, sans précédent dans l'histoire politique des démocraties libérales occidentales, l'écologie politique a très vite intrigué les observateurs de la vie politique et les politologues. Qui sont ces écologistes qui prétendent « faire de la politique autrement » ? Pourquoi et comment ces amateurs font-ils intrusion dans un champ jusqu'alors réservé à des professionnels ? Leur programme est-il de gauche ou de droite ? Quelle est leur légitimité ?

Autant de questions qui vont agiter tant les acteurs de la scène politique que ceux dont le rôle est l'étude de cette même scène ; autant de questions auxquelles des réponses diverses et divergentes, au moins dans un premier temps, vont être apportées. Force est de reconnaître qu'au-delà de la curiosité, l'intrusion de l'écologie politique suscite souvent la passion ; témoin, cette notation d'un observateur pourtant renommé pour sa modération et la finesse de son analyse :

« ...si la majorité des adhérents [Verts] incline plutôt vers la gauche, il y a aussi, comme dans le mouvement de 1968, des virtualités rétrogrades, qui prolongent la condamnation de la société d'abondance et la dénonciation de la planification. Primitivisme contre modernisme. [...] Cette ambiguïté des motivations profondes des sympathisants du mouvement n'est pas le moindre sujet d'incertitude sur ce que sera demain le système des forces politiques. [...] Le succès de ces mouvements [les Verts et Chasse, pêche, nature et traditions] est le triomphe de vues partielles, parcellaires, bien incapables de

¹ Ci-après dénommé, sauf mention contraire, les Verts.

proposer des réponses pertinentes à la plupart des grands problèmes qui pointent dans le champ politique : l'écologie peut-elle sérieusement devenir l'axe d'une politique comme le libéralisme ou le socialisme ? Sans méconnaître la sincérité des motifs qui conduisent 10 à 15 % de nos concitoyens à placer leur confiance dans ces mouvements, ni contester la nécessité et la légitimité d'une politique de l'environnement et de la protection de la nature, leur succès n'est-il pas un signe de régression de la culture politique ?² ».

Il serait bien sûr possible de citer d'autres exemples des passions qu'a pu susciter l'irruption sur la scène politique de l'écologie politique, passions d'adhésion comme de répulsion au demeurant. Comment faut-il comprendre ces réactions ? Sans doute, l'irruption d'un nouveau concurrent sur la scène politique provoque-t-elle le plus souvent une réaction de rejet et de délégitimation de la part des acteurs déjà établis³ ; mais au-delà de cela, la nouveauté du phénomène écologiste et la difficulté de l'interpréter à l'aide des notions habituellement utilisées peuvent sans doute expliquer l'incompréhension dont il est parfois fait preuve.

C'est pourquoi certains ont estimé nécessaire de forger de nouvelles notions, de nouveaux modèles, afin de pouvoir mieux comprendre l'émergence et le développement de partis d'un type nouveau sur les scènes politiques européennes (pas uniquement européennes d'ailleurs : le premier parti écologiste au monde semble être le « values party » néo-zélandais, créé en 1971). De nombreux termes, et de nombreuses théories, ont été proposés à cet effet : « New Politics », « New Left », « postmatérialisme », etc.

En ce qui concerne les Verts français, un certain nombre de travaux leur ont été consacrés, dont les résultats principaux seront présentés au long de ce mémoire. Certains se sont intéressés à titre principal aux raisons du succès ou de l'insuccès politique des Verts⁴, c'est-à-dire à la fonction de « machine électorale » des Verts. D'autres ont étudié, sur le mode de l'anthropologie, la culture Verte, les Verts en tant qu'agent de socialisation⁵. Le mode d'organisation du parti écologiste a également retenu l'attention de certains⁶. La richesse de ces analyses, et souvent leur grand intérêt, pose pourtant un

² Rémond, R., *La politique n'est plus ce qu'elle était*, Paris, Flammarion, 1993, 2^{ème} éd., 1994, p. 86-87.

³ Sur ce point, voir par exemple Sainteny, G., *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, chapitre 4 : « La réaction des acteurs politiques établis », ou Le Gal, A., *Intrusion et diabolisation d'un nouvel acteur politique : les « Verts »*, mémoire d'IEP, Aix-en-Provence, 2003.

⁴ Par exemple Sainteny, G., *L'introuvable écologisme français ?*, *op. cit.*, ou encore Daniel Boy.

⁵ Voir Faucher, F., *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.

⁶ Tels Benoît Rihoux : Rihoux, B., *Les partis politiques : organisations en changement. Le test des écologistes*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques politiques, 2001.

problème : celui de l'articulation de ces différents aspects de l'étude d'un parti. Des modèles explicatifs différents sont en effet avancés par chacun de ces auteurs. Mais il n'en reste pas moins que l'objet d'étude est unique : le parti politique « les Verts ». Ne pourrait-on tenter d'essayer de mettre en rapport différents aspects de ce parti, à l'aide d'un seul modèle, d'un seul ensemble de notions ? N'y a-t-il pas un facteur, ou un ensemble de facteurs, qui permette d'expliquer les différents traits distinctifs de ce parti ?

Défi théorique extrêmement difficile sans doute, tant il est vrai que les sciences sociales ont une propension à l'analyse plutôt qu'à la synthèse. Mais cette difficulté rend aussi le défi d'autant plus intéressant. Nous n'entendons assurément pas le relever ici. L'ambition de ce mémoire est plus limitée : tenter, sur quelques points particuliers, de montrer comment des phénomènes apparemment sans liens entre eux sont en réalité redevables d'une même réalité.

Beaucoup d'auteurs s'étant intéressés aux Verts ont pris ce parti au mot et ont considéré que ce qui le définit c'est l'écologie, un certain rapport à la nature. L'analyse a alors été centrée sur cette caractéristique. Ce n'est pas le point de vue qui sera adopté ici : à notre sens, les Verts ne se définissent pas seulement, ni peut-être principalement, par l'écologie et la protection de la nature. Comme il sera montré, il ne s'agit là que d'une préoccupation des Verts parmi d'autres.

Parmi l'ensemble des outils théoriques proposés pour expliquer le développement des partis écologistes dans les sociétés industrielles avancées, un en particulier nous semble *a priori* particulièrement utile pour mettre en relation divers traits distinctifs des Verts. Il s'agit de la notion de « libertaire de gauche », *left libertarian*, proposée par le politologue Herbert Kitschelt (voir la bibliographie proposée dans les développements de ce mémoire). On ne saurait évidemment justifier ce choix de manière satisfaisante avant d'avoir fait l'utilisation de ce modèle. Ce choix a été effectué parce qu'il semblait être heuristique ; il ne se révélera pertinent que s'il permet effectivement une plus grande compréhension des phénomènes observés. Aussi le présent mémoire constitue-t-il précisément une tentative de confronter ce modèle aux données recueillies durant notre enquête.

Il convient de préciser, au moins de manière succincte⁷, le sens qui est donné au terme de « libertaire de gauche ». En effet, ce terme est en français hautement

⁷ Il est en effet défini plus longuement dans les développements qui suivent, en particulier au chapitre quatre.

polysémique. Le *Petit Larousse* (édition 1995) fonde sa définition du terme « libertaire » sur le radical « liberté » :

Libertaire, n. et adj. Partisan de la liberté absolue de l'individu en matière politique et sociale ; anarchiste. Adj. Qui relève de la doctrine libertaire.

Le terme de « libertaire » est en effet traditionnellement synonyme d'« anarchiste », et accolé dans ce contexte au substantif « socialisme » : « le socialisme libertaire ».

Ce n'est pas en ce sens que le terme de « libertaire » sera utilisé dans ce mémoire. Le choix de ce terme, sans doute impropre en français, est dicté par le terme anglo-saxon, proposé par H. Kitschelt, de « *left libertarian* ». Pour autant, il ne faudrait pas entendre par là l'acception parfois rendue en français par « libertarien » (terme qui ne figure pas dans le *Petit Larousse*), relatif à ceux qui prônent « la liberté individuelle dans tous les domaines, l'économie de marché et la coopération volontaire comme fondement des relations sociales⁸ » (« anarchisme de droite »).

Le terme de « libertaire de gauche » entend rendre compte de l'émergence d'un nouveau type de partis. Concernant ces partis, Herbert Kitschelt écrit :

« ils partagent la méfiance du marché et de l'éthique de la réussite personnelle qu'ont les socialistes traditionnels et, au contraire, se reconnaissent dans une vision égalitaire de la société. S'opposant aux convictions socialistes, cependant, ils sont libertaires et rejettent l'idée que les bureaucraties publiques centralisées aient l'autorité de réguler la conduite sociale à travers la 'planification'. Leur intérêt pour l'environnement fait donc partie d'un plus large ensemble de convictions appartenant à la gauche libertaire et mettant l'accent sur le caractère prioritaire de l'autonomie, de la démocratie, de l'épanouissement personnel et de la communauté, plus que sur les préoccupations traditionnelles liées aux revenus, à la croissance économique, au statut social et à la sécurité⁹ ».

Dans un premier temps, l'adjectif « libertaire de gauche » ou le substantif « la gauche libertaire » seront utilisés pour désigner ces partis et ce qui leur est relatif. Le contenu conceptuel de ces termes est évalué dans le chapitre 4.

⁸ Définition proposée dans : « Editorial », *Le Québécois libre*, 4 déc. 1999 (<http://www.quebecoislibre.org/991204-2.htm>).

⁹ H. Kitschelt, « La gauche libertaire et les écologistes français », *Revue française de science politique*, vol. XL, n° 3, juin 1990, p. 340.

Cette recherche est ainsi une tentative d'interprétation, mettant en regard un modèle théorique et une réalité empirique. L'accent sera mis plus sur l'interprétation qui doit être faite des données existantes ou recueillies que sur le fait de fournir des données inédites à profusion : dans quelle mesure les Verts peuvent-ils être décrits comme vérifiant le modèle de Kitschelt ? En quoi peut-on affirmer que leur développement s'est entremêlé avec celui des idées et du clivage libertaires de gauche ?

La réponse à ces questions suppose en premier lieu que la littérature existante sur ces questions soit prise en compte. Mais nous avons également mené une enquête de terrain, « vivant » depuis le début de l'année 2002 jusqu'à l'automne 2003 avec le groupe local des Verts du Pays d'Aix un certain nombre de moments de leur vie partisane (élections, réunions en tous genres, Assemblée générale régionale, Journées d'été 2003 à Luminy, etc.). Quatorze entretiens ont été réalisés, sans compter les innombrables discussions informelles tenues avec des Verts de tous horizons. Nous avons également tenté de mener une enquête par questionnaire. Cela s'est heurté à des difficultés d'ordre matériel ; nous avons pu finalement recueillir, lors d'une Assemblée générale régionale en octobre 2003, quatre-vingt-onze questionnaires exploitables. Cela étant insuffisant, nous n'avons pas mené d'exploitation statistique systématique du questionnaire. En revanche, les réactions recueillies lors de la passation de ce questionnaire constituent en elles-mêmes un résultat de recherche¹⁰.

Les développements de ce mémoire sont ordonnés autour de trois aspects selon lesquels on peut étudier un parti. Le premier d'entre eux concerne son programme ou son agenda politique. La présentation de ces éléments sera historicisée, afin de montrer comment les préoccupations écologistes et libertaires de gauche se sont rencontrées pour former un ensemble programmatique Vert (première partie). Ces préoccupations trouvèrent leur source dans le mouvement étudiant de la fin des années 1960 et du début des années 1970 (chapitre premier). Mais c'est au cours des années 1970 que la convergence entre les écologistes et les libertaires de gauche se fit progressivement (chapitre 2). On peut alors se demander si l'agenda politique Vert s'est modéré durant les années 1980 et 1990 (chapitre 3).

Le deuxième angle sous lequel le parti Vert sera étudié ici est celui de sa présence dans l'électorat (deuxième partie). L'étude de la base électorale d'un parti est en effet

¹⁰ Voir l'annexe 2.

importante pour comprendre la nature de ce parti. Après avoir tenté de décrire la structuration de l'espace politique français de manière générale et présenté le modèle de Kitschelt relatif au clivage libertaire de gauche (chapitre 4), l'hypothèse selon laquelle l'électorat Vert constituerait une « alliance des dominés » sera examinée (chapitre 5). La sociologie du vote Vert pourra alors être menée à proprement parler (chapitre 6).

Les Verts seront enfin étudiés sous l'angle de leur organisation interne et de leur culture politique (troisième partie). Les transformations de l'organisation interne, et l'échec du projet de démocratie basiste seront analysés (chapitre 7). Une tentative d'étude de la culture politique des Verts sera ensuite menée (chapitre 8). Enfin l'attention sera portée plus directement sur les militants Verts (chapitre 9).

PREMIÈRE PARTIE :

UN AGENDA POLITIQUE
LIBERTAIRE DE GAUCHE

CHAPITRE PREMIER : LES THÈMES ISSUS DU MOUVEMENT ETUDIANT

Une des caractéristiques essentielles des partis libertaires de gauche, dégagée par la plupart des auteurs, concerne l'aspect programmatique du parti. Il s'agit même de la spécificité première des partis libertaires de gauche : ils se distinguent des autres partis, de droite mais aussi et avant tout de gauche, par l'idéologie qu'ils véhiculent et les thèmes qu'ils promeuvent. Aux partis sociaux-démocrates, socialistes ou communistes traditionnels, les partis libertaires de gauche opposent un défi qui est avant tout idéologique¹¹. Premier dans l'ordre logique – car c'est cette idéologie différenciée qui attirera une nouvelle clientèle électorale et donnera naissance à de nouvelles formes d'organisation partisane –, l'aspect idéologique est aussi premier dans l'ordre chronologique : les thèmes idéologiques libertaires de gauche apparaissent au cours des années 1960 et 1970, alors que les partis libertaires de gauche ne sont pas encore formés.

Dès lors, il s'agit, d'une part, de préciser quels sont les contours de l'idéologie libertaire de gauche – si elle existe, car parler d'un défi idéologique à une idéologie, ou un ensemble d'idéologies établies, ne conduit pas nécessairement à postuler que ce défi constitue lui-même une idéologie cohérente, stable et structurée. D'autre part, il s'agit d'examiner dans quelles mesures les Verts français sont porteurs d'une telle idéologie. Mais cette idéologie – qui prend la forme d'un *agenda politique* concernant un parti – est un construit historique, apparaissant dans un contexte particulier et évoluant dans le temps. Il nous faut donc nous intéresser, en premier lieu, à l'émergence des thèmes constitutifs de cette nouvelle idéologie, ce qui fera l'objet du présent chapitre ; on verra ensuite, dans un deuxième chapitre, comment ces thèmes se transforment et se cristallisent de manière à former un ensemble programmatique « vert ». Enfin, nous nous

¹¹ Sur ce point, voir, entre autres : Kitschelt, H., « Left-Libertarian Parties : Explaining Innovation in Competitive Party Systems », *World Politics*, vol. XL, no. 2, January 1988, pp. 194-234 ; Kitschelt, H., « La gauche libertaire et les écologistes français », *Revue française de science politique*, vol. XL, no. 3, juin 1990, pp. 339-365 ; Galtung, J., « The Green Movement: A Socio-historical Explanation », *International Sociology*, vol. 1, no. 1, March 1986, pp. 75-90 ; Lalonde, B., « Les origines du mouvement écologiste », in Abélès, M. (Dir.), *Le défi écologiste*, Paris, L'Harmattan, 1993 ; concernant les Verts allemands, on consultera avec profit, outre les divers travaux de Ferdinand Müller-Rommel, Kvistad, G., « Between State and Society: Green Political Ideology in the Mid-1980s », *West European Politics*, vol. X, no. 2, April 1987, pp. 211-228.

interrogerons, dans un troisième chapitre, sur une éventuelle modération de l'agenda politique des Verts, qui serait due en particulier à leur institutionnalisation.

En France, le mouvement écologiste apparaît au cours des années 1960¹². Il émerge dans un contexte d'effervescence culturelle et politique succédant à une longue période durant laquelle le champ politique était dominé par un consensus autour des questions essentielles, à l'exception notable de la question coloniale, consensus s'étendant *grosso modo* de la Libération jusqu'en 1968. Cette effervescence culturelle et politique, c'est essentiellement le mouvement dit étudiant de 1968, puis le mouvement dit contre-culturel de la fin des années 1960 et des années 1970. Afin d'étudier le contenu idéologique de ce mouvement, il nous faut d'abord exposer brièvement le type de société contre lequel il vient en réaction. Nous étudierons ensuite quels sont les liens entre les notions de gauchisme, d'anarchisme et de libertarisme qui caractérisent les postures idéologiques présentes au sein de ce mouvement ; enfin, il conviendra de s'interroger sur les nouveaux mouvements sociaux (N.M.S.) se faisant jour à cette époque.

1. Le mouvement étudiant, une réaction à la société industrielle fordiste

La société française des années 1960 est une société encore largement industrielle, caractérisée par un mode de régulation que les économistes nomment « fordiste ». Ce mode de régulation se caractérise par un accord tacite entre les entreprises, les syndicats et l'Etat pour assurer la production maximale de biens standardisés, au moyen du taylorisme. Cet accord tacite est réalisé grâce à un système d'accords formels ou informels établissant un rapport salarial favorable aux salariés. Ceux-ci, qui assurent l'essentiel de la production marchande (les travailleurs indépendants sont marginalisés), reçoivent une part importante de la valeur ajoutée, ce qui leur permet d'accéder à la consommation de biens standardisés (automobiles, frigidaires, télévisions...) produits en série. A la production standardisée de masse répond donc la consommation standardisée

¹² Encore faut-il s'entendre. Certains, parlant de la naissance du mouvement écologiste, se réfèrent à des événements beaucoup plus anciens, comme par exemple la fondation de la Société nationale de protection de la nature, en 1855. Ce qui nous intéresse ici est l'apparition, à une échelle significative, de l'écologie *politique*, c'est-à-dire la transcription en demandes politiques et en thèmes idéologiques de préoccupations relatives à la nature, à l'environnement et à la place de l'homme dans cet environnement.

de masse. Ce cycle est à l'origine d'une croissance économique soutenue et relativement régulière, de la Libération à 1974, époque connue sous l'appellation de « Trente Glorieuses ». L'Etat, quant à lui, joue également un rôle important, d'une part en garantissant par le développement de l'Etat-Providence les risques encourus par les salariés (maladie, vieillesse, chômage) et qui ne sont plus couverts par la solidarité des communautés préindustrielles (familles élargies, villages, corporations, etc.), et d'autre part en participant aux négociations entre patrons et syndicats, et en les arbitrant au besoin (cf. en France de grands accords sociaux pilotés par l'Etat, tels les accords de Matignon en 1936 ou ceux de Grenelle en 1968). Encore est-il vrai que ce modèle de négociation, qualifié de néo-corporatiste, était-il moins développé en France que dans d'autres pays européens, tels l'Angleterre ou l'Allemagne.

Salariat, production de masse, consommation de masse, *American way of life*, Etat-Providence, taylorisme, tels sont donc quelques uns des mots qualifiant le mode de régulation fordiste. Connaissant une croissance économique rapide, offrant une élévation du niveau de vie moyen (et aussi du mode de vie) rapide ainsi qu'une forte mobilité sociale ascendante, la société fordiste offre un degré de consensus politique élevé. Sans doute, la France des années 1950 et 1960 est-elle le théâtre d'affrontements entre les communistes et les non-communistes, entre les gaullistes et les non-gaullistes, et ainsi de suite. Mais gaullistes et communistes, les deux forces politiques qui structurent alors la vie politique¹³, sont d'accord sur l'essentiel : maximiser la production, et asseoir l'autorité de l'Etat, incarnation de la Nation française (le Parti communiste français, PCF, est en effet devenu favorable aux valeurs nationales depuis 1935-1936 et la tactique de Front populaire) et acteur important de la vie économique et politique du pays. Gauche communiste et droite gaulliste ont une vision assez largement commune, valorisant la technologie, la production, l'Etat, l'autorité, la Nation (communistes et gaullistes s'opposent à la construction européenne et aux tentatives d'instaurer un ordre supranational). Sans doute les motifs sont-ils différents, les objectifs divergents ; il n'en

¹³ Gaullistes et communistes n'étaient pas nécessairement alors les deux forces politiques dominantes en termes électoraux ; mais elles dominaient le champ politique en ce sens qu'elles contraignaient l'offre politique en forçant chacun à se définir et à se positionner par rapport à elles. Ainsi, la gauche était-elle communiste ou non communiste, et la droite gaulliste ou non gaulliste. Estimant (implicitement) peu importante la distinction entre gaullistes et non gaullistes, Gérard Grunberg et Etienne Schweisguth parlent à propos du système politique de la Quatrième République et de la Cinquième jusqu'au début des années 1970 de « tripartition de l'espace politique », entre la gauche communiste, la gauche non communiste et la droite : Grunberg, E., Schweisguth, E., « La tripartition de l'espace politique », in Perrineau, P., Ysmal, C. (Dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Chroniques électorales », 2003.

reste pas moins, et c'est là l'important, que nombreux sont ceux qui considèrent que gaullistes et communistes sont des « alliés objectifs » défendant un même modèle de société et empêchant l'émergence d'alternatives à cette société productiviste, consumériste, étatiste et valorisant la Nation.

A ce consensus, il existe une exception majeure : le différend sur la question coloniale, qui s'exprima de manière particulièrement vive durant la guerre d'Indochine (1946-1954) puis, de manière peut-être encore plus exacerbée, durant la guerre d'Algérie (1954-1962). La question coloniale mobilise dans l'opinion des clivages profonds, notamment à travers l'opposition très prononcée du P.C. à la guerre d'Indochine. La guerre d'Algérie met à jour des attitudes plus ambiguës, une partie de la gauche s'opposant à la politique algérienne du Parti communiste, accusé de ne pas suffisamment prendre le parti des nationalistes algériens. Le P.S.U. et l'Union nationale des Etudiants de France (U.N.E.F.) tentent quant à eux de camper une réelle opposition à la guerre coloniale en Algérie, ce qui contribue à expliquer leur rôle et leur popularité en 1968, dont les principaux acteurs, rappelons-le, sont issus des mouvements anti-impérialistes opposés à la guerre du Vietnam. Ainsi, si Mai 1968 a été animé par des acteurs appartenant à une génération différente de celle dont la socialisation politique s'est faite durant la guerre d'Algérie, certaines références restent, en particulier une attitude globalement positive à l'égard du P.S.U. et un certain rejet du Parti communiste. De plus, le mouvement de Mai intervenant alors que la question coloniale est réglée (du moins en France), le mouvement étudiant, dont la constitution et le développement au tournant des années 1950 et 1960 s'étaient appuyés sur cette question, doit désormais se structurer autour de thèmes nouveaux, le Vietnam constituant certes un horizon romantique propre à enflammer les passions, mais par trop éloigné pour avoir un impact suffisant sur l'imaginaire des étudiants français dans leur ensemble.

Toujours est-il que sur de nombreuses questions, et en particulier en politique intérieure et sur les thématiques sociales et « sociétales », la scène politique française est dominée par un consensus, certes relatif, mais en tous les cas perçu comme tel par une partie de l'opinion, en particulier étudiante.

La France des années 1950 et de la première moitié des années 1960 est donc une France bloquée ; bloquée politiquement certes, mais aussi socialement. Si les modes de vie changent, si la technologie et la modernité s'installent, les mentalités, elles,

n'évoluent que lentement ; trop lentement aux goûts de certains. Le gaullisme au pouvoir maintient, ou tente de maintenir (parfois avec difficulté), une chape d'austérité morale sur une France dont les valeurs sont héritées pour l'essentiel des sociétés rurales – en 1945, la société française est encore constituée de 45 % de paysans ; ce chiffre ne s'élève plus qu'à 9 % à la fin des années 1960¹⁴.

C'est dans ce contexte économique, politique et social qu'éclate la réaction à cette société consensuelle et socialement bloquée. S'il est vrai qu'au milieu des années 1960 « la France s'ennuie », selon le titre d'un célèbre éditorial du *Monde*, rapidement la France sera bouleversée par un mouvement de contestation sans précédent. En mai 1968, les étudiants¹⁵ d'abord, puis les ouvriers et l'ensemble de la société, remettent en cause tout ce qui apparaissait comme évident jusqu'alors : l'autorité, la morale... Ce sont les fondements même de la société fordiste qui sont contestés, puisque gaullisme et communisme sont renvoyés dos-à-dos (même s'il est vrai que le PCF, tentant de récupérer un mouvement qu'il n'a pas vu venir, n'est pas absent du mouvement), puisque les syndicats, en particulier la CGT (Confédération générale du Travail), sont disqualifiés comme organisations « totalitaires » qui participent, au surplus, à la sauvegarde du régime capitaliste en participant aux négociations avec le patronat. Sans doute peut-on considérer, au vu de la fin du mouvement de Mai et de l'évolution politique ultérieure (victoire de la droite gaulliste aux élections législatives du mois de juin, puis élection de Georges Pompidou à la Présidence de la République l'année suivante) que cette remise en cause générale ne fut en définitive que le fruit de l'agitation d'une minorité (« active », selon le terme cher à Serge Moscovici ?). Sans doute, les Français expriment-ils leur « ras-le-bol » face à la « chienlit » dénoncée par le Général de Gaulle. Toujours est-il que le mouvement de Mai rencontra, fût-ce pendant une période limitée, un réel écho dans la société française, dont les retentissements se feront entendre encore longtemps après la chute de la dernière barricade.

¹⁴ Lipietz, A., « Fin du travail ou fin du fordisme ? », *Cahiers Travail et Emploi*, Paris, La Documentation française, mars 1999. Texte également disponible sur le site web d'Alain Lipietz, http://lipietz.net/article.php3?id_article=321 (consulté le 23 juillet 2002).

¹⁵ Sur la génération des étudiants de cette époque, voir : Sirinelli, J.-F., *Les Baby-Boomers*, Paris, Fayard, 2003, ou, pour un point de vue plus critique, Conan, E., « La génération gâtée », *L'Express*, 24 mai 2001.

2. Gauchisme, anarchisme et libertarisme

Le mouvement de Mai 1968 se caractérise par son rejet tant du capitalisme et du gaullisme qui règnent en France que de son opposition « officielle », le PCF et du modèle soviétique¹⁶. C'est en cela que ce mouvement se différencie des épisodes de luttes sociales précédents : à la Libération, durant la Guerre d'Algérie, le PCF et l'idéologie communiste demeurent prépondérants, le modèle soviétique attractif. Sans doute le combat anti-colonialiste durant la guerre d'Algérie n'a-t-il pas été animé uniquement par les communistes, puisque le Parti socialiste unifié (PSU) s'est développé précisément autour des thématiques anti-colonialiste et anti-impérialiste. Il n'en reste pas moins que le « Parti » reste alors le centre de gravité des mouvements de lutte (on ne disait pas encore « contestation »). En 1968 au contraire, le Parti communiste ne voit pas venir le mouvement, n'en est pas à l'origine et cherche d'abord à le disqualifier en le caractérisant de « gauchiste » et de « petit-bourgeois ». Aussi est-il vrai que les animateurs du mouvement ne sont pas tendres envers les communistes : ceux-ci ont clairement conscience de s'inscrire en opposition tant par rapport au capitalisme et au gaullisme qu'au communisme. Ainsi, Daniel Cohn-Bendit, futur Vert, écrit, parlant de lui-même et de son ami Jean-Pierre Duteuil : « Nous étions libertaires, éprouvant la même haine pour le capitalisme que pour le communisme¹⁷ ». Brice Lalonde, futur animateur du mouvement écologiste et candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1981, théorise (*a posteriori*) davantage son refus tant du communisme que du gaullisme : dénonçant « une connivence idéologique et politique [qu'il appelle] le gaullo-communisme¹⁸ », le leader de l'UNEF-Sorbonne en 1968 la décompose en trois composantes : l'étatisme, le nationalisme et le productivisme. « La société sert à produire toujours plus, et les producteurs sont ceux qui dominent tout. Et l'Etat est la seule organisation qui représente l'intérêt général¹⁹ », écrit-il encore. Sans doute faut-il se méfier d'une reconstruction et

¹⁶ Le socialisme officiel ne trouvait pas plus grâce aux yeux des contestataires. Le 27 mai, au meeting du stade de Charléty, François Mitterrand est copieusement hué.

¹⁷ Cohn-Bendit, D., *Nous l'avons tant aimée, la révolution*, Paris, Bernard Barrault, coll. « Points Actuels », 2^{ème} éd., 1988, p. 62.

¹⁸ Lalonde, B., « Les origines du mouvement écologiste », in Abélès, M. (Dir.), op. cit., p. 33.

¹⁹ *Idem*.

d'une rationalisation *a posteriori* par les acteurs de ce qui a pu alors n'être qu'un impensé théorique ; il faut se rappeler que le mouvement de Mai 1968 n'a pas été préparé, pensé, théorisé à l'avance par des idéologues. Bien au contraire, il a été une *praxis* spontanée. Mais cela n'empêche pas le chercheur de vouloir, *a posteriori*, comprendre quelles ont été les motivations idéologiques et sociologiques des acteurs du mouvement. Quand bien même les justifications proposées par ceux-ci ne seraient que des rationalisations *ex post* d'actions inspirées par d'autres raisons objectives (ce que nous ne croyons pas être le cas pour l'essentiel, au vu de la production idéologique d'alors et des conditions sociologiques dans lesquelles le mouvement prend place), celles-ci seraient encore intéressantes à analyser dans la mesure où il faudrait alors s'interroger sur les raisons du choix d'une telle justification et sur les fonctions que cette dernière remplit dans le présent. En effet, ces justifications *ex post* ne servent-elles pas aussi à mobiliser, au moment où elles sont formulées, ceux qui construisent les partis Verts en les inscrivant dans la filiation (forcément glorieuse) d'un mouvement bénéficiant dans l'opinion publique française d'une bonne « image de marque », et qui de plus s'est inscrit en faux par rapport à deux mouvements politiques, le gaullisme et le communisme, que l'Histoire semble avoir depuis disqualifiés, l'un il est vrai à un degré bien supérieur à l'autre ? En tout état de cause, rien n'empêche que ces justifications *a posteriori* remplissent cette fonction mobilisatrice alors même qu'elles représentent assez fidèlement les motivations, subjectives, des acteurs d'alors. On est alors en droit de parler d'un *mythe*, non pas au sens d'une mystification mais au sens d'une explication du réel ayant une fonction mobilisatrice et identitaire : « idée-force (plutôt qu'idée fausse) dont l'efficacité politique tient à sa capacité de susciter des projections émotionnelles²⁰ », ainsi que le propose Philippe Braud. Par conséquent, rien n'interdit qu'un mythe soit vrai.

Si étatismes, nationalisme et productivisme sont rejetés, quelles sont les alternatives proposées par le mouvement de Mai 1968 ? Force est de constater que celles-ci sont éparses, diverses et divergentes. Cela tient à la sociologie des acteurs de Mai. Comme Richard Gombin²¹ le montre, trois types de groupuscules ont participé aux « événements » : les « théoriciens de la spontanéité » (Mouvement du 22 Mars et Internationale situationniste essentiellement), les divers groupes trotskystes et enfin les

²⁰ Braud, P., *Sociologie politique*, Paris, L.G.D.J., 4^{ème} éd., 1998, p. 579.

²¹ Gombin, R., *Le projet révolutionnaire. Eléments d'une sociologie des événements de mai-juin 1968*, Paris et La Haye, Mouton, 1969.

« marxistes-léninistes » (i.e. les maoïstes). Encore faut-il y ajouter d'autres organisations non groupusculaires telles l'UNEF et le PSU, non traitées dans l'ouvrage cité. Il faut surtout ne pas oublier la masse d'individus non organisés qui ont fait des événements de Mai 1968 des circonstances historiques importantes. Chacune des organisations citées était porteuse d'un projet politique propre : « ... se dégage, pour chaque groupuscule, un projet révolutionnaire, c'est-à-dire une construction idéologique, stratégique et tactique à la fois²² ». Rien de surprenant dès lors à ce que le mouvement ne propose pas d'alternative unique, faisant l'objet d'un consensus, à la société tant vilipendée. Comme nous le montrerons plus loin, ce n'est que dans les années qui suivirent que des alternatives originales seront proposées, permettant aux thèmes issus de Mai 1968 de se « solidifier » dans une idéologie un tant soit peu cohérente et structurée. Néanmoins, l'observation des acteurs du mouvement de 1968 et des thèmes dont ils sont porteurs appelle quelques remarques.

C'est d'abord le rejet du communisme sous sa forme stalinienne qui attire l'attention. L'U.R.S.S. est considérée comme une société dominée par le capitalisme d'Etat, de plus en proie à la répression la plus féroce (le Printemps de Prague est contemporain de Mai 1968), et le Parti communiste presque comme un parti conservateur. Mais au-delà du projet politique, ce qui est rejeté c'est la manière de faire de la politique des staliniens, leur projet organisationnel et leur *praxis*. Le « centralisme démocratique » n'apparaît pas démocratique du tout aux yeux de beaucoup. C'est ce qui permet à Jean-Pierre A. Bernard d'écrire que Mai est un « rejet du clergé catholique, rejet du clergé communiste, rejet du clergé universitaire²³ ». Cela cependant n'empêche pas de nombreux groupes gauchistes (c'est-à-dire se situant eux-mêmes à la gauche du Parti communiste) d'avoir une pratique politique comparable, au moins à certains égards, à celle des communistes. Mais ces groupes se réclament généralement d'une critique du stalinisme (ainsi des trotskistes) ou de ses déviations et révisions (ainsi des maoïstes). Mais d'autres critiquent explicitement le mode de fonctionnement des « orgas » et tentent de mettre en œuvre des principes différents, fondés sur la démocratie participative et la confiance dans la spontanéité des masses : situationnistes, Mouvement du 22-Mars, anarchistes de tous poils, « mao-spontex », etc. Ce sont en réalité ces groupes qui

²² *Ibid.*, p. 7.

²³ Bernard, J.-P., « Une 'pensée 68' ? », in Ory, P. (dir.), *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1987, p. 701.

constituent l'apport original de Mai 1968 en termes organisationnels – ils inventent de nouvelles formes d'organisation – mais aussi programmatiques – leurs centres d'intérêt sont plus larges que ceux des léninistes « traditionnels » pour qui la socialisation des moyens de production constitue l'alpha et l'oméga de l'action politique. En particulier, c'est durant le mouvement de Mai qu'apparaît pour la première fois, et dans le cadre du gauchisme, une revendication *politique* relative à la vie quotidienne : le mot d'ordre le plus révélateur de Mai, c'est bien « changer la vie » – par opposition au « transformer le monde » par les structures économiques propre aux marxistes orthodoxes. Théorisée par Henri Lefebvre²⁴, popularisée notamment par l'Internationale situationniste, la critique de la vie quotidienne va entrer en 1968, et par la grande porte, sur la scène politique. Désormais, les rapports humains, les rapports de genre, les plaisirs du quotidien – l'amour, l'amitié – ne seront plus considérés uniquement comme des préoccupations « petites-bourgeoises ». Les notions de « qualité de vie », de « cadre de vie » (et on en aperçoit déjà les implications écologistes) gagnent leurs lettres de noblesse.

Le regain de vitalité de l'anarchisme à partir de Mai 1968 est également intéressant à noter. En effet, depuis la Deuxième Guerre mondiale, le mouvement anarchiste français était quasiment inexistant. Quelques groupes subsistaient, mais il s'agissait pour l'essentiel de réunions d'intellectuels qui discutaient entre eux. Le mouvement anarchiste n'avait pas d'assise sociale réelle et n'existait quasiment que doctrinalement. Pourtant, en Mai 1968, on assiste à une réelle résurrection de ce mouvement. Point de méprise : ce ne sont pas les anarchistes qui font Mai, c'est Mai qui fait des anarchistes. « On peut affirmer sans risque d'être contredit que l'anarchisme 'officiel' ne fut pour rien ni dans les événements récents ni dans l'émergence de la théorie gauchiste », ajoute Richard Gombin²⁵. Mais l'influence intellectuelle de certaines revues ou cercles d'intellectuels, telle la revue *Noir et Rouge*, à laquelle D. Cohn-Bendit collaborait, est certaine.

Sans doute les masses de jeunes peu politisés qui participèrent au mouvement étaient-elles plus attirées par une forme d'anarchie conviviale, peu exigeante et à l'idéologie facile à assimiler que par les rébarbatifs « moines-soldats » du gauchisme, toujours prêts à se déchirer sur tel ou tel point de doctrine. Mais cela en soi ne suffirait

²⁴ Lefebvre, H., *Critique de la voie quotidienne*, Paris, Grasset, 1947 (réédité en 1958 à L'Arche) et Lefebvre, H., *La vie quotidienne dans le monde moderne*, Paris, Gallimard, Coll. « Idées », 1968.

²⁵ Gombin, R., *Les origines du gauchisme*, Paris, Seuil, 1971, p. 110.

pas à comprendre l'engouement pour l'anarchisme qui eut lieu en Mai 1968. Bien plutôt, il faut supposer qu'il présentait alors la capacité de répondre à certaines attentes et aspirations des étudiants (mais aussi d'autres catégories sociales : travailleurs intellectuels...), en révolte contre une société autoritaire et traditionnelle en même temps que moderne. Face à un Etat présenté comme puissant, omniprésent et policier, l'anarchisme offre la perspective de la révolution sociale débouchant sur une société constituée d'individus autonomes s'assemblant librement au sein de communes, base d'une structure fédéraliste. Face à un communisme plaçant au cœur de son projet les masses indistinctes du prolétariat, l'anarchisme (tout au moins certains courants doctrinaux de l'anarchisme) valorise l'individu, élevé au rang de principe premier de la politique. Comme l'écrit Marcel Prélot à propos de Proudhon : il « n'a cessé de chercher un compromis entre le collectivisme (qui ne voit dans l'homme qu'un membre du troupeau) et l'individualisme anti-social²⁶ ».

Pour les étudiants issus de la petite et moyenne bourgeoisie qui peuplent alors l'Université²⁷, dotés d'un fort capital culturel et par conséquent d'un sentiment de compétence politique affirmé, cette dimension valorisant l'individu est essentielle. Les idéologies assénant leurs vérités révélées se font de plus en plus pesantes pour ceux dont la socialisation secondaire les pousse à critiquer ces mêmes idéologies. « La dérive autoritaire et totalitaire du communisme a entraîné un réveil de la tradition libertaire, dans les essais de Daniel Guérin (...) et dans le communisme utopique de Mai 1968 », confirme Marcel Prélot²⁸. Et Jean-Pierre A. Bernard d'ajouter que « l'individualisme est une des composantes les plus affirmées du mouvement²⁹ » de Mai.

Tous les étudiants pourtant ne professent pas un anarchisme doctrinaire pur. Beaucoup d'ailleurs n'ont lu ni Proudhon ni Bakounine. Mais, instinctivement pourrait-on dire, beaucoup d'entre eux adoptent des attitudes qui les rapprochent des anarchistes, et ce y compris au sein d'organisations non anarchistes. En ce sens, l'essence de l'anarchisme c'est la contestation de l'autorité. Or, la contestation de l'autorité, n'est-ce pas là le thème essentiel du mouvement de 1968 ? Tous les slogans, tous les mots d'ordre

²⁶ Prélot, M., et Lescuyer, G., *Histoire des idées politiques*, Paris, Dalloz, 13^e éd., 1997, p. 521.

²⁷ Comme le rappelle Henri Arvon, l'université de Nanterre, où les premiers troubles de Mai 1968 éclatèrent, recrutait ses étudiants dans le XVI^eme arrondissement de Paris : Arvon, H., *Le gauchisme*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », n° 1587, 1974, p. 9.

²⁸ Prélot, M. et Lescuyer, G., *Histoire des idées politiques*, *op. cit.*, p. 525.

²⁹ Bernard., J.-P., « Une 'pensée 68' ? », *op. cit.*, p. 701.

du mouvement ne tendent-ils pas à fondamentalement remettre en cause toute forme d'autorité, qu'elle soit politique, sociale, scolaire, familiale ?

En ce sens, si tous les acteurs de Mai 1968 ne sont pas anarchistes, il est permis d'évoquer l'esprit *libertaire* qui anime le mouvement. Ce n'est pas tant la *doctrine* anarchiste qui est ici en cause qu'un type d'*attitudes politiques* vis-à-vis de l'autorité, dont quelques caractéristiques sont la remise en cause des pouvoirs établis, la revendication hédoniste du plaisir individuel – « vivre libre et jouir sans entraves » –, une subjectivité exacerbée. « Ce refus de l'ordre clérical du monde s'exprime par une exaltation de l'individu élargi à la dimension fusionnelle de la communauté³⁰ », affirme J.-P. Bernard. Et Henri Arvon précise à propos du gauchisme né de 1968 : « Si on est bien en présence d'un mouvement anti-autoritaire qui a choisi de se placer dans la mouvance d'un marxisme d'ailleurs plus ou moins hérétique, le gauchisme ne prend son sens véritable que dans une perspective qui dépasse singulièrement celle d'une jeunesse parvenant difficilement à l'âge adulte. C'est à travers une double hostilité envers le monde occidental et le monde socialiste, envers la société de consommation et la bureaucratie totalitaire, que le gauchisme revendique un monde où le bonheur dépende non pas de la conquête et de la destruction de la nature accomplies au profit d'une aveugle croissance économique, mais de la réconciliation avec elle³¹ ». On voit déjà, dans ce texte écrit en 1974, percer les thèmes du mouvement écologiste³².

Il n'est pas surprenant dès lors que ce soit un anarchiste, Daniel Cohn-Bendit, qui représente aux yeux de beaucoup le mouvement. Leader de fait du « Mouvement du 22-Mars », D. Cohn-Bendit était aussi depuis 1967 membre d'un groupe anarchiste, « Noir et Rouge³³ ». Ses références politiques, de son propre aveu, étaient alors « la collectivisation pendant la guerre d'Espagne, la colonne Durutti, Makhno, Cronstadt, les conseils ouvriers en Allemagne en 1918³⁴ ».

L'esprit libertaire de Mai n'est donc pas nécessairement incompatible avec le gauchisme de certains. Il faut d'ailleurs prendre garde d'opposer marxisme et

³⁰ *Ibid.*, p. 702.

³¹ Arvon, H., *Le gauchisme*, *op. cit.*, p. 10.

³² La date d'écriture est importante : en 1968 en effet, personne ne formule de thèses à proprement parler écologistes. Daniel Cohn-Bendit, tentant d'explicitier les liens entre le mouvement de Mai et le mouvement écologiste, le reconnaît : « Cela ne veut pas dire que l'argument écologiste était dans nos têtes en 1968, ou même en 1970. Au contraire : j'ai moi-même manifesté en 1966 contre la bombe atomique mais pour l'utilisation pacifique du nucléaire » (Cohn-Bendit, D., *Une envie de politique. Entretiens avec Lucas Delattre et Guy Herzlich*, Paris, La Découverte/Poche, 2^{ème} éd., 1999, p. 185).

³³ Cohn-Bendit, D., *Une envie de politique*, *op. cit.*, p. 18.

³⁴ *Ibid.*, p. 18-19.

anarchisme, comme le rappelle Henri Arvon, car la réconciliation de ces deux doctrines a été effectuée progressivement, par le groupe « Socialisme ou Barbarie » d'abord, en partie par le P.S.U. et la C.F.D.T. ensuite³⁵. Il faut encore ajouter le concept de « communisme de conseils », qui sera après Mai la théorisation la plus achevée de la synthèse entre marxisme et anarchisme. Doctrine redevable tant de l'anarchisme que de marxistes « hétérodoxes » comme Rosa Luxembour, Georg Lukacs, et surtout Anton Pannekoek³⁶, elle fut en Mai une pratique (celle des *comités d'action*) avant que d'être une théorie, véhiculée par des groupes comme « Socialisme ou Barbarie », « Information Correspondance Ouvrière », les situationnistes³⁷ ou même « Noir et Rouge » (comme le relève R. Gombin, Daniel Cohn-Bendit, dans une interview au *Magazine littéraire* en mai 1968 se place explicitement dans la lignée « communisme de conseils³⁸ »). Après Mai, ce concept se diffuse assez largement et offre un débouché théorique à ceux qui avaient entamé la critique du « communisme de parti ».

De nombreux participants au mouvement de Mai 1968 n'étaient certainement pas libertaires, en particuliers ceux dont la socialisation politique était antérieure ; mais parmi ceux dont Mai 1968 constituait la première grande expérience politique – et ils étaient nombreux, lycéens ou étudiants –, beaucoup resteront empreints de cet esprit libertaire. Cet esprit se retrouvera en particulier dans les nouveaux mouvements sociaux qui se développèrent après Mai.

3. Les nouveaux mouvements sociaux

Après mai-juin 1968, un certain nombre de mouvements sociaux apparaissent et se développent. Généralement qualifiés de « nouveaux » mouvements sociaux (N.M.S.), ils introduisent dans le champ politique un certain nombre de thèmes qui en étaient jusqu'alors absents, de même qu'ils permettent l'expérimentation de nouvelles formes organisationnelles.

³⁵ Arvon, H., *Le gauchisme*, *op. cit.*, p. 28 ss.

³⁶ Pour la présentation des théoriciens du gauchisme, voir : Gombin, R., *Les origines du gauchisme*, *op. cit.*

³⁷ Jean-Pierre Bernard assigne aux situationnistes une place toute particulière dans la transmission de l'idée conseiliste : « ...la figure du conseil (conseil étudiant/conseil ouvrier) qui renvoie aux traditions croisées de la pensée libertaire et du marxisme anti-autoritaire que les situationnistes avaient réactivées » (Bernard, J.-P., « Une 'pensée 68' ? », *op. cit.*, p. 706. Nous soulignons).

³⁸ Cité par Gombin, R., *op. cit.*, note 16, p. 113.

Pour Erik Neveu, les mouvements sociaux se définissent comme des « formes d'action collective concertée en faveur d'une cause³⁹ ». Cette action collective, comme l'a souligné Alain Touraine, est une composante importante de la participation politique. De plus, les mouvements sociaux agissent et revendiquent toujours *contre* quelqu'un. Suivant E. Neveu, on dira alors qu'un mouvement social est politique s'il en appelle aux autorités publiques pour satisfaire ses revendications et/ou résoudre ce qu'il perçoit comme un problème.

Pourquoi enfin parler de « nouveaux » mouvements sociaux ? Synthétisant la littérature existante à ce sujet, Erik Neveu distingue quatre dimensions distinguant les N.M.S. des mouvements sociaux de l'époque précédente (syndicats essentiellement)⁴⁰ : les formes d'organisation et répertoires d'action ; les valeurs et revendications ; le rapport au politique ; enfin, l'identité des acteurs.

Les N.M.S. se singularisent en premier lieu par leurs formes d'organisation et leurs répertoires d'action. Héritiers de 1968, ils se méfient de l'autorité, de la centralisation, de la personnalisation. Ils s'organisent donc de manière décentralisée, en réseau plutôt que selon un schéma pyramidal ; les assemblées générales (A.G.) sont dotées de vertus quasi-mythiques et tout est fait pour limiter l'émergence de leaders médiatiques. De plus, les répertoires d'actions, c'est-à-dire les types d'actions menées en vue de la réalisation de la revendication, sont novateurs par rapport à ceux du mouvement syndical : *sit-in*, grèves de la faim... Ainsi, le mouvement anti-nucléaire, organisé sous forme de réseau (encore à l'heure actuelle : Réseau Sortir du Nucléaire), ne connut pas de leader particulièrement identifié ou en capacité d'imposer ses volontés aux « membres » (si tant est qu'on puisse parler de membres dans le cas d'un réseau non formalisé), et procéda au cours des années 1970 principalement à des occupations de sites de centrales nucléaires en projet ou en construction.

Là où les mouvements sociaux « classiques » se battaient essentiellement pour des revendications salariales quantitatives, les N.M.S. défendent des causes qualitatives, non quantifiables et donc moins sujettes à compromis : qualité de l'environnement, législation anti-homosexuels... Engageant souvent des aspects identitaires (mouvement gay, mouvement féministe, mouvement anti-raciste...), ils touchent à l'autonomie des individus et à son rapport à la société.

³⁹ Neveu, E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 3^{ème} éd., 2002, p. 10.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 66 ss.

La troisième dimension caractéristique des N.M.S. concerne leur rapport à la politique. Quand les syndicats avaient construit des relations privilégiés avec les partis (P.C. et C.G.T., P.S. et F.O...), les N.M.S. sont attentifs à éviter toute récupération par des partis, souvent vilipendés, car moins « purs » que les mouvements sociaux. Les combats des N.M.S. étant liés à des revendications d'autonomie, l'accès au pouvoir d'Etat devient un enjeu moindre : ce qui importe, c'est de se construire un espace d'autonomie face à l'Etat, non d'en saisir les manettes.

Enfin, les N.M.S. se singularisent par l'identité de leurs acteurs. En effet, les mouvements sociaux classiques se construisaient essentiellement sur des identités de classe, dans le cadre de la société industrielle. Les N.M.S., eux, se développent dans le cadre d'une société post-industrielle où les identités de classe passent au second rang. Au contraire, ils se fondent sur des identités autres : genre, orientations sexuelles, race en sont quelques exemples parmi d'autres. Ces mouvements se pensent eux-mêmes comme interclassistes, et même universalistes – alors même que l'analyse sociologique montre que les classes moyennes diplômées et salariées représentent l'écrasante majorité de leurs soutiens.

A travers ces caractéristiques des N.M.S. et les exemples qui ont été cités, on perçoit que l'ennemi, ce contre quoi ces mouvements se bâtissent, c'est la société perçue comme autoritaire et répressive. Société et Etat ne sont pas toujours clairement distingués dans cette perspective, confusion d'autant plus fâcheuse que, comme le montre Gregg O. Kvisted dans le cas de l'idéologie verte en Allemagne⁴¹, les N.M.S. expriment une forme de « sociétalisme », une foi en la capacité de la société de se réformer elle-même, sans l'aide de l'Etat. La « société civile » est alors présentée comme le vecteur principal du changement, les mouvements sociaux étant en quelque sorte la pointe avancée de la société. L'attitude des N.M.S. vis-à-vis de l'Etat et des partis politiques ne s'en comprend alors que mieux.

Daniel Boy et Janine Mossuz-Lavau soulignent cette caractéristique commune à la plupart des nouveaux mouvements sociaux : « en fin de compte, les minorités culturelles [c'est-à-dire les écologistes, les droits-de-l'hommes, les féministes et les homosexuels, NDLR] ont en commun un trait qui les rend étrangères à la droite : leur refus de la domination des hommes, de la science ou de l'Etat trouve son identité profonde dans un

⁴¹ Kvisted, G., "Between State and Society : Green Political Ideology in the Mid-1980s", *op. cit.*

rejet du mécanisme même de l'autorité constituée et dans une recherche d'autres modes de relations⁴² ». Encore faut-il ajouter que cela ne les rend pas nécessairement proches de la gauche, en tout cas de la « première gauche ».

Ainsi donc, le développement de nouveaux mouvements sociaux à la fin des années 1960 et durant les années 1970 permet à un certain nombre de thèmes issus de Mai 1968 de perdurer et aux attitudes libertaires de trouver un cadre d'expression adéquat. En ce qui concerne l'écologie politique et les Verts, le mouvement anti-nucléaire occupe une place toute particulière dans la genèse des Verts. En effet, l'industrie nucléaire symbolise alors tout ce contre quoi le mouvement post-soixante-huitard se bat : la société de consommation (l'industrie nucléaire a pour but de produire de l'électricité bon marché afin de permettre la progression rapide de la consommation énergétique), la technocratie, un mode de décision autoritaire imposé du sommet de l'Etat, un mode de production anti-écologique et centralisé, etc. André Gorz théoriserait cela en popularisant le terme d' « électrofascisme⁴³ ». Comme nous le montrerons plus loin, c'est ainsi aux cours des combats anti-nucléaires des années 1970, à Plogoff ou à Fessenheim que les bases du futur parti écologiste seront jetées.

Mai 1968 constitue donc le point de départ d'une évolution profonde de la scène sociale politique et idéologique française. Les vieilles hégémonies gaulliste et communiste sont remises en cause par un mouvement impulsé par les étudiants, qui est d'abord soucieux de ménager l'autonomie des individus face à une société qui valorise les relations de pouvoir autoritaires au profit d'une production et d'une consommation qui constituent leur propre moteur. Si le gauchisme est dominant en Mai 1968, et restera important dans l'après-Mai, une culture libertaire imprègne les « soixante-huitards », culture qui sera à l'origine de l'unification des thèmes de Mai.

⁴² Boy, D., et Mossuz-Lavau, J., « Sur le marché politique : une panoplie de stratégies », in Chancel, J., et Tixier, P.-E. (Dir.), *Les révolutions minuscules. Avant 1981, où étaient les militants ?*, Paris, Les Editions Autrement, 1993, p. 261.

⁴³ Gorz, A./Bosquet, M., *Ecologie et politique*, Paris, Seuil, 1978, p. 114 notamment.

CHAPITRE 2 : LES ANNEES 1970 : LA FORMATION PROGRESSIVE D'UN ENSEMBLE PROGRAMMATIQUE VERT

Les thèmes, divers et hétéroclites, issus du mouvement étudiant de 1968 et des N.M.S. vont peu à peu, au cours des années 1970, se transformer et converger afin de former un ensemble programmatique relativement homogène, qui sera pris en charge politiquement par les écologistes politiques et, après 1984, les Verts. Il s'agit donc à la fois de montrer comment la convergence de ces thèmes s'est faite et comment elle est passée du champ social au champ politique.

Au-delà des valeurs et attitudes héritées de Mai 1968, que nous avons qualifiées de libertaires, la pensée verte est aussi constituée par l'apport de la thématique environnementaliste, que nous étudierons en premier lieu. Ensuite, quelques intellectuels ont permis par leurs travaux d'opérer une synthèse entre les préoccupations sociales et politiques et celles environnementales. Enfin, il est nécessaire de s'intéresser à quelques lieux où la pensée verte s'est unifiée dans l'action.

1. Les thèmes environnementalistes

L'intérêt pour la nature n'est pas un phénomène neuf en France, il a largement précédé chronologiquement l'émergence de l'écologie politique. La première association de protection de la nature connue en France date de 1854⁴⁴. Il est vrai que le but de cette « Société impériale zoologique d'acclimatation » était d'introduire de nouvelles espèces en France ! Au fil des ans, de nombreuses initiatives individuelles ont conduit à la création de diverses associations de protection et/ou d'étude de la nature, le plus souvent au niveau local. En 1968, ces sociétés se regroupent au sein de la « Fédération française des sociétés de protection de la nature », devenue aujourd'hui « France Nature

⁴⁴ Raffin, J.-P., « Le lien entre les scientifiques et les associations de protection de la nature : approche historique », in Cadoret, A. (Dir.), *Protection de la nature. Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, Editions l'Harmattan, 1985, pp. 61-67, cité par : Jacob, J., *Histoire de l'écologie politique*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 116.

Environnement » (F.N.E.). Les associations naturalistes ou environnementalistes sont extrêmement nombreuses et variées, de sorte qu'il est impossible d'en dresser un descriptif exact. Au demeurant, tel n'est pas notre objectif ici. Ce qu'il importe de noter, c'est que ces associations sont en plein développement dans les années 1960 ; de plus, comme l'indique Jean Jacob, « l'essor de l'écologie scientifique ne sera pas sans marginaliser une démarche plus 'naturaliste' associant science et dévotion sentimentale⁴⁵ ». Ainsi, toute une génération de jeunes naturalistes, écologues et autres spécialistes de l'environnement investit ces associations durant les années 1960 et 1970. Parmi eux, on trouve déjà ceux qui seront les figures « historiques » du mouvement écologiste : Antoine Waechter et d'autres alsaciens : Solange Fernex, Henri Jenn ont débuté à la fédération alsacienne AFRPN ; Philippe Lebreton passa à la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) ; Yves Cochet s'engagea, jeune, à la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne... De manière intéressante d'ailleurs, on constate que les fédérations naturalistes les plus puissantes sont implantées dans les zones géographiques qui seront, par la suite, les « bastions » de l'écologie politique : Est alsacien, massif alpin, Bretagne (auxquels il faut ajouter Paris et sa région).

Ces jeunes militants naturalistes apportent ainsi des compétences techniques (Antoine Waechter est docteur en biologie ; Yves Cochet est docteur en mathématiques...) à un mouvement qui, désormais, s'intéresse également à la préservation des espaces naturels et des équilibres écologiques, face notamment aux grandes opérations d'aménagement commanditées par l'Etat. Ce faisant, ils initient un type particulier de lutte contre l'Etat qu'on pourrait qualifier de registre techniciste : face aux ingénieurs des corps de l'Etat, les militants environnementalistes utilisent les mêmes compétences techniques qu'eux pour contrer leurs projets.

C'est donc durant les années 1960 et 1970 que les préoccupations environnementalistes vont se développer, être popularisées à travers des actions médiatiques et un réel travail de pédagogie. C'est grâce au travail de ces associations environnementalistes et naturalistes que la nature va devenir un thème politique : par leurs luttes contre les projets des pouvoirs publics, par leur appel à l'Etat pour protéger la nature, elles contribuent à *politiser* cet enjeu. De plus, certains, dans le mouvement

⁴⁵ Jacob, J., *Histoire de l'écologie politique*, op. cit., p. 116.

naturaliste, développent l'idée selon laquelle les partis existants ne seraient pas aptes à prendre en charge correctement ces revendications ; peu à peu, l'idée de ne pas fonctionner seulement comme un groupe de pression écologiste mais au contraire d'investir directement la scène politique germe dans l'esprit de certains, en particulier des écologistes alsaciens autour d'Antoine Waechter. En 1973, certains d'entre eux (A. Waechter, S. Fernex, H. Jenn) fondent un parti écologiste, « Ecologie et survie ». Henri Jenn se présente aux élections législatives de 1973, suppléé par Solange Fernex et assisté par Antoine Waechter⁴⁶. Il s'agit là, à notre connaissance, de la première candidature à une élection politique se réclamant explicitement de l'écologie en France, qui obtient 2,7 % des suffrages exprimés. Ces écologistes inspirés par Robert Hainard⁴⁷ n'ont généralement pas participé à Mai 1968, n'ont pas eu de socialisation politique particulière à l'Université ; pour ces raisons, ils ne sont pas animés de l'esprit libertaire et de la méfiance envers les partis et la politique instituée qui habitent d'autres écologistes. De plus, alors que les héritiers de Mai 1968 croient en la capacité de la société civile de se réformer d'elle-même, les Alsaciens (selon le terme consacré pour désigner Antoine Waechter et ses proches) adoptent une attitude qui se veut pragmatique et soulignent la nécessité de posséder un poids électoral pour être entendu par les dirigeants politiques. Cela les conduira en novembre 1974 à la création du Mouvement écologiste (M.E.), première tentative de construire un réel parti écologiste. Si des références aux thèmes politiques chers à la gauche et à l'extrême gauche d'alors ne sont pas absentes de son programme (le M.E. écrit ainsi en 1976 que la société écologiste « ne peut que s'inscrire dans une perspective socialiste autogestionnaire⁴⁸ »), le M.E. œuvre principalement afin de populariser des thématiques proprement environnementalistes, tenant à la protection de la nature et à la prévention de la crise écologique annoncée.

Un certain nombre de ces scientifiques qui, de par leur formation, s'intéressèrent à l'écologie politique, menèrent également à la fin des années 1960 et dans les années 1970 la critique de la science et de la rationalité occidentale. Autour de groupes tels que « Survivre et vivre », de personnalités telles que Pierre Samuel (qui présida par la suite

⁴⁶ Nous empruntons ces informations à : Jacob, J., *Histoire de l'écologie politique*, op. cit., p. 136 ss. qui constitue une intéressante – quoique incomplète – tentative d'écrire une histoire des sources intellectuelles de l'écologie politique.

⁴⁷ Voir Jacob, J., *Histoire de l'écologie politique*, op. cit., pour une présentation des théories (naturalisme conservateur) du naturaliste Robert Hainard.

⁴⁸ Mouvement écologiste, « Où va le mouvement écologique ? », *Politique hebdo*, Paris, 14 novembre 1976, p. 33, cité in Jacob, J., *Histoire de l'écologie politique*, op. cit., p. 138.

les « Amis de la Terre ») ou Alexandre Grothendieck (qui choisit ensuite de vivre dans une communauté), de jeunes chercheurs s'interrogent sur la valeur de la science telle qu'elle est pensée depuis les Lumières : est-elle neutre ? Quelle est sa place dans la société ? Peut-on penser la science comme inévitable facteur de progrès après Hiroshima ? Ce faisant, c'est toute la conception du Progrès formulée par les Lumières qui est remise en cause : il convient de découpler le progrès des sciences et techniques du progrès moral et social de l'humanité. Cette remise en cause de la conception moderne (au sens de la modernité des Lumières) du progrès amène également à repenser les rapports entre nature et culture : pour les penseurs des Lumières, le progrès se conquiert à travers la progression de la culture, pensée comme non-nature. La culture définit l'homme, quand la nature définit l'animal (ou l'homme « sauvage », ce qui revient au même dans la pensée des Lumières). Ce sont ces certitudes que la critique scientifique de la science permet de remettre en cause : non pas que tous ceux qui ont mené la critique de la science ont également mené la critique de la modernité des Lumières, mais l'une menait logiquement à l'autre. De nombreux scientifiques ont ainsi pu réévaluer leur rapport intellectuel à la nature grâce à cette critique de la science ; parmi eux, certains rejoignirent le mouvement écologiste, comme Yves Cochet⁴⁹.

Ainsi, durant la première moitié des années 1970, les thématiques liées à la nature et à l'environnement font leur apparition sur la scène publique, grâce à l'action de scientifiques s'intéressant, à titre personnel ou à titre professionnel, à la nature. A cette époque également paraissent en France de nombreux ouvrages attirant l'attention du grand public sur les risques écologiques que la société moderne fait courir à la planète : de la *Bombe P*⁵⁰ en 1972 aux ouvrages de Jean Dorst ou Barry Commoner, en passant par les écrits de Jean-Marie Pelt ou du Commandant Cousteau, en n'oubliant pas le fameux Rapport du Club de Rome, de nombreux scientifiques alertent l'opinion sur les thématiques écologiques.

Entre 1968 et le milieu des années 1970, les thèmes écologiques et environnementalistes sont donc popularisés auprès de l'opinion publique. C'était le pré-supposé nécessaire pour que des intellectuels puissent produire une synthèse des thèses et thèmes issus de Mai 1968 et de ceux propres à l'écologie.

⁴⁹ Information fournie par Yves Cochet lors d'un entretien avec l'auteur.

⁵⁰ Ehrlich, P., *La Bombe « P »*. *Sept milliards d'hommes en l'an 2000*, 1968, 1971, trad. fr., Paris, Fayard-Les Amis de la Terre, 1972, rééd., Paris, Editions J'ai lu, 1973.

2. *L'action des intellectuels*

En mai 1968, et dans les mois qui suivent, personne ou presque ne s'intéresse aux problèmes écologistes. Le mot d' « écologie » reste d'ailleurs réservé à un usage savant, le grand public ne le connaît pas. Afin d'établir la filiation entre le mouvement de Mai et l'écologie politique, il importe donc de décrire la manière dont les thèmes et les thèses écologistes ont rencontré les idées issues de 1968. A cet égard, un certain nombre d'intellectuels a joué un rôle essentiel dans la formulation d'une telle synthèse.

Au premier rang de ceux-ci il convient de citer Serge Moscovici⁵¹. Juif roumain, né en 1925, ayant vécu la Deuxième Guerre mondiale et la Shoah, il fut communiste dans sa jeunesse. Sociologue, sociopsychologue, il s'intéresse à la fin des années 1960 aux rapports entre nature et culture, aux représentations sociales de la nature, à l'histoire de la nature dans les sciences. Ce travail le conduit à relativiser la dichotomie, classique dans la culture occidentale, entre nature et culture. Il montre au contraire que la nature est un produit éminemment social, que la penser en tant que « non-culture » est une grave erreur. Cette erreur a conduit les sociétés occidentales à vouloir « s'affranchir » des contraintes naturelles, mais ce faisant la société impose aux individus de nouvelles servitudes en luttant contre la part de nature qui existe en chacun. Ce processus, que S. Moscovici appelle « domestication », amène à poser des interdits, des normes qui s'imposent douloureusement aux individus.

Cette dichotomie nature/culture (ou société/nature) une fois relativisée, Serge Moscovici peut montrer que l'homme construit sa culture et sa société à l'intérieur du monde naturel, non en opposition contre lui. La nature elle-même est en évolution constante ; la société et la nature évoluent de pair. En appeler au retour à un équilibre naturel imaginé et mystifié est dès lors inutile, voire dangereux. Bien au contraire, Serge Moscovici invite à « choisir notre nature » et, parallèlement, à « réensauvager l'homme » - c'est-à-dire à laisser libre cours à la part de nature présente en chaque individu. Il convient de même de s'extirper de la tyrannie de la raison qui caractérise le monde

⁵¹ Voir la présentation que donne Jean Jacob de la pensée de Serge Moscovici dans son *Histoire de l'écologie politique* (*op. cit.*).

occidental moderne et qui a conduit au « désenchantement du monde » déjà évoqué par Max Weber. Face à la raison analytique, il faut promouvoir des formes de pensée permettant d'appréhender le réel dans sa complexité organique. C'est pourquoi S. Moscovici valorise des courants culturels marginalisés tels que le taoïsme ou le naturalisme, et prend la défense, avec l'ethnologue Robert Jaulin, des ethnies dites « primitives », dénonçant l'« ethnocide » pratiqué par le monde occidental. Pour autant, le psychosociologue ne plaide pas pour un retour aux communautés traditionnelles ; il appelle à accepter le présent, en le modifiant au besoin, en ayant conscience de ce que le progrès des sciences et des techniques ne s'accompagne pas nécessairement d'un progrès moral ou social.

Au-delà de cette réflexion sur la nature, qui devient ainsi de plein droit objet politique et social, les travaux de Serge Moscovici sur les « minorités agissantes » l'avaient déjà amené à considérer le rôle des minorités, en particulier culturelles. Il n'hésite pas à en prendre la défense, qu'il s'agisse des cultures menacées, des régionalismes, des minorités sexuelles ou ethniques... A travers son plaidoyer pour l'« ensauvagement » de la vie, ce qu'il prône c'est une remise en cause radicale de l'autorité et une valorisation des pulsions. Cela l'amène donc à rejoindre les soixante-huitards et leur revendication d'autonomie. S. Moscovici revendique l'autonomie tant des individus vis-à-vis de la société et de ses normes contraignantes que des « communautés » : villages, régions, ethnies... De plus, rejoignant ceux qui critiquent la vie quotidienne, il refuse de sacrifier le présent pour des « lendemains qui chantent » ou une forme ou une autre de paradis céleste, invitant à transformer le présent, à « changer la vie » ici et maintenant. Ses préoccupations rejoignent donc assez largement celles de Mai 1968, et à travers son œuvre on perçoit continûment des accents libertaires, hostiles à l'autorité : « Lutter pour la liberté aujourd'hui, c'est d'abord lutter pour la société, contre l'Etat⁵² », déclare-t-il en 1978 ; mais dans le même temps il accorde une attention toute particulière à la nature. Il réalise ainsi une première forme de synthèse écologique, qui ne peut selon lui en aucun cas consister en un seul type de préoccupations. En 1980, il estime ainsi que le mouvement écologiste regroupe « des minorités régionales, ethniques, sociales etc. C'est la définition même de l'écologie : être unitaire, ce serait être contraire à notre projet ; nous formons en fait une sorte de confédération, de convergence de

⁵² Moscovici, S., « Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ? », entretien avec Jean-Paul Ribes, in Moscovici, S., *De la nature. Pour penser l'écologie*, Paris, Editions Métailié, 2002, p. 39.

groupes qui ne veulent pas perdre leur autonomie⁵³ ». Dans le même temps, il situe l'écologie « dans le fleuve du socialisme⁵⁴ », et considère – de manière constante – qu'elle doit se situer à la gauche de la gauche – c'est-à-dire qu'elle doit adopter, sur un certain nombre de points – écologisme, anti-productivisme, démocratie, autonomie des collectivités... – des positions à la gauche de celles de la gauche « traditionnelle »⁵⁵. Ne retrouve-t-on pas là esquissée la définition de la « gauche libertaire » qu'en donne H. Kitschelt ? Cette conscience nette de la différence fondamentale entre l'écologie politique et les Verts (dont il fut membre de leur fondation, en 1984, jusqu'à la Guerre du Golfe) se retrouve d'ailleurs dans d'autres passages de son œuvre : par rapport à la dimension socialisme-libéralisme, remarque-t-il, « les écologistes sont sur une autre dimension, perpendiculaire – celle de la nature, pour faire bref, se trouvant à un pôle, et les socialistes et les libéraux à un autre pôle⁵⁶ ».

La pensée de Serge Moscovici eut une influence assez profonde. D'abord dans le monde intellectuel et universitaire, notamment à l'U.E.R – un temps pirate – d'ethnologie et de science des religions de l'Université Paris-VII qu'il créa avec Robert Jaulin. Mais il eut aussi une réelle influence sur la scène publique, en s'engageant aux « Amis de la Terre », en collaborant au *Sauvage* (périodique écologiste lancé par le *Nouvel Obs*, qui offrira une tribune importante aux écologistes, et en particulier aux Amis de la Terre, puisque Brice Lalonde en deviendra secrétaire de rédaction), plus tard en étant membre des Verts. Il ne faudrait toutefois pas surestimer cette influence. Jean Jacob, préoccupé à titre principal des filiations intellectuelles, écrit : « Il est permis de penser que le naturalisme de Serge Moscovici a joué un rôle bien plus important que le socialisme libertaire dans la constitution de l'écologisme comme corpus théorique⁵⁷ ». Cette affirmation nous semble devoir être nuancée à plusieurs égards. En premier lieu, elle présuppose l'existence d'un « corpus théorique » nommé écologisme, stabilisé, autonomisé et homogène, dont l'existence, à notre sens, est loin d'avoir été démontrée. Il

⁵³ Moscovici, S., « Pour en finir avec le bricolage », entretien avec Daniel Bougnoux, *Silex*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble-Silex, n° 18-19, 4^e trimestre 1980, p. 135, cité in Jacob, J., *Histoire de l'écologie politique*, p. 48.

⁵⁴ Moscovici, S., « L'écologie considère les sociétés du point de vue de la nature... », entretien avec Jean-Paul Ribes, in Ribes, J.-P. (Dir.), *Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ? Entretiens avec Brice Lalonde, Serge Moscovici et René Dumont*, Paris, Seuil, 1978, cité in *ibid.*, p. 51. Cet entretien est reproduit, actualisé, in Moscovici, S., *De la nature, op.cit.*

⁵⁵ Moscovici, S., entretien avec Martine Leventer dans *Lui*, mars 1978, reproduit in Moscovici, S., *De la nature, op. cit.*, p. 252.

⁵⁶ Moscovici, S., « Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ? », entretien avec Jean-Paul Ribes, in Moscovici, S., *De la nature, op. cit.*, p. 70.

⁵⁷ Jacob, J., *op. cit.*, p. 78.

n'est que de considérer les débats, politiques comme théoriques, qui ont animé le mouvement écologiste depuis sa naissance jusqu'à nos jours pour constater que le « dénominateur commun » théorique sur lequel les écologistes peuvent s'accorder est très faible, et s'il existe, il n'est pas évident qu'il provienne de la pensée de Serge Moscovici (nous penserions plutôt à la notion de « développement durable » telle que dégagée par la Commission Brundtland, qui fait certes toujours l'objet de désaccords, mais de manière assez marginale). En second lieu, si l'on s'intéresse aux conceptions théoriques exprimées par les acteurs de l'écologie (les militants Verts, pour ce que nous connaissons le mieux), il apparaît que des penseurs plus proches du socialisme libertaire que du naturalisme subversif de Serge Moscovici constituent des références partagées. Serge Moscovici est relativement mal connu des militants Verts, nombreux sont ceux parmi les plus jeunes qui n'en ont jamais entendu parler. A l'inverse, René Dumont (peut-être plus comme une icône invoquée de manière quasi-ostentatoire), André Gorz ou Ivan Illich constituent des références bien mieux partagées par les écologistes politiques ; et à n'en pas douter, ils se rapprochent plus du socialisme libertaire évoqué par Jean Jacob que de la pensée de S. Moscovici.

Toujours est-il que le psychosociologue influença profondément Brice Lalonde, un acteur essentiel de l'écologie politique dans les années 1970, membre du PSU de 1969 à 1976 et leader de fait des Amis de la Terre durant longtemps, directeur de campagne de René Dumont en 1974 et candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1981, secrétaire d'Etat en 1988 puis ministre de l'Environnement en 1992 et fondateur de « Génération écologie » en 1990. Soixante-huitard, Brice Lalonde se définit lui-même comme « libéral-libertaire », et adopte dès 1984 un positionnement centriste, qui le conduit à partir de 1993 à se considérer comme de plus en plus proche de Raymond Barre, de Jacques Chirac puis finalement d'Alain Madelin.

Mais Serge Moscovici influença aussi profondément la scène intellectuelle, de nombreux chercheurs s'intéressèrent à ces travaux et, par les leurs, firent écho aux siens. Edgar Morin notamment s'attacha comme S. Moscovici à dépasser les cloisonnements disciplinaires, à dépasser des fausses dichotomies et à penser la complexité du réel, thème cher aux écologistes. Ancien communiste comme S. Moscovici, il incarna une « deuxième gauche », sensible aux thèmes libertaires et à l'autonomie, aux revendications régionalistes et au projet européen. Bien que jamais membre (à notre

connaissance) d'une organisation écologiste, il contribua largement à en populariser les préoccupations dans le monde intellectuel.

Le sociologue Alain Touraine représente également une figure importante dans l'histoire intellectuelle de l'écologie politique. S'intéressant au mouvement social, il se met en quête, au début des années 1970, du mouvement social qui occuperait la place centrale qui fut celle du mouvement ouvrier. Dans *La prophétie anti-nucléaire*⁵⁸, il aperçoit dans le mouvement écologiste et anti-nucléaire ce mouvement social. Partisan de l'intervention sociologique, il va, avec son équipe, au contact de ce mouvement, et prétend lui révéler à lui-même sa nature profonde et sa mission. Ce faisant, il contribue à populariser ce mouvement dans le monde intellectuel et même plus largement. Mais force est de reconnaître que sa « prophétie » relève plus du *wishful thinking*, du vœu rationalisé, que d'une prévision validée par les faits.

On se gardera ici d'oublier le journaliste André Gorz (qui signait au *Nouvel Observateur* sous le nom de Michel Bosquet). Avant tout socialiste (il fut co-directeur de la revue *Les temps modernes*), il s'intéressa dans les années 1970 aux problèmes écologiques. Il n'eut alors de cesse de tenter de montrer, dans ses articles économiques comme dans sa réflexion plus théorique, qu'une société écologiste ne peut être qu'une société socialiste. Mais ce socialisme dont il se réclame est un socialisme libertaire, autogestionnaire, accordant le maximum d'autonomie aux individus et aux communautés. Ainsi, dans la présentation figurant sur la quatrième de couverture du recueil *Ecologie et politique*⁵⁹, il est affirmé que l'expansion de « l'autonomie des communautés et des personnes », mise à mal tant en régime capitaliste qu'au pays du « socialisme réel », « est au centre de l'exigence écologiste ». Car il s'agit aussi, dans la société écologiste, de recréer des solidarités communautaires disparues dans le monde moderne. Influencé par Ivan Illich, André Gorz dénonce tous les pouvoirs établis, toutes les emprises mentales que l'homme moderne subit (« pouvoir médical », télévision...). Partisan à l'occasion de la méthode utopique⁶⁰, il apporta en même temps au mouvement écologique une caution économique, en montrant que les écologistes n'étaient pas que de doux rêveurs, mais que leurs projets étaient économiquement viables (en tout cas d'après lui). Ecrivant également dans *Le Sauvage*, il fut proche de Brice Lalonde, à qui il dédie « Ecologie et

⁵⁸ Touraine, A., *et al.*, *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Le Seuil, 1980.

⁵⁹ Gorz, A./Bosquet, M., *Ecologie et politique*, *op. cit.*, quatrième de couverture.

⁶⁰ Voir l'utopie qu'il propose dans Gorz, A./Bosquet, M., *Ecologie et politique*, *op. cit.*, p. 53 ss.

liberté⁶¹ », et de la mouvance écologique libertaire de gauche des « Amis de la Terre », du *Courrier de la Baleine*, du *Sauvage* et plus tard de la *Gueule ouverte*. Se revendiquant du socialisme, ce milieu est très méfiant vis-à-vis de l'Etat, présenté comme l'allié autoritaire du capitalisme technocratique. André Gorz exerce une influence très profonde et durable sur le mouvement écologiste ; il est aujourd'hui encore régulièrement cité par les militants verts comme un inspirateur, toujours actuel, de l'écologie politique.

La préoccupation de faire la synthèse entre écologie politique et socialisme fut aussi celle de René Dumont⁶², qui représenta aux yeux des Français l'écologie politique avec le plus d'éminence. Non pas que le candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1974 ait « créé » l'écologie politique, ni même qu'il y ait apporté une contribution théorique fondamentale ; mais il a contribué, par sa candidature, à ce que les préoccupations des écologistes soient connues du grand public et soient prises en compte dans le champ politique. De plus, par ses nombreux ouvrages, cet agronome converti tardivement à l'écologie (ancien membre du P.S.U., il fut d'abord un partisan du productivisme agricole et de la « révolution verte »)⁶³ a alerté l'opinion sur les graves problèmes du Tiers Monde et sur les risques écologiques que le mode de développement occidental ferait courir non seulement aux équilibres écologiques, mais encore aux pays du Sud. Il fut toujours socialiste, bien que non doctrinaire (cf. *Cuba est-il socialiste ?*⁶⁴) ; admirateur du modèle chinois, il estimait, face aux défis du Tiers Monde, qu'une certaine discipline sociale et politique était nécessaire, en particulier concernant le contrôle de la natalité. Les thèmes de l'autonomie individuelle, de l'hédonisme, de la critique de l'Etat dans le monde occidental sont bien moins présents dans son œuvre qu'ils ne le sont, par exemple, chez S. Moscovici ou encore A. Gorz.

⁶¹ Reproduit *in ibid.*, p. 17 ss.

⁶² La première présentation de cette synthèse constitue l'ouvrage peut-être le plus célèbre de René Dumont : Dumont, R., *L'utopie ou la mort !*, Paris, Le Seuil, coll. « L'histoire immédiate », 1973.

⁶³ Dans *La Gueule ouverte*, en juillet 1974, n° 21, Bernard Charbonneau, écologiste de la première heure, écrit : « on sent que M. Dumont est un converti de fraîche date, il répète des slogans qu'il n'a pas inventés en les accommodant à la sauce gauchiste » (cité par Bennahmias, J.-L., Roche, A., *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 38). On remarque par ailleurs dans cette citation une occurrence du sens de la « pureté » qui habite les écologistes depuis les origines du mouvement : un bon écologiste se doit d'être « pur », non pas converti depuis peu mais croyant et pratiquant, si possible depuis toujours. L'analogie avec les religions n'est-elle pas frappante ?

⁶⁴ Dumont, R., *Cuba est-il socialiste ?*, Paris, Le Seuil, coll. « Politiques », 1970.

Il eut toutefois la capacité, quasi inégalée, de rassembler autour de sa candidature⁶⁵ l'ensemble des écologistes : associations de protection de la nature, écologistes proches d'Antoine Waechter, soixante-huitards libertaires à la suite de Brice Lalonde (qui fut son directeur de campagne)... Ce fut véritablement tout ce que la France comptait d'écologistes (et même au-delà : la direction du P.S.U., avec Michel Rocard, ayant appelé à voter Mitterrand, les dissidents du P.S.U. soutiennent la candidature écologiste) qui appuya la candidature Dumont. Ce dernier, en effet, possédait une aura et un prestige sans pareil dans le petit monde écologiste.

Écologiste et socialiste, René Dumont contribua aussi à familiariser l'idée que si l'écologie est une force politique indépendante, elle n'en demeure pas moins, par son souci de justice sociale, de solidarité avec le Tiers Monde, par son exigence de liberté, plus proche de la gauche que de la droite. Il traduisit cette idée en n'appelant pas à voter au second tour de l'élection présidentielle en faveur de l'un des deux candidats, mais en indiquant qu'à titre personnel il voterait pour François Mitterrand.

René Dumont demeure une sorte d'icône écologiste assurant une fonction d'unification du mouvement. Nul n'oserait contester sa valeur ; le citer est de rigueur dans les textes écologistes, en particulier dans les diverses motions des Verts, et il est de bon ton de rappeler que Dumont avait « déjà tout prévu », alors même qu'à bien le lire, on a le sentiment, à notre sens, que son discours apparaît aujourd'hui comme relativement daté. Mais toute organisation, en particulier politique, a besoin de mythes unificateurs, de figures représentatives ; Dumont est, pour les Verts, l'une d'elles.

Un certain nombre d'intellectuels – parfois très actifs dans le champ politique, comme R. Dumont – ont donc joué un rôle important pour théoriser une convergence possible entre les thèmes naturalistes ou écologistes et les préoccupations gauchistes et libertaires héritées de Mai 1968. Peu à peu, s'élabore ainsi, à la fois théoriquement et dans l'action sociale et politique, une nouvelle idéologie, l'écologie politique.

Mais l'écologie politique tire aussi ses sources intellectuelles de théoriciens hostiles à la gauche et aux thèmes libertaires issus de Mai 1968. Le principal d'entre eux est sans aucun doute le sculpteur et naturaliste suisse Robert Hainard, auquel Jean Jacob

⁶⁵ Voir, pour la campagne de 1974, Dumont, R., *La campagne de René Dumont et du mouvement écologique, naissance de l'écologie politique : déclarations, interviews, tracts, manifestes, articles, sondages, écrits et nombreux autres textes*, Paris, J.-J. Pauvert, 1974.

consacre une large place dans son étude⁶⁶. Né en 1906 à Genève, ce penseur inconnu du grand public (et même de nombreux écologistes) adopte une attitude vis-à-vis de la nature très différente de celle d'un Serge Moscovici. Pour lui en effet, nature et culture s'excluent mutuellement et par essence. La nature, c'est donc ce qui est intouché par l'homme, ce qui demeure en dehors de son pouvoir. Par conséquent, il faut respecter l'altérité, la virginité de la nature, et non pas s'intéresser à la protection de l'environnement, terme par trop anthropocentrique. Pour R. Hainard, la nature doit rester en dehors des tentatives de l'homme de tout appréhender analytiquement ; car sa complexité dépasse les capacités d'entendement, limitées, de la raison humaine. Le naturaliste suisse insiste donc pour limiter la tyrannie de la raison qui, à son sens, caractérise le monde moderne (se rapprochant ainsi de la pensée de Serge Moscovici qui, lui aussi, critique l'illusion de la pensée rationnelle et scientifique comme opposée à ce que Lévy-Bruhl appelle la « mentalité primitive » ou Lévi-Strauss la « pensée sauvage »). Panthéiste, il dénonce également les religions et les idéologies, bâties selon lui contre la nature, pour assouvir les pulsions prométhéennes de l'homme.

Le naturalisme, qualifié de « conservateur » par Jean Jacob, de Robert Hainard verse parfois dans le mysticisme. Il se fait ainsi le héraut d'une « morale cosmique » qui valoriserait et respecterait la nature. Biologisant souvent les relations sociales, il prône une aristocratie d'hommes qui feraient de leur vie un « chef-d'œuvre », quitte si nécessaire à asservir la majorité afin d'atteindre ce but. Il apparaît même souvent comme partisan, à demi-mot, de la « lutte pour la vie » : « le combat est la loi de la nature », écrit-il. Cela le mène à critiquer la civilisation industrielle, rejoignant par là certains aspects du « naturalisme subversif » de Serge Moscovici. On le voit, le « naturalisme conservateur » de R. Hainard ne présente guère d'affinités avec les thèmes libertaires et/ou gauchistes développés par les « soixante-huitards », et R. Hainard n'a eu de cesse de s'opposer à la conjonction de l'écologie et du gauchisme.

La pensée de Robert Hainard, pour inconnue qu'elle est du grand public, eut une influence assez nette sur la pensée de certains écologistes, en particulier sur Antoine Waechter et les écologistes alsaciens, qui constituèrent par la suite le noyau dur des Verts en faveur du « ni droite ni gauche ». En effet, la pensée du naturaliste suisse s'est diffusée, grâce à ses ouvrages naturalistes, dans les cercles naturalistes et de protection de la nature

⁶⁶ Jacob, J., *Histoire de l'écologie politique*, op. cit. On se reportera à cet ouvrage pour plus de détails sur la pensée de Robert Hainard.

– par lesquels, nous l’avons indiqués, un certain nombre de personnes sont venues à l’écologie au début des années 1970. Antoine Waechter cite ainsi R. Hainard à de nombreuses reprises dans ses ouvrages, et le considère comme un des pères fondateurs de l’écologie (aux côtés, il importe de le souligner, de l’anarchiste Murray Bookchin, d’Ivan Illich, de Denis de Rougemont ou encore de René Dumont). D’autres, comme Solange Fernex ou Philippe Lebreton, furent également très influencés par Robert Hainard. Beaucoup d’entre eux furent de fervents défenseurs, au sein des Verts, de la ligne « ni droite ni gauche ».

La pensée de R. Hainard se diffusa également à travers des cercles de réflexion, tel « Diogène », groupe à l’activité scientifique réelle, organisé autour notamment d’A. Waechter et de Philippe Lebreton. Néanmoins, l’audience de ce groupe fut plus large que les seuls admirateurs de R. Hainard, puisque B. Lalonde, J. Delors ou D. de Rougemont se seraient également intéressés à ses activités.

Les héritiers du « naturalisme conservateur » hainardien n’adoptent cependant pas tous la vision résolument hostile aux thèmes de la gauche libertaire que R. Hainard exposait. Ainsi, S. Fernex, amie du naturaliste suisse, s’engagea résolument en faveur des femmes, du tiers-monde ou de la non-violence, autant de thèmes partagés avec la gauche libertaire. Philippe Lebreton, qui prit explicitement position en faveur du naturalisme « conservateur » de R. Hainard contre celui, « subversif », de S. Moscovici, fut également membre un temps des Amis de la Terre de B. Lalonde, collabora au périodique écologiste et fortement libertaire de gauche *La gueule ouverte* et accepta plus tard l’investiture de Génération Ecologie. De plus, il inscrit l’écologie dans le sillage du socialisme, car selon lui l’écologie défend le droit au bonheur contre l’argent⁶⁷. Comme nous l’avons déjà indiqué *supra*, le Mouvement écologiste, formé autour de Waechter et des écologistes alsaciens, fortement influencés par R. Hainard, inscrivait en 1976 son projet écologiste dans le cadre du « socialisme autogestionnaire⁶⁸ » ; si théoriquement, le naturalisme hainardien s’inscrit en faux contre les thèmes portés par la gauche libertaire, en pratique les « disciples » de R. Hainard manifestent une certaine sensibilité vis-à-vis de ces thèmes.

⁶⁷ *Ibid.*, pp. 146-147.

⁶⁸ Mouvement écologiste, « Où va le mouvement écologiste ? », *Politique hebdo*, Paris, 14 novembre 1976, p. 33, cité in Jacob, J., *Histoire de l’écologie politique*, op. cit., p. 138.

L'étude de la manière dont certains intellectuels ont pu aborder l'écologie politique montre donc que plusieurs personnalités la pensent comme une synthèse politique entre des préoccupations relatives à la nature et des préoccupations proches de celles qui furent au centre du mouvement de Mai 1968 et des années qui suivirent. Ainsi, la gauche libertaire et l'écologie politique trouvent, durant les années 1970, un réel terrain commun ; il existe bien une intersection entre les deux mouvements, intersection assez large au demeurant. Cependant, il convient également d'observer qu'écologie et gauche libertaire ne se confondent pas, et que certains pensent l'écologie comme différente de, voire même opposée à, la gauche libertaire. Du point de vue idéologique, dans les années 1970, écologie et gauche libertaire sont donc deux courants partageant certaines préoccupations et se recouvrant partiellement : les écologistes apprennent à faire la critique de l'Etat bureaucratique et autoritaire, du nationalisme, de la société de consommation, quand les libertaires de gauche intègrent à leurs préoccupations le thème écologiste. On pourrait même aller jusqu'à dire que le mouvement écologique, en tant que mouvance politique existante, en tant que « lieu » politique (et non du point de vue programmatique) fut, à partir des années 1970, le lieu d'expression et d'existence principal des libertaires de gauche. Mais il importe, d'un point de vue analytique, de ne pas confondre et de faire le départ entre ces deux courants.

Il est maintenant nécessaire de présenter quelques « lieux » où le rapprochement, la synthèse entre la gauche libertaire et l'écologie se fit en pratique, dans l'action politico-sociale.

3. Les lieux d'unification

Outre l'action de quelques intellectuels qui élaborèrent une synthèse théorique entre l'écologie et les thèmes et valeurs libertaires de gauche héritées du mouvement de Mai 1968 et des années suivantes, ces deux courants se rencontrèrent, et s'unifièrent peu à peu (et partiellement) dans des *lieux* particuliers. Ces lieux (que nous nommerons, pour plus de simplicité, des lieux d'unification) peuvent être des combats précis (contre une installation nucléaire...), des revues lues par les deux courants, voire des mythes partagés... L'étude de ces lieux d'unification permettra de mieux comprendre comment

cette synthèse s'est faite dans l'action, sur quels points et quelles en sont le résultat et les conséquences.

Un lieu essentiel d'unification fut le combat anti-nucléaire. Du tout début des années 1970, jusqu'en 1980-1981 (l'arrêt par le Président Mitterrand de la construction de la centrale nucléaire de Plogoff), ce mouvement fut puissant et mobilisateur. Il pouvait rassembler jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de manifestants sur un site de centrale nucléaire. Sa force, et son intérêt pour notre étude, tiennent aux publics différents qu'il attirait. En effet, se trouvaient dans les manifestations anti-nucléaire à la fois des habitants de la région, sensibles aux risques potentiels, écologiques ou autres, générés par les centrales nucléaires, des écologistes s'opposant à l'énergie électronucléaire en raison des atteintes qu'elle est susceptible de porter aux équilibres écologiques et à l'environnement, et enfin des militants ou sympathisants gauchistes ou libertaires de gauche (P.S.U., C.F.D.T., etc.) qui contestaient, au départ, plus le processus décisionnel ayant présidé à l'accélération du programme électronucléaire par le gouvernement Messmer en 1973 et la logique qu'implique le choix nucléaire que les conséquences écologiques de celui-ci. En effet, le nucléaire était perçu dans ces milieux comme la meilleure illustration du régime technocratique, autoritaire et même policier qu'était supposé être l'Etat français. A travers le programme électronucléaire, ce qui était dénoncé, c'était un modèle de société qu'A. Gorz appelait l'«électrofascisme», que Louis Puisieux (ancien économiste d'E.D.F. devenu universitaire) qualifiait de « société pleine de flics », dénoncé par Didier Anger (enseignant de « sensibilité de gauche libertaire »⁶⁹, un temps membre de *Socialisme ou barbarie*, proche de l'*Internationale situationniste*, qui devint un leader national des Verts après leur fondation en 1984) comme une « organisation de type paramilitaire ». Le programme représentait centralisation, autoritarisme et technocratie là où les libertaires de gauche, et les écologistes à leur suite, prêchaient décentralisation, autonomie et démocratie participative. Ainsi, à travers le mouvement nucléaire, et les luttes qui le ponctuèrent (Plogoff, Creys-Malville, La Hague, etc.), libertaires de gauche et écologistes furent amenés à se côtoyer, probablement à confronter et échanger leurs idées. Les écologistes qui ne s'y étaient pas encore intéressés découvrent le P.S.U. ou la C.F.D.T., qui manifestent une opposition virulente (à cette époque-là en tous les cas, puisque la

⁶⁹ Jacob, J., *Histoire de l'écologie politique*, op. cit., p. 198.

C.F.D.T. adopte par la suite, dans les années 1980 une attitude moins tranchée à l'égard du nucléaire civil) à l'extension du programme nucléaire civil. Les écologistes apprennent des libertaires la critique de l'Etat supposé autoritaire, les libertaires apprennent des écologistes la prise en compte de la question naturelle. Par ailleurs, la répression policière – lors de la manifestation contre le projet Superphénix, à Creys-Malville, en 1977, un manifestant trouva la mort et il y eut plusieurs blessés – était la meilleure justification des thèses de ceux qui dénonçaient l'« électrofascisme ». Parallèlement à la critique du programme nucléaire, le mouvement anti-nucléaire réfléchit à des alternatives possibles ; et, signe révélateur, là encore la logique est tout autant sociale et politique qu'écologique : l'énergie d'origine solaire, par exemple, est valorisée non seulement pour ses bénéfices écologiques mais encore et surtout parce qu'elle constitue une technologie adaptée à un modèle décentralisé et d'autonomie, qu'elle ne nécessite pas de grandes unités de production centralisées et impliquant de sévères mesures de surveillance. Le mouvement antinucléaire constitue donc bien un lieu d'unification, dans l'action, d'éléments du mouvement libertaire de gauche et d'éléments du mouvement écologiste.

L'occupation du plateau du Larzac constitue un autre lieu d'unification du mouvement écologiste⁷⁰. A la suite de l'annonce officielle en octobre 1971 par le Ministre de la Défense, Michel Debré, de l'extension du camp militaire du plateau du Larzac, qui devait passer de 3000 à 17000 hectares, les paysans, qui auraient ainsi été expropriés, manifestent leur opposition au projet gouvernemental. Ce cause dédié principalement à la fabrication du Roquefort était en effet en pleine modernisation agricole, de sorte que la décision ministérielle allait à l'encontre de beaucoup d'espoirs et d'intérêts.

Ce qui n'aurait pu rester qu'un conflit entre le pouvoir gaulliste et une centaine de paysans se transforma en un immense mouvement social. Le groupe des « 103 » agriculteurs résolu à contrecarrer à tout prix les projets ministériels utilisent dans un premier temps des moyens légaux et pacifiques, en particulier la formation d'un Groupement foncier agricole (G.F.A.) qui rachète les terres du cause et les loue à des agriculteurs. Ils jouissent du soutien de la population locale, du clergé local (catholique comme protestant ; l'évêque de Rodez, celui de Montpellier, le pasteur de Millau

⁷⁰ Voir Pottier, O., « Génération Larzac », *L'histoire*, n° 263, mars 2002, pp. 48-49, et Le Goff, J.-P., *Mai 68, l'héritage impossible*, Paris, La Découverte, 1998, pp. 247-250.

prennent publiquement position contre le projet et soutiennent les opposants) et d'un large mouvement de sympathie à l'échelle nationale. Assez rapidement pourtant, le mouvement recourt à des moyens d'actions illégaux, bien que non-violents : lâcher de brebis, barrages sur les routes...

L'apport d'éléments extérieurs contribua très tôt à médiatiser et structurer le mouvement. Dès l'été 1971, « des maoïstes effectuent une 'longue marche' sur le plateau⁷¹ » ; durant l'été 1973, diverses organisations, parmi lesquelles on compte en particulier les Paysans-Travailleurs de Bernard Lambert (membre du P.S.U.) (qui deviendront par la suite la Confédération paysanne) et la Gauche ouvrière et paysanne (une tendance du P.S.U., qui scissionne en 1972, dans laquelle on trouve beaucoup de futurs acteurs Verts importants, en particulier Alain Lipietz et Gilles Lemaire ; la G.O.P. est par ailleurs elle-même membre des Paysans-Travailleurs) organisent un grand rassemblement sur le cause qui rassemble plus de 50.000 personnes ; l'été suivant, ce sont 100.000 contestataires qui se retrouvent au Larzac, qui est devenu le symbole de la France alternative et contestataire. Pour les écologistes, la défense de la cause du Larzac va de soi, tant parce que l'extension du camp militaire constituerait une atteinte grave à l'environnement que pour des raisons idéologiques les rapprochant des occitanistes et des pacifistes.

La lutte du Larzac permet des rencontres, des combinaisons inédites. Ayant pour origine des paysans imprégnés de religiosité, soutenus par le clergé, ce mouvement est rapidement soutenu par des gauchistes (maoïstes, trotskistes de la Ligue), la « deuxième gauche » (du P.S.U., de la C.F.D.T.), les pacifistes (Lanza del Vasto, un disciple de Gandhi, leader de la communauté non-violente et écologiste de l'Arche, participe au mouvement et organise un jeûne), les écologistes, les régionalistes (cette lutte est vécue comme un symbole de l' « occupation coloniale » de l'Occitanie), etc. Ainsi, ici comme dans le mouvement anti-nucléaire, des approches politiques différentes se rencontrent et échangent, d'autant plus que l'atmosphère est festive plutôt qu'agonique. Les – déjà – écologistes rencontrent là encore les « libertaires de gauche » du P.S.U. ou de la C.F.D.T. en même temps que les régionalistes et les pacifistes, qui participeront largement à la construction du mouvement écologiste. De plus, comme le note Jean-Pierre Le Goff, au Larzac comme, au même moment, chez les Lip (cf. infra), un nouveau répertoire d'action

⁷¹ Pottier, O., *op. cit.*, p. 49.

(« ensemble des moyens de pression théoriquement utilisables par une population mobilisée pour la défense d'intérêts collectifs », selon la définition de Charles Tilly⁷²) est initié : « Pour les militants du P.S.U. comme pour les écologistes, le Larzac devient le modèle des luttes nouvelles et de nouvelles manières de 'lutter autrement'. [... ces initiatives] traduisent le dynamisme de la société en route vers l'autogestion », en tous les cas dans l'imaginaire des participants au mouvement. De la même manière, Olivier Pottier note que « le Larzac a d'abord été l'école d'une génération qui y a découvert de nouveaux thèmes de réflexion et de nouvelles formes d'action⁷³ ».

Le Larzac aura donc été une sorte de fête en même temps qu'un mouvement social, où les écologistes ne constituaient qu'une partie des participants, sans doute minoritaire (sans d'ailleurs qu'alors la frontière soit nette entre les écologistes et les autres groupes, tant la structuration du mouvement écologiste était faible) ; mais ce fut clairement un des lieux où la rencontre entre les idées et les militants de la gauche libertaire et les écologistes eut lieu. Plusieurs thématiques différentes convergèrent, telles l'écologisme, le pacifisme, le régionalisme. Comme l'écrit Jean-Pierre Le Goff, « ce type de mobilisation autour de thèmes locaux et régionaux, qui mêle les militants et une partie des populations locales, va se prolonger dans l'écologie politique et les luttes contre le nucléaire ».

Nous l'avons évoqué, le combat mené en 1973 pour la survie de l'usine de fabrication de montres Lip, à Besançon, fut de la même manière tout à la fois le rendez-vous de tous les héritiers de Mai 1968 et un nouveau lieu de rencontres de divers mouvements issus de Mai, parmi lesquels les écologistes. Sans doute ces derniers en tant que tels n'y jouèrent-ils aucun rôle particulier, certainement moins qu'au Larzac, sans doute parce que les préoccupations liées au Larzac étaient plus directement en rapport avec les leurs que celles exprimées à Lip. Mais il y a fort à parier qu'en dehors du rôle prépondérant joué par le P.S.U. et la C.F.D.T., de nombreux écologistes, présents ou futurs, se rendirent à titre personnel à Besançon ou, en tous les cas, observèrent l'expérience Lip de très près.

En avril 1973⁷⁴, l'entreprise Lip connaissant de graves difficultés financières, ses salariés décident de se mobiliser afin de sauver leurs emplois. Dans un premier temps, les

⁷² Tel que proposé par Braud, P., *Sociologie politique, op. cit.*, p. 582.

⁷³ Pottier, O., *op. cit.*, p. 49.

⁷⁴ Les faits sont retranscrits tels que rapportés par Le Goff, J.-P., *op. cit.*, pp. 239-247.

élus locaux et les personnalités locales sont sollicitées, et répondent majoritairement à cet appel, en particulier l'archevêque Marc Lallier, qui évoque ce problème dans une lettre pastorale lue dans les églises (de manière intéressante, on retrouve ici comme dans le cas du Larzac l'influence exercée par les églises). En juin, le conflit entre dans une seconde phase lorsque les travailleurs décident de séquestrer les administrateurs, ce qui provoque l'intervention de la police. Les travailleurs décident alors de s'emparer d'un stock de montres d'une valeur importante. Le 15 juin, 15.000 personnes défilent dans les rues de Besançon, offrant un spectacle inédit depuis la Libération. Dans le même temps, des assemblées générales se tiennent chaque jour ; celle du 18 juin décide de relancer la production et de vendre les montres afin de payer les travailleurs. C'est ainsi le mythe de l'autogestion qui est mis en pratique par les travailleurs de Lip, qui gèrent leur usine au jour le jour, décidant de tout au sein soit de l'assemblée générale soit de commissions permanentes. L'usine est ouverte au public comme aux militants et un réel souci de populariser l'expérience de Lip se fait jour, grâce à l'aide notamment de journalistes ou militants venus de l'extérieur. Car rapidement le conflit attire l'attention des militants gauchistes ou en quête d'alternatives, qui sont nombreux à se rendre sur le site de l'usine, afin d'observer ou d'apporter une aide aux travailleurs en lutte.

Après l'expulsion des travailleurs *manu militari* de l'usine le 14 août, ce sont 10.000 personnes qui manifestent à Besançon, sans compter toutes les manifestations de solidarité dans tout le pays. L'activité continue dans un gymnase, prêté par la municipalité ; et le 29 septembre 1973, ce sont près de 100.000 personnes qui participent à une marche nationale sur Besançon, à l'appel des travailleurs de Lip et de leurs sections syndicales C.G.T et C.F.D.T.

Il est intéressant de noter que ce sont essentiellement des militants P.S.U. et/ou C.F.D.T. qui animèrent le mouvement. Le premier d'entre eux est à n'en pas douter Charles Piaget, délégué syndical C.F.D.T., militant de l'Action catholique ouvrière et membre de toujours du P.S.U (à qui de nombreux groupes de gauche et d'extrême-gauche proposent en 1974 d'être candidat aux élections présidentielles ; René Dumont conditionna d'ailleurs sa candidature à la non candidature du porte-parole des ouvriers de l'usine Lip). A ses côtés, on trouve Roland Vittot, secrétaire C.F.D.T. du comité d'entreprise, candidat P.S.U. aux élections législatives de 1973 et ancien des Jeunesses ouvrières chrétiennes (J.O.C.), se décrivant comme non-violent et chrétien. Celui qui

lance et anime le comité d'action est un dominicain, Jean Raguénès, aumônier à la Faculté de Droit et d'Economie de Paris en mai 1968 et militant C.F.D.T. On le voit, le profil des « *leaders* » du mouvement social de l'usine Lip est particulier : militants C.F.D.T. et le plus souvent P.S.U., imprégnés de la culture humaniste chrétienne préexistante à ces organisations. Peu à voir donc avec le militant-type de « l'orga » néo-léniniste. Il est intéressant de noter que ce sont de tels militants qui offrirent alors un exemple de mise en pratique d'idées issues de Mai, car on peut penser que cela constitua un exemple auquel les écologistes libertaires, qui se réclament de l'héritage de Mai 1968, se réfèrent et qu'ils valorisent. En particulier, il semble que beaucoup aient pu voir dans le vécu de l'expérience Lip un bon exemple de la « convivialité » vantée par Ivan Illich, qui fut un penseur déterminant de l'écologie politique. Les acteurs du mouvement Lip mettent tous en exergue la qualité tout à la fois des relations humaines et de la démocratie directe qui caractérisa cette expérience. De même, la volonté déterminée des « dirigeants » de Lip d'éviter tout affrontement violent avec les forces de l'ordre, en dépit des appels de certaines organisations d'extrême-gauche, impressionna sans doute beaucoup les militants écologistes ou qui le deviendront, pour qui la non-violence constitua un thème essentiel.

Mouvement ne portant pas directement sur des thématiques écologistes, l'épisode Lip constitue donc une étape importante de la recomposition politique de l'après-Mai, et c'est pourquoi il ne semble pas injustifié de penser qu'il a exercé une certaine influence sur le mouvement écologiste, si l'on accepte de considérer – comme nous le faisons – qu'il s'inscrit comme un élément important de cette reconfiguration de la première moitié des années 1970. Comme l'écrit Jean-Pierre Le Goff, « le cheminement [de 1968 à l'écologie politique] passe par le détour du courant libertaire et désirant qui, au cours de ces mêmes années, n'a cessé de saper les bases mêmes du militantisme révolutionnaire. Bien plus que les 'néo-léninistes', c'est ce courant aux mille facettes qui apparaît rétrospectivement comme le vecteur principal de la 'contre-culture' issue de Mai⁷⁵ ».

Mais au-delà de ces lieux de combat – mouvement anti-nucléaire, Lip, Larzac – qui furent aussi des lieux d'unification qui permirent la « fécondation » du mouvement écologiste naissant par les idées libertaires de gauche, celle-ci se produisit également dans d'autres lieux, plus immatériels peut-être, mais dont l'importance ne doit pas être

⁷⁵ *Ibid.*, p. 254.

sous-estimée : les journaux. En effet, au début des années 1970, naît une presse écologiste, qui est également un vecteur très important des idées libertaires de gauche, et dont, peut-être pour cette raison, l'audience dépasse le seul cercle de ceux qui s'intéressent déjà à la protection de la nature.

Les titres écologistes ou alternatifs nés dans les années 1970 furent nombreux. D'une part, naît une presse proprement écologiste, se limitant à faire circuler des informations relatives à la nature et à la protection de l'environnement, avec un faible degré (au moins apparent) de politisation de la présentation de l'information. Ces titres sont essentiellement publiés par les fédérations d'associations de protection de la nature. Parallèlement, apparaissent des périodiques aux thématiques plus alternatives et plus politiques, qui se veulent l'écho des mouvements sociaux issus de Mai ; ainsi de *Combat non violent*⁷⁶, créé en juillet 1971. Il convient aussi de noter qu'au cours des années 1970 apparaissent des titres se revendiquant d'information générale qui offrent à leurs lecteurs une alternative à la presse « établie » : ainsi de *Libération*, créé en 1973, et surtout du mensuel *Actuel*, qui naît en 1974, dont l'orientation n'est pas spécifiquement écologiste mais qui offre un support aux idées post soixante-huitardes et publie un numéro spécial, en 1974, en soutien à la campagne de René Dumont⁷⁷. Mais nous nous limiterons ici à présenter rapidement les titres tout à la fois écologiques et présentant l'écologie de manière clairement politique et ayant connu une diffusion significative.

Le Sauvage compte parmi ces périodiques qui contribuèrent à la fois à populariser les thèmes et thèses écologistes et à effectuer une forme de synthèse entre les thèmes écologistes et les thèmes issus de Mai, en un mot libertaires de gauche. Créé en avril 1973 comme supplément au *Nouvel Observateur*, *Le Sauvage* fut ainsi dès ses débuts placé sous les auspices de la « deuxième gauche » qui, sous la forme du P.S.U., inspirait alors la ligne électorale de l'hebdomadaire. Pour autant, la rédaction du *Sauvage* conserve une large indépendance éditoriale ; mais ce n'est pas un hasard si c'est le *Nouvel Observateur* qui crée un supplément écologiste. De plus, la rédaction du supplément est confiée essentiellement à des membres des Amis de la Terre issus ou proches du P.S.U., à l'instar de Brice Lalonde, qui devient secrétaire de rédaction du *Sauvage* (et qui travaille par ailleurs à la *Baleine*, le journal des Amis de la Terre), ou

⁷⁶ Qui fusionnera en 1977 avec *La Gueule ouverte*. Voir, Bennaïmias, J.-L., Roche, A., *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, op. cit., p. 27.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 26.

d'Alain Hervé, fondateur des Amis de la Terre, qui dirige la rédaction du journal. Ainsi les écologistes libertaires de gauche des Amis de la Terre disposèrent-ils, de 1973 à 1980, d'une tribune à la diffusion assez large dans le grand public leur permettant de vulgariser leurs idées et de les associer à des thématiques libertaires de gauche, telles la critique du capitalisme mais aussi du socialisme, l'autogestion, le régionalisme, etc.

La Gueule ouverte, créée par Pierre Fournier, fut également un organe essentiel du mouvement écologiste, peut-être le plus important à certains égards. Pierre Fournier⁷⁸ fut d'abord dessinateur au mensuel *Hara-Kiri*⁷⁹, auquel il adjoint en 1969 un hebdomadaire, *Hara-Kiri Hebdo*, qui deviendra *Charlie-Hebdo*. Dans ces colonnes, il écrit et dessine des chroniques et des pamphlets écologistes qui connaissent beaucoup de succès ; *Charlie-Hebdo* est ainsi quasiment le seul journal diffusé auprès du grand public qui appelle à manifester lors des premières manifestations anti-nucléaires à Fessenheim en avril 1971 et à Bugey en juillet 1971, dont Pierre Fournier est le principal initiateur⁸⁰. En 1972, il crée le mensuel *La Gueule ouverte*, « le journal qui annonce la fin du monde », et qui est surtout diffusé à plus de 70.000 exemplaires. Pierre Fournier meurt en février 1973, à trente-cinq ans, mais son journal lui survivra. Celui-ci diffuse largement les idées écologistes, en tentant de montrer que l'écologie est scientifique et n'est pas seulement une affaire de scientifiques férus de loups et d'oiseaux, mais dans le même temps, le journal développe une « radicalité anti-étatique⁸¹ », faisant constamment référence à « l'esprit de Mai 68 ». Il s'inscrit ainsi dans la lignée de *Charlie-Hebdo* en développant des thèmes anti-autoritaires, voire anarchistes : en novembre 1975, le journal prône « la disparition des partis, du vote, de la délégation du pouvoir et des hiérarchies et, donc, de l'Etat⁸² ». C'est ainsi que Jean-Luc Bennahmias peut affirmer que le mensuel tente, sous l'impulsion d'Isabelle Cabut et de Pierre Samuel, « de développer l'écologie positive et libertaire⁸³ ».

Il existe donc bien, tout au long des années 1970, une presse écologiste qui permet la diffusion des idées écologistes, mais en intégrant celles-ci dans le cadre d'une pensée

⁷⁸ Sur ce personnage, voir Delfeil de Ton, « Que serait devenu Pierre Fournier ? », *Le Nouvel Observateur*, 12-18 juin 2003.

⁷⁹ En même temps que secrétaire administratif stagiaire à la Caisse des dépôts et consignations !

⁸⁰ Bennahmias, J.-L., Roche, A., *op. cit.*, p. 24.

⁸¹ Samuel, L., « Itinéraire écologique », in Chancel, J., Tixier, P.-E. (Dir.), *Les révolutions minuscules. Avant 1981, où étaient les militants ?*, *op. cit.*, p. 181.

⁸² Cité par Prendiville, B., *L'écologie, la politique autrement. Culture, sociologie et histoire des écologistes*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 141.

⁸³ Bennahmias, J.-L., Roche, A., *op. cit.*, p. 28.

libertaire de gauche (ou, si l'on préfère, la pensée libertaire de gauche est intégrée dans le cadre de la pensée écologiste). Mouvement anti-nucléaire, luttes sociales, presse écologiste : c'est effectivement dans de tels lieux d'unification que la conjonction concrète et intellectuelle entre l'écologie politique et la gauche libertaire a pu se faire, et qu'un agenda politique écologiste propre, mais néanmoins influencé par la gauche libertaire issue de Mai 1968 a pu se développer. C'est là un élément supplémentaire permettant de confirmer l'hypothèse selon laquelle l'écologie politique et la gauche libertaire constituent deux courants idéologiques et politiques distincts, dont l'intersection est néanmoins très importante au regard de l'importance propre de chacun de ces courants, intersection qui s'est progressivement constituée durant les années 1970 (et plus particulièrement pendant la première moitié de cette décennie). Cette conjonction entre écologie politique et gauche libertaire trouve son apogée avec le choix de Brice Lalonde comme candidat unique des écologistes à l'élection présidentielle de 1981, contre Philippe Lebreton, représentant du Mouvement d'écologie politique (M.E.P.), qui campe sur des positions moins libertaires de gauche, plus proches de celles que développera Antoine Waechter lorsqu'il dirigera les Verts.

CHAPITRE 3 : LES ANNEES 1980 ET 1990 : UNE MODÉRATION DE L'AGENDA POLITIQUE VERT ?

On le constatera facilement au vu des thèmes principaux du mouvement écologiste durant la deuxième moitié des années 1970, les Verts de 2003 ne sont plus les écologistes d'il y a vingt-cinq ou trente ans. Rien de plus naturel, bien sûr ; encore importe-t-il de mesurer l'écart idéologique et programmatique qui sépare les positions des écologistes d'alors de celles des Verts d'aujourd'hui, et aussi de s'interroger sur l'influence que ce mouvement a pu avoir sur l'aspect libertaire de gauche des écologistes : devenant plus modérés, les écologistes sont-ils devenus également moins libertaires ? Ou bien au contraire, ce positionnement libertaire de gauche est-il compatible avec une certaine modération politique ? Le mouvement essentiel nous semble bien être celui d'une modération progressive de l'agenda politique Vert, mouvement qui ne fut pas uniforme et régulier, mais au contraire connu des heurts, des hésitations, des bégaiements.

Il importe avant de plus amples développements de souligner qu'en ce sens ce mouvement de modération n'était pas nécessaire, en quelque sorte comme inscrit dans les gènes du mouvement écologiste. Bien plus, il fut la résultante d'évolutions sociales et politiques au niveau macro, et de changements intervenus dans la composition, la structuration, les motivations et les objectifs du mouvement écologiste. Dès lors, on aura garde de ne pas dessiner de téléologie de l'écologie politique, qui serait appelée par une quelconque force historique irrésistible à s'institutionnaliser de manière à devenir une force politique dominante dans le paysage politique français. Le parallèle avec le mouvement ouvrier et/ou socialiste, esquissé tant par certains acteurs que par certains observateurs du mouvement écologiste, ne saurait abuser l'analyste soucieux d'objectivité et de scientificité. Les heurs et malheurs électoraux des écologistes depuis vingt ans disent suffisamment qu'il n'y a pas de destin ascendant inscrit dans le marbre pour l'écologie politique, pas plus que pour tout autre mouvement politique. Alain Touraine, qui voyait dans la « prophétie anti-nucléaire » le mouvement qui serait appelé à supplanter le mouvement ouvrier, a depuis lors reconnu son erreur.

Parmi les facteurs nombreux qui purent influencer le cours du développement du mouvement écologiste en France, nous en retiendrons trois particulièrement. La décrépitude du gauchisme à la fin des années 1970, puis l'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981, constituèrent un premier facteur externe. En deuxième lieu, le choix de la forme partisane en 1984 fût un déterminant interne (en même temps qu'une manifestation) de l'institutionnalisation de l'écologie politique. Enfin, l'entrée simultanée des Verts au Parlement et au Gouvernement, conséquence de la collaboration à la stratégie de « gauche plurielle » de L. Jospin, marqua une étape décisive de la modération du parti écologiste.

1. Le déclin du gauchisme et l'arrivée de la gauche au pouvoir

Le mouvement de Mai 1968 eut comme première conséquence, dans l'immédiat après-Mai et durant la première moitié des années 1970, le développement important et rapide du gauchisme politique. Divers groupuscules néo-léninistes (trotskistes ou maoïstes essentiellement) connaissaient une activité assez intense, nettement supérieure en tout cas à ce qu'elle était avant 1968. De ce développement qui est connu, nous ne dirons pas plus.

Mais une deuxième conséquence de Mai, peut-être inscrite déjà dans le mouvement étudiant, fut l'implosion de ce même mouvement gauchiste, à partir, approximativement, du milieu des années 1970. Mai 1968 avait certes propulsé le gauchisme en remettant au goût du jour les idéologies révolutionnaires et en en étendant la séduction à toute une génération ou presque ; mais dans l'apologie de la subjectivité que Mai faisait, dans sa promotion des préoccupations hédonistes et individualistes, dans la critique de tous les dogmatismes se trouvait déjà en germe – et peut-être même plus qu'en germe – la déconfiture du gauchisme, la grande désillusion, la fin des idéologies. De là le sentiment de vide qui envahit les « enfants de Mai » durant les années 1970, et qui poussa un certain nombre d'entre eux, soit à la marginalité, soit au suicide⁸⁴. La tentation nihiliste et terroriste ne fut pas non plus absente en France ; moins sans doute

⁸⁴ Voir à ce sujet le film très significatif de Romain Goupil, ancien militant de la J.C.R., aujourd'hui compagnon de route des Verts : *Mourir à trente ans*, réalisé en 1982 (distribution Mk2).

qu'en Allemagne, où la Rote Armee Fraktion laissa le triste souvenir que l'on sait, ou encore qu'en Italie, traumatisée qu'elle fut par les crimes commis par les Brigades rouges. Mais nombreux furent les militants déçus par l'absence de débouchés politiques pour le gauchisme issu de Mai, exaspérés de ce que le régime capitaliste et supposé autoritaire se maintienne en place⁸⁵, malgré les prophéties de malheurs tirées de la théorie marxiste. Le mouvement Action directe fut, bien sûr, la manifestation extérieure la plus évidente de cette tentation terroriste. Au-delà de cette infime minorité, d'autres ont pensé, à un moment ou l'autre, de manière plus ou moins sérieuse et plus ou moins raisonnée, à avoir recours à des actions violentes illégales, comme le laissent entendre un certain nombre d'acteurs d'alors⁸⁶. Un certain nombre d'acteurs de Mai, et au premier plan Daniel Cohn-Bendit⁸⁷, mettent tout leur poids dans la balance afin de dissuader ces militants de « basculer » dans l'action violente. Beaucoup d'entre eux, reconnaissants pour ces conseils, suivront le soixante-huitard apatride lorsqu'il rejoindra les Verts, en Allemagne comme en France.

En plus de cette tentation terroriste, qui décrédibilise le gauchisme et amène nombre de ses partisans à réfléchir sur leur engagement, la parution en France de *L'archipel du goulag*⁸⁸ en 1974 révéla à tous ceux qui ne savaient pas, ou faisaient mine de ne pas savoir, ce qu'était le « socialisme réel ». Avec près d'un million d'exemplaires diffusés, cet ouvrage constitue un véritable électrochoc pour la gauche française en général, et les militants ou sympathisants gauchistes en particulier. Des stalinistes ou marxistes-léninistes d'hier, à l'instar d'André Glucksmann, font leur autocritique et s'interrogent sur leur aveuglement. Au-delà de l'U.R.S.S., c'est tout l'idéal communiste et révolutionnaire qui est mis en cause, et certains sont amenés à se poser la question : la

⁸⁵ En réalité, du point de vue économique, cette bonne santé du capitalisme était toute relative puisque le choc pétrolier de 1973 marque le commencement d'une crise économique dont les effets se font ressentir encore aujourd'hui. Peut-être alors est-ce l'absence de conséquences politiques (immédiates) de cette crise économique qui exaspère les candidats au terrorisme.

⁸⁶ Voir par exemple le film déjà cité de Romain Goupil ; Cohn-Bendit, D., *Nous l'avons tant aimée...*, *op.cit.*, *passim* ; et l'entretien avec le militant 1.

⁸⁷ Cohn-Bendit, D., *Nous l'avons tant aimée...*, *op.cit.*, *passim*, et Cohn-Bendit, D., *Une envie de politique*, *op. cit.*, pp. 24-27 et 44-48. Cf. également le témoignage déjà cité du militant 1. Par ailleurs, Raymond Pronier et Vincent Jacques le Seigneur signalent (*Génération Verte. Les écologistes en politique*, Paris, Presses de la Renaissance, 1992, p. 223-224) que le psychanalyste Félix Guattari, qui rejoint les Verts en 1985 sur le conseil de Toni Negri, la référence intellectuelle des terroristes italiens, a lui-même contribué à prendre en charge des militants de la Gauche prolétarienne, perturbés par une expérience flirtant avec le terrorisme.

⁸⁸ Soljenitsyne, A., *L'archipel du Goulag*, Paris, Seuil, 1974.

posture gauchiste, qui prétend imposer ses conceptions parce qu'elles ressortiraient d'une vérité supérieure, n'est-elle pas empreinte de totalitarisme⁸⁹ ?

En 1977, paraît un autre livre important, le *Deuxième retour de Chine* de Claudie et Jacques Broyelle et Evelyne Tschirhart⁹⁰. Ces trois anciens militants maoïstes sont partis deux fois en Chine, en 1972 puis en 1973, y ont travaillé, et reviennent en France en 1975. Là, ils dénoncent ce qu'ils ont connus de la réalité chinoise, les camps de « rééducation », les procès politiques, les assassinats, etc. Le choc est d'autant plus fort que le « modèle chinois » était largement admiré, et pas seulement à gauche⁹¹ ; la « Révolution culturelle » constituait pour les maoïstes, le plus puissant exemple offert aux Européens de ce que pouvaient être des « lendemains qui chantent ». Avec la parution du *Deuxième retour de Chine*, les illusions de nombreux maoïstes furent brisées, et la plupart des groupuscules maoïstes disparaissent entre 1977 et 1980.

Cette évolution, qui conduit à une crise d'identité de l'extrême gauche et à la perte d'audience du gauchisme, a une double conséquence en ce qui concerne le mouvement écologiste. En premier lieu, le cadre théorique et politique évoluant, il doit peu à peu modifier également ses références. En second lieu, un certain nombre d'enfants déçus du gauchisme vont le rejoindre.

L'écologie politique n'a jamais beaucoup emprunté au vocabulaire gauchiste. Dès qu'il y a des écologistes, ceux-ci – avec quelques exceptions notables, comme René Dumont – se méfient et des concepts, et de la rhétorique gauchistes. Mais la tentation gauchiste existait tout de même pour quelques uns ; les déboires du gauchisme contribuèrent, bien souvent, à mettre un terme à cette tentation. Les références à la Chine maoïste se font de plus en plus rares, le concept de « révolution culturelle » est échangé contre celui de « majorité culturelle », plus neutre, prôné dans les années 1980 par Antoine Waechter ; les références au thème autogestionnaire elles-mêmes vont peu à peu se raréfier, même si ce thème, plus porté par la « deuxième gauche » que par les gauchistes, survécut plus longtemps, jusqu'au milieu des années 1980 approximativement.

⁸⁹ Cohn-Bendit, D., *Une envie de politique*, op. cit., p. 25.

⁹⁰ Broyelle, C. et J., Tschirhart, E., *Deuxième retour de Chine*, Paris, Seuil, 1977.

⁹¹ En 1973, le très gaulliste Alain Peyrefitte publiait un livre présentant la Chine sous un jour assez favorable et dénotant finalement une certaine admiration pour le régime maoïste : Peyrefitte, A., *Quand la Chine s'éveillera...*, Paris, Fayard, 1973.

Les orphelins du gauchisme adoptèrent deux attitudes différentes lorsqu'ils renoncèrent à l'action politique gauchiste. Certains choisirent de s'intégrer pleinement dans la société qu'ils combattaient hier, ce que le capital culturel et social⁹² de nombre d'entre eux rendait possible sans trop de problème (ce qui était beaucoup moins évident pour les ouvriers qui avaient participé à l'aventure gauchiste). D'autres au contraire choisirent de continuer de militer, mais dans le cadre d'organisations réformistes : le nouveau Parti socialiste (un certain nombre de trotskystes, et ceux des membres du P.S.U. qui suivirent Michel Rocard en 1974) ou le mouvement écologiste (des militants libertaires de gauche venant d'organisations diverses : P.S.U., groupuscules spontanéistes, ex-Mouvement du 22 Mars, etc., et un certain nombre de maoïstes, particulièrement de la G.O.P., déjà évoquée) essentiellement. Le Parti communiste, dont le prestige décline de manière continue, n'attire quasiment aucun de ces militants⁹³.

Il est permis de supposer, sans que la vérification empirique soit chose aisée, que ces militants qui arrivent dans le mouvement écologiste conservent un certain nombre de normes, de valeurs et de dispositions héritées de leur expérience militante précédente. Dans le même temps, on peut également avancer que ces militants s'inscrivent en réaction par rapport à leur vécu du militantisme gauchiste, perçu de manière négative – sans quoi on serait en droit de supposer qu'ils n'auraient pas abandonné ce type de militantisme. En réalité, il semble que ces acteurs, possédant un important passé militant gauchiste, parfois quasi-professionnel, développent désormais une rhétorique et une éthique de la démocratie, non pas seulement représentative mais aussi participative – ce que les écologistes allemands dénomment la *Basisdemokratie*. La pratique démocratique est supposée, par opposition à la pratique *top-down* (descendante) des organisations de type gauchiste, assurer un fonctionnement organisationnel sain et respectant l'individu et sa liberté. Nous aurons l'occasion d'approfondir cet aspect dans la suite de nos développements.

⁹² Et aussi les structures juridico-politiques. En Allemagne, un décret fut promulgué en 1972, le *Radikalenerlass*, qui imposait à tous les candidats à un poste de la fonction publique d'apporter la preuve positive qu'ils avaient toujours soutenus l'ordre constitutionnel – ce qui avait pour but avoué d'écarter des carrières administratives tous ceux qui avaient, à un moment ou l'autre, soutenu l'extrême gauche – y compris l'opposition extra parlementaire, au temps de la *Grandkoalition*. Cette « génération radicale » marginalisée constitua une part essentielle du soutien des Grünen dans les années 1980.

⁹³ L'analyse sociologique des déterminants de ce choix reste à mener. On peut penser que la théorie d'Albert O. Hirschman relative à l'alternance de phases d'investissement dans la sphère publique avec des phases de repli sur l'espace privé (Hirschman, A., *Bonheur privé, action publique*, 1982, trad. fr., Paris, Fayard, 1983) est de nature à fournir des éléments d'explication. C'est d'ailleurs l'hypothèse que retient Guillaume Sainteny (Sainteny, G., *L'introuvable écologisme français ?*, *op. cit.*, pp. 95-98).

L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, pour la première fois dans l'histoire de la cinquième République, eut de profondes conséquences sur le système de partis français tout entier. Pour ce qui nous préoccupe, il importe de noter que la victoire de François Mitterrand en mai 1981, sur le slogan « changer la vie », suscita un large mouvement d'espoir à gauche, y compris parmi les militants ou sympathisants écologistes. Dès lors, les années qui suivent la victoire socialiste marquent une forme de déclin du mouvement écologiste, qui se retrouve isolé et moins audible ; « les forces secondaires d'innovation politique et sociale, tels les écologistes, perdent de leur pouvoir d'attraction et de leur spécificité⁹⁴ ». De plus, le gouvernement effectue un certain nombre de gestes, essentiellement symboliques, en direction du mouvement écologiste et alternatif : abandon du projet de centrale nucléaire de Plogoff, du projet d'extension du camp militaire du plateau du Larzac, etc. On le voit, ces décisions portent sur des enjeux à forte charge symbolique, l'objectif poursuivi par le gouvernement étant de convaincre le mouvement écologiste de sa bonne volonté en la matière, et si possible d'en faire un soutien. Cette stratégie est renforcée par le fait que Brice Lalonde choisit à partir de 1981 de se rapprocher du pouvoir socialiste et des centristes : il refuse de participer à la création des Verts en 1984 et conduit la même année une liste aux élections européennes avec des radicaux : Entente radicale écologiste (E.R.E., dite aussi « L.S.D. » : Lalonde, Stirn, Dubois). On sait que par la suite B. Lalonde devient secrétaire d'Etat, puis Ministre, à l'Environnement du Président Mitterrand (1988). Il y a donc, de manière tacite, une stratégie objective commune aux socialistes et à Brice Lalonde de rapprochement entre la gauche de gouvernement et une certaine forme d'écologie politique, qui tend à diminuer aux yeux de l'opinion publique la spécificité des écologistes (les différences entre les Verts d'Antoine Waechter et Brice Lalonde n'étant pas toujours clairement perçues par les électeurs).

Mais le virage de 1983, qui met fin aux politiques de « rupture » du gouvernement dirigé par Pierre Mauroy, puis la nomination de Laurent Fabius comme Premier ministre, changent de manière assez profonde la perception des socialistes par l'opinion publique. La gauche gouvernementale n'est plus associée à l'utopie, au changement, à l'alternative comme elle l'était en 1981 ; le Parti communiste, qui a participé à un gouvernement pour la première fois depuis 1947, perd une large part de son potentiel de mobilisation qui était

⁹⁴ Sainteny, G., *L'introuvable écologisme français ?*, op. cit., p. 108.

dû à sa « fonction tribunicienne » (Georges Lavau). Comme l'écrit Guillaume Sainteny, « l'absence d'une réelle politique alternative de gauche conduit aussi à dissocier les espoirs d'alternative de la gauche classique ». Dès lors, un espace politique s'ouvre aux écologistes qui, constitués en parti en 1984, tentent de fédérer les « alternatifs » et les autogestionnaires afin de proposer une alternative de gauche au Parti socialiste. Néanmoins, jusqu'aux élections européennes de 1989, ils ne parviennent pas à opérer de percée électorale significative.

Sur le plan programmatique, la constitution des Verts en parti et le fait qu'ils soient dirigés par une majorité (Cochet – Brière – Anger) concevant l'écologie politique comme une idéologie s'occupant de tous les problèmes, et pas seulement des problèmes d'environnement, a pour conséquence une dilution du thème environnemental dans le programme Vert jusqu'en 1986⁹⁵ ; par ailleurs, les thèses des années 1970 insistant sur le rôle de la « société civile » sont moins présentes, le rôle de l'Etat est réévalué puisqu'en 1986, la principale revendication des Verts est la création d'un grand Ministère de l'Environnement. Après 1986, A. Waechter et ses partisans gagnent la majorité au sein des Verts, et imposent un recentrage programmatique sur des thèmes environnementaux, en même temps que les thèmes libertaires promus par la majorité précédente sont – partiellement – abandonnés.

Au total, la période du début des années 1980, jusqu'en 1986, renforce l'homogénéité de l'orientation libertaire du mouvement écologiste, désormais incarné par les Verts. La modération du Parti socialiste ouvre un espace, et la majorité qui anime les Verts de 1984 à 1986, favorable à une ouverture sur la gauche alternative et mettant l'accent sur des thématiques sociales tout autant qu'écologiques, favorise cette évolution. De plus, les adhérents qui rejoignent le parti écologiste à cette époque sont pour partie des « déçus du socialisme » qui apportent avec eux une certaine culture libertaire de gauche. Dans le même temps, cette orientation libertaire est moins extrême, à certains égards, qu'elle ne l'était dans les années 1970, ou pour mieux dire, elle se défait de certains de ses oripeaux gauchistes. A partir de 1986, le programme vert est recentré sur les thématiques à proprement parler environnementales, sous l'impulsion d'une équipe peu favorable aux idées libertaires de gauche. Néanmoins, ces évolutions doivent être relativisées, car les idées libertaires de gauche restent au fondement des programmes des

⁹⁵ Sainteny, G., *op. cit.*, p. 304.

Verts, le changement dans le temps se fait surtout à la marge : même durant la période Waechter, des thèmes libertaires (décentralisation, autonomie personnelle, droits des étrangers, des minorités culturelles, démocratie directe, etc.) restent très présents dans le discours et le programme des écologistes. La constitution historique du mouvement écologiste et la sociologie des adhérents et sympathisants continuent de produire leurs effets.

2. La constitution comme parti

Au congrès de Clichy, les 28 et 29 janvier 1984, les Verts – Confédération écologiste – Parti écologiste naissent officiellement. Point d'aboutissement autant que point de départ, c'est le résultat d'efforts menés depuis des années par des militants écologistes afin de bâtir un parti écologiste. Cette tâche n'avait rien d'évident, car le mouvement est très divisé sur l'opportunité de construire un tel parti. Les Verts-CE-PE résultent de la fusion de deux organismes, les Verts (anciennement Confédération écologiste, fédérant des groupes et non des individus, composés de libertaires de gauche, des Amis de la Terre entre autres : Brice Lalonde, qui n'adhèrera pas aux Verts-CE-PE en 1984, Yves Cochet) et les Verts-Parti écologiste (anciennement Mouvement d'écologie politique, M.E.P., créé comme l'embryon d'un réel parti autour d'Antoine Waechter et des « Alsaciens »)⁹⁶. En réalité, avant 1984, les modalités de la structuration du mouvement écologiste (en association, en fédération, en parti) constituent sans doute le clivage le plus apparent au sein du mouvement écologiste (et peut-être aussi un des plus profonds).

L'acceptation de la forme partisane représente en soi une étape importante de l'évolution programmatique des écologistes. Un fort sentiment anti-partisan traversait (traverse) en effet le mouvement écologiste⁹⁷, et on peut dire que les Verts français, comme les Grünen allemands, se sont constitués comme un *Antipartei Partei*, un parti anti-parti. Dès lors, l'acceptation de se donner une loi commune, de se créer des chefs,

⁹⁶ Bennahmias, J.-L., Roche, A., *Des Verts de toutes les couleurs*, op. cit., p. 66-72.

⁹⁷ Raymond Pronier et Vincent Jacques le Seigneur (*Génération verte...*, op. cit., p. 47) rapportent qu'une enquête menée au milieu des années 1970 par Claude-Marie Vadrot (*L'écologie, histoire d'une subversion*, Paris, Syros, 1977) auprès de 300 comités ou associations locales écologistes établit que 60 % des écologistes étaient alors hostiles à la création d'un parti.

représente un pas franchi important. Il est d'ailleurs permis de penser que l'attachement très légaliste des Verts à l'application de leurs statuts provient de cet effort sur soi consenti pour se soumettre à des statuts, vécus quasiment comme un nouveau contrat social. La réflexion sur les modalités les meilleures de la vie commune est d'ailleurs un élément récurrent de la réflexion des écologistes⁹⁸, plus sans doute que dans certains autres partis.

Les statuts choisis (auxquels nous nous intéresserons en détails plus loin) reflètent néanmoins une volonté de limiter de manière aussi importante que possible le développement du principe d'autorité et de la « loi d'airain » de l'oligarchie décrite par R. Michels au sein du parti. L'écriture de ces statuts reflète, au-delà des contraintes imposées par la fusion de deux organisations qui tiennent à préserver leurs intérêts, des préoccupations propres aux libertaires : inscription du fédéralisme dans les statuts, représentation majoritairement régionale au niveau national, droits très larges accordés aux minorités, mesures destinées à entraver l'émergence d'une élite politique professionnalisée au sein du parti.

3. L'entrée dans les institutions

A mesure que le parti écologiste se développe, un nombre croissant de ses adhérents remporte les suffrages populaires et entre dans les institutions. Ce tournant, critique pour tout jeune parti, l'est peut-être plus que pour un autre pour les Verts. En effet, un certain nombre de ses membres rejette les partis et les institutions, et pense que le progrès des idées écologistes ne sera pas le fait des institutions mais de la société elle-même – ce que nous avons déjà évoqué sous le terme de « sociétalisme », à la suite de Gregg O. Kvisted⁹⁹, et qui s'apparente en fin de compte à une forme atténuée d'anarcho-syndicalisme : le mouvement social n'a pas besoin des institutions politiques pour atteindre ses objectifs. Dans ces conditions, l'élection d'élus Verts constitue un véritable paradoxe. Les conséquences en termes organisationnels et militants de l'entrée des Verts dans les institutions seront analysées plus loin ; qu'il nous suffise pour l'instant

⁹⁸ Cf. l'entretien avec le militant 1, ainsi que les nombreux – et souvent houleux – débats ayant agités les Verts à ce sujet.

⁹⁹ Kvisted, G., “Between State and Society : Green Political Ideology in the Mid-1980s”, *op. cit.*

d'indiquer que ce cap franchi, en modifiant les positions sociales des nouveaux élus¹⁰⁰, ainsi que leur connaissance des institutions, modifia leur discours et leur agenda. Le plus souvent, la présentation qui est faite des institutions est plus positive, en même temps que sur un registre plus « techniciste » (« faire avancer les dossiers ») ; et ce qui était hier présenté comme une mesure nécessaire à la démocratie devient une entrave au travail des élus et à la formation d'une élite partisane verte. On voit donc que l'entrée de Verts de plus en plus nombreux dans les institutions tend à modifier l'agenda politique des Verts dans un sens défavorable aux idées libertaires de gauche, en tout cas pour ce qui est de la méfiance à l'égard des institutions politiques et de la volonté de contrôler de manière stricte l'action des élus.

De la même manière, les propositions programmatiques qui sont portées par les Verts se modifient. Ayant désormais à assumer des responsabilités, les Verts se doivent de formuler des propositions qui puissent être concrètement appliquées dans les lieux de pouvoir dans lesquels ils sont présents, et qui ne soient pas par trop incompatibles avec les programmes des partenaires de la « gauche plurielle ». On observe ainsi une certaine modération des propositions programmatiques Vertes. Outre cette modération, c'est aussi à une redéfinition du type de mesures sur lesquelles l'accent est placé qu'on assiste. Pour Guillaume Sainteny, ce processus a été engagé dès 1994-1995, c'est-à-dire dès que les Verts ont accepté l'éventualité de participer à l'exercice du pouvoir dans un gouvernement de coalition. Selon lui, les Verts, qui étaient un parti écologiste, seraient devenus, grâce à une mutation engagée dès 1994-1995 et confortée en 1998-1999 (en particulier par le choix de D. Cohn-Bendit comme tête de liste aux élections européennes), un parti libertaire de gauche au sens de Kitschelt. A l'en croire,

« il n'existe pas en France de vrai parti libertaire de gauche dans les années quatre-vingt, le positionnement des *Verts* sous direction « waechterienne » n'étant pas réellement celui d'un parti libertaire de gauche [...]. En mettant l'accent sur des sujets tels que la dépénalisation de certaines drogues, le PACS, les droits des minorités sexuelles, la parité hommes-femmes, les droits civiques, plus que sur des sujets d'environnement, *Les Verts* tentent, certes, d'étendre leur programme et de dépasser leur crédibilité sectorielle mais ils

¹⁰⁰ Cf. Pelletier, W., « Positions sociales des élus et procès d'institutionnalisation des Verts », *Contretemps*, n°4, mai 2002, pp. 58-70.

adoptent et défendent, de plus en plus, des demandes libertaires de gauche¹⁰¹ ».

Tous les auteurs ne partagent pas cette analyse. Daniel Boy, revenant sur la période « waechterienne », précise que :

« dans cette optique aucun partenaire n'est considéré comme convenable dans le champ politique, mais cela ne signifie pas que les adhérents eux-mêmes n'ont pas de valeur vis à vis de la gauche et de la droite. Les enquêtes, réalisées à cette période, dans les années 1986-1989, auprès de délégués aux assemblées générales ou d'adhérents, révèlent que ceux-ci ne diffèrent que légèrement des adhérents d'aujourd'hui. Ils penchent très fortement à gauche sur des valeurs du libéralisme culturel appelées postmatérialistes. Il ne faut donc pas confondre le slogan « ni gauche ni droite » qui est d'ordre stratégique et les attitudes des adhérents, de l'ensemble du mouvement qui dans la grande majorité penchent très clairement à gauche, voire à l'extrême gauche¹⁰² ».

Il semble en effet que la très grande majorité des thèmes évoqués par G. Sainteny comme étant propres à un parti libertaires de gauche étaient déjà des éléments programmatiques Verts durant les années 1980. Dans le même temps, Daniel Boy relativise le discours selon lequel les Verts, à la suite de leur entrée au gouvernement, auraient abandonné leur discours environnemental au profit des valeurs sociales : « Le Parti vert, hiver 1998-1999, n'est pas orienté du côté du social. Il soutient très fortement ce qui concerne l'environnement [...].Après avoir étudié les communiqués de presse, le social regroupe 12 %, l'international 3 %, le culturel au sens large y compris PACS etc. 11 %, les thèmes sur la démocratie 16 %, divers 4 %, l'environnement, 44 %.¹⁰³ ». Le changement de 1993 est donc avant tout un changement stratégique, relatif à l'attitude vis-à-vis du P.S. – mais l'attitude en termes d'alliances électorales et non en termes idéologiques. Il y a même une continuité idéologique assez surprenante. A notre sens, les Verts étaient bien, au point de vue programmatique, un parti libertaire de gauche avant que d'être un parti écologiste, et ce dès leur fondation en 1984 et sans interruption jusqu'aujourd'hui. Il y a eu, bien sûr, des variations quant à la part respective des demandes libertaires de gauche et des demandes proprement écologistes ; mais ces

¹⁰¹ Sainteny, G., *L'introuvable écologisme français ?*, op. cit., p. 445-446.

¹⁰² Boy, D., Rihoux, B., « Les partis écologistes en France et en Europe », intervention prononcée dans le cadre des *Lundis du CEVIPOF*, cycle 2000-2001, 5 février 2001. Le compte-rendu de cet échange peut être téléchargé sur le site du C.E.VI.PO.F. [<http://www.cevipof.msh-paris.fr>].

¹⁰³ *Id.*

variations sont restées assez limitées et n'ont pas remis en cause le caractère fondamentalement libertaire de gauche des Verts. Compte tenu de leur histoire, il eût de toute façon été difficile de s'affranchir de cet héritage.

Il est pourtant sans doute un domaine où l'entrée des Verts dans les institutions, et en particulier dans les institutions étatiques nationales, a profondément modifié leur vision idéologique et leurs propositions programmatiques. En effet, comme il a déjà été souligné, les (futurs) Verts – comme du reste d'autres acteurs politiques libertaires de gauche – étaient, au cours des années 1970 et encore 1980, relativement méfiants vis-à-vis de l'Etat, et développaient le mythe de la « société civile », en des termes qui ne manquent pas d'évoquer ce mot de Proudhon : « La société, c'est le mouvement perpétuel, elle n'a pas besoin qu'on la remonte, ni qu'on lui batte la mesure. Elle porte en soi son ressort, toujours tendu, et son balancier¹⁰⁴ ». Ils adhéraient à ce que nous avons appelé, avec Gregg O. Kvisted, le « sociétalisme » : la société est une entité autonome et capable de se transformer par elle-même, sans l'intervention – perçue comme hétéronome – de l'Etat. Or, avec l'entrée dans les institutions étatiques des Verts, ces représentations sont amenées à changer. Les Verts – ou en tout cas une fraction d'entre eux, et en particulier l'élite dominante – se font désormais une image plus positive de l'Etat, de son rôle et de son action, en même temps que peut-être moins naïve : Dominique Voynet, Yves Cochet et Guy Hascoët en particulier ont pu vivre au quotidien les clivages, les oppositions, les dominations qui traversent l'appareil étatique et qui ont pu partiellement expliquer ce qui a été perçu comme un échec pour les ministres Verts. Cependant, l'aggiornamento de la vision Verte de l'Etat est sans doute aussi plus ancien et tient au reflux du « sociétalisme » dans l'ensemble de la société et des acteurs politiques : à partir des années 1980, et avec la mise en œuvre de politiques décriées comme néo- ou ultra-libérales, l'Etat est de plus en plus apparu, y compris aux yeux des libertaires de gauche, comme positif, protecteur, comme un outil de transformation sociale aussi, au lieu d'une hydre oppressive, omniprésente, destructrice de la vitalité des individus et du « mouvement social ». Reste que l'opposition idéologique à ce sujet demeure présente au sein des Verts : la croyance en la puissance propre du « mouvement social », mythifié et rituellement invoqué, reste assez forte, et semble même connaître,

¹⁰⁴ Proudhon, P.-J., article dans *La voix du peuple*, no. 89, 29 décembre 1849, cité in Prélot, M., Lescuyer, G., *Histoire des idées politiques*, op. cit., p. 518. Prélot remarque par ailleurs que « le mythe de l'autogestion peut largement se réclamer des anticipations proudhoniennes » (p. 521).

sous les auspices du « mouvement altermondialiste », un réel renouveau, tandis que d'autres ne voient leur salut que dans l'action de l'Etat et de la société politique. Aussi convient-il de souligner que l'unanimité de façade dans la dénonciation du « néolibéralisme » ou de la « mondialisation ultralibérale » masque en réalité des divergences idéologiques assez profondes.

On ne saurait donc à proprement parler affirmer que les Verts se seraient « modérés » d'un point de vue programmatique au fil du temps. Il est indéniable – mais c'est là le lot de tous les partis – qu'ils ont adapté leurs stratégies discursives à l'évolution du contexte politique général : on ne peut parler, en 2003, d'autogestion comme on pouvait le faire durant les années 1970. Néanmoins, les Verts semblent faire preuve d'une certaine fidélité envers leurs demandes libertaires de gauche – même s'il est vrai que la manière dont les média sélectionnent celles de ces demandes qui feront l'objet d'une mise en avant a pu varier, et que les thèmes spécifiquement libertaires de gauche ont pu être plus audibles après « l'ère Waechter ». Mais il serait erroné de ne retenir que le discours médiatique sur les Verts (même s'il fait sens) et non le discours des Verts eux-mêmes.

DEUXIÈME PARTIE :

UNE BASE ÉLECTORALE
LIBERTAIRE DE GAUCHE

CHAPITRE 4 : LA STRUCTURATION DE L'ESPACE POLITIQUE FRANÇAIS

Les politologues étudient les partis politiques sous plusieurs angles. L'un d'entre eux – celui qui sera mis en œuvre dans cette partie – consiste à étudier le parti à travers son électorat. Quelles sont les caractéristiques de cet électorat ? Dans le cas qui nous occupe, l'hypothèse selon laquelle les Verts connaîtraient une influence libertaire de gauche se traduit-elle dans son électorat ? Si oui, de quelle manière cela se traduit-il ?

Répondre à ces questions implique, de manière préliminaire, de clarifier certains points. Il importe en effet, dans un premier temps, de s'interroger sur la structuration de l'espace politique français afin de pouvoir situer les Verts dans ce cadre. Dans un second temps, on discutera la validité de l'hypothèse avancée par le sociologue Johan Galtung afin d'expliquer l'apparition et le développement des partis écologistes. Enfin, on pourra à proprement parler étudier la sociologie de l'électorat Vert.

Décrire un espace politique national, une *polity*, un système structuré d'interactions et de positionnements relatifs d'acteurs politiques est une des tâches principales que se fixe la science politique en même temps que c'en est une des difficultés principales. Comment en effet en dégager les structures ? Faut-il se fier aux représentations qu'en donnent les acteurs politiques, alors même que l'on sait qu'une règle de base de la sociologie est de ne pas se fier au discours des acteurs ? Ou bien faut-il en quelque sorte « découvrir » des structures qui ne seraient pas apparentes ? Mais selon quels critères, et à l'aide de quelle(s) méthode(s) ?

Une difficulté corollaire consiste à tenter de caractériser la position d'un acteur dans cet espace. Là encore, faut-il se fier aux dires de l'acteur ? Ou bien l'analyste peut-il dégager des critères objectifs permettant d'établir cette position ? Ces critères, s'ils existent, consistent-ils en des repères absolus, ou bien doit-on positionner un acteur de manière relative, par rapport aux autres acteurs ?

Telles sont quelques unes des questions auxquelles nous tenterons de répondre – de manière incidente, l'essentiel ici étant bien de caractériser l'espace politique français –

dans le présent chapitre. Après avoir montré quelles sont les difficultés que rencontrent les politologues à décrire un espace politique – et l'espace politique français en particulier –, nous présenterons le modèle théorique proposé par Herbert Kitschelt, avant de discuter sa pertinence dans le cas français.

1. La difficulté à décrire l'espace politique français

Longtemps, les termes de « gauche » et de « droite » étaient les plus couramment utilisés, par les acteurs politiques comme par les observateurs, afin de décrire l'espace politique français – comme d'ailleurs de nombreux espaces politiques étrangers occidentaux. Nés au lendemain de la Révolution française, ces termes – qui semblent d'ailleurs plus décrire une ligne qu'un espace – sont attractifs par la simplicité apparente et la quasi-évidence qu'ils dénotent. Pourtant, ce ne sont là que les conséquences du fait que ces prénotions sont profondément ancrés dans nos esprits par notre socialisation. En effet, lorsqu'on s'interroge sur la définition de ces termes, le sentiment d'évidence se dissipe pour laisser place à de difficiles interrogations. D'une part, il est impossible de produire une définition de la gauche ou de la droite qui soit valable de manière intemporelle et en n'importe quel point de l'espace (ce qui serait d'ailleurs déshistoriciser ces termes) ; d'autre part, dans une société donnée et à un moment donné, il ne semble pas plus pertinent de parler d'une gauche et d'une droite. Même acceptés comme des idéaux-types, ces termes ne permettent pas de ranger au sein de deux catégories considérées comme homogènes et opposées des acteurs extrêmement divers. Aujourd'hui pas plus qu'hier, il n'est possible d'établir de manière claire cette dichotomie, ni même de « classer » les acteurs politiques d'un système politique donné le long d'une ligne représentant la dimension gauche-droite. Cela impliquerait en effet qu'un critère, et un seul (notons-le C), permette une classification ordinale des acteurs politiques, du « plus » vers le « moins ». Qu'advient-il alors des autres questions enjeux de la vie politique, dont il n'y a aucune raison *a priori* qu'elles obéissent à la même logique de différenciation que C ? Sont-elles inopérantes ? Quand bien même ce critère C existerait, il n'y aurait plus alors de raison de parler de « droite » ni de « gauche », puisqu'il suffirait de dire que tel acteur est plus ou moins « C ». Les notions de droite et de gauche sont donc, à notre sens,

des éléments de discours utilisés par les acteurs politiques dans une perspective d'identification (« nous, c'est la gauche ») et de différenciation (« nous ne sommes pas comme la droite »), éléments enjeux d'une compétition pour le monopole de leur définition (« être de gauche, c'est être marxiste »), nécessaires à l'ère de l'entrée des masses en politique (c'est pourquoi ces termes ne furent jamais utilisés avant la Révolution française, et ne le furent que peu jusqu'à la mise en œuvre du suffrage universel). Il est tout à fait possible de dire que tel acteur politique se déclare de gauche ou de droite ; quant à affirmer, en tant qu'observateur, voire en tant que politologue, qu'il *est* de gauche ou de droite, cela implique préalablement de définir précisément ce qu'en l'espèce on entend par ces termes, définition qui ne peut qu'être circonstanciée et circonstancielle et qui ne saurait prétendre à une validité universelle. Dire qu'en 1792 les Jacobins sont de gauche implique de poser qu'on définit « être de gauche en 1792 » comme être en faveur du régicide (ou tout autre définition qu'on voudra choisir). Il importe d'ailleurs de noter que la définition qu'on choisira est arbitraire, on ne peut l'infirmer ou la valider ; le critère du choix sera alors la valeur heuristique de la définition, son utilité quant au cas d'espèce.

Malgré les difficultés que nous avons rappelées, la dimension gauche-droite a été largement utilisée par la littérature pour décrire l'espace politique français. Les acceptions qui en étaient données varient, mais pour la France d'après-guerre beaucoup entendaient l'opposition gauche-droite comme déterminée par des désaccords relatifs à l'appropriation des moyens de production et à la technique souhaitable d'allocation des ressources : la droite étant supposée être plus favorable à la propriété privée des moyens de production et à l'allocation des ressources par le marché, et la gauche promouvant l'appropriation collective des moyens de production et l'allocation centralisée par l'Etat des ressources¹⁰⁵.

Mais cette définition même, qui faisait l'objet d'un relatif consensus, s'est trouvée remise en cause par les évolutions intervenues depuis les années 1970 et surtout 1980. En effet, si le programme de François Mitterrand (et donc du Parti socialiste) pour l'élection présidentielle de 1981 répond bien à la définition que nous avons évoquée de la « gauche », la pratique socialiste du pouvoir après 1983 s'en écarte dans une large mesure, puisque les socialistes se rallient à l'économie de marché et disqualifient

¹⁰⁵ Nous n'entendons pas ici endosser cette définition, qu'il conviendrait au regard du cas français de nuancer, ni d'ailleurs la réfuter.

l'objectif de l'appropriation collective des moyens de production. Après 1997, ce sera le gouvernement dirigé par le socialiste Lionel Jospin qui sera celui qui aura le plus privatisé d'entreprises publiques de toute l'histoire politique française. Ainsi donc, le recours au critère économique de l'appropriation collective des moyens de production et de l'allocation des ressources mène aujourd'hui à considérer que la « gauche » serait réduite à la portion congrue, qui serait à rechercher vers les partis se réclamant du trotskisme, le Parti communiste lui-même ne revendiquant plus explicitement l'appropriation collective des moyens de production.

On le voit bien aisément, vouloir recourir à une définition unique de la gauche ou de la droite à des moments différents soulève de graves difficultés. Mais en un instant précis, il est tout aussi difficile de dégager un tel critère. Quel était le critère unique permettant de décrire et d'ordonner (du plus à gauche au moins à gauche ou inversement) les partis de la « gauche plurielle » ? Quel point commun existe-t-il entre les Verts et le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement, et selon quel critère peut-on dire que l'une de ces formations est plus à gauche que l'autre ?

Tout ceci explique sans doute que des acteurs politiques, comme certains observateurs, tendent à disqualifier les termes de gauche ou de droite. Il convient d'ailleurs d'observer qu'il ne s'agit pas là d'un phénomène inédit ou exceptionnel, mais au contraire d'une tendance récurrente des acteurs politiques (souvent dans le cadre de stratégies visant à la mobilisation de gouvernés par-delà les clivages dominants à un moment donné, et notamment à une mobilisation se voulant interclassiste de la part de mouvements populistes) et des observateurs (qui ne sont pas toujours exempts d'arrière-pensées).

Une manière d'appréhender ces difficultés est de concevoir l'espace politique en termes de clivages, comme le proposent Seymour M. Lipset et Stein Rokkan¹⁰⁶ dans un texte classique. Quatre clivages caractérisent, à leurs yeux, l'espace politique des sociétés européennes contemporaines (c'est-à-dire des années 1960). Deux sont hérités de ce qu'ils appellent la *Révolution nationale* : le clivage entre la construction d'une culture nationale unifiée par le Centre et les résistances ethniques, linguistiques ou religieuses des Périphéries, et le clivage opposant l'Etat-Nation centralisateur et unificateur et

¹⁰⁶ Lipset, S. M., Rokkan, S., « Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments: an Introduction », in Lipset S. M., Rokkan, S. (Dir.), *Party Systems and Voters Alignments: Cross-National Perspectives*, New York, The Free Press et London, Collier-MacMillan, 1967.

l'Eglise et ses privilèges hérités de l'histoire. Les deux autres clivages sont hérités de la *Révolution industrielle* : l'un oppose les intérêts des propriétaires terriens à ceux des entrepreneurs industriels ; le second met aux prises les propriétaires et les employeurs avec les locataires, les travailleurs et les ouvriers.

Sur la base de ces clivages se forment, dans chaque système politique (*polity*), des partis, « alliances in conflicts over policies and value commitments within the larger body politic¹⁰⁷ ». Ces partis et leurs interactions définissent un système de partis ou système partisan, dont Lipset et Rokkan affirment qu'ils ont été « gelés » (*frozen*), aux environs de la fin de la Révolution industrielle (en France, au début du vingtième siècle ?). Ceci ne signifie pas que les forces politiques en présence soient restées les mêmes ni que leur rapport de force soit figé, mais que les alliances conclues entre divers groupes déterminés par des clivages différents ne se sont pas modifiées, et *a fortiori* que les clivages structurants sont restés les mêmes.

On voit ainsi que si l'on accepte la définition du clivage gauche-droite que l'on a exposée, elle ne recouvre guère que le clivage 4 (propriétaires et patrons contre locataires, travailleurs et ouvriers). C'est là occulter les trois autres clivages. A proprement parler, et si l'on accepte les hypothèses de Lipset et Rokkan, ce sont pas moins de quatre dimensions qui sont nécessaires pour « cartographier » correctement l'espace politique. Encore peut-on ne retenir qu'un ou deux axes, à condition de bien voir, soit qu'ils correspondent à un ou deux clivages prépondérants dans une société donnée, soit que ces axes sont en réalité l'agrégation de plusieurs clivages.

Se pose également le problème de la validité de l'hypothèse de Lipset et Rokkan relative au « gel » des systèmes de parti. De nombreux auteurs l'ont remise en cause. En effet, on peut souligner la perte de pertinence de certains clivages à l'heure actuelle (la lutte pour le pouvoir entre les propriétaires terriens et les entrepreneurs industriels est-elle un réel clivage dans la société française de 2003 ?) ; on peut aussi postuler l'apparition de nouveaux clivages (Klaus Von Beyme fait ainsi l'hypothèse de l'apparition d'un clivage entre les bénéficiaires de l'Etat-Providence et ceux qui en supportent le coût¹⁰⁸) ; enfin, on peut s'interroger sur des mutations dans les systèmes d'alliances (les minorités ethnolinguistiques forment-elles aujourd'hui les mêmes alliances politiques qu'il y a un siècle ?).

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 5.

¹⁰⁸ Von Beyme, K., *Political Parties in Western Democracies*, Aldershot, Gower, 1985.

Parmi ceux qui ont formulé l'hypothèse de l'apparition d'un nouveau clivage, Ronald Inglehart est sans doute celui dont les thèses ont rencontré le plus d'écho. Dès les années 1970¹⁰⁹, il aperçoit une « révolution silencieuse » qui transforme en profondeur les sociétés post-industrielles occidentales. Selon lui, les clivages liés aux conflits d'intérêts déclinent, et se développe un nouveau clivage portant sur les valeurs, opposant les « matérialistes » aux « postmatérialistes », porteurs d'un ensemble de valeurs caractéristiques des sociétés postindustrielles. La variable déterminante est ici l'élévation du revenu : « while economic cleavages become less intense with rising levels of economic development, they gradually give way to *other* types of conflict¹¹⁰ ». Mais est également importante la socialisation des individus : la génération d'après-guerre, la génération du baby-boom, n'a connu en Europe occidentale et aux Etats-Unis ni la faim ni la guerre, et cela a une influence sur ses valeurs, avance Inglehart. C'est pourquoi : « we should find sizeable and persisting differences between the value priorities of young and old, reflecting their differing formative experiences¹¹¹ ». Au niveau social, ce changement s'effectue lentement, à mesure que les nouvelles générations investissent l'espace politique. Une conséquence de ce changement tient à la mutation des enjeux (*issues*) qui sont au centre des conflits politiques et des mouvements politiques que les gouvernés soutiennent.

Les postmatérialistes sont définis par Inglehart comme des individus qui accordent la priorité à des objectifs tels que : « a sense of community and the non-material quality of life¹¹² » et s'intéressent à des enjeux comme : « environmentalism, the women's movement, unilateral disarmament, opposition to nuclear power¹¹³ ».

Ces postmatérialistes sont le plus souvent orientés à « gauche » (c'est-à-dire qu'ils se déclarent eux-mêmes comme orientés à gauche) ; mais encore convient-il, pour Inglehart, de préciser de quelle gauche l'on parle. En effet, il affirme que la montée du postmatérialisme divise la gauche en deux tendances, l'une favorable à ces valeurs, l'autre fidèle aux valeurs « traditionnelles » de la gauche. Si aux débuts de l'apparition du postmatérialisme, les postmatérialistes soutenaient plutôt les partis communistes, ce

¹⁰⁹ Inglehart, R., *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles among Western Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

¹¹⁰ Inglehart, R., Flanagan, S., « Value change in industrial societies », *American Political Science Review*, vol. 81, no. 4, December 1987, p. 1292 (il s'agit d'une controverse entre Inglehart et Flanagan, et non d'un article écrit en commun).

¹¹¹ *Ibid.*, p. 1296.

¹¹² *Id.*

¹¹³ *Ibid.*, p. 1297.

qu’Inglehart explique par le climat intellectuel et politique de l’époque, ils se sont de plus en plus tournés vers la gauche sociale-démocrate ou, le cas échéants, des partis « postmatérialistes », tels les Verts allemands à partir du début des années 1980. Ainsi, « in the early and mid-1970s, postmaterialists were about 2.5 times as likely to vote for the Communists as were materialists. By the mid-1980s, there was little difference between the two groups¹¹⁴ ». A en croire Inglehart, les disparités entre les marxistes et les postmatérialistes sont devenues apparentes en France plus tôt que dans d’autres pays – « partly because the crisis of May-June 1968 brought to light the basic contradiction between the bureaucratic and authoritarian materialism of the French Communist party, and the postmaterialist desire for a less hierarchical, more human society, in which the quality of life was more important than economic growth¹¹⁵ ». Mais si le Parti communiste français a perdu une large part de son soutien au cours des années 1980, il reste, estime Inglehart (en 1987) un des Partis communistes occidentaux les plus « durs » et les plus autoritaires.

Inglehart conclut son analyse en affirmant que les notions de gauche et de droite n’ont pas disparues, mais que leur signification a changé. Les thèmes marxistes, telles les nationalisations, avance-t-il, ne préoccupent plus que les « marxistes fondamentalistes¹¹⁶ », supposés être en voie de disparition. Le postmatérialisme représente ainsi à ses yeux une sorte de nouveau paradigme, appelé à jouer dans les sociétés postindustrielles le rôle que le marxisme a joué dans les sociétés industrielles.

Pour intéressante que soit la thèse d’Inglehart, elle n’en est pas moins contestée par certains auteurs. Non pas que le constat qui est au cœur de son argumentation – les générations nouvelles ont des valeurs sensiblement différentes de celles de leurs aînés – soit contesté ; mais c’est l’interprétation qui en est donnée qui varie.

Scott C. Flanagan est l’un de ceux qui critiquent les travaux d’Inglehart – tout en admettant s’en rapprocher, à mesure que la réflexion de l’un comme de l’autre évolue¹¹⁷. Flanagan se distingue en avançant l’idée que, derrière le *value shift*, le phénomène de transformation des valeurs décrit par Inglehart, se dissimulent en réalité *deux* évolutions distinctes, relevant d’explications causales différentes. Afin de contraster leurs positions,

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 1299.

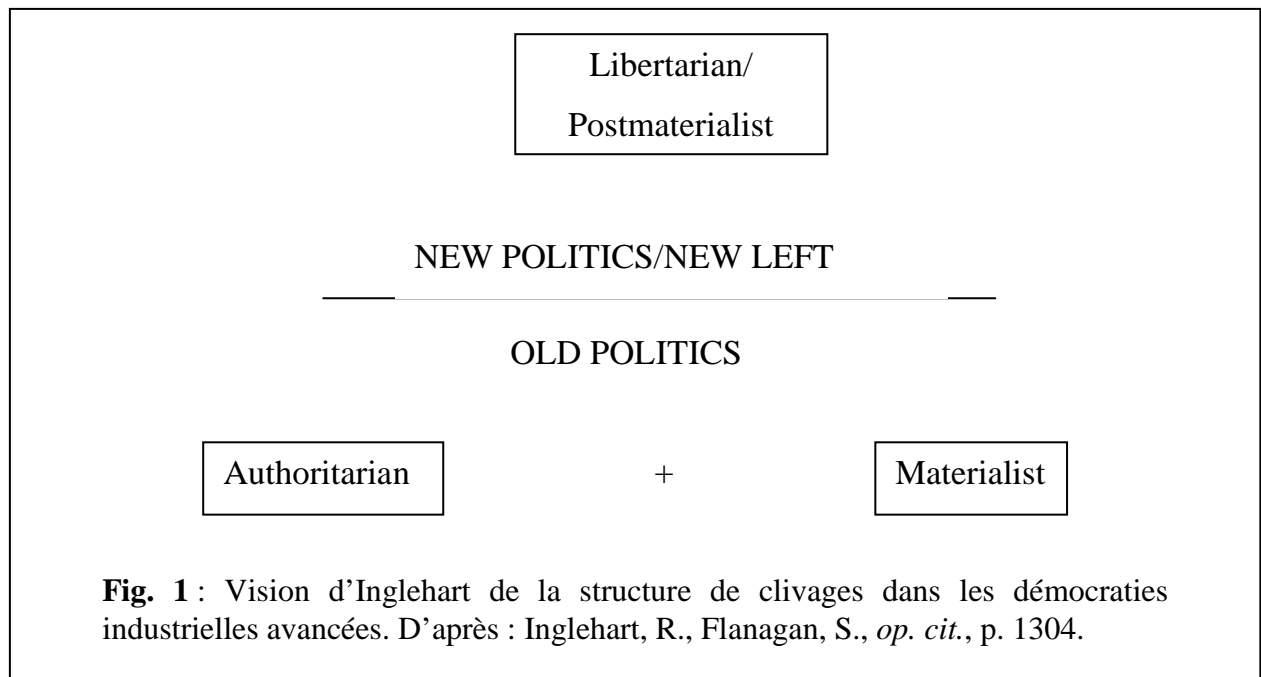
¹¹⁵ *Ibid.*, p. 1300.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 1302.

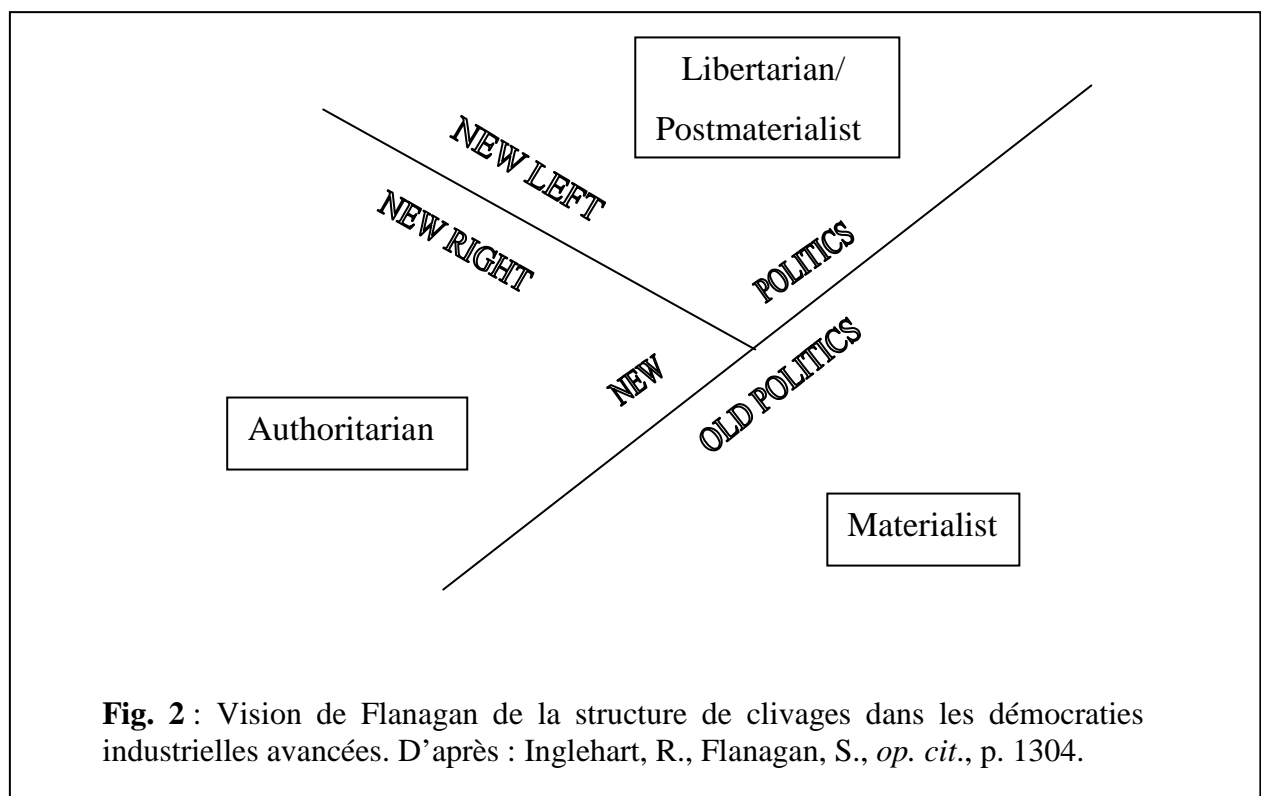
¹¹⁷ *Ibid.*, p. 1303.

Flanagan propose de représenter graphiquement leurs visions différentes de l'espace politique (figures 1 et 2).

Ainsi qu'on peut l'observer, Flanagan distingue, au sein de la « New Politics », une « New Left » d'une « New Right » - là où Inglehart n'admet pas l'existence d'une « New



Right » et confond, à en croire Flanagan, les attitudes matérialiste et autoritaire, ce que



déplore Flanagan, qui estime que l'une relève de l' « Old Politics » alors que l'autre est partie intégrante de la « New Politics ». Les termes encadrés représentent ce que Flanagan appelle des « indicateurs », c'est-à-dire des attitudes mesurables et mesurées de façon statistique. Ainsi l'indicateur qu'Inglehart appelle postmatérialiste correspond-il au « libertarian » de Flanagan, avec « an emphasis on personal and political freedom, participation (more *say* in government, on one's community, and on the job), equality, tolerance of minorities and those holding different opinions, openness to new ideas and new life styles, environmental protection and concern over quality-of-life issues, self-indulgence, and self-actualisation¹¹⁸ ». Flanagan préfère le terme de « libertarianism » à celui de « postmaterialism », car il estime que ce dernier n'est une qualification exacte ni de cet ensemble de valeurs (*value cluster*), ni de ses causes.

Flanagan choisit d'utiliser le qualificatif « matérialiste » dans un sens plus limité qu'Inglehart, en désignant par ce terme l'importance qui est accordée aux considérations économiques, tant pour soi-même que pour la société dans son ensemble : « *materialists* are those who place a high priority on a stable economy, economic growth, fighting rising prices and, at the more personal level (the private domain), on securing a high-paying job, adequate housing, and a comfortable life¹¹⁹ ». Inglehart, lui, inclut également dans ce concept des enjeux non économiques, tels que le soutien à une défense forte ou la lutte contre l'insécurité et le rétablissement de l'ordre public (*law and order*). Flanagan considère ces valeurs comme composantes d'une orientation « *authoritarian* » (que nous traduirons, faute de mieux, par « autoritaire »), qui inclut aussi le respect de l'autorité, la discipline et le sens du travail bien fait (*dutyfulness*), le patriotisme et l'intolérance à l'égard des minorités, le respect des coutumes et le soutien aux valeurs religieuses et morales traditionnelles.

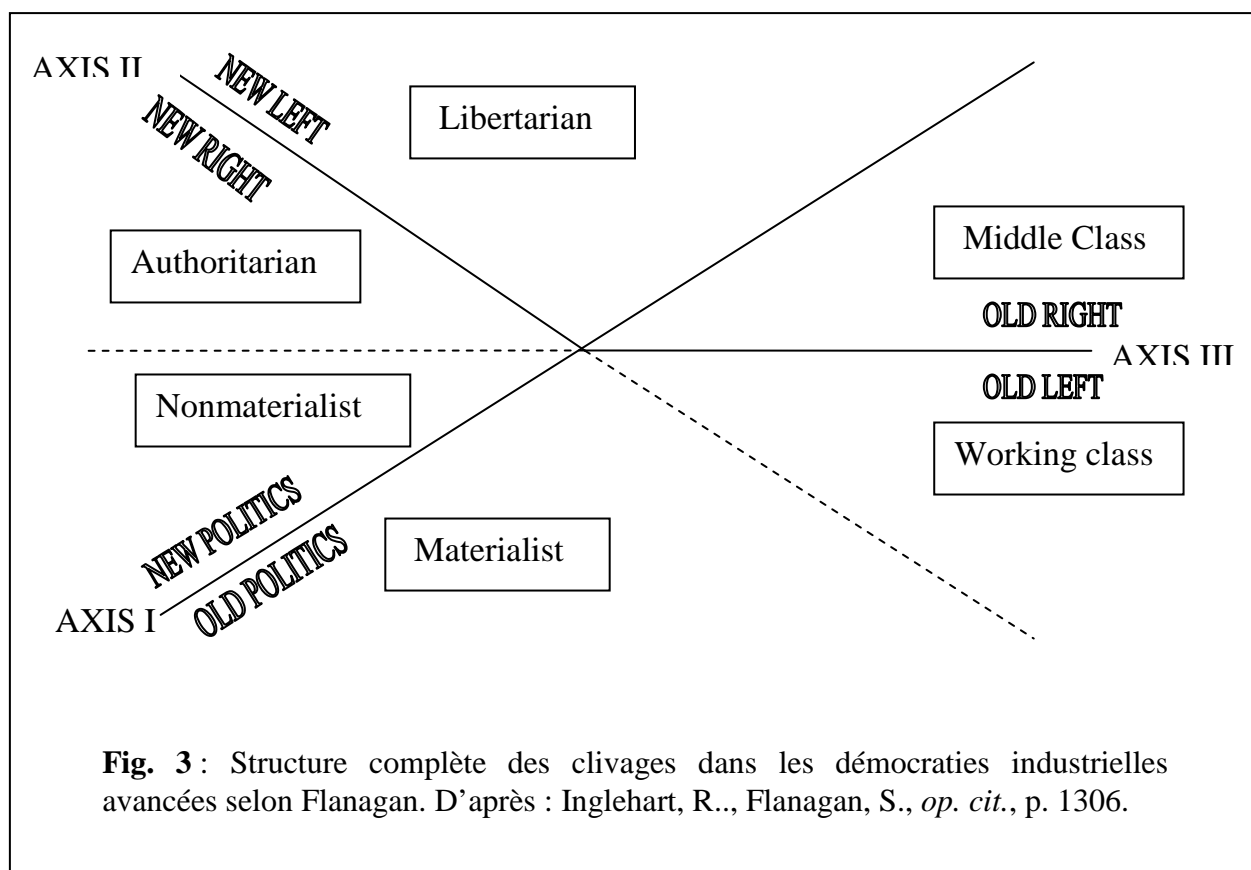
Flanagan soutient que sa description de l'espace politique et de ses mutations permet de mieux expliquer les réalignements électoraux, en particulier de comprendre pourquoi les ouvriers se détournent de plus en plus de la gauche pour voter à droite. Alors qu'Inglehart explique ce phénomène par l'embourgeoisement des travailleurs (les travailleurs ayant réussi à élever leur niveau de vie attachent une grande importance à défendre et consolider ce niveau de vie, et sont défavorables à une redistribution qui pourrait ponctionner leur revenu), Flanagan récuse cet argument et estime qu'expliquer le

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 1304.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 1305.

vote populaire de droite par des motivations économiques conduit à une aporie : la droite ne défend pas les intérêts économiques des ouvriers. De plus, l'argument d'Inglehart ne s'applique qu'à ceux des travailleurs dont les revenus sont les plus élevés, ceux-là même qui devraient – à suivre la logique d'Inglehart – devenir postmatérialistes et ainsi soutenir la gauche postmatérialiste.

C'est en réalité trois clivages que décrit Flanagan, ainsi qu'exposé dans la figure 3. Le premier correspond au clivage Old Politics/New Politics, c'est-à-dire à la priorité accordée aux intérêts matériels ou aux valeurs dans l'orientation politique (matérialistes/postmatérialistes). Le deuxième clivage oppose la nouvelle gauche, libertaire, à la nouvelle droite, autoritaire ; ce clivage porte sur les idées et est donc pertinent essentiellement parmi les postmatérialistes (au sens où l'entend Flanagan). Le troisième clivage oppose la vieille gauche (Old Left), soutenue par la classe ouvrière (*working class*), à la vieille droite (Old Right), soutenue par les classes moyennes. Ce clivage porte sur des intérêts matériels et concerne donc essentiellement les matérialistes. Flanagan admet explicitement qu'il y a des matérialistes libertaires comme des matérialistes autoritaires, mais les matérialistes étant par définition essentiellement



intéressés par leurs intérêts économiques, ces préférences en termes de valeurs n'auront pas d'influence sur leur comportement électoral.

La conséquence de ceci est que, pour prévoir de manière adéquate le comportement électoral d'un individu, il importe de connaître, outre sa classe sociale, deux données : sa situation sur l'axe libertaire/autoritaire et sa situation sur l'axe matérialiste/postmatérialiste. Ainsi, dans le cas d'un ouvrier autoritaire, seule sa situation sur l'axe matérialiste/postmatérialiste permet de prédire s'il votera pour un parti de la vieille gauche ou de la nouvelle droite.

Les évolutions observées sur le long terme tiennent, d'après Flanagan, au changement des circonstances dans lesquelles les jeunes générations sont socialisées et au développement de l'enseignement supérieur. Ces évolutions consistent en : « a long-term shift from authoritarian to libertarian values¹²⁰ », ce qui engendre en réaction au développement des partis défendant un agenda libertaire une poussée des partis de la *New Right*, qui ont le sentiment que leurs valeurs sont menacées. Ce faisant, et la hausse du niveau d'éducation aidant, les conflits relatifs aux valeurs prendraient de plus en plus d'importance par rapport aux conflits matériels ou économiques. D'où, d'après Flanagan, le fait que les classes moyennes votent de plus en plus à gauche et les classes populaires de plus en plus à droite.

Comme l'observe Flanagan, les travaux récents d'Inglehart tendent à se rapprocher des siens. Cependant, Inglehart ne reconnaît pas explicitement l'existence d'un clivage à l'intérieur de la *New Politics*, ce qui l'induit à assimiler autoritaires et matérialistes. Cela se traduit très concrètement dans la manière dont il mène ses enquêtes, basées sur une question à quatre items (fameux) :

« Parmi les énoncés suivants, quels sont selon vous les deux objectifs prioritaires pour la France [ou un autre pays le cas échéant] :

- Maintenir l'ordre public
- Lutter contre la hausse des prix
- Protéger la liberté d'expression
- Permettre aux citoyens de s'exprimer sur les décisions politiques importantes ».

Les réponses à cette question permettent de construire un indice matérialisme/postmatérialisme : chacune des réponses « protéger la liberté d'expression »

¹²⁰ *Ibid.*, p. 1307.

et « permettre aux citoyens... » vaut un point, les autres en valent zéro. Les enquêtés peuvent donc obtenir zéro, un ou deux points. L'enquêté ayant zéro point est considéré comme matérialiste ; celui en ayant deux est postmatérialiste ; enfin, l'enquêté ayant un point est « mixte ».

Deux séries de critiques peuvent être – et sont – adressées à cette échelle. En premier lieu, la question relative à la lutte contre la hausse des prix crée une forte sensibilité des résultats au niveau (réel ou vécu) de l'inflation. On observe d'ailleurs que, pour un pays donné, la part de matérialistes (ou de postmatérialistes) varie en fonction de la conjoncture économique et particulièrement du taux d'inflation. En second lieu, et c'est la critique principale que Flanagan adresse à Inglehart, les items considérés comme matérialistes sont en réalité pour l'un matérialiste (« lutter contre la hausse des prix ») et pour l'autre autoritaire (« maintenir l'ordre public »), c'est-à-dire dans la logique de Flanagan, appartenant à la dimension postmatérialiste. Dès lors, on ne peut prévoir efficacement le comportement électoral (« nouvelle droite » ou « vieille gauche » ?) d'un matérialiste au sens où l'entend Inglehart. Flanagan apporte d'ailleurs la vérification empirique dans son article¹²¹ que les préoccupations liées à la sécurité et à l'ordre public sont corrélées à un schéma autoritaire, et non matérialiste, ce qui semble confirmer la pertinence de la conceptualisation de Flanagan.

Pour évocatrice qu'elle soit des changements à l'œuvre dans les sociétés (post)industrielles démocratiques modernes, la conceptualisation proposée par Inglehart nous semble donc trop simplificatrice pour être opératoire et permettre de décrire un espace politique donné de manière adéquate. Le modèle proposé par Flanagan semble user de concepts mieux délimités et mieux définis, sans que pour autant il soit totalement satisfaisant. En particulier, il fonde l'explication causale des clivages qu'il établit sur la théorie du choix rationnel, mâtinée d'explications psychologiques dont la validité est difficile à vérifier (Flanagan distingue en particulier des « matérialistes psychologiques », qui sont en même temps autoritaires, et des « matérialistes terminaux », qui sont en même temps libertaires). Par ailleurs, le modèle de Flanagan, comme celui d'Inglehart, repose sur l'idée que les individus effectuent leurs choix politiques en fonction soit d'intérêts matériels (matérialistes), soit de valeurs (postmatérialistes). N'est-il pas possible de faire l'hypothèse que les individus peuvent se déterminer à la fois en fonction de leurs intérêts,

¹²¹ *Ibid.*, pp. 1313 ss.

perçus ou réels, et de valeurs (qui éventuellement médiatisent la perception qu'ils ont de leurs intérêts) ? Flanagan raisonne ainsi en permanence comme si la Old Politics et la New Politics évoluaient de manière totalement indépendante, comme si un individu donné (ou un groupe social donné) était concerné de manière exclusive par l'une ou par l'autre. Or, dans la réalité, il n'y a, dans un système politique, qu'une scène politique, et la Old Politics et la New Politics entrent nécessairement en interaction ; un parti politique donné, un acteur politique se situent tant par rapport à l'une que par rapport à l'autre. Le Front national, donné comme exemple typique d'un parti de la New Right par Flanagan, est aussi un parti ayant des positions ultralibérales en ce qui concerne les enjeux de redistribution économique (suppression de l'impôt sur le revenu, diminution drastique des prestations sociales, etc.).

Il semble donc nécessaire de rechercher un modèle permettant de prendre en compte ces interactions entre les différentes dimensions de l'espace politique. Le modèle proposé par Herbert Kitschelt offre peut-être une solution allant dans le sens de ces exigences.

2. Le modèle de Kitschelt

Herbert Kitschelt est un politologue qui s'est intéressé à l'émergence de nouveaux mouvements sociaux et partis politiques, notamment les mouvements antinucléaire et écologiste d'une part, les partis ethnorégionalistes de droite d'autre part. Ce faisant, il s'intéresse, de la même manière qu'Inglehart ou Flanagan, aux nouveaux clivages structurant l'espace politique dans les démocraties occidentales. Il s'attache à mettre à jour l'existence d'une dimension de la politique qu'il qualifie de « libertaire de gauche ».

La formulation de cette thèse a varié au cours du temps. Le texte séminal à cet égard est un article de 1988¹²² dans lequel Kitschelt recherche les raisons ayant permis aux « partis libertaires de gauche » (*left-libertarian parties*) d'attirer des groupes de nouveaux électeurs, de taille significative. La question sous-jacente est donc celle de savoir si l'émergence de ces partis traduit des changements persistants dans la structure

¹²² Kitschelt, H., « Left-Libertarian Parties: Explaining Innovation in Competitive Party Systems », *op. cit.*, pp. 194-234.

de clivages des systèmes partisans des démocraties occidentales contemporaines. Kitschelt conclue son étude en affirmant que « these new parties mark the rise of a new political cleavage and represent a significant challenge to the dominant forms of interest intermediation between state and civil society in a distinctive subset of advanced democracies¹²³ ». Kitschelt voit alors dans les partis libertaires de gauche l'expression d'un nouveau clivage, mais sans préciser en quoi consiste précisément ce clivage et quel en est l'autre versant, et comment ce clivage s'articule avec les autres clivages traversant la société et l'espace politique (si l'on admet que les clivages traversant l'espace politique sont l'expression des clivages traversant la société, postulat dont la discussion ne trouve pas sa place ici). En ce qui concerne la définition de l'adjectif « left-libertarian », Kitschelt l'aborde en décrivant les partis libertaires de gauche. Du point de vue programmatique,

« all left-libertarian parties are critical of the logic of societal development and the institutions that underlie the postwar compromise between capital and labor in industrial societies. They oppose the priority that economic growth has on the political agenda, the patterns of policy making that restrict democratic participation to elite bargaining among centralized interests groups and party leaders, and the bureaucratic welfare state. Their political alternatives conform neither to traditional conservative nor to socialist programs, but *link libertarian commitments to individual autonomy and popular participation, with a leftist concern for equality*¹²⁴ ».

L'expression choisie par Kitschelt peut apparaître à certains égards comme audacieuse ; en effet, en anglais, *libertarian* signifie tout autant « ultralibéral » que « libertaire » (traductions du *Oxford-Hachette French Dictionary*, édition 2001). Et le substantif *libertarianism* n'est traduit par le même dictionnaire que par « ultralibéralisme ». En choisissant ce terme, Kitschelt veut donc mettre en évidence une certaine ambiguïté vis-à-vis des acceptions classiques des termes « gauche » et « droite », la gauche étant supposée être plus collectiviste et la droite plus individualiste. Ce qu'il met en évidence, c'est que les libertaires de gauche valorisent fortement l'autonomie individuelle sans pour autant renier le souci, propre à la gauche, d'égalité.

¹²³ *Ibid.*, p. 195.

¹²⁴ *Idem.* Nous soulignons.

Dans un article publié en langue française en 1990¹²⁵, Kitschelt précise son approche et avance qu'à la fin des années 1960 et au cours des années 1970, les structures des clivages politiques solidifiées après le premier conflit mondial et qui ont perduré après la deuxième guerre mondiale se sont assouplies et ont autorisé l'apparition de nouveaux partis, dont

« on peut distinguer trois groupes importants (...) : tout d'abord, des partis ethno-linguistiques qui ont trouvé des partisans en Belgique, en Grande-Bretagne et en Espagne ; deuxièmement, des partis de la Nouvelle Droite en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Finlande, en France, en Norvège et, plus récemment, en Allemagne de l'Ouest ; troisièmement, des partis de la Nouvelle Gauche et des partis écologistes¹²⁶ ».

Kitschelt précise également sa conception de la « gauche libertaire » :

« ...qu'il suffise de dire qu'ils [les libertaires de gauche] partagent la méfiance du marché et de l'éthique de la réussite personnelle qu'ont les socialistes traditionnels et, au contraire, se reconnaissent dans une vision égalitaire de la société. S'opposant aux convictions socialistes, cependant, ils sont libertaires et rejettent l'idée que les bureaucraties publiques centralisées aient l'autorité de réguler la conduite sociale à travers la « planification ». Leur intérêt pour l'environnement fait donc partie d'un plus large ensemble de convictions et mettant l'accent sur le caractère prioritaire de l'autonomie, de la démocratie, de l'épanouissement personnel et de la communauté, plus que les préoccupations traditionnelles liées aux revenus, à la croissance économique, au statut social et à la sécurité.

« Il ne faut pas confondre le concept de « libertaire », tel que je l'utilise, avec la notion d'individualisme libéral, d'un côté, ou d'anarchisme, de l'autre. Le concept « libertaire de gauche » implique une modification anti-autoritaire des conceptions socialistes d'une société égalitaire. Il met l'accent sur la prise de décision démocratique et les valeurs communautaires de réciprocité qui le distinguent des préoccupations d'efficacité, d'intérêt personnel, de contrôle centralisé ou de croissance économique. En même temps, les libertaires de gauche ne vont pas jusqu'à adopter l'idée anarchiste d'une société fondée sur des communautés autonomes, et reconnaissent le rôle crucial que jouent les institutions d'ensemble (au niveau national, régional et même global) dans la

¹²⁵ Kitschelt, H., « La gauche libertaire et les écologistes français », *op. cit.*, pp. 339-365.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 339.

création d'un ordre social en accord avec les idées libertaires de gauche. Au niveau stratégique, par conséquent, les libertaires de gauche sont plus désireux que les anarchistes de participer aux institutions politiques, même s'ils rejettent les partis de masse hiérarchiques et une direction autoritaire¹²⁷ ».

Kitschelt souligne ainsi le caractère spécifique de la gauche libertaire, qui ne s'apparente qu'à certains égards à la gauche « traditionnelle ». Au surplus, il introduit ici la parenté (bien qu'éloignée) avec l'anarchisme, qu'il approfondira dans un autre ouvrage, *The Transformation of European Social Democracy*¹²⁸, dans lequel il tente de mettre au point un modèle théorique permettant d'expliquer les heurs et malheurs des divers partis sociaux-démocrates européens au cours des vingt dernières années. C'est sans doute dans cet ouvrage qu'il précise le mieux son concept de « gauche libertaire ».

Contrairement aux articles précédemment évoqués, Kitschelt propose dans cet ouvrage une théorie permettant d'appréhender l'articulation entre la dimension « gauchedroite » traditionnelle et les problématiques relevant de la gauche libertaire ou de la Nouvelle Droite. Afin de présenter son modèle de manière évocatrice, et en y intégrant la prise en compte des discours idéologiques, il pose comme préliminaire que :

« The Universe of possible political demands and programs in the modern age is captured in the slogan of the French Revolution, 'liberty, equality, fraternity'¹²⁹ ».

A l'évidence, ces trois pôles sont divergents, voire opposés, et leur satisfaction ne peut être simultanée. Les acteurs et les idéologies ou programmes politiques seront donc amenés à opérer des choix, des arbitrages entre ces divers objectifs. Pour Kitschelt, l'intérêt des partis (et partant, des politologues) à l'ère industrielle s'est, à titre principal, porté sur les objectifs de liberté et d'égalité – objectifs qui ont défini le clivage politique majeur jusqu'à la fin des années 1960, le clivage opposant la droite ou la gauche, ou pour mieux dire les partisans de la liberté (incarnée par le marché) aux défenseurs de l'égalité (permise par l'action de l'Etat)¹³⁰. Ce clivage concerne donc l'allocation des ressources matérielles au sein d'une société, celle-ci pouvant se concevoir sous la forme du capitalisme ou bien de la social-démocratie ou du communisme (associée dans la pensée

¹²⁷ *Ibid.*, p. 340.

¹²⁸ Kitschelt, H., *The Transformation of European Social Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 9.

¹³⁰ Le cas français est, à notre sens, singulier à cet égard, la droite gaulliste étant à l'époque assez favorable au rôle de la puissance publique dans la vie économique et sociale.

de Kitschelt, qui ne nie pas leurs différences mais les rapproche par le rôle économique central que ces deux systèmes accordent à l'Etat).

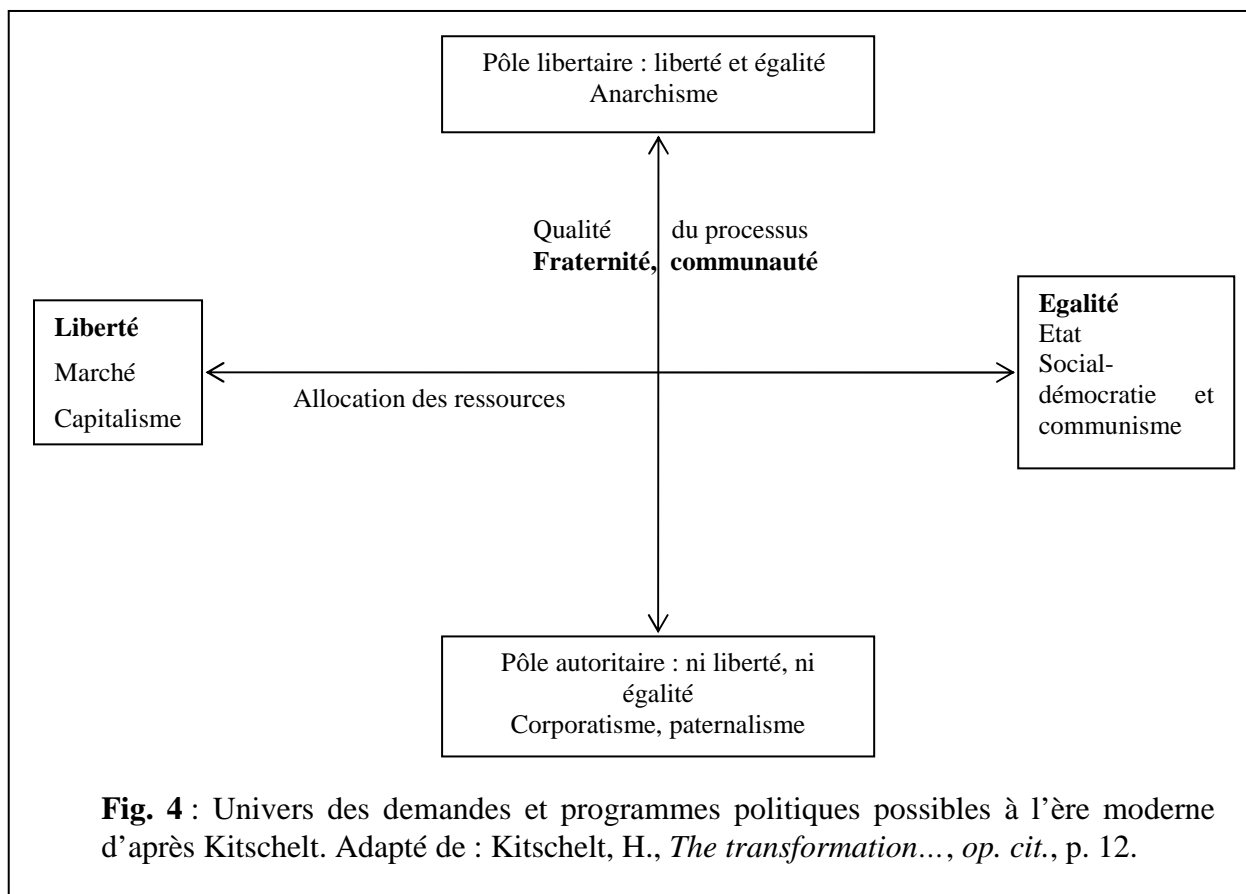
Mais il est une seconde dimension contenue dans le triptyque républicain « liberté, égalité, fraternité », celle qui tient précisément au terme de « fraternité ». Ce terme renvoie à des interrogations sur les modalités de la constitution de lien social au sein du groupe social, sur la qualité du processus d'allocation des ressources. A en croire l'auteur, deux grands pôles théoriques et idéologiques s'opposent quant à cette problématique. En premier lieu, un pôle qualifié de « libertaire » se proposerait de réaliser tout à la fois l'objectif de liberté et celui d'égalité ; il viserait à créer de la fraternité et de la communauté¹³¹. A cet égard, la doctrine anarchiste constituerait la meilleure illustration de ces préoccupations, en proposant une représentation du monde souhaitable qui concilierait la liberté (ou l'autonomie) des individus et des communautés et leur égalité (grâce aux notions de fédéralisme et de solidarité). En second lieu, s'opposerait à cette vision idéologique un pôle qualifié d' « autoritaire », qui ne promouvrait ni la liberté ni l'égalité mais proposerait d'assurer la cohésion sociale grâce à des méthodes autoritaires. Le corporatisme (fasciste ou vichyste par exemple¹³²) ou le paternalisme (à la manière de Bismarck) seraient des exemples de cette conception.

Ces deux clivages définissent un espace à deux dimensions, censé représenter l'espace idéologique où se situent « les demandes et programmes politiques possibles à l'ère moderne ». On peut en donner une représentation graphique, comme dans la figure 4. L'orthogonalité des axes correspond à l'hypothèse que ces deux oppositions idéologiques sont indépendantes l'une de l'autre, que la position sur un axe ne détermine pas la position sur l'autre axe. Ainsi, il est théoriquement concevable d'être en faveur d'un capitalisme libertaire comme d'un capitalisme autoritaire, ou d'un socialisme libertaire comme autoritaire.

Comment s'articule cet espace des « possibles idéologiques » avec l'espace politique « réel » ? Comment les individus et les acteurs politiques se situent-ils dans cet espace, et en fonction de quels déterminants ? Si l'on préfère, comment se forment les préférences politiques des citoyens ?

¹³¹ On sera attentif à la connotation différente que possède le terme « community » dans le monde anglo-saxon, connoté de manière plutôt positive et renvoyant au lien social qui peut se former sur diverses bases : ethnique ou religieuse, mais aussi simplement territoriale ou professionnelle.

¹³² Les exemples de mise en pratique de ces conceptions idéologiques sont donnés par nous, et ne sauraient engager Herbert Kitschelt.



Kitschelt formule deux hypothèses pour fournir une première réponse à cette question. La première concerne le niveau micro : « people's experiences in their everyday life shape their rank ordering of political preferences concerning liberty, equality, and community¹³³ ». De manière plus précise, la situation des individus par rapport au marché influencerait leur position sur l'axe liberté/égalité, tandis que leur position dans le monde professionnel contribuerait à déterminer leur situation sur l'axe libertaire/autoritaire¹³⁴. La seconde hypothèse est relative au niveau macro : « the preferences that will be politicized most intensely are those that are individually salient and appear to be least realized in the existing order¹³⁵ ».

En ce qui concerne la première hypothèse, c'est-à-dire la manière dont le vécu quotidien influe sur les préférences politiques des individus, Kitschelt favorise donc une explication basée sur la situation socioprofessionnelle. Pour autant, il ne néglige pas les autres aspects du vécu, en particulier les styles de vie : « age and life-style, in conjunction

¹³³ *Ibid.*, p. 12.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 16.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 12. Souligné par Kitschelt.

with gender, affect predispositions toward libertarianism¹³⁶ ». L'environnement familial doit également être pris en compte : « Individuals who have not lived in the standard family consisting of parents and children for most of their lives tend to emphasize libertarian values often at odds with the discipline imposed on emotions in the conventional family¹³⁷ ». Mais pour des raisons pratiques, Kitschelt ne prend pas en compte ces dimensions du style de vie et de l'origine familiale dans son étude.

La position d'un individu sur l'axe marché-Etat serait déterminée par le secteur dans lequel il travaille. Les travailleurs du secteur public, essentiellement, et les salariés du secteur marchand destiné au marché domestique seraient partisans d'une intervention importante de l'Etat dans l'économie, car c'est lui (ou sa protection du marché) qui leur fournit leurs moyens de subsistance. A l'inverse, les salariés du secteur privé (à l'exception des secteurs protégés) seraient généralement en faveur d'une économie de type capitaliste libérale, l'entreprise étant leur lieu de travail et la source de leurs revenus.

La position sur l'axe libertaire-autoritaire dépendrait du type de travail effectué par un individu, et plus précisément de « l'investissement communicatif » (*communicative involvement*) impliqué par la profession de l'individu. Par là, il faut entendre la part d'autonomie de l'individu que comporte cette profession, ainsi que les rapports de travail : le travailleur a-t-il affaire principalement à des objets (industrie par exemple) ou à des personnes (aide sociale, enseignement, par exemple) ? Est-il inséré dans une chaîne hiérarchique, ou dispose-t-il d'une grande autonomie ? Plus « l'investissement communicatif » est grand, plus le travail consiste à s'occuper de personnes et de symboles (*people- and symbol-processing*), et plus sera importante la tendance à valoriser les idées libertaires. En effet, les professions dans lesquelles « l'investissement communicatif » est grand engendrent une expérience professionnelle dans laquelle les relations d'autorité sont diluées, ce qui amène à avoir des idées antiautoritaires. Cette dimension est intimement liée au niveau d'éducation du travailleur : « Higher education predisposes individuals toward a more libertarian view of community than the view held by less educated people¹³⁸ ». A cela, il faut ajouter que le sexe constitue également, pour Kitschelt, une variable permettant d'expliquer la situation sur l'axe libertaire-autoritaire : les femmes travailleraient davantage que les hommes dans des organisations prenant en

¹³⁶ *Ibid.*, p. 19.

¹³⁷ *Id.*

¹³⁸ *Ibid.*, p. 16.

charge des personnes (*people-processing organisations*) et, lorsqu'elles possèdent un capital scolaire important, dans des emplois relatifs à la production symbolique (*symbol-producing*) ou mettant en jeu des interactions avec le client (*client-interactive*), et dès lors sont plus prédisposées à soutenir les orientations libertaires.

Les préférences politiques individuelles sont donc principalement déterminées par la position socioprofessionnelle des individus et leur expérience professionnelle. Kitschelt, en faisant ces hypothèses, se situe donc implicitement dans la continuité d'un courant ancien de sociologie électorale mettant en évidence l'importance politique de la position sociale des individus, même s'il est vrai qu'il récuse le modèle basé sur les classes sociales (bourgeoisie et prolétariat, ou encore « cols bleus » et « cols blancs »), défendu par exemple à l'heure actuelle dans le monde anglo-saxon par Adam Przeworski¹³⁹.

Kitschelt prend également en compte, dans son modèle, une dimension dynamique. En effet,

« changing market and organizational experiences [...] affect the aggregate distributions of political preferences. In advanced capitalist democracies, change brings about a marginal net shift of preferences from socialist to capitalist views, but also a greater salience of citizens' preferences on the "communitarian" dimension. Libertarian views of community become most pronounced, but are mirrored by an authoritarian backlash¹⁴⁰ ».

Kitschelt semble donc faire ici écho aux thèses d'Inglehart et de Flanagan relatives à l'importance croissante des conflits relatifs aux idées plutôt qu'aux intérêts matériels, ce que Kitschelt appelle les conflits relatifs à la dimension « communautaire ». Néanmoins, l'explication qu'il donne de ce phénomène est différente. En effet, si Inglehart invoque l'élévation du niveau de vie dans les sociétés post-industrielles occidentales¹⁴¹, Kitschelt évoque pour sa part la mondialisation et le développement de l'Etat-Providence comme affectant la distribution des préférences sur l'axe socialisme-capitalisme, tandis que la répartition sur l'axe libertaire-autoritaire est affectée par quatre

¹³⁹ Par exemple dans : Przeworski, A., Sprague, J., *Paper Stones. A History of Electoral Socialism*, Chicago, University of Chicago Press, 1986.

¹⁴⁰ Kitschelt, H., *The Transformation...*, *op. cit.*, p. 20.

¹⁴¹ Il semble en effet qu'Inglehart ait abandonné son argument relatif aux dispositions psychologiques héritées de la socialisation, argument inspiré de la théorie psychologique de la hiérarchie des besoins de Maslow. Ce point est souligné par Flanagan dans la controverse évoquée plus haut : Inglehart, R., Flanagan, S., « Value change... », *op. cit.*, pp. 1308-1309.

grandes évolutions : l'élévation du niveau de vie, l'élévation du niveau éducatif¹⁴², les changements concernant la composition sectorielle des marchés du travail, et là encore le développement de l'Etat-Providence et du secteur public¹⁴³. Kitschelt critique d'ailleurs explicitement l'explication causale avancée par Inglehart, soulignant que le niveau de revenu ne permet pas de prédire efficacement l'orientation post-matérialiste (qu'il assimile à son concept de libertaire) d'un individu ou d'un groupe. Au contraire, les facteurs les plus importants seraient, au macro niveau, l'élévation du niveau d'éducation et le développement du secteur tertiaire aux dépens des secteurs primaires et secondaires¹⁴⁴.

Mais Kitschelt ne manque pas de souligner les contrecoups (*backlashes*) de ces évolutions. En effet, les évolutions mentionnées, qui sont à l'origine notamment du développement des orientations libertaires, produisent également des victimes, des exclus, ou en tout cas le sentiment d'être victime de ou exclu par ces processus. Concernant des individus disposant d'un faible niveau d'éducation (qui sont par définition les plus fragiles dans une société post-industrielle ou industrielle avancée), cela conduit à une réponse autoritaire de ces individus que Kitschelt caractérise comme étant typiquement des travailleurs de sexe masculin de l'industrie, des petits employés ou des commerçants et artisans. De plus, fragilisés par les évolutions du capitalisme contemporain, il est peu probable que ces individus soutiennent le capitalisme mais au contraire défendent un modèle économique de type étatiste ou protectionniste.

Des évolutions, concernant simultanément la dimension socialisme-capitalisme et la dimension autoritaire-libertaire, ont donc lieu, mettant en jeu des causes différentes. Partant, comment ces deux phénomènes s'articulent-ils ? Sont-ils interdépendants, c'est-à-dire ces deux évolutions pointent-elles dans la même direction ? Ou bien sont-elles totalement indépendantes, produisant des effets contrastés, voire opposés ?

Afin de répondre à cette question, Kitschelt tente dans un premier temps d'établir une cohérence intellectuelle entre les positions sur le premier axe et celles sur le second. Ainsi, les capitalistes seraient plus enclins à être libertaires, car ces deux positionnements

¹⁴² A cet égard, Kitschelt rejoint partiellement les travaux de Russell J. Dalton, qui voit dans l'élévation du niveau d'éducation (et dans l'abaissement du coût de l'information politique grâce au développement des mass média) l'origine d'une « mobilisation cognitive » qui se substitue à la « mobilisation partisane », ce qui est à l'origine d'un désalignement électoral. Cf. par exemple : Dalton, R., « Cognitive Mobilization and Partisan Dealignment in Advanced Industrial Democracies », *The Journal of Politics*, vol. XLVI, no. 1, February 1984, pp. 264-284.

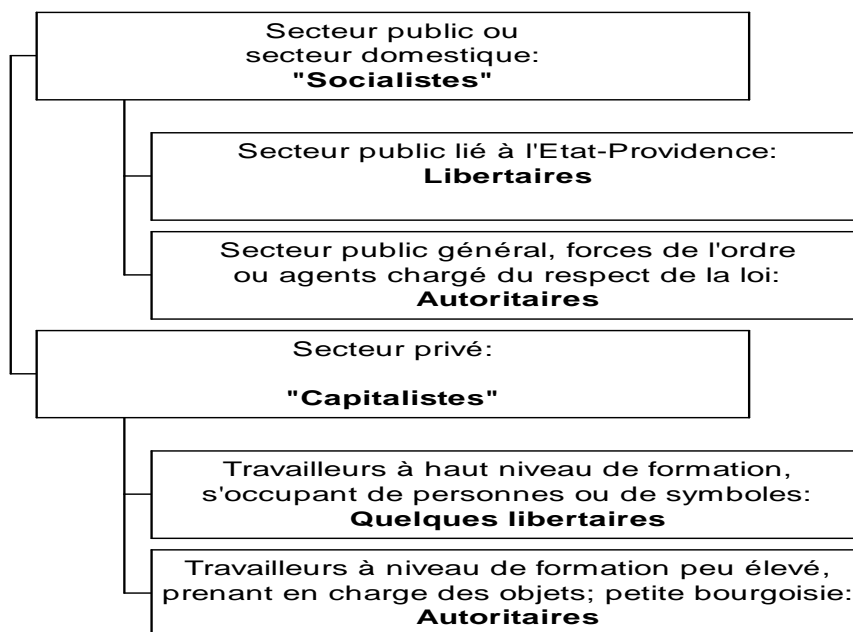
¹⁴³ Kitschelt, H., « The Transformation... », *op. cit.*, p. 21.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 22.

mettent en jeu la valeur de liberté, tandis que le soutien au socialisme irait de pair avec une posture autoritaire liée au rôle reconnu à l'Etat. Cependant, Kitschelt admet que cette tentative n'est pas très concluante, car d'une part les arguments invoqués sont assez faibles, et d'autre part la réalité ne semble pas valider l'argumentation. Il se voit donc obligé de recourir à un argument empirique, reposant sur le fait que des groupes sociaux importants partagent le même vécu tant en ce qui concerne leur situation par rapport au marché qu'en ce qui concerne leur expérience professionnelle (« investissement communicatif »). On peut ainsi tenter de dresser une typologie des combinaisons possibles, d'après Kitschelt :

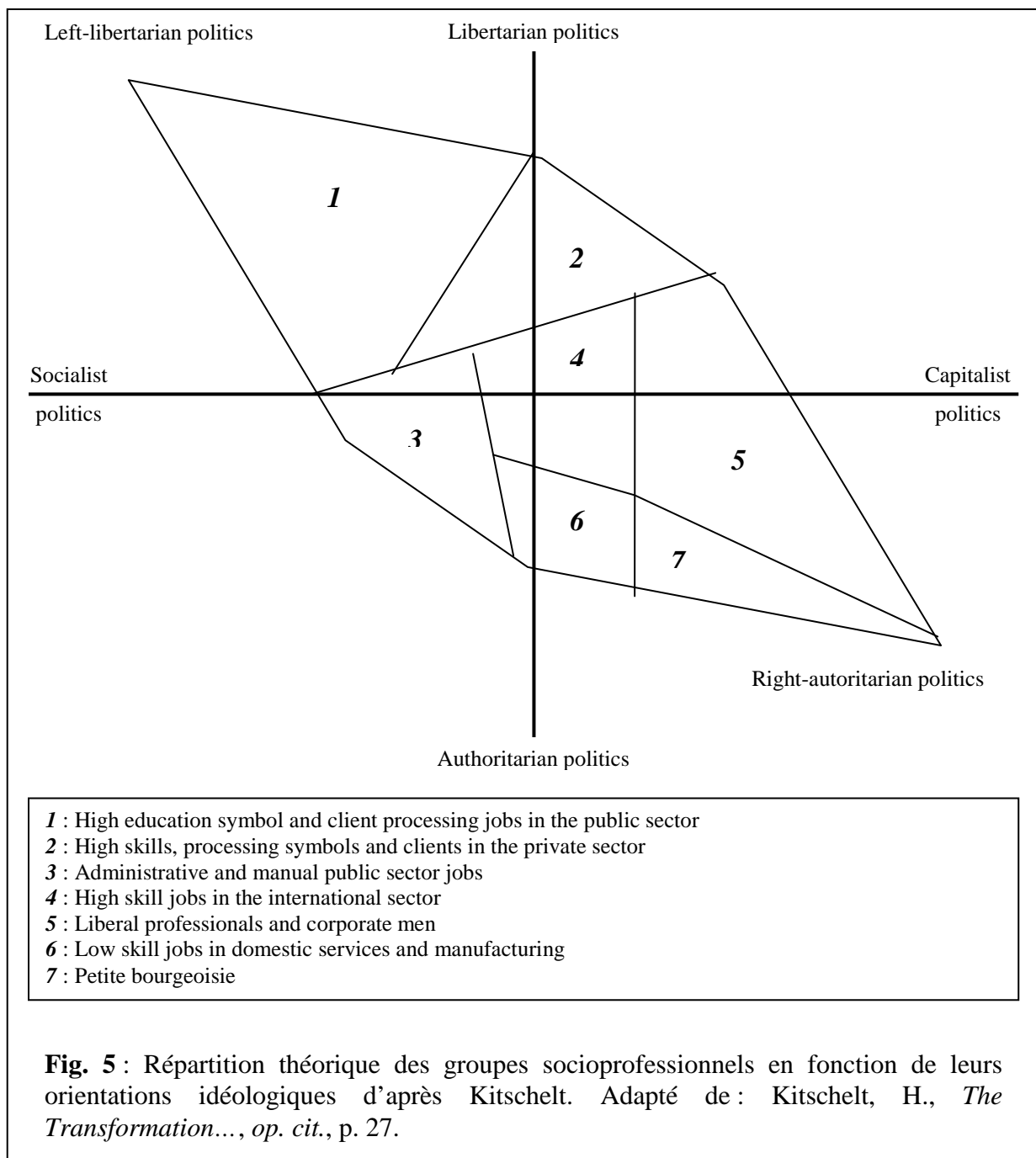
Il s'agit là bien évidemment d'idéaux-types. Nous avons placé « socialistes » et « capitalistes » entre guillemets afin qu'il n'y ait pas de méprise sur le sens de

Typologie des groupes professionnels et de leurs orientations idéologiques

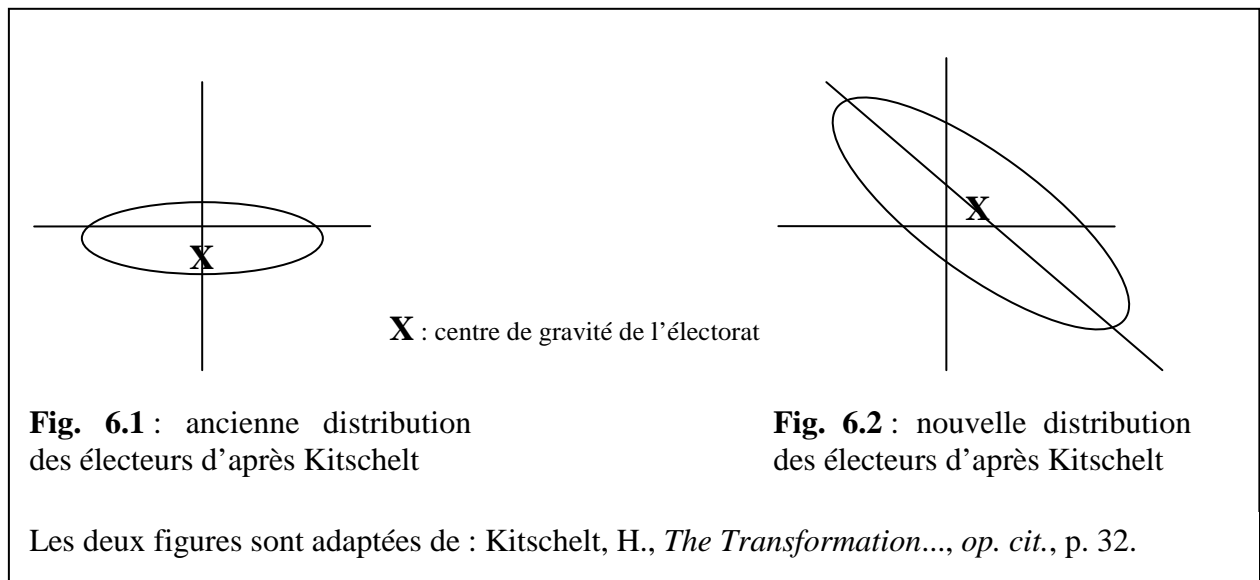


« socialiste » : il s'agit bien d'un positionnement sur une branche de l'axe socialiste-capitaliste et non pas d'un soutien ou d'une appartenance à un Parti socialiste.

Sur la base de ces hypothèses, et en les affinant quelque peu, on peut tenter de représenter graphiquement l'espace politique, en situant les divers groupes socioprofessionnels en fonction de leurs orientations idéologiques supposées (voir figure 5). L'essentiel du corps électoral pourrait ainsi se représenter par une sorte d'ellipse, orientée vers d'une part un pôle de gauche libertaire et d'autre part un pôle de droite autoritaire.



Ainsi qu'il a déjà été indiqué, cette situation est le résultat d'une évolution ; la dimension dynamique doit être prise en compte. En réalité, ce à quoi on a pu assister est en quelque sorte le basculement de ce que Kitschelt appelle l'axe principal de distribution des électeurs (*main axis of voter distribution*). En effet, celui-ci se confondait autrefois plus ou moins avec l'axe socialisme-capitalisme, car la dimension « communautaire » était moins saillante qu'elle ne l'est aujourd'hui (cf. figures 6.1 et 6.2). Dans le même temps, le centre de gravité de l'électorat (c'est-à-dire « l'électeur moyen ») s'est déplacé : d'une position médiane sur l'axe socialisme-capitalisme et légèrement autoritaire, le



centre de gravité de l'électorat est passé à une position plus en faveur du capitalisme et plus libertaire. L'ampleur de ce phénomène n'est pas la même dans tous les pays :

« The extent to which the main axis of voter distribution and party competition has shifted from the horizontal to the diagonal or the vertical axis [...] varies across countries and depends on a number of factors, among which social structure and basic institutions are only the most important¹⁴⁵ ».

Herbert Kitschelt nous offre ainsi un modèle théorique permettant de comprendre les changements qui sont intervenus dans les conditions du débat et de la compétition politiques dans les sociétés industrielles avancées. Sans être en opposition totale avec les thèses d'Inglehart, et encore moins avec celles de Flanagan, ce modèle est à notre sens plus précis en même temps qu'il permet de mieux comprendre les articulations entre les deux clivages principaux de l'espace politique. Par ailleurs, il permet également de raisonner en terme de continuum plutôt que de clivages : on peut être plus ou moins libertaire, ou plus ou moins socialiste ; cela nous semble mieux convenir à la réalité des perceptions politiques des individus que de considérer que l'on est ou n'est pas libertaire, sans préciser l'intensité de cette orientation.

On peut toutefois regretter une faiblesse conceptuelle de ce modèle, faiblesse d'ailleurs présente également chez d'autres auteurs, à l'instar de Flanagan. Le contenu de l'opposition libertaire-autoritaire semble recouvrir des sujets assez variés, à en croire les définitions diverses que donne Kitschelt de « libertaire » ou d' « autoritaire » (il définit d'ailleurs le terme de « libertaire » avec bien plus d'attention que celui d' « autoritaire »).

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 31.

L'attitude à l'égard de l'environnement, des religions, de l'autorité, des comportements sexuels, des étrangers, du nationalisme, de l'ordre public (*law and order*), etc. semblent être redevables de cette opposition. Cela est problématique dans la mesure où il s'agit là d'autant de problèmes distincts, et il n'est pas évident que les individus prennent position de manière homogène sur tous ces sujets. On avancera sans doute que la réponse à ces problèmes relève d'un schéma idéologique, intellectuel ou psychologique commun, et que par conséquent toutes ces questions définissent un seul clivage. A quoi on objectera, d'une part, que rien ne prouve que les individus soient toujours idéologiquement, intellectuellement ou psychologiquement cohérents, et d'autre part que quand bien même cet argument serait avéré, il conviendrait de le vérifier empiriquement, en examinant si les corrélations statistiques entre ces questions sont satisfaisantes. Or Kitschelt, en supposant l'unicité de ce clivage, s'interdit cette vérification empirique, puisqu'il utilisera un seul ensemble de questions pour mesurer l'orientation libertaire des individus¹⁴⁶. Il est donc permis de regretter le manque d'élaboration conceptuelle du clivage libertaire-autoritaire, pourtant central dans le modèle de Kitschelt.

3. Vérification empirique de la validité du modèle de Kitschelt

Il n'y a pas eu, à notre connaissance, de tentative explicite de vérifier empiriquement la validité du modèle de Kitschelt dans le cas français, où il est d'ailleurs peu connu. Il est cependant possible de s'appuyer sur quelques travaux afin de vérifier au moins certaines des hypothèses ou conclusions de Kitschelt en ce qui concerne la France.

En ce qui concerne l'existence et la caractérisation de deux dimensions essentielles dans l'espace politique français, et l'importance croissante de la dimension libertaire-autoritaire, Jean Chiche, Brigitte Le Roux, Pascal Perrineau et Henry Rouanet¹⁴⁷ ont montré, grâce à l'utilisation de la technique de l'analyse des correspondances multiples (A.C.M.) et sur la base de l'enquête post-électorale du C.E.VI.PO.F. relative aux élections législatives de 1997 (n=3010), que trois axes principaux permettaient de

¹⁴⁶ Kitschelt, tout en reprenant la critique que Flanagan adresse à Inglehart concernant son test matérialisme/postmatérialisme, utilise lui-même cet indicateur afin de mesurer l'orientation libertaire.

¹⁴⁷ Chiche, J., Le Roux, B., Perrineau, P., Rouanet, H., « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990. Nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électors », *Revue française de science politique*, vol. L, no. 3, juin 2000, pp. 463-487.

caractériser l'espace politique français, du point de vue des électeurs. Le premier « oppose une attitude "ouverte" à une attitude "fermée"¹⁴⁸ » ; il regroupe les questions relatives à la supranationalité et à l'ethnocentrisme, ainsi que celles relatives à l'autoritarisme. Le deuxième axe concerne la dimension sociale, et est déterminé par les questions sur le social, l'économie et l'ethnocentrisme. Enfin, le troisième axe reprend les thèmes du social et de l'économie, sans intégrer cette fois-ci la dimension ethnocentrisme. On peut par contre y intégrer la dimension supranationalité. Les auteurs le caractérisent comme opposant une attitude « libéral+ » à une attitude « libéral- ». Il est intéressant d'examiner les contributions des différentes rubriques à chacun des trois premiers axes :

	<i>Axe 1</i>	<i>Axe 2</i>	<i>Axe 3</i>
Ethnocentrisme	29 %	29 %	5 %
Autoritarisme	13 %	10 %	2 %
Social	10 %	30 %	26 %
Economie	8 %	20 %	33 %
Politique	11 %	2 %	7 %
Supranationalité	30 %	8 %	28 %
	100 %	100 %	100 %
	$\lambda=0.213$	$\lambda=0.161$	$\lambda=0.119$

Tableau 1. Contributions des rubriques à chacun des trois premiers axes. D'après Chiche, J., *et alii*, *op. cit.*, p. 470.

Ainsi qu'on le voit, il n'est pas facile de caractériser les différents axes, en particulier les axes 2 et 3, car ils mettent en jeu des dimensions assez différentes. Ce qui semble clair en tout cas, c'est que les clivages relatifs au social et à l'économie ne sont plus aujourd'hui prééminents dans l'électorat français. Pour autant, leur importance reste grande, puisque leur poids reste important tant sur l'axe 2 que sur l'axe 3. Mais les oppositions idéologiques les plus importantes dans l'espace politique français portent sur le rapport à l'Autre, à l'étranger, à l'Europe et au monde. Ainsi que l'écrivent les auteurs de cette étude, « l'émergence de cet axe [l'axe ouvert/fermé] au premier rang est un élément décisif du nouvel espace politique et de sa relative inadaptation à la vieille offre politique gauche/droite. L'espace politique des électeurs français n'est plus bipartite, il

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 466.

est tripartite¹⁴⁹ » ; les auteurs font ainsi explicitement référence aux travaux de Gérard Grunberg et Etienne Schweisguth¹⁵⁰, sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Les dimensions de l'espace politique français étant définies, les auteurs de l'étude s'intéressent ensuite à la position des électeurs (identifiés par leur vote au premier tour des élections législatives de 1997) dans cet espace et à la position moyenne des électorats des grandes forces politiques du pays : Front national (F.N.), droite classique (D.C.), Parti socialiste (P.S.) et Parti communiste (P.C.). Malheureusement pour l'objet de nos recherches, la position des électeurs Verts n'est pas prise en compte dans le cadre de cette étude. Il ressort de cet exercice, dans le cas du plan défini par les axes 1 et 2 (ouvert-fermé et social) que les électeurs de la droite classique se retrouvent majoritairement dans le demi-plan « social- », ceux du P.S. dans le demi-plan « ouvert », ceux du Parti communiste dans le demi-plan « social+ », enfin les électeurs du F.N. se retrouvent très majoritairement dans le demi-plan « fermé ». Il apparaît donc que les différents électorats ne se déterminent pas pour les mêmes raisons, et les décisions de vote ne sont pas toujours symétriques : un électeur socialiste et un électeur de la droite classique ne se déterminent pas en fonction des mêmes critères. Dans le plan défini par les axes 2 et 3 (social et libéral), les électeurs D.C. sont essentiellement dans le quadrant « social- », « libéral+ » ; les électeurs P.C. et P.S. se retrouvent dans le quadrant « social+ », « libéral- », et ceux ayant choisi le F.N. sont dans la zone centrale, légèrement vers le pôle « social- »¹⁵¹. Cela permet aux auteurs d'affirmer qu'en ce qui concerne le clivage ouvert/fermé, « l'électorat de la droite classique partage [...] davantage de valeurs avec les électorats de gauche qu'avec l'électorat du F.N.¹⁵² ». Et si l'on ordonne les électorats en fonction de leur position sur cet axe ouvert/fermé, l'ordre « classique » est bouleversé puisqu'on obtient : Parti socialiste – Droite classique – Parti communiste – Front

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 471.

¹⁵⁰ Cf. notamment : Grunberg, G., Schweisguth, E., « Recompositions idéologiques », in Boy, D., Mayer, N. (dir.), *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, pp. 139-178 ; Grunberg, G., Schweisguth, E., « Vers une tripartition de l'espace politique », in Boy, D., Mayer, N. (dir.), *op. cit.*, pp. 179-218 ; Grunberg, G., Schweisguth, E., « La tripartition de l'espace politique », in Perrineau, P., Ysmal, C. (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, pp. 341-362.

¹⁵¹ Chiche, J., *et alii*, *op. cit.*, p. 474. le positionnement des électeurs du F.N. tend à démontrer qu'il existe un hiatus entre le programme du parti, vigoureusement en faveur du libéralisme économique, et son électorat, dont le positionnement est assez « centriste » à cet égard. La même remarque pourrait être faite à l'égard du Parti communiste, dont les élites dirigeantes présentent un positionnement nettement en faveur de « l'ouverture » (voir : Boy, D., Platone, F., Rey, H., Subileau, F., Ysmal, C., *C'était la gauche plurielle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, pp. 158 ss.), au sens où l'entendent les auteurs de l'article cité, ou de « l'universalisme », pour utiliser le terme forgé par Grunberg et Schweisguth, tandis que l'électorat communiste, peu homogène à cet égard, se situe statistiquement légèrement du côté de la « fermeture ».

¹⁵² Chiche, J., *et alii*, *op. cit.*, p. 475.

national. Cette donnée, associée au fait que le clivage ouvert/fermé est de plus en plus saillant, permet peut-être de mieux comprendre pourquoi l'électorat frontiste gonfle alors que l'électorat communiste diminue rapidement (sans qu'il soit prouvé que les trajectoires électorales soient directes du Parti communiste au Front national). Les auteurs n'hésitent pas en tout cas à en conclure que

« cette nouvelle carte politique qui dérange les frontières politiques traditionnelles qui séparaient la droite de la gauche, montre la pertinence des analyses de science politique qui ont insisté sur la naissance, dans les années 1980 (*sic*), d'un nouveau clivage transversal au clivage gauche-droite et opposant un tempérament « libertaire », « ouvert », « post-matérialiste » à un tempérament « autoritaire », « fermé »¹⁵³ »,

sans d'ailleurs que les auteurs effectuent de distinction entre ces concepts.

Pourtant, l'analyse de l'axe 2 (relatif au « social ») fait affirmer aux auteurs que « l'opposition gauche-droite sur le terrain économique et social recoupe en partie l'opposition sur l'ethnocentrisme. La gauche économique et social renoue alors en partie avec un univers d'ouverture à l'autre et s'oppose à une droite libérale, autoritaire et fermée à l'autre¹⁵⁴ ». Cela est difficile à interpréter, car cette affirmation semble s'opposer à la précédente. On est alors en droit de s'interroger sur le statut du critère « ethnocentrisme » ; cet apparent paradoxe semble en réalité confirmer les résultats exposés par Grunberg et Schweisguth, démontrant que la position par rapport à l'ethnocentrisme est relativement indépendante tant du degré de « libéralisme culturel » que du degré de « libéralisme économique »¹⁵⁵. Un autre enseignement tiré de l'analyse de l'axe 2 est qu'en matière économique comme en matière sociale, « l'électorat du F.N. n'est pas à l'extrême de la droite¹⁵⁶ » ; l'électeur frontiste moyen est même légèrement plus social, et clairement moins libéral en matière économique, que l'électeur moyen de la droite classique.

Enfin, l'axe 3 représente une assez classique opposition entre la gauche et la droite sur la question du libéralisme économique ; ce qui fait dire aux auteurs que la dimension 2 (relative au « social ») ne constituerait en fin de compte qu'« une transition entre le

¹⁵³ *Id.*

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 475-476.

¹⁵⁵ Cf. Grunberg, G., Schweisguth, E., « Recompositions idéologiques », *op. cit.*

¹⁵⁶ Chiche, J., *et alii*, *op. cit.*, p. 476.

nouvel espace défini par le premier axe et l'ancien espace structuré par l'axe 3¹⁵⁷ » - ce qui tendrait à confirmer l'analyse de Kitschelt sur l'espace politique bidimensionnel. De manière générale, l'A.C.M. proposée par Jean Chiche, Brigitte Le Roux, Pascal Perrineau et Henry Rouanet tend à montrer la réalité de l'évolution de l'espace politique français, de plus en plus structuré par des problématiques qui ne sont pas directement liées à l'économie mais touchent plutôt aux modalités de la vie en commun, sans pour autant que les clivages liés à l'économie disparaissent. Il convient pourtant de souligner également que ces clivages ne sont que faiblement structurés, à l'heure actuelle, par le système partisan ; ainsi, l'étude dont il est question montre que la variance à l'intérieur des électorats est toujours plus grande que la variance *entre* les électorats ; « l'écart type intra est, en gros, le double de l'écart type inter¹⁵⁸ ». Les partis ont donc une très faible capacité à structurer leur électorat de manière homogène, en particulier sur l'axe 1. Il est intéressant de noter que c'est sur les axes 2 (pour la D.C. et le F.N.) et 3 (pour le P.C. et le P.S.) que les variances sont les plus faibles (tout en restant à un niveau assez élevé) : il semble donc que si les clivages idéologiques à l'origine du vote ont évolué, l'unité (ou l'unanimité) des électeurs d'un parti se fait tout de même sur ce qu'on serait tenté d'appeler le « fonds de commerce classique » de ce parti : l'hostilité au « social » (grèves de 1995, arrêt de travail comme moyen de revendication, syndicats, service public) pour les partis de la droite classique mais aussi de l'extrême droite, l'antilibéralisme économique pour les partis de gauche (cf. le tableau 2 des variances).

<i>Variances</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Axe 1</i>	<i>Axe 2</i>	<i>Axe 3</i>
PC	225	0.196	0.221	0.083
PS	638	0.194	0.165	0.070
DC	690	0.156	0.098	0.132
FN	193	0.198	0.097	0.111
intra	1746	0.180	0.138	0.101
inter	1746	0.036	0.033	0.039

Tableau 2. Variance des quatre électorats, variance intra et variance inter, d'après Chiche, J., *et alii, op. cit.*, p. 478.

¹⁵⁷ *Id.*

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 478.

Ainsi que nous l'avons signalé, il est dommage que l'électorat des Verts n'ait pas été analysé de la même manière que celui d'autres partis. En effet, à la suite de Kitschelt, nous faisons l'hypothèse que les Verts se situent sur le versant « libertaire » du clivage libertaire-autoritaire, et qu'ils le sont plus que le Parti socialiste. Or l'étude menée par J. Chiche, B. Le Roux, P. Perrineau et H. Rouanet n'apporte aucun élément de confirmation ou d'infirmité à cet égard.

On pourra également s'interroger sur les conditions d'élaboration du questionnaire sur lequel se fonde cette étude : en effet, les résultats obtenus sont en partie déterminés par les questions qui sont posées et la manière dont elles sont regroupées par thème (ethnocentrisme, social, etc.). Il ne s'agit pas de mettre en cause la qualité de la recherche effectuée, mais simplement de rappeler que, lorsqu'on emploie les enquêtes par questionnaire, on ne trouve jamais que ce qu'on cherche, car l'élaboration du questionnaire se fait sur la base d'hypothèses semi-théoriques.

Si cette étude ne permet pas de vérifier certaines hypothèses relatives aux Verts français, d'autres travaux permettent d'apporter certains éléments, tendant tout à la fois à confirmer la pertinence du modèle de Kitschelt et à vérifier que les Verts (en tout cas les Verts considérés à travers leur électorat) constituent un parti fortement libertaire de gauche. Gérard Grunberg et Etienne Schweisguth en particulier se sont intéressés aux dimensions idéologiques de l'espace politique français. Ils tendaient à considérer, dans les années 1980, que celui-ci était décrit par deux dimensions principales, sur lesquelles s'affrontaient partis de gauche et de droite : le libéralisme économique et le libéralisme culturel. Ce deuxième terme nécessite d'être défini : « système de valeurs antiautoritaires, valorisant l'autonomie et l'épanouissement individuels, reconnaissant à chacun le droit au libre choix de son mode de vie, et fondé sur le principe de l'égalité de valeur intrinsèque de tout être humain quels que soient sa race, sa religion, son sexe ou son rang social¹⁵⁹ ». Dans ce schéma, l'opposition entre droite et gauche était sensée être structurée par ces deux dimensions, la gauche étant plus libérale culturellement et moins libérale économiquement que la droite. Par ailleurs, le non-libéralisme culturel pouvait se décomposer en trois éléments, l'autoritarisme, la non-permissivité sexuelle et

¹⁵⁹ Grunberg, G., Schweisguth, E., « Libéralisme culturel, libéralisme économique », in CEVIPOF, *L'électeur français en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, cité in Grunberg, G., Schweisguth, E., « Recompositions idéologiques », *op. cit.*, p. 139.

l'ethnocentrisme, et ces trois éléments étaient fortement liés entre eux. On pouvait reconnaître là, esquissé à grands traits, le modèle de Kitschelt.

Or cela n'est plus vrai dans les années 1990, avancent Grunberg et Schweisguth : l'ethnocentrisme s'est fortement autonomisé, et affaiblit le clivage fondé sur les deux libéralismes. En effet, alors que le libéralisme culturel (entendu comme anti-autoritarisme et permissivité sexuelle) progresse, l'ethnocentrisme (ou xénophobie) lui aussi progresse. De plus, les logiques sociodémographiques de ces clivages sont différentes : si le libéralisme culturel se diffuse, c'est par renouvellement des générations (chaque nouvelle génération est plus libérale culturellement que la précédente), tandis que la xénophobie, elle, se diffuse par effet de période (c'est-à-dire que le niveau de xénophobie augmente dans toutes les générations). En outre, la diffusion du libéralisme culturel concerne l'ensemble de la société, quel que soit le niveau d'éducation, tandis que les progrès de l'ethnocentrisme concernent essentiellement les couches les moins éduquées de la population. Un clivage social ayant des répercussions politiques semble donc se dessiner sur une ligne de fracture scolaire, relative aux attitudes vis-à-vis des étrangers et des immigrés. Cette constatation a donc conduit Grunberg et Schweisguth « à remettre partiellement en cause [leur] notion de libéralisme culturel¹⁶⁰ ». Il convient alors de distinguer, en premier lieu, une échelle d'attitude relative au libéralisme sexuel et à l'attitude à l'égard de l'autorité. En effet, ces deux dimensions apparaissent statistiquement et conceptuellement très liées. « L'une et l'autre dimension concernent le domaine des mœurs et des modes de vie, dont un pôle serait le principe de liberté et d'épanouissement individuel, et dont l'autre pôle serait le respect de la tradition¹⁶¹ » : on reconnaît dans cette définition celle que donne Kitschelt du clivage libertaire/autoritaire. En second lieu, il faut isoler conceptuellement un clivage qualifié d' « universalisme/antiuniversalisme¹⁶² ». Cette dimension est « relative à l'appréciation de la valeur des individus, ou, comme on dit couramment, de leur dignité¹⁶³ ». D'un côté,

¹⁶⁰ Grunberg, G., Schweisguth, E., « Recompositions idéologiques », *op. cit.*, p. 162-163.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 163.

¹⁶² La taxinomie des attitudes idéologiques est un exercice délicat. En effet, on observera que les attitudes que Grunberg et Schweisguth qualifient d'universalistes peuvent parfois mener au relativisme culturel et même au différentialisme, alors que certains à l'inverse se réclament de l'universalisme des droits de l'homme (occidental) pour justifier des attitudes qui confinent au racisme ou à la xénophobie. Il faut donc bien être conscient de la relativité des étiquettes accolées à tel ou tel ensemble d'attitudes. Les Verts, pour donner un exemple, sont clairement du côté universaliste du clivage mis en exergue par Grunberg et Schweisguth ; pourtant, certains chez les Verts récusent l'universalisme abstrait des Lumières ou de la Troisième République, au profit d'une conception plus relativiste ou différentialiste des droits de l'homme (« troisième génération des droits de l'homme »).

¹⁶³ *Ibid.*, p. 164.

les universalistes affirment l'égalité de tous les êtres humains, membres d'une même société ou de sociétés différentes. De l'autre, les antiuniversalistes soulignent les inégalités de valeur entre les uns et les autres. Cette opposition porte en particulier sur les attitudes à l'égard des immigrés. En réalité, l'échelle construite par Grunberg et Schweisguth prend en compte des préoccupations plus large que celles-ci : ainsi y sont intégrées des questions relatives à l'attitude à l'égard de l'Europe, des mots de « solidarité » et d' « égalité », ainsi qu'à l'opinion sur la peine de mort¹⁶⁴.

Ces distinctions conceptuelles permettent de montrer que les déterminants sociaux ne sont pas les mêmes pour chacune de ces dimensions. Une régression logistique, sur la base des résultats de l'enquête du C.E.VI.PO.F. relative à l'élection présidentielle de 1995, permet d'isoler les variables déterminantes pour chacune des dimensions idéologiques, en éliminant l'effet des « variables cachées » (ainsi de l'âge qui masque souvent l'effet de l'élévation du niveau scolaire). Il en ressort que l'attitude à l'égard de la discipline à l'école (l'école doit-elle donner avant tout le sens de la discipline et de l'effort ou doit-elle former avant tout des gens à l'esprit éveillé et critique ?), considérée comme un indicateur d'attitude autoritaire ou antiautoritaire, dépend principalement du niveau scolaire mais aussi de l'âge. La permissivité sexuelle est d'abord déterminée par l'âge puis par le niveau scolaire, alors que l'antiuniversalisme est déterminé quasi uniquement par le niveau de diplôme (voir tableau 3). Cette existence d'un double clivage au sein des valeurs du libéralisme culturel ne semble pas correspondre au modèle de Kitschelt, qui fait l'hypothèse implicitement que les clivages relatifs à la permissivité sexuelle, à l'autoritarisme et aux attitudes à l'égard de l'autre procèdent des mêmes logiques sociopolitiques et seraient donc en quelque sorte « superposés » sur l'axe libertaire/autoritaire. La situation française doit-elle être interprétée comme infirmant cette analyse, ou bien s'agit-il simplement d'un cas particulier où les enjeux relatifs à l'immigration ont pris une place telle dans le débat politique qu'ils perturbent les cohérences idéologiques ? On observera en tout état de cause que les diverses dimensions du libéralisme culturel entretiennent avec la dimension universalisme/antiuniversalisme des liens statistiques relativement étroit : la corrélation (r de Pearson) entre la valeur

¹⁶⁴ Ce qui est justifié par les fortes relations statistiques existant entre les réponses données à ces questions. On est toutefois en droit de s'interroger si cela ne provient pas d'un déterminant sociologique commun – le niveau d'éducation – plutôt que de l'appartenance de ces notions à un schéma idéologique commun. Par ailleurs, les questions relatives à la solidarité, à l'égalité et à la peine de mort ne trouveraient-elles pas leur place dans l'échelle d'attitude relative au libéralisme culturel – dans notre conception, dans la dimension libertaire/autoritaire ?

	Discipline à l'école	Permissivité sexuelle	Pratique religieuse	Anti-universalisme
Profession	12	1 (ns)	2 (ns)	13
Diplôme	34	20	10	33
Âge	28	35	29	0 (ns)
Patrimoine	9	8	14	4 (ns)

Tableau 3. Ecart des effets marginaux entre catégories extrêmes sur plusieurs indicateurs de valeurs (régression logistique). D'après : Grunberg, G., Schweisguth, E., « Recompositions idéologiques », *op. cit.*, p. 196.

« antiuniversalisme » et la valeur « discipline » est ainsi de .40¹⁶⁵, et la corrélation entre antiuniversalisme et permissivité sexuelle atteint -.33 – des chiffres qui ne sont pas négligeables. Ce sont d'ailleurs les corrélations les plus fortes qui puissent être établies statistiquement entre les différentes dimensions idéologiques (pour comparaison, la corrélation entre libéralisme économique et antiuniversalisme n'atteint que .12). Grunberg et Schweisguth sont donc contraints de conclure, à juste titre, qu'il y a « un certain lien entre les attitudes à l'égard des valeurs de liberté et d'égalité dans le domaine non économique¹⁶⁶ » - soit la définition que donne Kitschelt de l'attitude libertaire : promouvoir la liberté *et* l'égalité.

Ces travaux permettent également de vérifier les hypothèses de Kitschelt relatives aux attitudes idéologiques des divers groupes socioprofessionnels. Ils établissent un tableau associant la profession exercée ou anciennement exercée et la proportion de personnes obtenant une note élevée d'antiuniversalisme dans cette profession (voir tableau 4). Comme on peut l'observer, les groupes sociaux les plus universalistes sont ceux où le niveau d'éducation est élevé, mais aussi ceux qui impliquent des tâches intellectuelles, le maniement de symboles ou des interactions avec des clients/patients/usagers d'un service public.

¹⁶⁵ Cf. *Ibid.*, tableau 10, p. 174.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 175.

Profession	Antiuniversalisme élevé	N
Ouvriers	49	(851)
Personnels de service	47	(245)
Inactifs	46	(223)
Commerçants-artisans	44	(303)
Agriculteurs	39	(198)
Employés	35	(791)
Professions intermédiaires	25	(674)
Cadres supérieurs et professions libérales	15	(298)
Etudiants	9	(290)
Enseignants	8	(205)
Ensemble	34	

Tableau 4. Note élevée d'antiuniversalisme selon la profession exercée ou l'ancienne profession exercée. D'après Grunberg, G., Schweisguth, E., « Recompositions idéologiques », *op. cit.*, p. 169.

La base sociologique du modèle de Kitschelt semble donc partiellement confirmée. Il convient pourtant de vérifier une seconde hypothèse sociologique : les salariés du secteur public seraient plus socialistes, ou moins libéraux, que ceux du secteur privé. Il y aurait donc un clivage entre le secteur public, et particulièrement les cadres de l'administration et les enseignants, et le secteur privé ; entre « gens du public » et « gens du privé¹⁶⁷ ». Cette hypothèse est largement confirmée dans le cas de la France. Ce nouveau clivage a pu se conforter parce que l'ancien clivage opposant les ouvriers aux non ouvriers s'est affaibli : en 1967, la gauche réalisait des scores supérieurs de vingt-six points de pourcentage chez les ouvriers que chez les non ouvriers (78 % contre 49 %¹⁶⁸) ; en 1995, la différence n'est plus que de neuf points (53 % contre 44 %). Comme on sait, cela est largement corrélé au déclin du Parti communiste et à l'essor (concomitant ?) du Front national dans l'électorat ouvrier. Ainsi que l'observent Daniel Boy et Nonna Mayer, ce recul de la gauche chez les ouvriers s'accompagne d'un « virage à gauche » des classes moyennes salariées, sensibles aux valeurs du libéralisme culturel (qualifiées par Boy et Mayer de « version française du post-matérialisme¹⁶⁹ ») et au discours autogestionnaire tenu par le Parti socialiste dans les années 1970. L'ancien clivage « cols bleus » contre « cols blancs » s'étant ainsi affaibli, c'est un clivage opposant les salariés du secteur public à ceux du privé qui s'est développé. « Les salariés des entreprises privées votent de manière relativement homogène majoritairement pour la droite. En

¹⁶⁷ de Singly, F., Thélot, C., *Gens du public, gens du privé. La grande différence*, Paris, Dunod, 1988.

¹⁶⁸ Les chiffres cités ici proviennent de : Boy, D., Mayer, N., « Secteur public contre secteur privé : un nouveau conflit de classe ? », in Mayer, N. (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 111-131.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 115.

revanche les salariés du public votent beaucoup plus souvent pour la gauche¹⁷⁰». En 1995, au premier tour de l'élection présidentielle, le différentiel de votes en faveur de la gauche atteint dix neuf points entre ces deux catégories (nous ne disposons pas encore des chiffres relatifs aux élections de 2002). Il convient par ailleurs de préciser que les non-salariés, c'est-à-dire les indépendants, votent eux beaucoup moins en faveur de la gauche que les salariés, qu'ils soient du privé ou du public (23 % pour les indépendants, 44 % pour les salariés du privé et 63 % pour les salariés du public), ce qui là encore rejoint les hypothèses avancées par Kitschelt.

Il est aussi intéressant de noter que l'élévation du niveau d'éducation joue un rôle différent chez les salariés du public et chez ceux du privé. En effet, le vote de gauche s'élève chez les salariés du public parallèlement au niveau d'éducation : il y a un différentiel de dix-neuf points entre les salariés du public ayant un niveau d'éducation primaire et ceux ayant un niveau d'éducation supérieur. A l'inverse, le vote de gauche diminue chez les salariés du privé lorsque le niveau d'études s'élève : le différentiel est ici de huit points. L'électorat de gauche est donc aujourd'hui très hétérogène, rassemblant des cadres moyens ou supérieurs du secteur public et des petits employés, ou des ouvriers (car, malgré les discours médiatiques dominants, il y a toujours un vote ouvrier de gauche significatif), du secteur privé.

L'ensemble des résultats empiriques que nous avons cités permettent donc d'affirmer que le modèle de représentation idéologique et sociologique de l'espace politique de Kitschelt possède une réelle pertinence au regard des recherches empiriques. Un observateur de la vie politique et sociale française a d'ailleurs décrit les mutations récentes par une phrase étonnamment proche de la formulation qu'en donne Kitschelt : « la base des opinions n'est plus matérielle et professionnelle, mais interactive et communicationnelle¹⁷¹ ». Sans doute convient-il de tenir compte de certaines spécificités politiques, sociologiques ou historiques françaises, mais c'est le propre de tout modèle théorique que de se présenter sous forme idéale typique ; il permet justement de s'extirper des particularités des cas d'espèces afin de saisir ce qui est essentiel dans un phénomène général, au-delà de ses manifestations particulières. Pour résumer, il semble bien que les logiques sous-jacentes au fonctionnement de l'espace politique français aient

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 117.

¹⁷¹ Le Bras, H., *Une autre France*, Paris, Odile Jacob, 2002 ; cité par Bussi, M., « Le vote Saint-Josse : la protestation en campagne », in Perrineau, P., Ysmal, C. (dir.), *Le vote de tous les refus*, op. cit., p. 329.

évoluées, les oppositions et la compétition politiques s'effectuant selon de nouvelles logiques idéologiques (essor du clivage libertaire/autoritaire) et sociales (réalignement électoral des groupes socioprofessionnels). Afin de bien comprendre l'espace politique français contemporain, il importe donc de prendre en compte dans l'analyse la dimension libertaire/autoritaire au même titre que la dimension socialisme/capitalisme. Cela fournit de précieux enseignements à propos des Verts en France. En effet, le modèle de Kitschelt nous permet de comprendre tout à la fois pourquoi les Verts se considèrent, et sont considérés, comme une composante de la gauche (car ils partagent l'antilibéralisme des autres partis de gauche ainsi que la dimension libertaire, au moins avec certains des partis de gauche) et d'où viennent leurs nettes différences avec les autres partis de gauche, qu'il s'agisse de l'extrême gauche, du Parti communiste ou, de manière plus éphémère, de Jean-Pierre Chevènement (leur position sur l'axe libertaire/autoritaire est assez différente). C'est donc à l'aide de ce modèle théorique qu'il convient de chercher à caractériser l'électorat des Verts : est-il libertaire ? en quoi ? est-il homogène ? se différencie-t-il, et en quoi, des autres électors de gauche ? Mais avant de répondre à ces questions, il est nécessaire de faire justice d'un autre modèle proposé afin d'expliquer l'émergence des partis écologistes, largement différent de celui de Kitschelt, tant par la méthode utilisée que par les conclusions auxquelles il conduit.

CHAPITRE 5 : LES VERTS, UNE « ALLIANCE DES DOMINÉS » ?

En 1986, le sociologue Johan Galtung publiait un ambitieux article se proposant de fournir une explication sociohistorique à l'émergence des mouvements Verts¹⁷². En raison de l'ambition de cet article, des hypothèses qu'il avance et du point de vue qu'il adopte, radicalement différent de celui de Kitschelt, il convient d'examiner dans quelle mesure il peut fournir des éléments pertinents à notre réflexion. Un intérêt supplémentaire de la contribution de Galtung réside dans le fait qu'il théorise certaines affirmations qui sont faites par les Verts à propos d'eux-mêmes.

Le mouvement Vert est appréhendé par Galtung de trois points de vue : idéologique, historique et sociologique. Ce sont ces trois approches qui seront examinées de manière critique. Elles trouvent leur place dans cette partie consacrée à l'électorat Vert en ceci que les trois approches proposées par Galtung sont complémentaires et proposent une caractérisation de l'électorat Vert à laquelle il faut faire justice.

1. L'idéologie Verte selon Galtung

Galtung décrit l'idéologie Verte en opposant point par point ses caractéristiques principales à celles de la société dominante – le « mainstream », selon le terme anglo-saxon. L'idéologie dominante reposerait sur trois bases : économique, militaire et structurelle, et fonderait un mode de vie possédant un double aspect : mode de vie bourgeois (*Bourgeois way of life, BWL*) et mode de vie chimique (*Chemical way of life, CWL*). A chacun de ses éléments, les Verts (dans l'ensemble des sociétés industrielles avancées où ils sont présents et non seulement en France) opposeraient leurs propres choix, différents et le plus souvent opposés à ceux du modèle dominant.

¹⁷² Galtung, J., « The Green Movement : A Socio-historical Exploration », *op. cit.*, pp. 75-90.

Ainsi, la base économique du modèle dominant serait l'exploitation : du prolétariat ; du Tiers-monde ; de la nature ; et du Soi. A quoi les mouvements verts opposeraient le modèle coopératif et l'implication des consommateurs ; la coexistence avec le Tiers-monde et le commerce équitable ; un équilibre écologique entre la personne et la Nature fondé sur la diversité et la symbiose, s'accompagnant d'un végétarisme partiel ou total ; et enfin un travail fondé sur plus de créativité et éventuellement une baisse sectorielle de la productivité et l'emploi de technologies alternatives.

La base militaire du modèle idéologique et social dominant reposerait quant à elle sur quatre éléments : la dépendance par rapport au commerce extérieur ; la dépendance vis-à-vis du secteur formel et du complexe bureaucratique-industriel-marchand ; des politiques de défense offensives ; l'alignement sur les superpuissances¹⁷³. A cela, le mouvement Vert opposerait un modèle autarcique, fondé sur l'emploi de techniques intermédiaires et une politique de défense défensive, voire non militaire et non violente, le tout s'accompagnant du non-alignement, voire du neutralisme.

Enfin, la base structurelle du « mainstream » s'appuierait sur un Etat bureaucratique, fort et centralisé ; un marché et des firmes également forts et centralisés ; une intelligentsia... forte et centralisée ; et enfin une classe dominante, composée d'hommes d'âge moyen, appartenant au groupe ethnique dominant, diplômés de l'université, et exerçant dans le domaine de la bureaucratie, du secteur marchand ou de l'industrie. Le contre-modèle opposé par le mouvement Vert étant fondé sur la décentralisation et le fédéralisme ; une économie « verte » et informelle, basée sur une production destinée à l'autoconsommation, à des échanges non monétaires et s'insérant dans les cycles locaux ; un enseignement supérieur informel, proposant des formes propres de compréhension ; enfin, sa base sociale serait composée de mouvements féministes, de jeunes ou de personnes âgées, en faveur de la justice sociale, de l'égalité raciale ou ethnique et promouvant de nouvelles culture et structure.

Des bases idéologiques et sociales différentes mènent nécessairement à des modes de vie différents. C'est ainsi qu'à un mode de vie « bourgeois », caractérisé par le travail non manuel, le confort matériel, l'individualisme et la sécurité (au sens de stabilité), les Verts opposeraient un mode de vie fondé sur l'alternance entre le travail manuel et le travail intellectuel, une proximité à l'égard de la nature s'accompagnant d'une certaine

¹⁷³ La date d'écriture de l'article n'est pas sans incidence sur cette description, qui apparaît très marquée par des thématiques propres à la guerre froide.

frugalité, dans la cadre d'une vie communautaire (production et consommation collective), et un style de vie moins prédictible.

La seconde caractéristique du mode de vie dominant serait d'être chimique et « spectaculaire » (*circus*). Les éléments principaux en seraient l'alcool, les tranquillisants et les médicaments ; le tabac, le sucre, le sel, le thé, le café ; une nourriture chimique ; des « jeux » (*circenses*) proposés en divertissement : télévision, sport, voyeurisme, etc. Le contrepoint vert reposerait alors sur la modération et des expériences mettant en jeu des produits n'entraînant pas de dépendances et améliorant la vie et la capacité du corps à exprimer de la joie ; l'agriculture biologique, une nourriture saine et équilibrée ; et la création autonome de divertissements, notamment par l'exercice physique : marche, vélo, travail manuel, etc.

L'aspect manichéen de ce schéma apparaît immédiatement. A supposer même que cela fût voulu afin de rendre plus claire la démonstration, l'exercice est poussé un peu loin : à une image cauchemardesque de la société actuelle est opposée la description d'un paradis sur terre à venir. Or cela pose plusieurs problèmes. En premier lieu, il semble difficile de caractériser le modèle supposément dominant de manière aussi univoque et aussi peu nuancée, et ce d'autant plus que ce schéma est sensé s'appliquer à l'ensemble des sociétés industrielles avancées. Ni dans les années 1980, ni encore moins aujourd'hui, une telle simplification n'est acceptable. De manière symétrique, vouloir caractériser l'idéologie des mouvements verts en général devrait appeler la plus grande prudence, dans la mesure où il semble difficile de dégager un consensus entre les différents mouvements écologistes des différents pays, et souvent même à l'intérieur d'un même pays. Ainsi, en ce qui concerne les relations internationales, certains mouvements écologistes européens étaient, dans les années 1980, et sont parfois toujours, atlantistes ; d'autres neutralistes ; d'autres encore défendent l'idée d'une « Europe puissance ». De même les conceptions économiques sont extrêmement contrastées d'un pays à l'autre et à l'intérieur des mouvements nationaux, le débat n'étant pas refermé entre les partisans du développement durable et ceux de la décroissance, de même que le choix entre marché et planification centrale n'est pas toujours arrêté. Les exemples sont légion montrant que, si idéologie verte il y a, elle n'est en rien monolithique, et qu'il n'y a pas de « Komintern vert » capable de définir l'orthodoxie verte à l'échelle internationale, ni même bien souvent à l'échelle nationale. Il aurait donc été plus judicieux d'être plus prudent et de

reconnaître la variabilité des positions idéologiques se réclamant du label « vert », variabilité due à des facteurs historiques, culturels, sociaux, politiques, etc. très divers.

De la même manière la caractérisation du mode de vie occidental laisse à entendre qu'au sein des sociétés contemporaines il existe un seul mode de vie dominant, voire exclusif. Or les sociologues soulignent souvent la multiplicité des modes de vie et des styles de vie, qui s'explique par le fort caractère individualiste de nos sociétés, autorisant les individus à opérer des choix ou en tout cas à avoir le sentiment d'en opérer (« c'est mon choix »). De plus le mode de vie supposé des Verts serait cohérent avec leurs options idéologiques. Sans doute, Galtung précise-t-il que tous les Verts n'adhèrent pas à l'ensemble des propositions et des options qu'il expose ; toutefois, il considère que :

« there is a correlation in the ideological universe and not only because ideas happen to be held by the same people. There is some kind of internal consistency¹⁷⁴ ».

Cette vision de l'espace idéologique est largement contestable ; elle implique en quelque sorte une essentialisation des idées, naturellement cohérentes avec telles autres idées, en tout temps et en tout lieu. C'est en quelque sorte une vision idéaliste platonicienne qui est mise en œuvre, supposant implicitement qu'il existe des Idées immuables suspendues dans le ciel possédant leur cohérence propre. Or l'histoire des idées démontre qu'il n'en est rien : les idées prennent sens dans un contexte historique, politique et idéologique particulier. Ainsi, le régionalisme, vigoureusement défendu par les Verts français aujourd'hui, était une idée défendue par les nationalistes maurassiens au début du siècle et mise en œuvre par le régime de Vichy. Cet exemple ne vise en rien à discréditer l'idée de régionalisme, mais simplement à montrer qu'une idée ne peut être considérée comme ayant toujours et partout le même sens.

On observera par ailleurs que la présentation des idées et du style de vie associés au mouvement Vert que fait Johan Galtung est paradoxale, dans la mesure où cet auteur considère que « the Green Movement is a general reaction to the malfunctioning of the Western social formation¹⁷⁵ », et le considère comme porteur d'avenir, alors que dans le même temps il fait la description d'une société idéale verte qui n'est pas sans rappeler les sociétés rurales traditionnelles (au moins dans leur version mythifiée par l'imaginaire contemporain).

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 78.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 79.

La caractérisation idéologique que fait Galtung du mouvement vert nous semble donc trop monolithique, en même temps que quelque peu caricaturale, dépeignant les Verts comme des sortes de hippies attardés partisans d'un système à mi-chemin entre les sociétés rurales traditionnelles et le *New Age*. Certaines de ses remarques toutefois doivent retenir notre attention. Il affirme notamment que :

« The Green Movement is an umbrella movement for a number of partial movements, each one of them attacking one or more elements [of the mainstream model]¹⁷⁶ ».

Ainsi que nous avons tenté de le montrer plus haut, le mouvement et le parti verts semblent effectivement résulter de l'agrégation de plusieurs mouvements sectoriels critiquant certaines caractéristiques des sociétés industrielles avancées. Cependant, la manière dont ces mouvements s'articulent est fonction des contextes nationaux, et en particulier de la structuration historique du parti vert et de la structure des opportunités politiques.

Galtung affirme encore que :

« The Green Movement differs from many other social movements in denying that basic social problems can be solved attacking one single factor; a much more holistic approach is needed¹⁷⁷ ».

Il est vrai que ce thème de l'approche holistique a été présent dans l'histoire de la pensée écologiste. On peut penser par exemple au thème de la complexité, développé par exemple par Edgar Morin, et souvent évoqué par les Verts. On est en droit pourtant de s'interroger sur la capacité réelle que les Verts ont pu avoir à mettre en œuvre une telle approche holistique. En effet, l'activité politique telle qu'elle prend place dans les sociétés démocratiques contemporaines, impliquant la promotion de schémas idéologiques relativement simples, nous semble difficile avec le niveau de réflexion requis par la pensée de la complexité.

La manière dont Galtung rend compte de la filiation idéologique du Mouvement Vert semble également quelque peu abrupte. Selon lui, il ne relève ni de la tradition de droite libérale, ni de la tradition socialiste, mais bien de l'anarchisme, et en particulier de sa composante non-violente. Galtung poursuit en indiquant qu'à son sens Gandhi et Mao Zedong remplacent, au premier plan de cette tradition, des penseurs tels que Proudhon ou

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 76.

¹⁷⁷ *Id.*

Bakounine. L'affirmation selon laquelle la tradition anarchiste aurait influencé l'idéologie verte ne semble pas dénuée de fondement, et nous pensons avoir fourni quelques éléments de démonstration à cet égard précédemment. Néanmoins, il semble réducteur de ne considérer que cet apport, alors que la formation d'une idéologie verte (si tant est qu'il en existe une qui soit cohérente et structurée) fut le résultat de processus différents selon les pays et les traditions idéologiques nationales, ainsi que selon les structures des opportunités politiques incitant à réinvestir tel ou tel héritage idéologique. Ainsi, dans le cas français, l'image fondamentalement positive de la gauche véhiculée par l'imaginaire collectif, en particulier dans les couches possédant le plus fort capital scolaire, a conduit les écologistes français à tenter de se réclamer de l'héritage des socialistes, bien plus que des anarchistes, associés à la vague de terrorisme des années 1892-1894 et à la Bande à Bonnot. On objectera sans doute, avec raison, que les filiations idéologiques revendiquées ne correspondent pas nécessairement à la réalité des filiations idéologiques ; à quoi on répondra en demandant ce qu'est une « réelle » filiation idéologique, selon quels critères elle peut être déterminée, c'est-à-dire comment on peut isoler les traits distinctifs d'une idéologie, considérée (si cela se peut) comme un ensemble cohérent, structuré, bine défini et non sujet à une concurrence ayant pour enjeu la détention légitime du label idéologique. Ainsi, en France, le label « socialisme » a fait l'objet d'une concurrence entre différents groupes ou différentes personnes pour son appropriation, son usage étant considéré comme valorisant : marxistes, guesdistes, jaurésiens, anarchistes (dits « socialistes libertaires »), etc. se disputent la propriété du « vrai » socialisme, source inépuisable de légitimité. Dès lors, cette polysémie autorise d'autres groupes, comme les Verts (ou en tout cas certains d'entre eux), à se réclamer eux aussi de l'héritage du socialisme¹⁷⁸. Distinguer la tradition anarchiste et la tradition socialiste, d'une part, et imputer l'idéologie verte à la première, d'autre part, relève donc d'une démarche qui, si elle est intéressante, nécessite de prendre en compte les modalités concrètes de la transmission de ces héritages idéologiques et également de ne pas ignorer les stratégies de légitimation, de reformulation et de mise en cohérence qui sont mises en œuvre par les acteurs.

¹⁷⁸ Dans *Qu'est-ce que l'écologie politique ?* (Paris, La Découverte, 1999), Alain Lipietz place les Verts dans la filiation des « hygiénistes » du dix-neuvième siècle, appuyés par les militants du mouvement ouvrier, « écologistes de la première révolution industrielle » (p. 51). Il affirme explicitement que « le 'socialisme' et la défense de l'environnement » sont « les deux branches de l'écologie politique, qui avaient divergé au cours du XXe siècle » (p. 58).

2. Les Verts et l'Histoire selon Galtung

Galtung se donne pour projet de replacer l'émergence du mouvement Vert dans une perspective du temps long, dans une dynamique – une dialectique, dit-il – de la formation sociale de l'Occident. Le point de départ est l'ère médiévale ; on peut alors distinguer cinq classes, ou plutôt cinq castes : par ordre décroissant dans la hiérarchie sociale, le clergé, l'aristocratie, les marchands (et certains artisans), les paysans (et certains travailleurs), et enfin les groupes totalement marginalisés : gitans, Juifs et Arabes, femmes.

L'Histoire s'écrit alors comme l'enchaînement des révolutions permettant à un groupe de supplanter le groupe supérieur. La première serait la révolte de l'aristocratie contre le clergé, permettant de séparer le spirituel du temporel et l'Etat de l'Eglise (il faut entendre ce processus qui prend place lors de la Querelle des Investitures, par exemple, et non à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle dans le cas français). La deuxième révolte conduirait les marchands (les bourgeois, diraient d'aucun) à se ménager une place dans la société contre les deux castes précédentes, à l'aide par exemple des droits de l'homme. La troisième révolution verrait la quatrième couche sociale, les travailleurs de toutes sortes, se battre afin d'obtenir une meilleure part de la production qu'ils ont largement contribué à mettre en œuvre : ce sont les mouvements socialistes de tous genres. Enfin, la quatrième transformation serait menée par la couche inférieure de ceux qui sont totalement marginalisés : travailleurs immigrés, femmes, jeunes etc., qui aspireraient également à conquérir une place dans l'ordre social. « Logically, socio-logically, socio-historically, there is not the slightest reason why they should not also claim their right to come into the society created by the other four, to open that society for foreign workers and women alike, thus constituting a pressure on the Western social formation¹⁷⁹ ». Cependant, ce mouvement, comme les mouvements sociaux qui l'ont précédé, veut transformer la structure sociale en même temps qu'il veut s'y ménager une place – sans quoi, la mobilité sociale personnelle serait suffisante et il n'y aurait pas de mouvement social. Cet aspect de transformation sociale explique qu'un mouvement

¹⁷⁹ Galtung, J., « The Green Movement... », *op. cit.*, p. 80.

social (au sens que Galtung donne à ce sens, de mouvement porteur d'une transformation historique) soit aidé, au-delà des couches sociales qui le constituent, par des individus « éclairés » ou mécontents (à l'instar de certains nobles ou religieux qui participèrent à la révolution de 1789).

L'histoire sociale occidentale a donc été marquée par l'émergence successive de trois défis opposés à la structure sociale existante et aux partis conservateurs : le défi individualiste bourgeois, qui a formé les partis libéraux (au sens anglo-saxon du terme) ; le défi ouvrier, incarné par les partis socialistes ; et enfin, aux dires de Galtung, la « vague verte », organisée au sein de partis verts. Chacun de ces partis aurait dès lors un cycle de vie, caractérisé par une ascension, s'appuyant au besoin sur la génération de partis précédente, puis par le déclin. Ainsi, lorsque les partis libéraux ont commencé à décliner, les partis ouvriers se sont appuyés sur eux pour faciliter leur ascension (comme dans le cas des travaillistes anglais avec le parti libéral, ou des socialistes français avec les radicaux). Galtung, faisant l'hypothèse que les partis ouvriers sont à l'heure actuelle largement sur le déclin, considère qu'ils constitueraient dès lors de très bons partenaires de coalition pour les partis verts, qui pourraient tirer profit de leur déclin pour s'affirmer politiquement – avant de connaître eux-mêmes le déclin, la période « verte » ne constituant en aucune manière la fin de l'histoire.

Cette vision, on le voit, s'inspire de lectures téléologiques de l'Histoire ; celle-ci aurait un sens, connaissable et déterminable, et peut-être orienté vers une fin. Bien que Galtung se défende de ce que l'ère verte soit la fin de l'Histoire, le fait que le mouvement vert soit porté par les couches les plus basses de la société conduit à se demander ce qui peut, dans la perspective de Galtung, succéder à ce stade historique. Cette vision de l'histoire est critiquable à maints égards ; ce n'est pas le lieu ici d'effectuer cette critique, qu'il nous suffise de le souligner. Nous ne croyons pas, pour notre part, que l'histoire puisse être ainsi simplifiée et ramenée à un seul déterminant, ni qu'une période historique puisse être caractérisée, au plan politique, par la prévalence d'un seul parti. Ce qui fait l'histoire, nous semble-t-il, ce sont bien plutôt des interactions – relativement contingentes – entre une multiplicité d'acteurs. Mais tout ceci ne peut qu'appartenir au domaine de la spéculation.

Toujours est-il qu'à la vision d'un simple « ajustement » de la scène politique, proposée par Inglehart ou Kitschelt, Galtung oppose celle d'un changement irréversible

et déterminant historiquement, les Verts ne représentant pas seulement la mise en avant d'une dimension partiellement nouvelle du débat politique, mais bien un stade nouveau, destiné à changer dans son ensemble la structure sociale et donc les conditions de la compétition politique même. Par ailleurs, cela laisse entrevoir chez Galtung une sociologie du mouvement Vert totalement différente de celle proposée par Kitschelt, sociologie qu'il précise.

3. La sociologie du mouvement Vert selon Galtung

On l'a vu, le mouvement Vert est un mouvement d'émancipation collective des exclus du modèle social dominant – immigrés, femmes, « sous-hommes » (*underdogs*) etc. La composition de cette base sociale peut être précisée : il s'agit pour l'essentiel des groupes qui, pour chacun des points de l'agenda Vert, possèdent la motivation subjective suffisante pour se mobiliser et le sentiment d'avoir la possibilité d'influer sur le réel, c'est-à-dire le sentiment que son adhésion au mouvement aura une incidence sur le point en question (par opposition à la situation où l'action individuelle sera plus efficace). C'est ainsi que Galtung, qui considère que le mouvement Vert est en réalité un mouvement regroupant de nombreuses préoccupations, explique que le mouvement Vert tire sa dénomination (Verts ou écologistes) du fait que la protection de l'environnement est une cause susceptible tout à la fois de susciter la motivation (du fait des catastrophes écologistes de plus en plus pressantes) et de nécessiter une mobilisation collective pour être résolue (tout aussi vertueux que puisse être mon comportement écologiste, il n'aura que peu d'influence sur les pluies acides ou le réchauffement planétaire). Ainsi, à l'inverse d'autres thèmes (comme le pacifisme, le tiers-mondisme, la qualité de la vie au travail...), la protection de l'environnement est un thème concernant chacun de nous, et pas seulement à titre idéologique, et dont la solution ne peut être uniquement individuelle. Derrière cette étiquette Verte, ce sont donc des mouvements aussi divers que le coopératisme, le tiers-mondisme, le pacifisme, le régionalisme (ou le thème général de la décentralisation), le féminisme qui sont susceptibles de se regrouper, dans la mesure où le mouvement Vert sera capable d'articuler de manière significative les diverses demandes politiques qui en résultent.

Galtung souligne, de même que de nombreux autres auteurs, que la prise de conscience de ces problèmes nécessite un certain niveau de savoir social et de compassion, ce qui indique que le soutien au mouvement Vert proviendrait des classes moyennes et supérieures, disposant d'un certain niveau d'éducation ; pourtant, les classes supérieures, de par les ressources dont elles disposent, seraient en mesure de trouver des solutions individuelles aux problèmes se posant (déménager loin des villes polluées par exemple), et seraient donc désincitées à soutenir le mouvement Vert. Par ailleurs, Galtung souligne aussi que les jeunes devraient être plus attirés par ce mouvement, disposant d'un temps plus long devant eux – alors que les plus âgés feraient un calcul consistant à se dire qu'ils ne seraient plus là très longtemps de toute façon. Enfin ce mouvement serait de manière prédominante féminin, pour des raisons qui ont déjà été éclairées, mais aussi parce que les femmes seraient plus capables d'une approche « holistique ».

Galtung admet lui-même que ces conclusions sont assez éloignées de celles qu'il tire de son analyse sociohistorique. Il argue de l'exemple du mouvement ouvrier pour montrer que la base sociale d'un mouvement historique peut différer des membres effectifs du parti qui l'institutionnalise (puisque au cours du vingtième siècle les partis socialistes ont été eux-mêmes animés par des classes moyennes intellectuelles). Il en vient même à avancer, contrairement à ce que son analyse idéologique prétendait montrer, que « many of the tasks today taken on by the Green Movement can be seen as parts of the socialist programme, the preceding wave of social energy left unsolved¹⁸⁰ ».

La conclusion générale de Galtung est que le mouvement vert est là pour s'inscrire dans la durée, qu'il n'est pas appelé à disparaître dans un avenir proche. Conclusion assez largement partagée par les auteurs, et assez ambiguë au demeurant : sont-ce simplement les idées Vertes qui sont appelées à rester, éventuellement reprises par d'autres mouvements politiques ? Ou bien est-ce le mouvement Vert sous sa forme institutionnalisée qui demeurera ? Seule la spéculation historique est ici possible ; cependant, s'il semble que les préoccupations vertes (c'est-à-dire celles que Kitschelt qualifierait de libertaires) doivent demeurer un élément important de l'agenda politique des démocraties occidentales à l'avenir, du fait tant des évolutions de la structure sociale que des conditions de vie, rien n'indique que les partis Verts soient appelés à être

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 86.

nécessairement pérennes, leur existence étant assez largement tributaire de la structure des opportunités politiques propre à chaque pays. Dans certains pays, et aux Etats-Unis en particulier, de tels partis n'existent même pas – ce qui n'est pas le signe d'une absence de préoccupations « Vertes » ou « libertaires ».

Au total, les conclusions de Galtung sont difficiles à « tester », car elles sont partiellement contradictoires. Les exclus sont-ils la base sociale du mouvement Vert ? Il est difficile de la savoir, car ce sont précisément eux qui, exclus de la vie politique également, ne votent pas – pour des raisons légales dans le cas des immigrés, ou pour des raisons sociologiques, dans le cas des chômeurs par exemple (étrangement absent du tableau dépeint par Galtung). Par ailleurs, on pourrait contester le classement des femmes dans la catégorie des exclus du modèle social dominant : s'il est certain que le sexe est une variable ayant une pertinence en ce qui concerne l'exclusion, il n'en reste pas moins qu'elle se conjugue à d'autres variables, peut-être plus importantes, comme la position sociale, le niveau d'éducation, etc. Etre une femme cadre supérieur n'est pas la même chose que d'être une femme sans qualification célibataire. De plus, toutes les études montrent que le sexe n'est pas une variable politique déterminante.

Il ne fait pas de doute que les discours Verts se font parfois l'écho de ce discours relatif à l'épuisement du « cours historique » de la social-démocratie¹⁸¹, et à la nécessité que les Verts reprennent le rôle émancipateur et d'avant-garde que le mouvement ouvrier est supposé avoir joué. Encore récemment, le secrétaire national, Gilles Lemaire, déclarait que les Verts sont « les représentants de la troisième étape de la gauche après celle de la démocratie avec la Révolution française, puis la conquête de l'égalité sociale¹⁸² ». Le fait qu'ils se présentent comme un parti défendant les jeunes, les femmes, les immigrés¹⁸³, etc. ne fait pas de doute non plus. Pourtant, on ne saurait confondre

¹⁸¹ Voir par exemple le tract « Radicalité et utopie : éléments pour un positionnement des Verts », signé par Farid Ghehrouche, Henri Rubino, Christian Sunt et émanant de la motion « L'utopie sinon rien » présentée à l'Assemblée fédérale de décembre 2002 de Nantes, qui cite Antonio Negri affirmant que la social-démocratie a « épuisé son cours historique » (*Le Monde Diplomatique*, août 2002). De même, Daniel Cohn-Bendit aime à parler de « troisième gauche verte » qui prendrait la suite de la « deuxième gauche » : Cohn-Bendit, D., « La Troisième Gauche Verte existe. Penser et vivre la politique autrement », 21 février 2000, texte téléchargé sur le site <http://www.cohn-bendit.fr>. De tels exemples seraient innombrables, tant lors de propos oraux informels que dans le cadre de prises de position officielles.

¹⁸² Lemaire, G., déclaration à l'A.F.P., le 3 novembre 2003, dépêche intitulée « Gilles Lemaire – 'La L.C.R. s'enferme dans de vieilles lunes' ».

¹⁸³ Ce parti pris se traduit notamment sur le plan électoral, où les Verts tentent de promouvoir des candidats issus de l'immigration. D'après un comptage effectué lors des élections législatives de juin 2002, les Verts sont le parti représenté au Parlement ayant présenté le plus de candidats issus de l'immigration : ils en ont présenté six, contre une pour l'U.M.P., trois pour le P.S., deux pour l'U.D.F., pour le P.R.G. ainsi que pour le P.C. Ces chiffres ne tiennent pas compte des suppléants. Il convient de rappeler que les Verts n'étaient présents que dans 436

l'auto-présentation d'un parti et sa réalité sociologique. La question qui se pose est donc la suivante : les Verts sont-ils un parti de « dominés », d'« exclus » ? Une seconde version de cette question serait : les Verts sont-ils une « alliance des dominés », qui inclurait alors ce que Bourdieu appelle la « fraction dominée de la classe dominante », c'est-à-dire les agents disposant d'un capital culturel élevé mais de capitaux économique et social relativement faibles ?

La description sociologique des électeurs et des adhérents Verts faisant l'objet d'autres chapitres, les hypothèses concurrentes de Kitschelt et de Galtung seront testées dans ce cadre.

En guise de conclusion, qu'il suffise d'indiquer que le modèle de Galtung semble trop général, trop « décontextualisé » pour permettre de comprendre la manière dont les partis Verts se développent concrètement, les clivages sociopolitiques qu'ils activent, les différenciations nationales. Il est ainsi impossible de comprendre, dans le cadre de ce modèle, pourquoi des partis Verts se sont développés de manière puissante dans certains pays, comme en Allemagne, et sont totalement inexistantes dans d'autres pays comme les États-Unis, qui connaissent pourtant des niveaux de développement et des modes de vie comparables. De même, afin d'expliquer le succès différentiel des Verts en France et en Allemagne (en 1986), Galtung se voit contraint de recourir à des explications relevant des « traits de caractères » nationaux, tels un supposé désintérêt français pour la politique, l'attachement des Français à leur gastronomie, ou encore la particularité de la « femme française ». On le voit, ces explications ne sont pas très convaincantes et témoignent de la faiblesse inhérente au schéma de Galtung.

CHAPITRE 6 : QUI SONT LES ELECTEURS VERTS ?

SOCIOLOGIE DU VOTE

Nous avons montré, dans le quatrième chapitre, que le modèle de Herbert Kitschelt semblait adéquat pour décrire l'espace politique français contemporain et que les données disponibles permettaient d'affirmer que les dimensions de clivages qu'il identifie sont présentes dans le cas français. Dans le cinquième chapitre, il a été montré que ce modèle semblait préférable à celui proposé par Johan Galtung, décrivant le mouvement Vert comme une « alliance des dominés ».

Pourtant, la sociologie du vote Vert n'a pas encore été abordée ; et si le modèle de Kitschelt semble devoir être retenu, cela ne prouve nullement que les Verts français constituent de fait un parti « libertaire de gauche » au sens où l'entend Kitschelt. Il convient donc d'aborder maintenant ce problème, et d'examiner, en utilisant les jalons théoriques posés par Kitschelt, les lignes de force du vote Vert. Les données utilisées seront essentiellement celles fournies par les enquêtes post-électorales menées par les C.E.VI.PO.F.

Remarquons à titre préliminaire que la particularité peut-être la plus frappante de l'électorat Vert réside dans son instabilité. Les résultats électoraux obtenus par le parti écologiste sont extrêmement variables, influencés par les modes de scrutin sans doute, mais aussi par les situations politiques, à l'instar de la situation après le 21 avril 2002, où le « vote utile » a largement diminué l'audience électorale des « petits » partis. Mais au-delà de ces raisons, il semble que les Verts connaissent une difficulté particulière à « stabiliser » leur électorat. Cet électorat, tel que nous le décrirons, est donc une simple photographie, à un moment donné, d'une réalité fluctuante. Il suffit d'observer l'historique des résultats électoraux des Verts¹⁸⁴ pour s'en convaincre (cf. tableau 5). L'écart-type de cette série est de 2,96, ce qui est considérable.

¹⁸⁴ Pour une histoire électorale (partielle) des Verts, voir entre autres : Villalba, B., « 1989-1995 ; le clair-obscur électoral des Verts », *Ecologie et politique*, No. 17, 1996 (disponible en version électronique sur le site : <http://www2.univ-lille2.fr/droit/enseignants/villalba/v-clair-obscur.htm>).

<i>Election</i>	<i>Résultat</i>
Européennes, 1984	3,4 %
Cantoniales, 1985	4,08 %
Régionales, 1986	3,38 %
Législatives, 1986	2,44 %
Cantoniales, 1988	6,8 %
Présidentielle, 1988	3,7 %
Municipales, 1989	9 %
Européennes, 1989	10,6 %
Cantoniales, 1992	11,06 %
Régionales, 1992	6,8 %
Législatives, 1993	7,9 %
Cantoniales, 1994	7,8 %
Européennes, 1994	2,75 %
Municipales, 1995	6,5 %
Présidentielle, 1995	3,32 %
Législatives, 1997	5,12 %
Régionales, 1998	5,73 %
Cantoniales, 1998	7,66 %
Européennes, 1999	9,72 %
Municipales, 2001	11,80 %
Cantoniales, 2001	11,29 %
Présidentielle, 2002	5,25 %
Législatives, 2002	4,46 %

Tableau 5. Résultats des Verts aux élections des Verts depuis 1984, en moyenne, là où les Verts sont présents sous leur propre étiquette (hors listes d'union). D'après les chiffres communiqués par les Verts (<http://www.les-verts.org>).

Trois dimensions en particulier peuvent caractériser un électorat : sa composition en termes socioprofessionnels, sa répartition géographique, et enfin les valeurs qu'il partage. Tels sont les trois angles d'approche qui seront utilisés.

1. L'analyse socioprofessionnelle du vote Vert

Kitschelt décrit l'électorat soutenant la « gauche libertaire » comme étant composé d'individus plutôt jeunes, possédant un important capital culturel, travaillant majoritairement dans le secteur public, exerçant des fonctions relatives à la gestion de symboles ou aux fonctions sociales – la « main gauche de l'Etat », dirait Pierre Bourdieu. L'électorat Vert correspond-il à cette description ?

A la présidentielle d'avril-mai 2002 (qui est notre référence, sauf indication contraire), l'électorat Vert est le plus jeune des électorats : sa moyenne d'âge est de 35,4

ans, contre 47,9 pour l'ensemble de l'échantillon¹⁸⁵. Le vote Vert est d'ailleurs une fonction décroissante de l'âge : les 18-24 ans sont 14 % à voter pour Noël Mamère, contre 1 % pour les électeurs âgés de plus de 65 ans¹⁸⁶. Il ne fait donc pas de doute que l'électorat Mamère, et sans doute au-delà l'électorat Vert est jeune ; Noël Mamère est d'ailleurs le candidat arrivant en tête dans la tranche d'âge 18-24 ans lors des dernières élections présidentielles. Cependant, les effets de structure font que la tranche d'âge des 35-49 ans reste en poids relatif la plus importante dans l'électorat Vert (33 %). Concernant le rôle de la variable âge, Jean Chiche et Nonna Mayer ont noté que lors de l'élection présidentielle de 1995 c'était la variable la plus prédictive du vote Voynet (coefficient beta de -.66), avant la classe sociale¹⁸⁷.

Il est surprenant de constater que l'électorat Mamère est très nettement masculin : 55 % des électeurs ayant choisi ce candidat sont des hommes ; seuls J. Saint-Josse et J.-M. Le Pen ont attiré un électorat plus masculin. Cela peut surprendre dans la mesure où les Verts sont un parti ayant toujours promu la parité entre hommes et femmes en politique et la participation des femmes en politique. Cela semble en tout cas infirmer tant les hypothèses suggérant que les femmes, en quelque sorte « par nature », seraient plus libertaires que les hommes – l'autorité étant supposé être un attribut essentiellement masculin (s'il est vrai que les Verts sont un parti attirant un électorat libertaire) –, que la thèse de Galtung affirmant que les femmes, en tant que minorité marginalisée, soutiendraient largement les Verts. Observons également que la distorsion observée provient peut-être du fait que les femmes occupent, en moyenne, des positions sociales moins élevées que les hommes et sont plus reléguées dans des emplois tertiaires précaires et peu qualifiés, qui engendrent d'autres types de vote. A. Laguiller obtient d'ailleurs un score significativement supérieur dans la moitié féminine de l'électorat. En tous les cas, le vote Vert en tant que tel ne semble pas être très sensible au sexe puisque aux élections européennes de 1999, 56 % des suffrages exprimés en faveur de D. Cohn-Bendit l'étaient par des femmes.

Le vote Vert est bien un vote sur lequel le capital culturel influe. En effet, plus le niveau d'études s'élève, et plus le vote Vert est élevé : 9 % parmi les électeurs étant

¹⁸⁵ Boy, D., « La place de l'écologie politique », in Perrineau, P., Ysmal, C. (dir.), *Le vote de tous les refus*, op. cit., p. 279.

¹⁸⁶ CEVIPOF/CIDSP/CECOP, *Premiers résultats. Panel électoral français 2002*, conférence de presse donnée le 11 juillet 2002. Disponible sur le site Internet du C.E.VI.PO.F. : <http://www.cevipof.fr>.

¹⁸⁷ Chiche, J., Mayer, N., « Les enjeux de l'élection », in Boy, D. Mayer, N. (dir.), *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 235.

diplômés de l'enseignement supérieur, contre seulement 2 % parmi ceux n'ayant aucun diplôme ou un simple certificat d'études. On constate de même que c'est parmi les enseignants (14 %) et les étudiants (17 %) que le candidat Vert réalise ses meilleurs scores. Parmi les étudiants, N. Mamère arrive en tête, à égalité avec L. Jospin ; et les enseignants représentent à eux seuls 20 % de l'électorat Vert (contre 16 % pour l'électorat de Lionel Jospin). Sur ce plan, l'électorat Vert présente certaines similitudes avec l'électorat socialiste, puisqu'on sait que le Parti socialiste réalise de très bons scores parmi les enseignants et, à un moindre degré, chez les étudiants. Mais les logiques sociales sous-jacentes semblent différentes : alors que, concernant les Verts, ce phénomène est très lié au capital culturel possédé, cela ne semble pas être le cas concernant le vote socialiste, qui ne présente pas de sensibilité au capital culturel possédé (L. Jospin obtient 18 % des suffrages exprimés parmi les électeurs ne possédant pas de diplôme ou un simple certificat d'études, et 19 % parmi les titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2). Les Verts viennent donc battre en brèche un vote socioprofessionnel en faveur du Parti socialiste établi de longue date, le vote enseignant, mais en mobilisant un clivage qui semble être différent (logique professionnelle et syndicale, voire corporatiste dans un cas, renforcée par l'attachement aux valeurs du service public et de la laïcité, logique liée au capital culturel dans un autre cas).

Concernant l'ancrage dans le secteur public, il ressort de l'analyse de l'électorat Vert que celui-ci se partage à part quasi-égales entre le secteur public (32 %) et le secteur privé (35 %) ; sa particularité n'est pas tant qu'il travaille fortement dans le public mais bien plutôt qu'il est celui qui travaille le moins dans le privé, la moyenne à cet égard se situant à 43 %. On notera la forte proportion de chômeurs dans l'électorat de N. Mamère : 9 %, soit la plus forte proportion de tous les candidats, à égalité avec Arlette Laguiller. De plus, les « autres » (c'est-à-dire les personnes ne travaillant pas à leur compte, ni dans le secteur privé, ni dans le secteur public, ni chômeurs) représentent 21 % du vote Vert, là encore un record ; cela correspond probablement au nombre important d'étudiants ayant porté leurs suffrages sur le candidat Vert.

Sur le plan professionnel, les données disponibles ne permettent pas une analyse extrêmement fine qui permettrait de vérifier les analyses de Kitschelt dans ce domaine. Les chiffres laissent simplement apparaître qu'outre la composante enseignante, les Verts sont soutenus électoralement par les professions intermédiaires (32 % de l'électorat Vert,

là encore un record, à égalité avec A. Madelin), qui sont 9 % à apporter leur voix au candidat Vert. A l'inverse, les Verts obtiennent des scores médiocres parmi les employés et les ouvriers (4 %) et, plus encore, les agriculteurs et les « artisans, commerçants, industriels » (scores quasiment nuls).

C'est donc la petite bourgeoisie culturelle, employée largement dans le secteur public, qui constitue l'essentiel du vote Vert ; il est tentant d'avancer que cet électorat est constitué de ceux dont la tâche est la « production (ou la reproduction) de la société », bien plutôt que de biens matériels : enseignants, éducateurs, artistes, travailleurs sociaux, métiers de la communication, métiers de la santé, étudiants même, etc. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la part particulièrement faible des travailleurs du secteur privé dans l'électorat Vert : plus on est éloigné du processus de production, plus on est enclin à voter Vert. Cela semble cohérent avec le discours développé par les écologistes, qui tend à relativiser l'importance de la production économique, non seulement afin de préserver l'environnement, mais aussi car le schéma idéologique promu par les écologistes valorise des biens non matériels (convivialité, relations humaines, qualité de la vie, etc.) aux dépens des biens matériels. Les électeurs Verts correspondent donc bien, d'un point de vue socioprofessionnel, au portrait qu'en dresse Herbert Kitschelt : ce sont en quelque sorte les avant-coureurs d'une société post-industrielle où la place du travail directement productif est minimisée, au profit du secteur des services et en particulier des services non marchands¹⁸⁸.

2. La répartition géographique du vote Vert

L'étude de la carte électorale est historiquement une composante importante de l'analyse électorale française, notamment grâce aux travaux pionniers d'André Siegfried. Pourtant, cette pratique rencontre aujourd'hui de nombreuses critiques dans la communauté scientifique française, portant pour l'essentiel sur le fait que son intérêt serait limité, du fait que s'intéresser à la répartition géographique des votes ne met pas à jour les logiques sociales ; en tout cas, cette méthode, dite écologique, ne permet pas

¹⁸⁸ Cela permet de comprendre en particulier le discours promouvant le « tiers secteur » (c'est-à-dire un secteur hybride entre public et privé et dédié essentiellement au travail social et à la [re]création de lien social) tenu par les Verts.

d'établir avec certitude des corrélations entre variables sociologiques et choix électoral – contrairement par exemple à l'enquête par questionnaire.

Il n'en reste pas moins que l'analyse électorale géographique permet de mettre au jour des éléments intéressants, car les logiques territoriales sont associées à d'autres logiques : historiques, sociales, etc. Ainsi, l'étude des lignes de force territoriales du vote Vert permettra peut-être d'apporter des éléments que les enquêtes par questionnaire ne permettent pas nécessairement d'appréhender. Il convient toutefois de manier d'éventuelles conclusions avec de grandes précautions, l'analyse géographique ne permettant effectivement pas d'établir des corrélations causales avec certitude.

Il convient de rappeler de manière liminaire que les Verts étant un parti jeune (créé en 1984) et activant un clivage, semble-t-il, qui ne l'était pas auparavant, on ne peut mener sur eux le même type d'analyse sur le temps très long, tel que cela a pu être fait au sujet d'autres partis.

Un élément qui est souvent affirmé au sujet des Verts concerne le fait que le vote Vert serait essentiellement le fait de l'électorat urbain. Les Verts mobiliseraient ainsi le clivage urbain/rural déjà décrit par Stein Rokkan ; une explication complémentaire consiste à affirmer que ce sont les urbains qui subissent le plus violemment les effets de la crise environnementale et par conséquent sont portés à avoir un vote motivé par l'enjeu environnemental¹⁸⁹. Enfin, les groupes socioprofessionnels soutenant les Verts vivent majoritairement en ville.

Le fait est que les scores obtenus par les écologistes sont effectivement plus élevés dans les zones urbaines ; toutefois, il ressort de l'étude menée par Michel Bussi sur les données relatives à l'élection présidentielle de 2002¹⁹⁰ que l'écart entre zones rurales et zones urbaines n'est pas aussi large qu'on pourrait le supposer. Le vote Mamère, avec le vote Bayrou, est même l'un des moins sensibles à la distance aux aires urbaines de plus

¹⁸⁹ De fait, il a été montré que, concernant les élections présidentielles de 1995, « les seuls candidats pour lesquels l'importance attachée à un enjeu garde un pouvoir prédictif [après régression logistique], toutes choses égales par ailleurs, sont Dominique Voynet et Jean-Marie Le Pen » : Chiche, J., Mayer, N., « Les enjeux de l'élection », *op. cit.*, p. 234. Il n'en reste pas moins que, dans le cas de Dominique Voynet, l'âge et la classe sociale sont des variables ayant un pouvoir prédictif plus important que l'enjeu environnement. Notons également que, pour l'électorat de Voynet, le chômage est un enjeu plus important que l'environnement : 60 % des électeurs de D. Voynet attribuent une note de 10 à l'importance de cet enjeu, contre 48 % pour l'enjeu environnemental.

¹⁹⁰ Bussi, M., « Le vote Saint-Josse : la protestation en campagne », in Perrineau, P., Ysmal, C., *Le vote de tous les refus*, *op. cit.*, pp. 311-338.

Bussi n'invalide pas celle de Kitschelt, elle apporte au contraire une dimension supplémentaire au clivage libertaire/autoritaire : celui du rapport à la territorialité. Il semble d'ailleurs probable que les électeurs du C.P.N.T. se situent, au plan des valeurs, sur le versant autoritaire du clivage.

Il est intéressant également d'examiner les « fiefs » des Verts – étant entendu que nous entendons par là simplement des zones géographiques où les Verts obtiennent de manière récurrente des scores significativement supérieurs à la moyenne nationale ; un « fief » n'est donc pas une zone où les Verts disposeraient d'une majorité, relative ou absolue.

Pour ce faire, nous avons réparti, concernant chaque élection législative de 1978 à 1997¹⁹⁴, les départements en quartiles en fonction des résultats obtenus par les Verts dans ce département. Par exemple, concernant les élections législatives de 1997, les quartiles sont : [0 ; 1,97[, [1,97 ; 2,70[, [2,70 ; 4,02[et [4,02 ; 7,97] (en pourcentage des suffrages exprimés). Ceci signifie que chacune de ces classes regroupe vingt-cinq pour cent des départements. Nous nous intéressons ensuite au dernier quartile, c'est-à-dire aux départements figurant parmi le quart de départements dans lesquels les Verts ont obtenu leurs meilleurs résultats électoraux. A chaque département est alors associé le nombre de fois où il a figuré dans le dernier quartile. Ainsi, l'Allier a figuré une fois dans le dernier quartile, en 1997 ; les Alpes de Haute-Provence ont figuré trois fois dans le dernier quartile, en 1978, 1981 et 1993.

On obtient ainsi un tableau associant à chaque département un nombre compris entre un et cinq : cf. tableau 6.

<i>Nombre de fois où le département figure dans le dernier quartile</i>	<i>Départements</i>
0	02, 06, 08, 10, 11, 12, 13, 15, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 36, 40, 41, 42, 45, 46, 48, 49, 51, 52, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 65, 66, 70, 71, 76, 80, 81, 83, 87, 89
1	03, 07, 09, 16, 17, 21, 22, 31, 34, 37, 43, 44, 47, 53, 55, 61, 62, 72, 77, 78, 79, 82, 84, 85, 86, 88, 93
2	01, 05, 14, 26, 38, 39, 69, 90, 91
3	04, 35, 73, 74, 75, 92, 94, 95
4	68
5	50, 67

Tableau 6. Classement des départements en fonction du nombre de fois où ils appartiennent au quartile supérieur quant au score obtenus par les Verts aux élections législatives de 1978 à 1997. Calculs personnels.

¹⁹⁴ Nous avons utilisé les données électroniques fournies dans l'ouvrage : Caramani, D., *The societies of Europe. Elections in Western Europe since 1815. Electoral results by constituencies*, Londres, Macmillan, 2000.

Nous considérons que les départements figurant trois fois ou plus dans le dernier quartile peuvent être qualifiés de « fiefs » Verts. Il s'agit donc des Alpes de Haute Provence (département dans lequel les Verts ont conclu une alliance avec le P.S. dès le premier tour en 1997 ; il pourrait donc virtuellement figurer quatre fois), de l'Ille-et-Vilaine, du Jura (que nous retenons du fait là encore de l'alliance conclue avec le P.S. en 1997 : candidature commune de D. Voynet qui n'est pas prise en compte comme vote Vert pour ne pas introduire de distorsion), de la Manche, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Savoie, de la Haute-Savoie, de Paris, des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise. Si Paris et sa région constituent effectivement une zone favorable aux Verts, on voit qu'il existe d'autres départements, plus ruraux, où les Verts réalisent de bons, voire de très bons scores : le massif alpin, l'Alsace, certaines zones de la Bretagne. Ce phénomène a été noté de longue date par divers observateurs¹⁹⁵ ; les explications proposées varient : certains affirment qu'il ne fait voir là que le poids de certaines villes universitaires où les Verts connaîtraient une forte audience électorale, comme Rennes ou Strasbourg ; d'autres, comme Sylvie Vieillard-Coffre, préfèrent attribuer ce phénomène à l'implantation locale de figures nationales, éventuellement conjuguée avec des facteurs environnementaux ; d'autres encore sont tentés d'invoquer à titre principal les facteurs environnementaux ; enfin, de manière plus surprenante, Michel Bussi évoque, concernant le succès de D. Cohn-Bendit en 1999 dans les zones frontalières avec la Suisse et l'Allemagne un supposé effet « neighbours and friends », « voisins et amis » qui auraient incité les populations frontalières à voter pour la tête de liste Verte aux élections européennes en raison de sa nationalité allemande¹⁹⁶.

En ce qui concerne la présence de centres universitaires, qu'il nous suffise de remarquer que cela ne permet pas d'expliquer le succès Vert dans certains départements – Alpes de Haute-Provence, Jura, Manche, Bas-Rhin, Haute-Savoie, etc. A l'inverse, d'autres départements abritant d'importants centres universitaires ne se distinguent pas par des résultats particulièrement élevés des Verts. Cette explication ne semble donc pas opérante.

L'argument fondé sur l'implantation de figures nationales peut sembler séduisant ; de fait, certains leaders Verts s'identifient à des territoires : l'Alsace pour A. Waechter, la

¹⁹⁵ Voir par exemple le point de vue d'une géographe : Vieillard-Coffre, S., « Les Verts et le pouvoir. Regards géopolitiques sur les écologistes français : stratégies et représentations », *Hérodote*, No. 100, 1^{er} trimestre 2001, pp. 120-150.

¹⁹⁶ Bussi, M. Ravenel, L., « Ecologistes des villes et écologistes des champs... », *op. cit.*

Bretagne pour Y. Cochet, la Franche-Comté pour D. Voynet, pour ne citer que quelques exemples. Pourtant, il est permis de s'interroger : le fait que ces leaders, qui ont tous été des écologistes de la première heure, proviennent de ces territoires, est-il anodin ? Plutôt que de considérer que ces territoires sont « réceptifs » aux Verts du fait de la présence de ces leaders, ne faut-il pas se demander si ces leaders n'ont pas émergé précisément parce qu'étaient à l'œuvre dans leur territoire d'origine des logiques sociales favorisant l'implantation des idées écologistes ? De fait, à ses débuts, l'écologie s'est structurée autour de quelques régions bien précises¹⁹⁷ : la Bretagne, l'Alsace, la région Rhône-Alpes. Dans chacune de ces zones ont émergé plusieurs personnalités marquantes dans l'histoire du mouvement, qui sont souvent aujourd'hui encore des cadres des Verts. Dès lors, n'est-ce pas trop simplifier que de réduire la carte électorales des Verts à l'influence d'un certain nombre de personnalités ?

Certains auteurs invoquent les facteurs environnementaux locaux pour expliquer le succès différencié des Verts. Ainsi, S. Vieillard-Coffre écrit : « ... en Bretagne et dans les autres régions frontalières de l'est de la France l'accroissement du nombre de militants [entre 1984 et 1990] peut correspondre à une sensibilité plus récente au discours écologiste compte tenu de la dégradation de la qualité de l'eau ou des milieux (littoral, pluies acides, accident de Tchernobyl en 1986)¹⁹⁸ ». Outre les erreurs factuelles (la Bretagne a été une zone de développement rapide de l'écologie politique dès les années 1970), ces conclusions ne sont pas soutenables empiriquement : Daniel Boy et Philippe Bonnetain ont fait justice de la thèse selon laquelle l'implantation électorale des Verts serait liée aux facteurs environnementaux. Ils concluent de leur étude empirique que « les facteurs d'explication du vote écologiste demeurent pour l'essentiel de nature politique et sociale¹⁹⁹ ».

Les explications usuellement apportées ne semblent donc pas en mesure d'expliquer les raisons de ce vote Vert important dans certaines régions. Il convient donc d'avancer quelques autres hypothèses.

En premier lieu, on observera que ces régions se situent pour l'essentiel dans la moitié Nord de la France, à l'exception des Alpes de Haute-Provence. On a parfois fait remarquer que l'écologie politique connaissait moins de succès dans les pays latins que

¹⁹⁷ Vieillard-Coffre, S., « Les Verts et le pouvoir... », *op. cit.*

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 127.

¹⁹⁹ Bonnetain, P., Boy, D., « Electorat écologiste et risque industriel », *Revue française de science politique*, vol. XLV, no. 3, juin 1995, pp. 414-475.

dans les pays du Nord, en raison notamment de rapports à la nature différents²⁰⁰. On peut alors émettre l'hypothèse que cette multiplicité de rapports à la nature est présente à l'intérieur même de la France, et que certaines régions seraient plus disposées à adhérer aux idées écologistes.

Cependant, cette explication seule n'est pas très convaincante. On sait que les orientations politiques d'une région présentent une assez grande stabilité dans le temps ; il n'est pas interdit alors de s'interroger sur le point de savoir si le succès de l'écologie puis des Verts dans certaines régions n'est pas dû à la réactivation de clivages, de sensibilités idéologiques préexistantes. Les régions mentionnées ont pour point commun d'être des régions périphériques²⁰¹, dans lesquelles des traditions régionalistes ou autonomistes existent, qu'il s'agisse de la Bretagne, de l'Alsace ou de la Savoie²⁰². Serait-ce alors le conflit centre/périphérie que les Verts contribueraient à ranimer, mais pas dans le sens suggéré par Michel Bussi ? Le formuler de cette manière est peut-être un peu ambitieux et se situe à un niveau de généralité trop élevé. Mais il est certain que ces régions ont pour point commun des relations complexes avec le Centre (résistance culturelle de la Bretagne face à la république jacobine puis anti-cléricale ; Alsace déchirée entre France et Allemagne et attachée à sa spécificité culturelle ; Savoie ayant toujours connu un mouvement régionaliste). On est alors en droit de se demander s'il ne s'est pas formé, dans une partie de la population de ces régions, un schéma idéologique méfiant vis-à-vis de l'Etat et du Centre. Cela est avéré en tout cas en Franche-Comté, qui a connu une grande tradition anarchiste et coopérative du dix-neuvième siècle à nos jours²⁰³. Fourier, Proudhon étaient francs-comtois ; dans le cadre de la Première Internationale ouvrière, les fédérations proudhoniennes et bakouniniennes se trouvaient dans le Jura, suisse comme français ; l'épisode d'autogestion chez Lip a pris place en Franche-Comté, etc. On peut alors se demander si les Verts n'ont pas réactivé des dispositions idéologiques et politiques préexistantes ; de sorte que la gauche libertaire, loin de représenter un phénomène radicalement nouveau, prendrait appui sur des héritages idéologiques existants, qu'elle contribuerait à réinterpréter et réinvestir. Herbert Kitschelt semble d'ailleurs suggérer ceci en indiquant qu'il est plus facile pour les partis

²⁰⁰ Voir par exemple Faucher, F., *Les habits verts de la politique*, op. cit.

²⁰¹ Ce qui tend d'ailleurs à infirmer la présentation faite par M. Bussi des Verts comme un parti du Centre.

²⁰² Nous ne mentionnons pas ici le cas complexe de la Corse. Voir à ce sujet : Lefevre, M., « Ecologie et géopolitique en Corse », *Hérodote*, no. 100, 1^{er} trimestre 2001, pp. 32-54.

²⁰³ A ce sujet, voir l'intéressant numéro de la revue écologiste libertaire *Silence* consacrée aux « alternatives en Franche-Comté », no. 298-299, juillet 2003.

sociaux-démocrates de s'adapter à l'émergence du clivage libertaire/autoritaire dans les pays où il existe une tradition politique particulière, comme la tradition socialiste libertaire française ou la tradition chrétienne-démocrate en Italie²⁰⁴. En utilisant le même type de raisonnement, nous pouvons supposer que les thèses Vertes sont plus audibles dans les régions où il existe une culture politique qui est susceptible d'être réinvestie dans l'idéologie Verte. Cela contribuerait à faire de la gauche libertaire un objet historique plutôt qu'une nouveauté radicale des années 1960 et 1970. Ceci étant, nous ne pouvons en rester qu'à des hypothèses qu'il n'est pas possible de vérifier ici. Daniel Boy fournit cependant un premier élément empirique : il existe une corrélation de .43 entre le vote en faveur de M. Rocard à l'élection présidentielle de 1969 et le score des écologistes en 1993, ce qui compte tenu de la distance temporelle représente une corrélation très significative. Cela permet à D. Boy et P. Bonnetain d'écrire que « l'on peut aisément faire l'hypothèse d'un transfert partiel du capital électoral de la gauche alternative vers l'écologie²⁰⁵ ». L'implantation du P.S.U. dans ces zones laisse en tout cas présager une certaine réceptivité aux thèmes libertaires de gauche (plus peut-être qu'aux thèmes proprement écologistes d'ailleurs).

Les données dont nous disposons ne nous permettent donc pas de tirer de conclusions définitives de l'étude de la répartition géographique des soutiens électoraux des Verts. En tout cas, cette étude permet d'affiner la description des logiques sociales qui président au vote Vert, de relativiser les clichés qui sont véhiculés par le sens commun et les médias²⁰⁶. Il convient désormais de compléter ces logiques sociales et géographiques par l'étude des valeurs que possèdent les électeurs Verts.

²⁰⁴ Voir Kitschelt, H., *The transformation of European Social Democracy*, *op. cit.*, pp. 254 ss. L'exemple de la démocratie chrétienne est pertinent car cette doctrine politique représente un effort pour penser la dimension « communautaire » de la politique, les modalités de la création de vivre-ensemble. Les partis s'en réclamant se situent sur le versant « autoritaire ».

²⁰⁵ Bonnetain, P., Boy, D., « Electoral écologiste et risque industriel », *op. cit.*, p. 457.

²⁰⁶ Pour un éclairage des logiques géographiques du vote Cohn-Bendit lors des élections européennes de 1999, on se référera à : Boy, D., « Les Verts, Cohn-Bendit, l'environnement et l'Europe », *Revue française de science politique*, vol. 49, no. 4-5, août-octobre 1999, pp. 675-685.

3. Les valeurs des électeurs Verts

Kitschelt, à la suite d'autres auteurs, accorde aux valeurs une place fondamentale dans le clivage opposant les libertaires aux autoritaires. Alors qu'une bonne partie du vingtième siècle avait été dominé, au point de vue partisan, par un clivage au fondement économique (le clivage patrons/travailleurs), certes redoublé, notamment en France, d'un clivage culturel (Eglise/Etat), un clivage trouvant sa source dans des différences idéologiques ou culturelles prendrait une importance croissante. Dès lors, il est très important de s'intéresser aux valeurs des électors, puisque ceux-ci ne peuvent plus être décrits simplement par leurs caractéristiques socioprofessionnelles.

L'intérêt des politologues s'est d'ailleurs largement porté sur cette problématique. Le C.E.VI.PO.F. pose de nombreuses questions relatives aux valeurs dans ses enquêtes postélectorales, même s'il est vrai que certains chercheurs considèrent ces variables comme des variables dépendantes et non indépendantes.

Si le modèle de Kitschelt est pertinent, l'électorat Vert devrait apparaître tout à la fois comme un électorat de gauche, mais aussi libertaire, se distinguant par là nettement d'autres composantes de la gauche française. Qu'en est-il ?

Concernant le positionnement à gauche, plusieurs indicateurs peuvent être utilisés. Le plus commun est obtenu par l'auto positionnement des électeurs sondés sur une échelle gauche-droite allant de 1 (extrême gauche) à 7 (extrême droite), parfois sur une échelle comportant cinq positions (extrême gauche, gauche, centre, droite, extrême droite). Cet indicateur présente l'avantage d'obtenir une indication directe de la représentation par les électeurs de leur propre positionnement. Dans le même temps, il existe un inconvénient corollaire, qui tient à ce que le contenu assigné aux termes « gauche » et « droite » ne peut être explicité par cet indicateur ; ainsi peuvent être agrégées des identifications qui relèvent de logiques différentes. L'utilisation de l'échelle à cinq positions concernant l'élection présidentielle de 2002 dessine de l'électorat Vert (ou plus précisément de l'électorat Mamère) une image assez « centriste » : 3 % seulement de l'électorat Vert se situe à l'extrême gauche, 68 % se déclare « de gauche », et 25 % se place au centre²⁰⁷. Pour comparaison, seuls 10 % des électeurs ayant choisi Lionel Jospin se disent au centre, et seulement 4 % de l'électorat de Robert Hue (mais 40

²⁰⁷ Ces données et les suivantes sont tirées de Boy, D., « La place de l'écologie politique », *op. cit.*

% des électeurs ayant préféré Jean-Pierre Chevènement, ce qui traduit l'orientation « ni gauche ni droite » de la campagne de ce candidat). Enfin, 2 % des électeurs Verts ne répondent pas à cette question. La période « ni ni » de l'ère Waechter est donc bien achevée, dans l'électorat comme dans le parti Vert, et les électeurs Verts sont aujourd'hui clairement des électeurs de gauche ; mais on peut se demander si l'identification au centre d'un certain nombre d'électeurs correspond à un refus de choisir entre la gauche et la droite, à un réel placement centriste ou encore au sentiment que l'essentiel ne se joue pas sur cette dimension. On notera encore que l'électorat de Laguiller est également paradoxal, puisque 22 % des électeurs d'Arlette Laguiller disent appartenir au centre, et 7 % à la droite. Mais il s'agit dans ce cas clairement d'un vote protestataire, dépassant les identifications habituelles et destiné non pas à endosser le programme de la candidate de Lutte ouvrière mais à envoyer un « signal », à exprimer un mécontentement : vote de refus plus que d'adhésion donc. En serait-il de même pour une part du vote Vert ? Il n'est pas exclu qu'un certain nombre d'électeurs aient perçu le vote Vert comme une opportunité d'exprimer un mécontentement contre la majorité socialiste tout en ne souhaitant pas choisir un vote extrême ou en dehors de la coalition gouvernementale alors en place. Enfin, il est intéressant de noter l'homothétie entre le vote Taubira et le vote Mamère : 66 % des électeurs de la candidate du Parti radical de gauche (P.R.G.) se déclarent de gauche, et 26 % du centre. Homothétie qui ne saurait surprendre dans la mesure où les observateurs ont pu relever la très grande proximité des thèmes et thèses développés par ces deux candidats. Le coefficient de corrélation entre le vote Mamère et le vote Taubira au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 est d'ailleurs égal à .42²⁰⁸.

Interrogés sur des « marqueurs » relatifs à la dimension gauche/droite envisagée de manière traditionnelle, c'est-à-dire relatifs à la place respective du marché et de l'Etat, les électeurs Verts apparaissent là aussi plus « centristes », plus modérés que les autres électeurs de la « gauche plurielle » et, encore plus, de l'extrême gauche. Là où 65 % de l'électorat Hue et 50 % des électeurs de Lionel Jospin expriment leur accord avec la proposition selon laquelle il faudrait « interdire aux entreprises de licencier », seuls 40 % des électeurs Verts sont d'accord. Face à la question de savoir si l'Etat doit laisser plus de liberté aux entreprises ou à l'inverse les réglementer plus sévèrement, l'électorat Vert est

²⁰⁸ Dolez, B., Laurent, A., « Marches et marges de la gauche », in Perrineau, P., Ysmal, C. (dir.), *Le vote de tous les refus...*, op. cit., p. 259.

le plus modéré des électorats de gauche, puisqu'il se répartit entre 46 % en faveur de la liberté des entreprises contre 54 % pour plus de réglementation, alors que l'électorat de Robert Hue se partage à 17 contre 83 %²⁰⁹. L'électorat Mamère affiche de même une préoccupation assez modérée en ce qui concerne la réduction de l'écart entre riches et pauvres, au même niveau que l'électorat Jospin, mais inférieure à l'électorat Hue ou d'extrême gauche. Ce phénomène se vérifiait déjà dans l'enquête post-électorale menée lors de l'élection présidentielle de 1995, même si l'image dessinée alors était moins nette : l'électorat Voynet avait alors un niveau de libéralisme économique qui l'inscrivait dans la moyenne des électorats de gauche (35 % des électeurs de D. Voynet étaient considérés comme libéraux économiquement²¹⁰, contre 29 % seulement des électeurs de Robert Hue et 42 % des électeurs de Lionel Jospin – on notera que ce sont 39 % des électeurs ayant choisi A. Laguiller qui sont considérés comme libéraux économiquement), et un niveau de préférence pour la compétitivité par rapport à l'amélioration de la situation des salariés qui en faisait à ce point de vue l'électorat de gauche le moins radical. De même l'attitude à l'égard des syndicats des électeurs Verts est la moins enthousiaste de tous les électorats de gauche (à l'exception de l'électorat Laguiller, qui semble nettement en décalage avec la « ligne » de Lutte ouvrière et l'image qui en est véhiculée par les mass média).

Les Verts sont donc, au point de vue de leur électorat, un parti situé sans ambiguïté à gauche. Le choix stratégique opéré après 1993 de se situer dans le cadre de la gauche a bien trouvé sa traduction sur le plan électoral. Néanmoins, et contrairement à l'image que peuvent en donner les mass média, les électeurs Verts ne sont pas des électeurs de gauche « radicale », ils sont au contraire plus modérés sur les problèmes traditionnels d'arbitrage Etat/marché que les autres électeurs de gauche ; ce sont en définitive des électeurs de centre gauche, si l'on définit la gauche par son sens traditionnel. Sur un continuum allant (du point de vue des électorats) de Robert Hue à Alain Madelin, les électeurs Verts sont bien à gauche, mais pas à l'extrême gauche. On est d'ailleurs en droit de se demander s'il n'existe pas à cet égard un décalage entre les opinions des militants Verts (dont la sociologie sera étudiée plus loin) et celles de leurs électeurs. Sans doute, y a-t-il un phénomène classique qui fait que les militants d'un parti sont toujours plus radicaux que

²⁰⁹ CEVIPOF/CIDSP/CECOP, *Premiers résultats. Panel électoral français 2002*, *op. cit.*

²¹⁰ Pour ces données et leur explication, voir : Grunberg, G., Schweisguth, E., « Vers une tripartition de l'espace politique », *op. cit.*, p. 182 et *passim*.

leurs sympathisants et leurs électeurs²¹¹ ; mais ce phénomène semble être accentué dans le cas des Verts.

De gauche, les électeurs Verts seraient également libertaires, si l'on en croit Kitschelt. C'est précisément ce qu'affirme Daniel Boy : « l'adhésion aux valeurs distingue aussi ceux qui votent Vert, puisqu'ils sont toujours parmi les plus proches des valeurs *libertaires* (liberté de ses opinions, opposition à l'idée d'ordre public, refus de la conformité aux traditions)²¹² », sans toutefois préciser ce qu'il entend par ce terme. Ainsi, 60 % des électeurs Verts accordent une très grande ou une extrême importance à « la liberté de ses actions, de ses opinions », contre 47 % des électeurs de Robert Hue. De manière générale, l'électorat Vert est celui qui, sur la plupart des items pouvant permettre d'apprécier le degré de libertarisme (au sens de Kitschelt cette fois-ci) (ou postmatérialisme, ou libéralisme culturel, universalisme, etc.), apparaît comme le plus libertaire. Ces différents items²¹³ peuvent être synthétisés de la manière suivante :

<i>Item</i>	<i>Electorat le plus libertaire</i>	<i>Electorat le plus « antilibertaire »</i>
« tradition »	Mamère	Saint-Josse
« défense »	Mamère	Saint-Josse/Le Pen
« trop d'immigrés »	Mamère	Le Pen
« peine de mort »	Mamère/Hue	Le Pen
« supprimer les allocations aux parents des délinquants »	Mamère/Hue	Le Pen
« Identité nationale/européenne »	Mamère	Le Pen

Tableau 7. Electorats les plus libertaires et "antilibertaires" selon divers critères. Source : CEVIPOF/CIDSP/CECOP, *Premiers résultats, op. cit.*

Nous utilisons l'expression d'« antilibertaire » pour ne pas préjuger des attitudes opposées au libertarisme, qui ne ressortissent pas nécessairement de l'autoritarisme, mais qui peuvent aussi s'assimiler à du traditionalisme ou à du nationalisme, par exemple.

²¹¹ Maurice Duverger déjà notait la « disparité entre la communauté des électeurs et celle des adhérents. Tout semble se passer comme si la seconde constituait un monde fermé par rapport à la première, un milieu clos, dont les réactions et le comportement général obéissent à des lois propres, différentes de celles qui régissent les variations des électeurs, c'est-à-dire les variations de l'opinion publique » : Duverger, M., *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, coll. « Points », 1992, p.163-164.

²¹² Boy, D., « La place de l'écologie politique », *op. cit.*, p. 280. Nous soulignons.

²¹³ Sur l'interprétation des indicateurs de valeur, cf. Grunberg, G., Schweisguth, E., « Les indicateurs de valeurs et le vote présidentiel », in Mayer, N. (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 285-301.

Comme le montre le tableau 7, l'électorat Mamère est de manière récurrente le plus libertaire ; c'est le cas concernant l'attitude à l'égard de la tradition (73 % jugent que « le respect des traditions, préserver nos coutumes, nos manières de vivre » n'est pas très important ou plutôt important, contre 45 % pour l'électorat Hue), ce qui prouve que, contrairement à ce qui est parfois avancé, l'écologie politique ne constitue pas, ou en tout cas n'est pas perçue par ses électeurs, comme un mouvement conservateur voire réactionnaire. A l'inverse, les électeurs Verts sont libertaires et attachent une grande importance à l'autonomie individuelle ; or le respect de la tradition constitue une entrave à cette autonomie.

L'électorat manifeste également une attitude négative à l'égard du thème de la « défense nationale ». 58 % des électeurs Verts jugent que ce thème n'est « pas très » ou « plutôt » important, contre 40 % pour l'électorat de Lionel Jospin et 29 % des électeurs d'Arlette Laguiller. On peut penser que la défense nationale est associée dans l'esprit des électeurs Verts à l'armée, elle-même associée à une image forte de discipline et de hiérarchie. A l'opposé, on trouve les électors Saint-Josse et Le Pen, qui accordent une grande importance à la défense et au fait de « protéger le pays contre ses ennemis ». Au-delà de l'attitude autoritaire, cela révèle peut-être aussi une certaine vision agonique de la politique, l'existence d'« ennemis » rendant nécessaire le fait de se « protéger ». On peut aussi émettre l'hypothèse que l'attitude à l'égard des immigrés relève de la même logique agonique, la figure de l'immigré étant appréhendée comme un ennemi intérieur à combattre. De fait, 96 % des électeurs de Jean-Marie Le Pen considèrent qu'il y a « trop d'immigrés en France », de même que 74 % de l'électorat Saint-Josse (ce sont là les deux scores les plus élevés). A l'inverse, l'électorat Mamère est de loin le plus tolérant à l'égard des immigrés, puisque à 80 % il n'est plutôt pas ou pas du tout d'accord avec cette affirmation – à comparer avec 49 % dans le cas de l'électorat Laguiller, 58 % des électeurs d'O. Besancenot ou de L. Jospin et 59 % des électeurs de R. Hue.

Alors que l'électorat communiste diffère significativement de l'électorat Vert sur un certain nombre de dimensions – libéralisme économique, respect de la tradition, etc. –, il est une dimension sur laquelle ils se rejoignent, c'est l'attitude à l'égard de la délinquance. Deux indicateurs permettent de la quantifier : celui relatif à la peine de mort et celui relatif au fait de supprimer les allocations familiales aux parents des jeunes délinquants. Sur ces deux points, les électors respectifs de N. Mamère et R. Hue sont

extrêmement proches : 81 et 82 % de ces électorats respectifs ne pensent pas qu'il faudrait rétablir la peine de mort, et 70 % des électeurs des candidats Vert comme communiste s'opposent à ce que soient supprimées les allocations familiales aux parents des délinquants. Il semblerait que les électeurs communistes, comme les électeurs Verts, subordonnent la « question sécuritaire » à la « question sociale » : à leurs yeux, plus de répression – y compris le rétablissement de la peine de mort – ne servirait à rien, tant qu'un traitement social de la délinquance ne sera pas mise en œuvre.

Le dernier indicateur pouvant servir à mesurer le degré de libertarisme est la question relative à l'identité nationale en relation avec l'identité européenne²¹⁴. Sur ce point aussi, les électeurs soutenant les Verts apparaissent comme les plus libertaires, ou en l'occurrence les plus « multiscalaires » pour reprendre le terme de Michel Bussi. En effet, 52 % d'entre eux se sentent autant Européen que Français ; on observera que l'électorat Jospin est à cet égard assez proche de l'électorat Mamère, puisque ce sont 48 % des électeurs ayant choisi le candidat socialiste qui se considèrent comme autant Européen que Français. Les électorats de J.-M. Le Pen et J. Saint-Josse se trouvent à cet égard en très nette rupture avec le reste des électeurs, puisque respectivement 43 et 41 % d'entre eux ne se sentent que Français, le score le plus élevé étant atteint par ailleurs par l'électorat Laguiller (29 %). L'opposition est donc très claire entre des électeurs largement ouverts sur l'Europe, et d'autres qui se replient sur la communauté nationale.

L'ensemble de ces éléments laisse entrevoir que si les électeurs Verts se situent de manière relativement modérée sur l'axe gauche/droite « traditionnel », ils sont en revanche les plus « extrêmes » sur l'axe libertaire/autoritaire. De manière symétrique, si les électeurs de Jean-Marie Le Pen ou Jean Saint-Josse ne sont pas, au point de vue économique, à la droite de la droite, ils sont clairement les plus extrémistes sur les thématiques s'insérant dans le cadre du clivage libertaire/autoritaire. Il est donc bien vérifié, d'une part, que l'espace politique français ne peut être analysé correctement qu'en considérant ces deux dimensions aux logiques autonomes, et d'autre part que les Verts, au plan de leur électorat, sont non seulement un parti libertaire mais encore le parti le plus libertaire sur la scène politique française. L'examen de l'électorat Vert, que ce soit du point de vue socioéconomique, géographique ou de ses valeurs, permet ainsi de conclure qu'il s'agit bien d'un parti libertaire de gauche, au sens où Kitschelt l'entend.

²¹⁴ L'énoncé de la question est : « Vous personnellement, vous sentez-vous seulement Français, plus Français qu'Européen, autant Européen que Français ? ».

TROISIÈME PARTIE :

UNE ORGANISATION PARTISANE
ET UNE CULTURE POLITIQUE
LIBERTAIRES DE GAUCHE

CHAPITRE 7 : DU MOUVEMENT AU PARTI – OU L'ÉCHEC DE LA DÉMOCRATIE BASISTE

Les partis Verts européens ne se sont pas seulement fondés comme partis écologistes. Ils avaient aussi pour ambition, lors de leur apparition, de changer le fonctionnement de la sphère politique, de « faire de la politique autrement ». A tel point que ces partis, et tout particulièrement les *Grünen* allemands, ont pu être qualifiés de « partis anti-partis²¹⁵ » (*antipartei Partei*). Faisant le constat de l'échec de la démocratie représentative et parlementaire, ils plaident pour un renouvellement des formes de la participation de la démocratie, pour une démocratie participative – ou *Basisdemokratie* selon le terme allemand utilisé par les *Grünen*, qui furent les premiers à populariser ce thème. Loin d'être anecdotique, cet aspect nous semble être congénital à l'apparition des Verts en tant que parti et à l'idéologie libertaire qui les anime. Benoît Rihoux a forgé à ce sujet le terme de « projet idéologico-organisationnel » pour signifier qu'il ne s'agit pas seulement de modalités d'organisation interne, mais que ce thème s'inscrit au cœur du projet idéologique et programmatique des Verts²¹⁶. Autant qu'un moyen, pour les Verts, l'organisation est un but en soi. Mais ce thème n'apparaît pas, comme issu de nulle part, lors de la création des partis Verts : il est hérité de la période précédente et des nouveaux mouvements sociaux (cf. *supra* le paragraphe consacré aux N.M.S.), qui ont inauguré une nouvelle forme d'organisation, qui se distingue, d'après Rihoux (qui reprend les travaux de Walgrave), par six traits :

1. Il n'y a pas de barrière à l'accès à la qualité de membre (*membership*) ;
2. La démocratie pratiquée se veut participative plutôt que représentative ;
3. Les statuts sont inexistantes ou embryonnaires ;
4. Il existe une faible division du travail, plutôt caractérisé par l'amateurisme ;
5. Il existe un fort contrôle sur les « élites » ;
6. Enfin, la loyauté organisationnelle exigée et constatée est faible.

²¹⁵ Ce qui peut en partie expliquer les craintes exprimées par un certain nombre d'observateurs face à l'émergence des partis écologistes, soupçonnés tantôt de conservatisme, de fascisme, de subversion, de nihilisme, etc.

²¹⁶ Cf. Rihoux, B., *Les partis politiques : organisations en changement. Le test des écologistes, op.cit.*

Cette analyse génétique, se référant aux conditions d'émergence des partis écologistes, conduit à se questionner, d'une part sur la pertinence de cette hypothèse dans le cas d'espèce des Verts français, d'autre part sur l'évolution que ce parti a pu connaître. En quoi la volonté initiale de mettre en œuvre une démocratie participative, directe, a-t-elle été réalisée ? N'a-t-elle pas plutôt conduit, par une sorte de « ruse de la Raison », à un mode d'organisation partisane somme toute assez comparable à celui d'autres partis ? Si tel est le cas, comment se sont effectués ces changements, selon quelles logiques sociales et grâce à quelles légitimations ? En un mot, si l'on accepte le constat que les Verts ne sont plus aujourd'hui un parti « pas comme les autres », que leur projet idéologico-organisationnel a été remis en cause, comment la démocratie peut-elle se retourner contre elle-même ?

La prise en compte des objectifs différents et divergents, voire antinomiques, que se fixent les partis écologistes, et les Verts français en particulier, mène à une seconde série de questions : dans quelle mesure les formes organisationnelles des Verts sont-elles modifiées par l'objectif de succès électoral et de conquête du pouvoir qu'ils se fixent ? Un parti *basisdemokratisch*²¹⁷ peut-il connaître le succès dans un système de démocratie représentative ?

Afin de répondre à ces questions, il est nécessaire de revenir sur les conditions d'élaboration des structures des Verts et de leurs statuts, en 1984. Puis la pratique de ces statuts et leurs modifications seront examinées. Enfin, une attention particulière sera apportée aux problématiques actuelles relatives au fonctionnement organisationnel des Verts, et en particulier à l'Audit participatif interne qu'ils mènent.

²¹⁷ Selon le terme allemand utilisé par les *Grünen* pour désigner la démocratie directe, la *grassroots democracy* des anglo-saxons. Thomas Poguntke a, dans le cas allemand, appliqué le concept de *Basisdemokratie* à l'analyse organisationnelle : Poguntke, T., « Goodbye to Movement Politics ? Organisational Adaptation of the German Green Party », *Environmental Politics*, no. 2/3, 1993, p. 388.

1. La volonté problématique de renouveler les formes de la démocratie partisane : la structuration initiale des Verts (1984)

Ainsi qu'il a déjà été expliqué, la décision même de créer un parti Vert en 1984 n'avait rien d'évident en soi²¹⁸. Elle fut le fruit de longs débats et négociations préparatoires ; de manière très consciente, les fondateurs des Verts – Parti écologiste – Confédération écologiste cherchèrent à conjurer au maximum la formation d'un pouvoir séparé au sein du parti, d'une élite partisane, d'une oligarchie. Le nom même du parti naissant révèle qu'il fut le fruit de la fusion de deux tendances aux préoccupations différentes. Les *Verts - Parti écologiste*, héritiers du *Mouvement d'écologie politique*, étaient formés autour de personnalités telles Antoine Waechter, Solange Fernex ou Philippe Lebreton, dont le souci était la formation d'un réel parti politique apte à prendre le pouvoir, l'urgence écologique étant à leurs yeux le souci premier ; le parti devant être un simple outil dans une stratégie de prise du pouvoir afin de résoudre cette crise. Cette tendance représentait dès lors la fraction la plus favorable à une structuration assez classique, dont la qualité première devait être l'efficacité politique. D'un autre côté, la *Confédération écologiste*, fédération lâche de groupes, créée pour partie par des membres des *Amis de la Terre* (alors même que ces derniers conservent leur existence propre), était composée de libertaires de gauche (Yves Cochet, Dominique Voynet, Didier Anger, etc.) dont les préoccupations différaient ; en un sens, l'organisation représentait pour eux la mise en pratique de leurs idées quant à l'organisation sociale souhaitable. Fin tout autant que moyen, le parti devait donc être aussi peu hiérarchique que possible, et laisser aux individus et aux groupes la marge de manœuvre la plus large possible.

Il ne faudrait pourtant pas surévaluer l'aspect « autoritaire », favorable à une organisation structurée des membres du *Parti écologiste*. Sans doute, cette tendance est-elle plus marquée que parmi les membres de la *Confédération écologiste*. Mais elle reste toute relative ; ses membres ont en général une connaissance assez lointaine des partis traditionnels (sans doute plus lointaine que les membres de la *Confédération*, qui ont sociologiquement un capital politique plus important) ; leur souci est simplement de ne pas être trop inefficace, mais certainement pas de bâtir une organisation très hiérarchique ou centralisée. Les fondateurs du M.E.P. se défendaient d'ailleurs de vouloir fonder un

²¹⁸ Sur ce point, voir Sainteny, G., *L'introuvable écologisme français ?*, op. cit., pp. 238 ss.

parti au sens traditionnel du terme ; la dénomination de *mouvement* plutôt que de *parti* revêtait pour eux une grande importance. Les différends portent en réalité sur des points de détail²¹⁹, comme de savoir si ce sont uniquement les régions qui doivent être représentées au Parlement du Parti ou si les militants doivent y avoir une place. Reste que la préoccupation première de chacun de ces groupes est différente. Les statuts des Verts, tels qu'ils furent rédigés en 1984, furent donc le résultat de compromis entre ces préoccupations divergentes. « Des concessions sont faites de part et d'autre²²⁰ », et les structures choisies sont à mi-chemin entre le réseau peu structuré souhaité par les « diversitaires » de la *Confédération écologiste* et la véritable organisation que le *Parti écologiste* avait déjà mise en œuvre.

Pour Guillaume Sainteny, les *Verts – Confédération écologiste – Parti écologiste* tels qu'ils naissent en 1984 ne peuvent d'ailleurs réellement être qualifiés de parti.

« *Les Verts* possèdent certaines caractéristiques qui les éloignent des partis traditionnels », écrit-il. « Ainsi, la double nature – associative et politique – du nouveau mouvement est affirmée. C'est l'organe parlementaire, le Conseil national interrégional, qui bénéficie des délégations de pouvoir sur mandat, et non l'organe exécutif, le Collège exécutif. Les groupes locaux et organisations régionales disposent de la plus grande autonomie. Ces derniers élisent 75 % de l'organe parlementaire. Il n'existe pas de président et de secrétaire général mais quatre porte-parole, placés sur un pied d'égalité. Toute décision, prise de parole ou intervention ne peut se faire qu'avec l'accord de la majorité de cette équipe. Un référendum d'initiative militante peut être décidé par 10 % des adhérents. Ses résultats sont décisionnels²²¹ ».

S'appuyant sur la définition canonique du parti politique donnée par J. La Palombra et M. Weiner, G. Sainteny montre ensuite que les Verts en 1984 et « jusqu'au début des années quatre-vingt-dix au moins » ne répondent pas à cette définition, car durant cette période, « ils n'ont [pas] voulu ou n'ont [pas] pu créer un véritable parti de pouvoir²²² ».

²¹⁹ Même s'il est vrai que Raymond Pronier et Vincent Jacques le Seigneur estiment qu'il existe alors une réelle ligne de partage entre « Jacobins » et « Girondins » : Pronier, R., Jacques le Seigneur, V., *Génération Verte, op. cit.*, p. 56.

²²⁰ Bennahmias, J.-L., Roche, A., *Des Verts de toutes les couleurs, op. cit.*, p. 72.

²²¹ Sainteny, G., *L'introuvable écologisme français ?*, *op. cit.*, p. 244.

²²² *Ibid.*, p. 245.

De fait, le but affiché n'est pas de créer une machine électorale. On est même en droit de se demander si la création des *Verts* ne correspond pas dans une certaine mesure à un besoin en quelque sorte identitaire, au besoin de mettre sur pied une organisation où les principes libertaires professés – démocratie directe et participative, décentralisation, reconnaissance des minorités – puissent être mis en œuvre. Le parti serait alors plus orienté vers la satisfaction de ses adhérents que vers le succès externe (succès médiatique, politique et électoral). C'est d'ailleurs l'hypothèse de Kitschelt²²³ : il postule un continuum sur lequel chaque parti occupe une position spécifique, les deux extrémités de ce continuum représentant d'une part l'objectif de « compétition électorale », d'autre part l'objectif de « représentation du noyau militant ». Kitschelt estime qu'à leur naissance, les partis écologistes se situaient près de la seconde extrémité, mais qu'au cours de leur évolution ils peuvent modifier leur position en fonction de divers facteurs (rapports de force entre les différents types de militant qu'il établit [« idéologues », « pragmatistes » et « lobbyistes »], degré de mobilisation du clivage « libertaire de gauche », degré de réceptivité/ouverture du régime aux défis, degré de compétitivité électorale du parti).

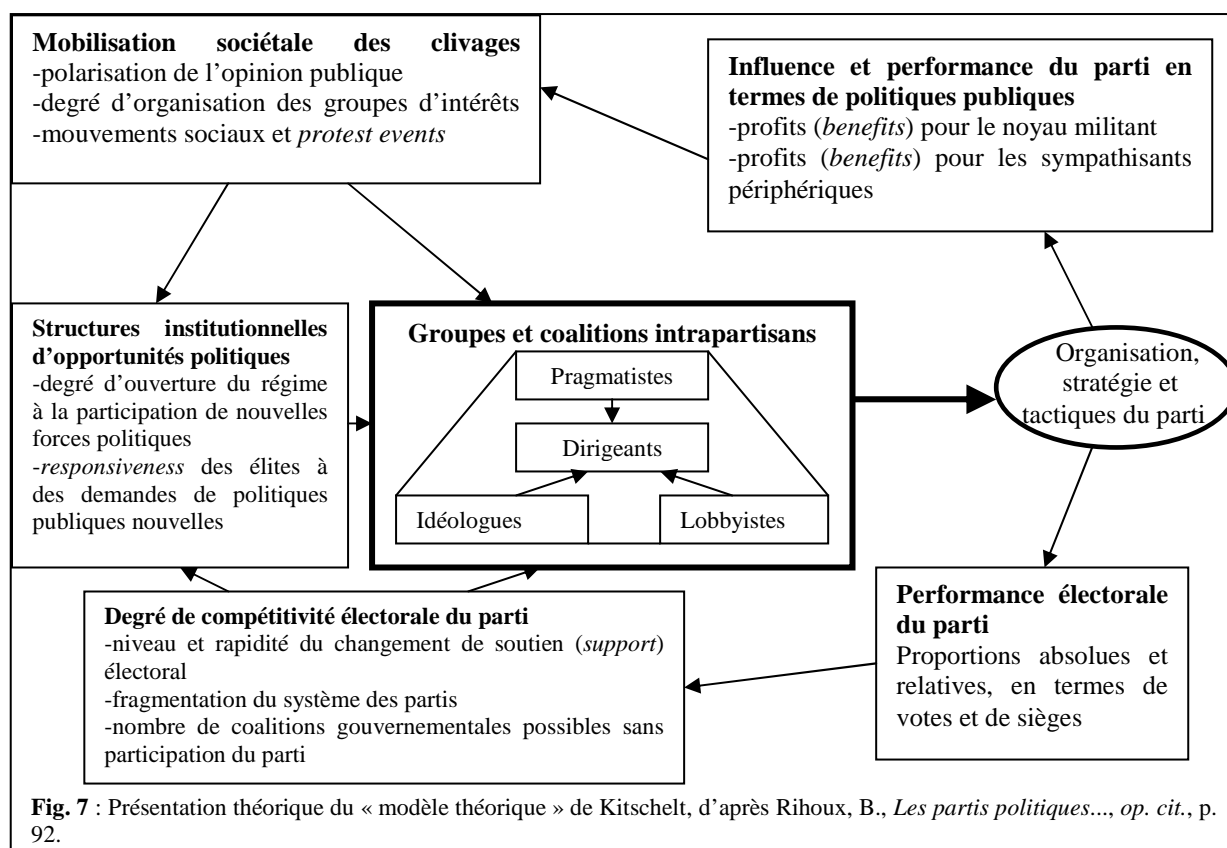


Fig. 7 : Présentation théorique du « modèle théorique » de Kitschelt, d'après Rihoux, B., *Les partis politiques...*, op. cit., p. 92.

²²³ Kitschelt, H., *The Logics of Party formation. Ecological Politics in Belgium and West Germany*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 1989. Modèle exposé dans Rihoux, B., *Les partis politiques...*, op. cit., pp. 90 ss.

Benoît Rihoux propose un schéma résumant le modèle théorique de Kitschelt quant aux changements organisationnels des partis libertaires de gauche (voir figure 7). Celui-ci permet d'appréhender les interactions complexes entre les différentes variables, internes comme externes, qui déterminent non seulement les choix organisationnels des partis libertaires de gauche mais encore leur stratégie et leurs tactiques. Notre but n'étant pas ici de rendre compte de l'intégralité de ces choix dans le cas des Verts français, mais bien plutôt de rendre compte des interactions entre l'aspect libertaire des Verts et leur structure organisationnelle, c'est essentiellement la dialectique entre l'objectif de représentation du noyau militant (*constituency*) et celui d'efficacité électorale qui retiendra notre attention.

Ce modèle a l'avantage, d'une part, de bien mettre en évidence les tensions organisationnelles internes qui naissent de la multiplicité des objectifs que s'assignent les partis écologistes, et d'autre part de permettre la diversité durable des formes partisanes ; il n'y a pas, de ce point de vue, de téléologie selon laquelle les partis Verts seraient irrémédiablement destinés à se rapprocher de plus en plus du modèle « traditionnel » du parti de pouvoir (si tant est qu'il existe un tel modèle). Aussi bien ce modèle nous semble-t-il utile dans le cas des Verts français. Il semble en effet clair, comme nous l'avons laissé entendre, que le parti avait initialement pour fonction essentielle de satisfaire les demandes de ses militants. Ceux-ci, s'il fallait reprendre la typologie de Kitschelt, pouvaient être essentiellement considérés comme des « idéologues » et des « lobbyistes » ; il y avait alors peu de « pragmatistes », et il y en aura peu jusqu'à la disparition de Génération Ecologie en tant que telle, au milieu des années 1990, car cette formation a attiré de nombreux militants écologistes potentiels de type « pragmatiste ».

Le modèle de Kitschelt nous permet donc de comprendre pourquoi, en 1984, les Verts mettent en œuvre « des modalités d'organisation politique théorisées par les libertaires », pour reprendre le mot de Willy Pelletier²²⁴, institutions qui sont « aptes à encourager une discussion politique en continu à l'intérieur du parti, susceptibles de contrarier la capitalisation des ressources et l'appropriation des postes par quelques uns, toujours les mêmes, des modalités qui portaient la fluidité interne de l'organisation politique à un degré inédit²²⁵ ».

²²⁴ Pelletier, W., « Positions sociales des élus et procès d'institutionnalisation des Verts », *op. cit.*, p. 61.

²²⁵ *Ibid.*

Détaillons quelque peu l'originalité de ces institutions que les Verts inaugurent. Le fondement de toute la démocratie interne des Verts repose sur la souveraineté de l'Assemblée générale. Refusant le système classique des congrès, les Verts décident de se réunir annuellement en Assemblée générale, composée de l'ensemble des membres du mouvement. Là où l'ensemble des partis choisissent de mettre une barrière institutionnelle à l'accès à l'instance souveraine (désignation de délégués au congrès), rien de tel n'est prévu dans le cas des Verts ; ce qui, semble-t-il, constitue une novation dans l'espace politique français contemporain. Sans doute, cela était-il rendu possible par le très petit nombre d'adhérents Verts à l'époque. Mais de nombreuses autres formations, notamment de gauche ou d'extrême gauche, étaient également groupusculaires, sans pour autant instaurer ce type de pratiques. C'est donc l'idée même d'égalité de compétence de tous les adhérents qui est ici traduite dans la pratique.

Toute une série de dispositions est adoptée afin de limiter strictement l'accumulation de capital politique par les « élites » Vertes alors en formation. Il a déjà été souligné qu'il n'était pas prévu de leadership individuel, mais un porte-parolat collectif composé de quatre porte-parole – et paritaire –, et ce afin qu'une personnalité ne monopolise pas à son profit les ressources politiques du mouvement. De même, il convient de limiter le capital engrangé par les élus : une grille très stricte est mise en place, au terme il est vrai de débats laborieux et surtout très longs (deux ans²²⁶) pour limiter le cumul de mandat ; chacun n'a droit qu'à un certain nombre de points, correspondant tant aux responsabilités exercées en interne qu'aux mandats électifs externes détenus. La pratique dite du « tourniquet » est instaurée : chaque fois que cela sera possible, les élus seront remplacés, à mi-mandat, par leur co-élu, de telle sorte qu'un maximum de personnes acquièrent de l'expérience politique et que les élus ne deviennent pas comme « propriétaires » de leur poste.

Afin toujours de poser et opposer des contrepoids à l'influence des « élites » Vertes, des procédures internes sont instaurées. L'organisation en tendances et leur représentation sont facilitées, et la proportionnelle est le principe au sein des Verts. Un référendum interne d'initiative militante est créé, de sorte que si les militants venaient à être mécontents de la gestion des « élites », ils pourraient soumettre les décisions litigieuses à l'ensemble des militants, dont le choix serait décisionnel.

²²⁶ Pronier, R., Jacques le Seigneur, V., *Génération Verte*, op. cit., p. 76.

Une disposition statutaire à laquelle les Verts attachent beaucoup d'importance, et qui rentre tout à fait dans le cadre idéologique libertaire de gauche, prévoit l'autonomie de chaque groupe local. De sorte que selon les statuts de 1984, l'organisation nationale ne dispose quasiment d'aucun moyen d'imposer sa volonté à un groupe local ou à une organisation régionale²²⁷, et ce en particulier sur le plan de la stratégie électorale. Cela permet de bien comprendre quelle est la conception que se font les Verts de la démocratie : loin du schéma rousseauiste faisant de la volonté générale un impératif auquel le particulier ne saurait déroger, les Verts font de l'individuel (militant, groupe ou région) l'unité de base et le fondement de la démocratie. C'est donc en définitive l'autonomie individuelle qui doit prévaloir sur la volonté de la majorité ; la démocratie, pour les libertaires de gauche, est avant tout liberté. Le rôle éminent accordé aux régions se retrouve dans la structuration nationale du parti, puisque les trois quarts des membres de l'organe parlementaire du parti, le C.N.I.R., qui dispose de la délégation de pouvoir de l'Assemblée générale, sont élus directement par les régions, le quart restant étant élu par l'Assemblée générale fédérale annuelle (au scrutin proportionnel). Cette fréquence même du renouvellement des instances dirigeantes montre à nouveau la volonté de conjurer la formation d'un pouvoir politique fort. Ces dispositions sont d'ailleurs reprises aux *Verts-Parti écologiste*, la *Confédération écologiste* quant à elle avait choisi de faire désigner l'ensemble des membres de son C.N.I.R. par les régions.

Dans le même registre, la procédure d'exclusion, pourtant prévue dans les statuts, n'a quasiment jamais été mise en oeuvre²²⁸, car il est difficile d'imaginer, pour les Verts, qu'un comportement individuel, quel qu'il soit, puisse autoriser le parti à exclure l'un de ses membres. La liberté individuelle des membres du parti prévaut ainsi parfois sur l'intérêt collectif du parti, comme lorsque les propos qui sont tenus ternissent l'image du parti.

Ce sont donc bien des institutions répondant aux valeurs libertaires de gauche qui ont été adoptées lors de la formation des Verts, en janvier 1984 à l'Assemblée générale de Clichy. Institutions libertaires certes, mais aussi institutions répondant au souci libéral, au sens politique ou anglo-saxon du terme, de conjurer, limiter, contraindre le

²²⁷ Fidèles à leurs positions programmatiques favorables à la régionalisation, les Verts ont fait de la région leur entité de base ; d'où l'appellation, pour l'organe « parlementaire » du parti, de Conseil national *interrégional* (C.N.I.R.).

²²⁸ A l'exception de quelques cas exceptionnels, comme celui de Jean Brière, auteurs de propos antisémites, qui fut exclu en 1991 à la suite d'une procédure qui dura plus de huit mois. Cf. Pronier, R., Jacques le Seigneur, V., *Génération Verte*, *op. cit.*, pp. 211 ss.

développement du pouvoir, perçu comme attentant par nature à la liberté des individus et des groupes. L'innovation que les libertaires de gauche apportent à ce souci libéral, c'est le souci – complémentaire – de l'égalité : là où les libéraux classiques restreignent l'exercice de la liberté politique, au nom même de la préservation de cette liberté, à une élite, riche (démocratie censitaire) ou éclairée, les libertaires de gauche reconnaissent à tous le droit et le devoir d'exercer cette liberté politique ; mieux, c'est le fait même que chacun fera exercice de cette liberté qui doit permettre de conjurer l'essor d'un pouvoir oppressif. Ni parti de cadres (où une élite restreinte exerce le pouvoir politique dans le cadre d'institutions souples et « libérales »), ni parti de masse (où un nombre important de membres n'exercent qu'un pouvoir limité et soumis à un important encadrement hiérarchique), le parti libertaire de gauche appartient à un genre nouveau, *sui generis*.

2. La mise en œuvre et l'évolution des statuts

Le politologue ne saurait se laisser abuser par un texte formel ; ce qui importe, c'est la mise en œuvre, l'utilisation qui est faite des statuts. Pourtant, comme le note Benoît Rihoux, il existe dans les partis écologistes européens un réel attachement aux statuts, qui se traduit par une mise en œuvre parfois un peu « procédurière », attachant une grande importance au respect de la lettre des statuts. B. Rihoux voit là le signe de l'attachement des Verts au mode légal-rationnel de domination légitime²²⁹ ; ce qui n'est pas absolument évident, car dans le même temps les Verts expriment une certaine méfiance tant à l'égard de l'empire de la raison que du modèle bureaucratique. Ce qui est certain, c'est qu'ils repoussent tant la domination traditionnelle que le leadership charismatique. On peut alors être amené à se demander si ce n'est pas d'un mode original, de « non-domination légitime » en quelque sorte, qu'ils rêvent.

L'intérêt essentiel des statuts des Verts, aux yeux de Willy Pelletier, est de fournir des « ressources collectivement validées, des points d'appui, à ceux qui prétendaient, chez les Verts, contester la domination de quelques Verts²³⁰ ». Les règles statutaires fixent un cadre qui pré-orienté les comportements des Verts. Ce constat, qui semble avoir

²²⁹ Rihoux, B., *Les partis politiques : organisations en changement*, *op. cit.*, p. 122.

²³⁰ Pelletier, W., « Positions sociales des élus et procès d'institutionnalisation », *op. cit.*, p. 61.

été vérifié aux débuts du mouvement, se trouve aujourd'hui infirmé par le fait que certains leaders du mouvement se trouvent en contradiction flagrante avec les règles statutaires, notamment relatives au cumul des mandats, et ce au vu et au su de tous. Certains ne manquent pas de décrier cet état de fait, mais il apparaît que désormais ces règles statutaires sont surtout invoquées afin de fragiliser ou déstabiliser un adversaire politique interne. Alain Lipietz et son entourage n'ont ainsi pas manqué de reprocher à Noël Mamère sa position de cumul (Maire de Bègles et député, ainsi que candidat des Verts à l'élection présidentielle) à un moment où l'antagonisme entre les deux hommes était exacerbé ; mais la situation de N. Mamère, illicite au regard des statuts, n'avait pas auparavant provoqué de grande polémique. En sens inverse, N. Mamère et la direction du parti (en accord d'ailleurs avec le principal intéressé) font usage du référendum afin de destituer A. Lipietz de sa position de candidat des Verts à l'élection présidentielle²³¹. Encore faudrait-il sans doute distinguer en fonction des catégories de militants que Kitschelt établit, les « idéologues » étant sans doute plus attachés à l'application stricte des statuts que les « pragmatistes ».

Au-delà d'un moindre degré de vigilance dans l'application des statuts, ce sont ces statuts eux-mêmes qui ont évolué. Au-delà de l'évolution du nombre d'adhérents (passé d'un millier en 1984 à cinq mille en 1990), c'est surtout le premier grand succès électoral, aux élections européennes de 1989, qui engendra un changement organisationnel important. Les Verts obtiennent neuf élus au Parlement de Strasbourg ; et en 1992, aux élections régionales, ce sont plus de deux cents Verts qui sont élus. Ces élus forment alors le noyau d'une élite Verte. Jusqu'à cette période, la structure organisationnelle n'est modifiée qu'en détail. Mais en 1991, la majorité favorable au « ni gauche ni droite », emmenée par A. Waechter, commence à se déliter, et des organisations concurrentes, comme *Génération Ecologie*, apparaissent. Entre 1992 et 1993, la tendance favorable à un ancrage clair à gauche des Verts, emmenée notamment par Dominique Voynet et Yves Cochet, devient majoritaire. S'ensuit, jusqu'au départ des Verts d'Antoine Waechter en 1994, une période d'intense conflit entre ces deux factions. C'est en 1994 et 1995, alors que la nouvelle majorité assoit son pouvoir, que

²³¹ Daniel Boy note d'ailleurs que « quand un véritable problème se pose, un référendum a lieu », qui sert alors, pour l'élite Verte, à se disculper de sa difficile responsabilité. Cf. Boy, D., Rihoux, B., « Les partis écologistes en France et en Europe », intervention effectuée dans le cadre des *Lundis du CEVIPOF*, cycle 2000-2001, 5 février 2001. Texte disponible sur le site du C.E.VI.PO.F. [<http://www.cevipof.msh-paris.fr/>].

d'importantes réformes statutaires prennent place²³². En particulier, les Assemblées générales annuelles sont supprimées, et remplacées par un « congrès » à deux niveaux : dans un premier temps, des Assemblées décentralisées ouvertes à tous les adhérents se réunissent au niveau régional ; elles élisent les représentants régionaux au C.N.I.R. et leurs délégués à l'Assemblée fédérale, second niveau, qui élit le quart national du C.N.I.R., adopte la motion d'orientation et les motions ponctuelles et désigne les membres du Collège exécutif (organe exécutif, constitué de dix à vingt membres²³³, dont les quatre porte-parole). Il convient de souligner que si cette réforme semble aller à l'encontre de l'accès à tous aux instances décisionnelles et tend à rapprocher le fonctionnement des Verts du fonctionnement par congrès utilisé par les autres partis, elle répond néanmoins à deux problèmes. En premier lieu, l'accroissement du nombre d'adhérents rendait impossible la réunion d'Assemblées générales composée de l'ensemble des adhérents. En second lieu, la procédure de l'Assemblée générale annuelle illustre bien comment la volonté de démocratie peut se retourner contre elle-même : le choix du lieu de réunion de l'Assemblée générale était devenu un enjeu majeur, car selon la préférence pour telle ou telle faction qui était dominante dans la région où se réunissait l'Assemblée générale, son résultat était acquis. En effet, on comprend facilement que c'étaient en majorité les adhérents habitant à proximité du lieu de réunion de l'A.G. qui s'y rendaient. Le droit formel d'accès à tous à l'A.G. était ainsi contrarié par les nécessités matérielles. De même le déroulement des A.G. est-il tel que seuls les militants les plus au courant des détails statutaires et les plus procéduriers peuvent-ils réellement suivre l'évolution des débats. Très fréquemment, des votes prennent place pour déterminer s'il est nécessaire de voter sur un point, puis pour savoir de quelle manière le vote sera fait, avant même de voter sur la question elle-même. Les dispositions statutaires imposent par ailleurs de telles contraintes qu'il ne reste parfois plus grand-chose à décider, en particulier dans le cas de la désignation des candidats aux scrutins de listes, qui doivent répondre à la fois au critère de la parité et à celui de la représentation proportionnelle des diverses tendances. Les Verts refusant le « parachutage » des candidats, il devient souvent très difficile, voire impossible, de bâtir les listes de

²³² La plupart de ces réformes avaient déjà été proposées au parti en 1990, et 50, parfois 60 % des militants les avaient acceptées ; mais la majorité en matière statutaire est des deux tiers.

²³³ Entre dix et quinze membres à l'heure actuelle.

candidats. On voit ainsi comment des mesures apparemment extrêmement démocratiques peuvent se retourner contre la démocratie elle-même.

La réforme des statuts est aussi l'occasion de rendre obligatoire les règles concernant la parité hommes/femmes, à tous les niveaux. Il ne s'agit donc pas seulement d'une réforme visant à adapter le fonctionnement des Verts à la compétition électorale, comme pourrait le laisser penser l'arrivée à la tête du parti d'une équipe que d'aucuns dépeignent comme avide de conclure des accords électoraux pour conquérir des postes. L'analyse se doit d'être plus nuancée ; cette réforme tendait plutôt à remettre à jour le fonctionnement du parti face aux chocs, externes et internes, qu'il avait subi.

Il est certain en tous les cas que l'élite Verte en formation a été très rétive à l'application effective des dispositions statutaires visant précisément à mettre un frein à l'émergence de cette élite. Raymond Pronier et Vincent Jacques le Seigneur dépeignent de manière très pertinente ce processus à la fin des années 1980 et au début des années 1990²³⁴. Ainsi les députés européens élus en 1989 se résignent-ils très difficilement à appliquer la règle du « tourniquet » et à céder leur place à leurs co-élus à mi-mandat. Cette règle est d'ailleurs abolie par la suite. Les exemples montrant les tensions entre une « élite » en formation et les réflexes basistes, parfois qualifiés de « coupeurs de têtes », des militants du parti, seraient pléthore. Qu'il suffise simplement de souligner ces tensions, nées d'un malentendu ou d'un paradoxe : les Verts sont un parti s'opposant à la professionnalisation de la vie politique, mais au tournant des années 1980 et 1990 un certain nombre de Verts deviennent des professionnels de la politique. Les mêmes tensions se retrouveront à partir de 1997, durant la deuxième grande phase de succès politique des Verts.

L'entrée simultanée des Verts, pour la première fois de leur histoire, au Parlement avec sept députés et au gouvernement en 1997 constitue en effet un choc de la première importance, sans doute le plus violent qu'ils aient subi depuis leur naissance. Leur financement s'en trouve accru de manière extrêmement importante ; le staff professionnel des Verts s'étoffe substantiellement ; mais surtout, les Verts se trouvent pour la première fois dans la situation inconfortable de devoir soutenir un gouvernement et d'assumer des responsabilités au niveau national. Tâche d'autant plus difficile que le parti avait une culture assez contestataire, et que ses choix seront souvent désavoués par le

²³⁴ Cf. le chapitre 3, « Démocratie : la quête du Graal », in Pronier, R., Jacques le Seigneur, V., *Génération Verte*, op. cit., pp. 73-101.

gouvernement auquel ils appartiennent. La ministre et les députés sont sous l'attention constante des médias, et tendent ainsi à devenir les porte-parole de fait du parti, ce qui n'est pas sans provoquer des difficultés en interne. Leur capital politique s'accroît rapidement, et ils tendent à s'affranchir des règles de fonctionnement du parti²³⁵. L'élite Verte s'autonomisant ainsi progressivement de la « base », les Verts se rapprochent de plus en plus du modèle partisan classique – ce que certains regrettent, tandis que d'autres s'en réjouissent.

Il y a donc bien eu une tendance à l'affaiblissement des institutions libertaires de gauche, au profit d'un rapprochement du modèle classique des partis dominés par une élite autonomisée de la base. Il ne faudrait pourtant pas voir là une évolution irréversible et nécessaire, un « paradigme allemand » postulant une victoire finale des « Realos ». Ce sont bien plus l'évolution sociologique interne et les conditions politiques externes qui expliquent ces évolutions, en même temps que le constat que la volonté de démocratie, aussi bien intentionnée soit-elle, peut se retourner contre elle-même ; rien n'empêche que des évolutions inverses se produisent. Il serait d'ailleurs excessif d'affirmer que de 1984 à aujourd'hui les évolutions ont été univoques ; la tendance a parfois plutôt été à renforcer les institutions libertaires de gauche.

3. Les hésitations actuelles

Une bonne illustration de ce que les évolutions organisationnelles des Verts ne sont pas univoques est fournie par les hésitations que traverse le parti depuis le cycle électoral de 2002. La préparation de ses élections avait déjà été l'occasion d'une mise à jour très claire de la tension entre les deux logiques mises en exergue par Kitschelt : la logique de compétition électorale et la logique de représentation du noyau militant. La désignation du candidat des Verts à l'élection présidentielle devait se faire par l'ensemble des adhérents. Au terme d'un processus électoral à deux tours, c'est le député européen et économiste Alain Lipietz qui obtient une majorité de suffrages et est ainsi désigné candidat des Verts. A la suite de péripéties médiatiques sur lesquelles il n'est pas

²³⁵ Certains par exemple n'hésitent pas à prendre publiquement des positions contraires à celles arrêtées par le parti, ou à s'exprimer avant que le parti n'ait pris de décision.

nécessaire de revenir, la candidature Lipietz est remise en cause au sein même des Verts, en particulier par la direction nationale. Ce processus aboutit à tenir un référendum au sein du parti, avec l'accord d'A. Lipietz, sur la question de savoir s'il doit rester le candidat des Verts. Ce référendum est perdu par A. Lipietz, et Noël Mamère, après avoir tergiversé dans les media sur le point de savoir s'il serait candidat, se présente aux suffrages des militants pour être désigné candidat des Verts à la présidentielle. Ce sont donc trois votes successifs qui furent nécessaires pour désigner un candidat. Ce qui est intéressant ici, c'est de noter que la déstabilisation médiatique d'Alain Lipietz a trouvé des soutiens à l'intérieur même du parti. Ce candidat apparaissait, avant sa désignation, comme un candidat proche de Dominique Voynet, favorable à une alliance avec le P.S., alors que Noël Mamère était présenté comme un candidat plus contestataire. Dès la désignation d'A. Lipietz, la présentation des choses est inversée, et c'est Alain Lipietz qui est présenté comme un candidat contestataire – ce qui n'est pas faux, dans le sens où les militants qui l'ont désigné ont sans doute entendu manifester leur déception à l'égard de l'expérience ministérielle de Dominique Voynet. On peut dès lors faire l'hypothèse que « l'élite Verte » et les militants « pragmatistes » se sont inquiétés d'une possible remise en cause des alliances avec le P.S. qui aurait eu pour conséquence de faire perdre leur position aux membres de « l'élite ». Noël Mamère symbolisait alors à ce moment-là, ne serait-ce que par sa position de député, structurellement dépendante de la « générosité » du P.S., la fraction du parti plus favorable à la compétition électorale. La tension évoquée par Kitschelt est donc portée, durant cette période, à son paroxysme. Cela est d'autant plus frappant que les divergences idéologiques entre Alain Lipietz et Noël Mamère sont quasiment inexistantes²³⁶ ; ils appartenaient d'ailleurs à la même fraction des Verts avant cet épisode. Il serait également réducteur de ne voir dans ce conflit une simple inimitié entre deux individus ; bien plus, ce sont deux logiques différentes qui se sont investies sur ces deux hommes. Il est d'ailleurs révélateur de noter que de nombreux militants ont déclaré avoir voté pour le maintien de la candidature d'A. Lipietz alors même qu'ils ne l'avaient pas choisi initialement : ce vote est bien l'expression d'une partie des militants qui privilégie une logique interne, et en particulier le respect de la démocratie interne, sur une logique de compétition électorale.

²³⁶ Comme A. Lipietz l'a d'ailleurs reconnu à demi-mot dans un entretien avec l'auteur.

L'Assemblée générale tenue en décembre 2002 doit dès lors être interprétée à cette lumière, et en prenant également en compte le fait que la séquence électorale de 2002 a été vécue comme un échec collectif des Verts. Objectivement, le résultat de Noël Mamère est bon puisque c'est la première fois que les Verts obtiennent plus de 5 % des suffrages exprimés à une élection présidentielle. Mais c'est au regard des espérances formées, et surtout des résultats des élections législatives, que cette séquence peut être analysée comme un échec sur le plan électoral : les sondages promettaient un score plus élevé à N. Mamère ; et l'élection de seulement trois députés Verts, alors que l'objectif affiché était la constitution d'un groupe Vert à l'Assemblée nationale, soit vingt députés, apparaît comme un réel échec, voire comme une injustice, dans la mesure où c'étaient sept députés Verts qui siégeaient précédemment à la représentation nationale. Dès lors, le staff professionnel Vert diminue ; les ressources financières sont aussi réduites drastiquement, dans la mesure où les candidats Verts aux élections législatives n'atteignent pas, dans de nombreuses circonscriptions, la barre des 5 % des suffrages exprimés nécessaire à l'obtention du financement public. Dans les mois suivant juin 2002, le nombre de militants diminue aussi rapidement : si ce nombre dépassait dix mille avant avril 2002, on l'évalue aujourd'hui à six ou sept mille adhérents.

Dans ce contexte, le changement de majorité observé à l'Assemblée générale de décembre 2002 doit être interprété comme l'expression des doutes du parti. Alain Lipietz, à la suite de ses mésaventures, a bâti sa propre tendance, « Désir de Vert ». Celle-ci obtient en décembre 2002 une majorité relative des suffrages ; mais il n'y a pas de majorité absolue. « Désir de Vert » est donc amené à passer une alliance avec la tendance « Pôle écolo », qui insiste sur la dimension écologiste et environnementaliste des Verts. Cette alliance fut d'ailleurs à l'origine de nouveaux développements illustrant les contradictions nées de la volonté démocratique exprimée dans les statuts : ces derniers imposent en effet, pour la désignation du Collège exécutif, une majorité qualifiée de 60 % des membres du C.N.I.R. Or « Désir de Vert » et le « Pôle écolo », bien que recueillant la majorité absolue, n'atteignent pas alors cette barre, ce qui amena les Verts à se trouver sans exécutif pendant quelques semaines.

Ce qui importe ici est l'interprétation de ce changement de majorité. Deux lectures en sont possibles. En premier lieu, et certains n'ont pas manqué de le noter, l'émergence du courant d'Alain Lipietz, et peut-être plus encore son alliance avec le « Pôle écolo »,

peut être interprétée comme reflétant un besoin identitaire d'un parti qui, à la sortie de cinq ans de ce qui fut sa première participation gouvernementale, ne savait plus qui il était. Alain Lipietz a en effet placé l'accent sur les « fondamentaux » des Verts, la nécessité d'affirmer son autonomie à l'égard du P.S. et sa vocation à être présent autant dans les mouvements sociaux qu'au plan institutionnel. L'ex-candidat à la présidentielle serait en quelque sorte l'Astérix des Verts, résistant à la « colonisation socialiste » dont les membres de l'ancienne majorité voynetiste seraient les instigateurs – et il est vrai que certaines déclarations maladroites de l'ancienne ministre ont pu mener certains à s'interroger sur ses intentions. Une seconde lecture, qui n'est pas incompatible avec la première, insisterait davantage sur le fait qu'Alain Lipietz s'est posé comme défenseur et garant de la démocratie et, surtout, de l'éthique internes chez les Verts, face aux dérives supposées. Le point commun de ces deux lectures – et chacune porte sans doute une part de vérité – réside dans le fait que ce sont bien des demandes libertaires de gauche, de militants favorisant la logique de satisfaction des demandes des militants plutôt que l'efficacité électorale, qui se cristallisent autour de la tendance d'Alain Lipietz. Sur le continuum évoqué par Kitschelt, le curseur se serait ainsi déplacé en direction de l'extrémité « logique de représentation du noyau militant ». On voit ainsi comment, en pratique, des facteurs externes (défaite électorale, réduction des moyens et de la taille du parti) peuvent entraîner une recombinaison des coalitions internes au parti, et *in fine* une réorientation des priorités organisationnelles.

Il est d'ailleurs intéressant de noter à quel point les débats de l'Assemblée générale de décembre 2002 furent dominés par des questions relatives à l'organisation interne des Verts et aux finalités de cette organisation. Parmi les « contributions au débat » (textes non soumis au vote), quatre textes sur quatorze sont consacrés à titre principal à ces questions²³⁷. Parmi les « motions d'orientations stratégiques » (textes soumis au vote présentés par les tendances ou « sensibilités », déterminant la politique générale du parti pour les deux années à venir, comparables aux « motions » du P.S.), toutes insistent sur le besoin de démocratie interne ; mais c'est bien le texte de « Désir de Vert » qui insiste le plus sur ce point (avec la motion extrêmement marginale « l'utopie maintenant »). Le plus surprenant est peut-être que la motion alliée à « Désir de Vert », le « Pôle écolo »,

²³⁷ Textes « Autrement Les Verts : Repenser les Verts », « A quoi sert la boussole si on a perdu le Nord ? De la parité, du féminisme et de l'écologie », « L'enjeu : du groupe de pression au parti de l'alternative écologiste » et « Promouvoir l'éthique de la discussion pour faire de la politique autrement », in *La Tribune des Verts*, disponibles sur le site Internet des Verts [<http://www.les-verts.org>].

n'aborde elle ce sujet que pour en appeler à une plus grande efficacité du parti, sans le moins du monde évoquer les problèmes de démocratie. On comprend dès lors mieux les divergences qui surgissent régulièrement entre les deux composantes de la coalition majoritaire des Verts. Enfin, cinq des dix « motions ponctuelles » (textes soumis au vote, présentés le plus souvent en dehors des logiques de courants) portent à titre principal sur des problèmes d'organisation et de démocratie internes, l'ensemble de ces textes appelant à un « retour aux fondamentaux » en la matière. Ces questions ont donc bien dominé les débats de l'A.G. de décembre 2002.

Cette importante attention portée aux questions d'organisation interne, cette logique de centrage sur les demandes du noyau militant, s'accompagnent parfois d'une sorte de défaitisme assumé et de recentrage sur la vie interne du mouvement : « Nous ne retournerons pas au pouvoir demain », et les Verts doivent focaliser « la recherche identitaire individuelle aussi bien que collective », écrit ainsi le secrétaire (sortant) du groupe local des Verts du Pays d'Aix en septembre 2003²³⁸, membre de la tendance « Désir de Vert ». Ce défaitisme se traduit parfois à l'inverse par l'acceptation explicite des règles du champ politique : « Par réalisme, je crois qu'il nous faut renoncer à être un parti de militants, un 'parti de masse'. Il nous faut faire vivre le groupe local, mener les actions que nos moyens nous permettent et rechercher dans la médiatisation le retentissement que nous ne pouvons pas obtenir par nos seules forces », écrit à la même époque le président sortant du même groupe local²³⁹, appartenant pour sa part à la tendance animée par D. Voynet et N. Mamère, « Rassembler et convaincre la société ». Plus explicite encore : « ... la raison essentielle d'un parti se joue bien lors des élections. Il nous faut en accepter les règles même si certaines peuvent être déplaisantes²⁴⁰ ». Au-delà de ces points de vue divergents, ce qu'il faut noter c'est un souci commun de définir l'objectif des Verts – compétition électorale ou représentation des militants. Et chacun pour défendre son point de vue postule que l'autre objectif est irréalisable, au moins à court terme. On voit ainsi à quel point le clivage mis en lumière par Kitschelt a été réactivé par des chocs externes au parti, et mine aujourd'hui la cohésion interne des Verts. Dans le cas du groupe local du Pays d'Aix, on notera à titre d'illustration que son

²³⁸ Les Verts du Pays d'Aix, *Rapport d'activité du secrétaire du groupe local des Verts du Pays d'Aix*, Aix-en-Provence, 17 septembre 2003.

²³⁹ Les Verts du Pays d'Aix, *Rapport moral du président du groupe local des Verts du Pays d'Aix*, Aix-en-Provence, 21 septembre 2003.

²⁴⁰ *Id.*

fonctionnement était assez consensuel jusqu'à la séquence électorale de 2002, date à partir de laquelle de vifs conflits ont commencé à se manifester.

Illustration supplémentaire de leurs doutes et interrogations, les Verts ont lancé un processus d'Audit participatif interne (A.P.I.), achevé en 2002 et qui s'est poursuivi par un processus de Réforme participative interne (R.P.I.). L'A.P.I., effectuée par les politologues Benoît Rihoux, Albert Peirano et Florence Faucher, représente un intéressant travail de diagnostic des forces et faiblesses des Verts avant et après le cycle électorale de 2002 (le Rapport final²⁴¹ est daté d'octobre 2002). Cet Audit a l'avantage (est-il d'ailleurs sûr que ce soit un avantage ?) d'explicitier, à l'usage des Verts eux-mêmes, les dysfonctionnements que le parti connaît : statuts archaïques, apparences démocratiques qui se retournent contre la démocratie elle-même, etc. Le constat est souvent assez rude et est établi sans fard : « l'organisation des Verts est actuellement, et d'une manière structurelle, une organisation faible²⁴² », écrivent ainsi les auteurs du rapport. Le constat selon lequel « les tendances ou sensibilités ne constituent plus un vecteur de débat démocratique au sein des Verts, car elles constituent avant tout des vecteurs de promotion de personnes » n'est sans doute pas plus facile à entendre pour un parti qui a fait du respect absolu de ses tendances un point d'honneur. Les citations pourraient être multipliées qui montreraient la pertinence du diagnostic et la richesse que constitue, pour les Verts, cet Audit²⁴³ ; qu'il suffise d'y renvoyer. Ce qui doit retenir l'attention ici, c'est d'une part le fait que les Verts aient ressenti le besoin d'initier une telle démarche, ce qui traduit un état de désarroi assez grand²⁴⁴ ; et d'autre part les utilisations multiples qui sont faites de ce texte. En effet, il n'est personne au sein des

²⁴¹ Une version électronique de ce document peut être téléchargée sur le site Internet des Verts [<http://www.les-verts.org>].

²⁴² Rihoux, B., Peirano, A., Faucher, F., *Audit participatif interne (API) des Verts. Rapport final. Vers un parti en mouvement : démocratie, efficacité, convivialité*, s.l., 22 octobre 2002.

²⁴³ La critique pourrait toutefois porter sur le choix même de la forme « audit », qui implique que le travail est construit essentiellement à partir des constats formulés par les Verts eux-mêmes sur leur organisation. Mais cela tient, semble-t-il, aux conditions imposées aux chercheurs et non à leur choix.

²⁴⁴ Un autre exemple de ce désarroi est fourni par un texte qui a circulé lors des Journées d'été des Verts en août 2002. Intitulé « De la forme 'parti' à un modèle pluraliste de l'organisation politique : les agences » et signé par Dominique Boullier et Eric Macé, qui sont membres du comité de rédaction de la revue écologiste *Cosmopolitiques*, ce texte propose la dissolution du parti sous sa forme traditionnelle et la constitution de trois agences : la première aurait pour fonction l'activisme politique, limité à un cercle d'activistes professionnels spécialement formés, sur le modèle de Greenpeace ; la deuxième s'occuperait exclusivement des élections et sélectionnerait (*via* des primaires ouvertes à l'électorat Vert) et formerait les candidats ; enfin, la troisième serait chargée de la communication et d'expression des opinions. Existerait également un pôle de formation, de réflexion et d'animation intellectuelles. Ces dispositifs seraient contrôlés et supervisés par un « gouvernement politique », émanant à la fois des membres individuels, des élus Verts et des associations proches. Texte disponible auprès de l'auteur, ou contacter : dominique.boullier@utc.fr.

Verts qui ne se réclame des conclusions de l'A.P.I., qui ne veuille en appliquer les suggestions. Un tel unanimisme n'est pas sans surprendre : on pourrait s'attendre à ce que les réactions diffèrent, en particulier en fonction de la position de chacun dans le parti et des orientations idéologiques. En réalité, il semble que l'A.P.I., comme tout texte est susceptible de l'être, soit utilisé par les uns et les autres de façons différentes : chacun invoque l'A.P.I. comme justification de sa position, évoque certaines de ses conclusions au gré des positions défendues. Derrière l'unanimité de façade (l'A.P.I. a été réalisé dans une procédure associant les militants à tous les niveaux et à toutes les étapes), se cacherait ainsi un profond malentendu tenant à ce que chacun utilise cette ressource de manière différenciée, dans des stratégies propres. Les difficultés quant à la mise en œuvre des conclusions de l'audit (mise en œuvre baptisée Réforme participative interne, R.P.I.) s'expliquent alors : le consensus apparent ne peut se transformer en action collective, les stratégies divergentes n'ayant pas de cohérence et de convergence réelles. A l'heure où nous écrivons, la R.P.I. semble s'être enlisée, et le site Internet des Verts n'est plus à jour à cet égard. Nos tentatives de joindre la responsable de ce dossier n'ont pas rencontré plus de succès. Les ateliers consacrés à la R.P.I. aux journées d'été des Verts en août 2003 n'ont d'ailleurs rencontré qu'un succès extrêmement limité.

Les évolutions organisationnelles des Verts s'éclairent donc d'un jour nouveau si l'attention se porte sur les tensions internes, entre une logique de représentation du noyau militant, orientée vers un approfondissement des institutions libertaires de gauche, et une logique de compétition électorale, qui soumet les choix organisationnels à un impératif « d'efficacité ». Les déterminants de cette tension sont tant externes qu'internes, de sorte que les équilibres trouvés sont assez instables, et toujours susceptibles d'être fragilisés. Dès lors, le jugement de Bruno Villalba, qui estime que l'évolution des Verts est marquée par la loi d'airain de l'oligarchie de Roberto Michels, que leur histoire est orientée vers la « mise à niveau des pratiques militantes internes et du discours électoral en fonction des impératifs du système politique », doit être largement nuancé²⁴⁵. Il se peut que des manifestations d'un tel processus aient pu être observées dans un contexte donné, mais elles n'ont rien d'irréversible ni d'inéluctable. L'histoire des Verts, pas plus que celle des autres partis, n'est pas écrite.

²⁴⁵ Villalba, B., « Que reste-t-il de nos amours ? Du mouvement au parti Vert », *Ecovev'*, février 2000.

CHAPITRE 8 : CULTURE POLITIQUE VERTE OU CULTURE POLITIQUE LIBERTAIRE DE GAUCHE ?

Pour tout un courant sociologique et anthropologique, les groupes sociaux se définissent et sont structurés par une culture commune. Les définitions de la culture varient évidemment à l'infini. L'anthropologie se réfère, en utilisant le concept de « culture », à une réalité relative à une société dans son ensemble. Pour ce qui nous occupe, c'est le concept de « sous-culture » qui peut se révéler utile. Ce concept a été originellement développé par l'Ecole de Chicago. En effet, « dans les sociétés complexes, les différents groupes peuvent avoir des modes de pensée et d'agir caractéristiques, tout en partageant la culture globale de la société²⁴⁶ ». Le concept de sous-culture trouve une application particulière en science politique, avec la notion de « culture politique » ou de « sous-culture politique ». Il faut à cet égard distinguer soigneusement deux notions différentes. Par le terme de « culture politique », certains auteurs, au nombre desquels on compte notamment Gabriel Almond et Sidney Verba²⁴⁷, entendent dégager les traits culturels propres d'une société qui sont susceptibles d'expliquer l'émergence, l'existence ou la persistance dans cette société de tel ou tel système politique. Le terme de « sous-culture politique » a une signification différente, mais l'ambiguïté vient de ce que « culture politique » et « sous-culture politique » sont souvent employés de manière indifférenciée. Par « sous-culture politique », il faut entendre les traits culturels, les orientations, attitudes et valeurs distinctives de et partagés par un sous-groupe politique (la droite, les libéraux, les communistes fondateurs, etc.). L'accent est ainsi ici placé, avec le recours au concept de « culture », sur la différenciation plutôt que sur l'identification et l'unité. Mais il importe de voir que ce qui différencie à l'égard des « autres », des autres sous-groupes, est aussi fondamentalement ce qui unit le sous-groupe, ce qui permet l'identification à ce sous-groupe.

²⁴⁶ Cuche, D., *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1996, p. 47.

²⁴⁷ Almond, G. et Verba, S., *The Civic Culture. Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, Princeton, Princeton University Press, 1963 et Almond, G. et Verba, S., *The Civic Culture Revisited*, Boston, Little Brown, 1980.

La notion de « sous-culture politique » est à certains égards assez proche de celle d'« idéologie » ; mais, outre le fait que le terme « idéologie » est connoté assez négativement dans la langue française, il renvoie à un ensemble assez formalisé, structuré, mis à jour par des théoriciens ; de plus, comme le remarque Philippe Braud, « parler en termes d'idéologie, c'est souligner le caractère engagé des croyances²⁴⁸ ». Ajoutons encore que l'idéologie se réfère à un ensemble de propositions, se présentant comme positives et/ou normatives, alors que le concept de « culture » permet également d'appréhender, outre les valeurs, les attitudes, les comportements, les schèmes mentaux de représentation du monde, etc. Il ne s'agit donc pas de revenir sur l'analyse qui a été menée d'une idéologie propre aux Verts, ni d'analyser à nouveau leurs positions programmatiques.

La question qui se pose alors ici est de savoir, d'une part, dans quelle mesure il est possible de mettre au jour une culture politique²⁴⁹ propre aux Verts, en tant que groupe social ; et d'autre part, quels en sont les traits distinctifs : est-il possible de parler de culture Verte, ou de « vertitude » comme l'a proposé Florence Faucher²⁵⁰ ? Quelle place trouve alors l'hypothèse libertaire de gauche : si le clivage opposant les libertaires de gauche à d'autres groupes politiques existe bien, trouve-t-il une traduction en termes de culture politique chez les Verts, si l'on admet qu'il s'agit bien d'un parti libertaire de gauche ?

L'analyse dans ce chapitre s'appuie tout autant sur une revue de la littérature existante que sur notre expérience personnelle, acquise grâce à une « observation participante », en particulier dans le cadre du Groupe local des Verts du Pays d'Aix, ainsi que sur les entretiens que nous avons réalisés. Cette expérience a donc une valeur démonstrative limitée, mais néanmoins, nous semble-t-il, instructive. Elle permettra en premier lieu de montrer la diversité des héritages culturels et des socialisations politiques dont font preuve les Verts. Puis sera examinée la thèse, défendue notamment par Florence Faucher, de l'existence d'une culture politique Verte, homogène et structurée, et assez fortement dépendante du rapport à la nature. Enfin, sera défendue l'hypothèse selon laquelle plus que de culture politique verte, il conviendrait de parler de culture politique libertaire de gauche, assez faiblement structurée, sorte de « dénominateur commun »

²⁴⁸ Braud, Ph., *Sociologie politique*, op. cit., p. 212.

²⁴⁹ Pour plus de simplicité, ce terme sera utilisé plutôt que celui de « sous-culture politique », plus adéquat et plus précis.

²⁵⁰ Faucher, F., *Les habits verts de la politique*, op. cit.

venant se surimposer aux divers substrats de cultures politiques dont sont porteurs les Verts.

1. Des socialisations politiques et des héritages culturels variés

Il a déjà été montré comment le mouvement écologiste s'est formé par l'entrée en contact de divers mouvements, porteurs chacun d'une culture politique propre, plus ou moins différenciée. Il est alors intéressant de rechercher en quoi cet héritage se retrouve aujourd'hui chez les Verts. En effet, comme le souligne Daniel Boy, « les cultures politiques partisans naissent probablement du rassemblement d'acteurs sociaux partageant une même vision du monde au sein d'organisations politiques dotées d'une certaine permanence. S'agissant de l'écologie, ces conditions premières ne semblent pas réunies²⁵¹ ».

Le mouvement écologiste étant un mouvement jeune (les Verts ont vingt ans d'âge), les militants qui l'ont constitué, au moins au début, avaient très souvent un passé militant, ou à tout le moins une certaine culture politique acquise par le biais de leur socialisation politique. Ces héritages sont extrêmement divers, et semble-t-il variable en fonction des régions : démocratie chrétienne/M.R.P. comme par exemple Yves Cochet²⁵² et d'autres Bretons, et probablement un certain nombre d'Alsaciens également ; socialiste mendésiste (militant 7²⁵³) ; communiste (militant 4) ; anarchiste²⁵⁴ (militante 2, ex-militant 12), etc. Ces héritages sont souvent situés à gauche, mais cela est loin d'être la règle. Il ne semble pas y avoir de culture politique héritée privilégiée qui conduirait à s'engager chez les Verts. D'un point de vue statistique, 49 % des adhérents Verts déclarent que leur père était de gauche (contre 64 % pour les adhérents socialistes)²⁵⁵. On le voit, les orientations politiques familiales sont bien moins homogènes chez les Verts

²⁵¹ Boy, D., « L'écologie, une nouvelle culture politique ? », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 1994, no. 44, pp. 45-50.

²⁵² Dont le père, journaliste breton, exerçait des responsabilités au sein du Mouvement républicain populaire. Yves Cochet nous a déclaré avoir distribué des tracts du M.R.P. dans sa jeunesse.

²⁵³ Ces notations font référence aux militants avec qui nous avons réalisé des entretiens, dont on trouvera la liste dans l'annexe 1.

²⁵⁴ Il est intéressant de noter le nombre important d'enquêtés qui nous ont déclaré avoir eu une socialisation politique mettant en jeu l'anarchisme, soit par leurs parents ou leur famille, soit par d'autres biais (lectures, rencontres...), alors même que ce courant politique rencontre un écho très faible en France. Ce fait mériterait de plus amples investigations afin de pouvoir proposer une hypothèse explicative satisfaisante.

²⁵⁵ Boy, D., *et alii, C'était la gauche plurielle, op. cit.*, p. 52.

qu'au Parti socialiste. On est en droit d'ailleurs de se demander s'il ne faut pas voir là une des raisons expliquant le succès de la ligne du « ni gauche ni droite » : le manque d'homogénéité de la culture politique des adhérents Verts en ce qui concerne l'identification à la gauche ou à la droite aurait conduit à l'adoption d'une position permettant la conciliation entre tous. Pourtant, dans le même temps, les adhérents Verts font preuve d'une plus grande radicalité affichée que les adhérents socialistes, comme le montre le tableau 8.

Position G/D	1	2	3	4 et +	Ni G ni D	SR
PS.....	12	45	46	5	-	2
Verts.....	27	41	15	2	8	6

Tableau 8. Autopositionnement sur un axe gauche-droite des adhérents P.S. et Verts. D'après Boy, D., *et alii*, *C'était la gauche plurielle*, *op. cit.*

Au-delà de la socialisation dite « primaire », acquise dans le cadre de la famille, la culture politique des Verts est également hétérogène en ce qui concerne leur passé militant. Les Verts ont plus souvent un passé militant que les socialistes : c'est le cas pour 39 % d'entre eux, contre 26 % pour les adhérents socialistes. Ce passé militant concerne tant l'extrême gauche ou le Parti communiste que le P.S.U. (qui arrive en tête), le P.S. ou un autre parti écologiste. De plus, comme le note Daniel Boy, « les trajets politiques exercent un effet réel sur les positions politiques actuelles : [...] ceux qui proviennent de l'extrême gauche, du PCF et du PSU, ont davantage tendance à se situer 'plus à gauche' sur l'axe gauche-droite²⁵⁶ ».

La prise en compte de la participation aux « nouveaux mouvements sociaux » pourrait apporter un autre élément de différenciation de la socialisation politique des Verts. Cette donnée n'est pas facile à apprécier. Daniel Boy, Vincent Jacques le Seigneur et Agnès Roche ont mené une enquête sur les élus écologistes (Verts et Génération Ecologie) des élections régionales de 1992, de laquelle il ressort que 76 % de ces élus avaient moins de vingt-cinq ans en 1968 – ce dont on pourrait extrapoler que cet événement a été important dans leur socialisation politique²⁵⁷. Ces auteurs relèvent d'ailleurs le fréquent passage de ces élus par des nouveaux mouvements sociaux, en particulier dans les années suivant immédiatement mai 1968. Par ailleurs, il ressort de

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 62.

²⁵⁷ Boy, D., Jacques le Seigneur, V., Roche, A., *L'écologie au pouvoir*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 34.

l'enquête menée par Daniel Boy sur les adhérents Verts qu'une part importante d'entre eux a eu vingt ans entre l'immédiat avant-1968 et la fin des années 1970 – soit précisément la période dans laquelle se sont développés les nouveaux mouvements sociaux auxquels nous avons fait allusion.

On voit ainsi que les modes de socialisation politique des Verts ont été assez divers, tant en ce qui concerne la socialisation politique « primaire », dans le cadre familial, que « secondaire ». Cet état de fait peut être opposé, sur le mode idéal-typique, au mode de socialisation politique prévalant dans d'autres partis, en particulier les partis de gauche, socialiste ou communiste : il semble bien en effet que la socialisation politique soit alors plus simple, le plus souvent d'origine familiale (« on est communistes de père en fils »), mais aussi parfois par les groupes de pairs (les instituteurs par exemple dans le cas du Parti socialiste) ou par une « institution totale » (les Ecoles normales dans le même cas). La question est alors de savoir si, face à cette hétérogénéité fondamentale et initiale, les Verts ont su bâtir une véritable culture politique commune, capable de créer de la cohésion au sein du groupe et de l'identité.

2. La « vertitude » ou l'hypothèse d'une culture politique écologiste « forte »

La politologue Florence Faucher a consacré sa thèse, publiée en 1999 (mais les recherches ont été effectuées de 1992 à 1997), à une étude de type « anthropologique » ou « ethnologique » des Verts français et des *Greens* anglais²⁵⁸. Elle y crée le terme de « vertitude », qu'elle ne définit d'ailleurs pas explicitement, mais qu'elle utilise pour désigner ce que le sens commun suppose être une essence commune aux partis Verts en Europe. Son objectif est, dans une perspective comparatiste, de montrer qu'à l'inverse de ce qu'affirme le sens commun, les formes que prennent les partis Verts et leurs activités sont influencées par le contexte national tout autant que par cette supposée « vertitude ». Ou, pour être plus précis, la « vertitude » ne peut se comprendre qu'en tenant compte des traits culturels nationaux qui contribuent à la modeler dans chaque cas national. F. Faucher estime ainsi que si les Verts et les *Greens* partagent de nombreux points communs, notamment en ce qui concerne leur socio-démographie et les raisons et les

²⁵⁸ Faucher, F., *Les habits verts de la politique*, op. cit.

formes de l'engagement, de réelles différences se manifestent quant aux visions du monde exprimées par chacun de ces partis et à la manière dont engagement public et vie privée sont articulées dans les deux pays.

Même si elle reconnaît que « les références des verts [français comme anglais] sont extrêmement disparates, que l'on s'intéresse aux sources idéologiques et philosophiques ou aux visions du monde²⁵⁹ », F. Faucher affirme néanmoins qu'il existe un consensus des militants pour promouvoir un idéal commun, baptisé « société soutenable » ou « durable ». Cette affirmation pourrait d'ailleurs être discutée, dans la mesure où il n'existe pas à l'heure actuelle de consensus idéologique parmi les Verts sur le contenu de cette notion, les tenants du « développement durable » (qui acceptent la notion de croissance) s'opposant à ceux qui préconisent la « décroissance » et qui critiquent la notion même de « développement ». Les instances nationales elles-mêmes ne semblent pas avoir de position arrêtée à ce sujet. Tout au long du travail de F. Faucher, transparaît ainsi une vision unifiée de la culture politique des Verts français – ce qui en un sens peut se comprendre, puisque son propos est de comparer terme à terme les cultures politiques respectives des Verts français et anglais, plus que de mettre l'accent sur les disparités, les tensions internes à ces cultures. Or, ainsi que l'écrivent D. Boy, F. Platone, H. Rey, F. Subileau et C. Ysmal : « tout parti politique est le siège de clivages entre ses membres, clivages qui s'expriment en termes de débats internes lorsque le parti les organise démocratiquement ou qui demeurent latents lorsqu'ils ne peuvent pas émerger en son sein²⁶⁰ ». Au-delà d'une étude anthropologique de grande qualité – et qui conserve aujourd'hui toute sa pertinence, tant il est vrai que nous avons pu observer les mêmes traits que ceux que Florence Faucher décrit –, son étude pose ainsi un problème d'interprétation : comment comprendre les échecs apparents, le *turn over* des militants, les tensions qui s'expriment si souvent chez les Verts si une réelle culture politique commune existe ? Faut-il postuler un dysfonctionnement de cette culture ? Mais alors, d'où provient-il ? Autant de questions auxquelles F. Faucher n'apporte pas de réponses pleinement satisfaisantes.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 30.

²⁶⁰ Boy, D., et alii, *C'était la gauche plurielle*, op. cit., p. 125.

3. Le « libertarisme de gauche », une réponse négociée à l'hétérogénéité de la culture politique des Verts

Nous avons déjà souligné combien les héritages politiques des Verts sont multiples et hétérogènes. Brendon Prendiville, s'il postule l'existence d'un « mythe écologiste » qui serait le pivot central d'une culture politique Verte²⁶¹ reconnaît que ce mythe est « paradoxal²⁶² ». De plus, il considère que les Verts, en 1992, sont en voie d'« affirmation d'une culture politique naissante²⁶³ » - formule très proche de celle de Daniel Boy, pour qui (en 1994) « une réelle culture politique écologiste se constitue peu à peu²⁶⁴ ». B. Prendiville souligne également la diversité des sources de l'idéologie Verte, faiblement articulée tant en raison de sa jeunesse que d'un supposé réflexe anti-idéologique. Il évoque, comme ayant contribué à la formation de cette idéologie, des mouvements d'idées aussi divers que le romantisme, le mysticisme, l'autoritarisme et la cybernétique, le personnalisme et l'humanisme, l'anarchisme, le socialisme utopique et libertaire, le millénarisme ou encore le modernisme. Cette présentation est à l'évidence extrêmement éclectique ; s'il n'est pas certain que l'on retrouve à l'heure actuelle l'ensemble de ses éléments dans le système de pensée écologiste, cet inventaire à la Prévert a l'intérêt de mettre en évidence l'extrême diversité des influences dont sont redevables les Verts. Mais alors que B. Prendiville semble faire le pari – à l'instar de D. Boy – que le temps permettra à la culture politique des Verts de se « solidifier », il n'est pas évident que tel soit effectivement le cas dix ans plus tard.

Car les facteurs d'hétérogénéité sont nombreux, et les facteurs d'homogénéisation rares. En effet, face aux divers héritages culturels présents, les Verts n'ont pas su ou pas voulu créer d'institution permettant une unification des références et traits culturels. Car si, pour certains, la lutte commune dans les nouveaux mouvements sociaux et la « création » de l'écologie politique dans les années 1970 a pu constituer une réelle expérience commune à la base de références et attitudes communes, la majorité des membres des Verts n'a pas connu ces expériences. En effet, on peut distinguer plusieurs « vagues » d'adhésion aux Verts, qui introduisent autant de diversité. Ainsi, parmi les

²⁶¹ Nous préférons pour notre part parler de « culture politique des Verts » que de « culture politique Verte », afin d'en souligner l'hétérogénéité.

²⁶² Prendiville, B., *L'écologie, la politique autrement*, *op. cit.*, p. 94.

²⁶³ *Ibid.*, p. 119.

²⁶⁴ Boy, D., « L'écologie, une nouvelle culture politique ? », *op. cit.*, p. 50.

adhérents en 1988, 85 % n'avaient aucune expérience d'engagement politique préalable ; en 1998, ce n'est le cas que de 61 % des adhérents – ce qui signifie que parmi ceux ayant adhéré durant les dix années séparant ces deux dates, beaucoup avaient déjà eu une expérience politique – et avaient ainsi pu acquérir les éléments d'une culture politique propre²⁶⁵. Il semble clair par exemple que les jeunes militants ayant adhéré aux Verts lors des élections européennes de 1999 ou à la suite du 21 avril 2002 sont porteurs de représentations, de valeurs et d'attitudes différentes de celles des écologistes « historiques » ayant « fait » Mai 68 et les combats écologistes des années 1960.

Les mécanismes permettant de sécréter une culture politique unifiée sont extrêmement faibles chez les Verts, par comparaison avec d'autres partis. En premier lieu, il convient de noter l'absence de procédure de « période probatoire » ou d'« examen d'entrée » mise en œuvre dans d'autres partis, et en particulier dans un certain nombre de partis verts européens, comme le souligne Benoît Rihoux²⁶⁶ ; de telles procédures ont pu se mettre ponctuellement en place, de manière informelle, lorsque les waechteriens craignaient l'afflux massif de « juquinistes » susceptible de faire basculer les équilibres internes au parti. Mais à l'heure actuelle, à en croire Daniel Boy,

« il n'y a pas de condition de militantisme au Parti vert. Il peut y avoir dans une région tel petit potentat qui essaie, comme ce sont de tous petits groupes, d'éviter que l'entrisme de tel groupe et cetera fasse basculer la majorité contre lui. Mais enfin on est là à des choses qui sont vraiment des toutes petites « guéguerres » et qui ne sont pas du tout des politiques systématiques de contrôle des entrées²⁶⁷ ».

Il est vrai en revanche que les Verts sont souvent peu désireux de recruter de nouveaux militants ; il nous a été déclaré par un responsable du Groupe local des Verts du Pays d'Aix qu'il valait mieux ne pas « faire d'adhérents ». Cette réaction tend à corroborer notre propos : face à la diversité des cultures politiques déjà présentes, accueillir de nouveaux militants reviendrait pour les Verts à complexifier encore la gestion de cette hétérogénéité.

Rien n'est prévu non plus pour « socialiser » les nouveaux adhérents, pour leur transmettre une hypothétique culture politique Verte. Alors que la plupart des partis

²⁶⁵ Chiffres d'après Prendiville, B., *L'écologie, la politique autrement*, op. cit., p. 113 et Boy, D., et alii, *C'était la gauche plurielle*, p. 62.

²⁶⁶ Boy, D., Rihoux, B., « Les partis écologistes en France et en Europe », op. cit.

²⁶⁷ Id.

organise des séminaires, des formations, voire des rites initiatiques pour les nouveaux adhérents, rien de tel n'existe chez les Verts, malgré quelques velléités récurrentes en ce sens. Plusieurs adhérents expriment leur désarroi à cet égard : le sentiment de ne pas être à sa place ou d'être inutile est souvent le résultat de cette déficience. De plus, en l'absence de références partagées, de la transmission d'éléments qui seraient constitutifs de l'identité Verte, les nouveaux adhérents (et parfois même lorsqu'ils sont moins nouveaux) ne parviennent pas à comprendre les propos tenus et les jeux et enjeux qui se nouent.

Cause et résultat tout à la fois de la faible structuration de leur culture politique, le *turn over* militant est extrêmement élevé chez les Verts. De fait, l'ancienneté moyenne chez les Verts était de cinq ans et quatre mois en 1998, ce qui est remarquablement faible si l'on considère les chiffres correspondants pour le P.S. et le P.C. : quinze ans et huit mois et dix-sept ans et six mois respectivement. Bien évidemment, ces chiffres sont en partie liés au fait que les Verts sont un parti bien plus jeune que les partis socialiste ou communiste. Mais ils reflètent aussi une incapacité structurelle à « fidéliser » les militants, qui est à la fois un signe et une cause de la faible structuration de la culture politique des Verts. Comment serait-il possible, dans un parti dont 58 % des membres adhèrent depuis moins de trois ans²⁶⁸, que s'établissent un passé collectif, des références et des représentations partagées, des attitudes communes ?

Il est alors nécessaire de reposer le problème de la culture politique des Verts. Il ne s'agit pas d'affirmer que celle-ci n'existe pas : cela serait un non-sens dans la mesure où tout groupe social possède une sous-culture propre, qui est à la fois la condition et le corollaire de son existence. Les Verts possèdent bien une culture politique ; mais celle-ci est peu structurée, peu solidifiée, composée d'éléments épars, qui ne s'imposent que peu aux membres du groupe, eux-mêmes porteurs d'éléments divers de culture politique. La culture politique des Verts se présente alors comme un « plus petit dénominateur commun », un socle minimal nécessaire à la coexistence, si ce n'est à l'action commune, des membres du groupe. On comprend dès lors que cette culture est le résultat d'une transaction incessante entre les individus, transaction qui vise à respecter chacun. Cette culture politique se présente comme un ensemble de représentations et de principes qui vise à permettre à l'autonomie de chacun de coexister avec l'existence du groupe. Elle a

²⁶⁸ Boy, D., *et alii*, *C'était la gauche plurielle*, *op.cit.*, p. 66.

donc un aspect profondément fonctionnel : la culture politique des Verts est la réponse apportée collectivement par les Verts à des nécessités fonctionnelles. On le saisit, les représentations, valeurs, attitudes et pratiques caractéristiques des libertaires de gauche peuvent donc être appréhendées dans ce cadre : si les Verts prônent le respect des opinions de chacun, l'autonomie des individus et des groupes locaux, le respect des minorités, etc., cela répond sans doute à des motivations intellectuelles et idéologiques sincères, mais cela est aussi de nature à permettre la survie du groupe. Dès lors, ce qui pourrait être perçu comme des dysfonctionnements (*turn over* important, incapacité et parfois même absence de volonté du leadership à imposer ses choix, individualisme exacerbé, etc.) apparaît en réalité comme parfaitement intelligible eu égard à cette culture politique négociée, que nous qualifierons de « libertaire de gauche » pour signifier le lien intime qu'elle entretient avec les organisations libertaires de gauche et leurs positions programmatiques.

L'idée d'une culture politique verte structurée, « solidifiée », exprimée par le terme de « vertitude », peut donc être réfutée. La plupart des traits culturels qui en seraient constitutifs sont en réalité problématiques, tant du point de vue de leur existence permanente et univoque empirique que de leur interprétation théorique. Bien plus, il convient plutôt de parler d'une culture politique des Verts, qu'on pourra qualifier de « libertaire de gauche », et qui ne constitue en fait qu'un socle de principes et valeurs minimaux, nécessaires à la coexistence continue d'éléments épars provenant de diverses cultures politiques.

Cet état de fait n'est d'ailleurs pas destiné à être éternel. On peut imaginer par exemple que lorsque les enfants des Verts d'aujourd'hui arriveront à l'âge mûr, ils auront bénéficié d'une socialisation politique qui peut être un point de départ d'une culture politique verte plus « solidifiée ». Il est aussi possible que les Verts décident la mise en place d'institutions internes visant à créer une telle culture (rites initiatiques, séminaires de formation, etc.). La situation actuelle est le résultat d'une conjonction de facteurs qui ne subsistera peut-être pas sur le long terme.

CHAPITRE 9 : QUI SONT LES MILITANTS VERTS ?

La science politique raisonne souvent sur la base d'entités collectives, de groupes sociaux, d'un point de vue holiste. Cette méthode – nécessaire et constitutive de la méthode sociologique même – ne doit pas faire oublier que les individus existent au même titre que les groupes sociaux (nous n'entrerons pas ici dans le débat de savoir si c'est le groupe qui préexiste à l'individu ou l'inverse). Dans notre cas d'espèce, étudier les Verts, c'est non seulement étudier le parti qui porte ce nom, mais aussi étudier les adhérents et militants Verts.

L'enjeu est double : il s'agit, d'une part, de dresser un « portrait-robot », d'établir un portrait du militant Vert idéal-typique. Mais les inévitables généralisations que ce procédé introduit rendent nécessaire, d'autre part, d'opérer des distinctions, de construire des typologies dont l'intérêt doit être de permettre de saisir les différentes manières dont on peut être militant écologiste. En effet, comme l'écrivent Olivier Filleule et Nonna Mayer, « l'organisation, au moment où on l'observe, n'est [...] rien d'autre que le résultat d'un équilibre ponctuel résultant de la coexistence d'individus dont la présence n'est redevable ni des mêmes déterminants individuels ni des mêmes contextes²⁶⁹ ».

Outre les analyses construites par divers auteurs, nous tenterons de mettre à profit notre « observation participante », ainsi que les entretiens que nous avons réalisés avec une palette très large de militants Verts, depuis des adhérents du groupe local des Verts du Pays d'Aix n'exerçant aucune responsabilité, et dont l'implication militante est somme toute limitée, jusqu'à un ancien ministre et un député européen, qui sont de véritables professionnels de la politique.

Il importe donc de préciser un certain nombre de caractéristiques socio-professionnelles des militants Verts, avant de tenter de construire des typologies permettant de mettre en lumière les contrastes et les disparités. Enfin, une synthèse permettant de qualifier les liens entre les militants Verts et le libertarisme de gauche sera tentée.

²⁶⁹ Filleule, O., Mayer, N., « Devenirs militants. Introduction », *Revue française de science politique*, vol. LI, no. 1-2, février-avril 2001, p. 21.

1. Positions sociales et valeurs des militants Verts

De manière peu surprenante, la sociodémographie des militants Verts est assez comparable à celle de leur électorat. De manière générale, D. Boy, F. Platone, H. Rey, F. Subileau et C. Ysmal soulignent la similitude de la composition sociale, l'homologie structurale, des trois partis qui constituaient, pour l'essentiel, la « gauche plurielle » : « les trois partis, P.S., Verts et P. C. F., bien que dans une moindre mesure, sont bien les partis des couches moyennes salariées disposant d'un fort capital culturel²⁷⁰ ». Ce thème, qui souligne la monopolisation de l'activité politique par un groupe social, n'a rien d'original, puisque Roberto Michels déjà observait le contrôle des partis ouvriers par une « oligarchie » issue de la bourgeoisie²⁷¹. Ce qui semble plus particulier au cas des Verts, c'est leur incapacité, contrairement aux grands partis traditionnels, aux « *catch-all parties* » (Kircheimer), à rassembler un électorat qui soit plus divers socialement que ne le sont ses adhérents. Les Verts semblent être un parti de professions intermédiaires à fort capital culturel, sur lequel se portent les suffrages des mêmes catégories socio-professionnelles.

Il est banal aujourd'hui de parler de « crise des partis politiques » pour signifier qu'ils connaissent des mutations, notamment quant à leur recrutement, qui les conduisent à sembler moins attractif qu'autrefois. Les Verts, malgré leur volonté de « faire de la politique autrement », n'échappent pas à cette crise. Cela se manifeste notamment à deux égards.

La masculinisation constitue le premier aspect de ce phénomène. Les Verts sont un parti essentiellement masculin, puisque en 1998 seul 31 % des Verts sont des Vertes²⁷². Sans doute l'évolution est-elle légèrement positive (en 1989, cette proportion était de 27 %), mais elle reste extrêmement limitée, surtout si l'on observe que le Parti communiste compte 40 % d'adhérentes. De plus, les Vertes sont relativement plus âgées que leurs camarades masculins : 40 % des Vertes ont plus de cinquante ans, contre 33 % des Verts

²⁷⁰ D. Boy, F. Platone, H. Rey, F. Subileau, C., Ysmal, C., *C'était la gauche plurielle*, op. cit., p. 17.

²⁷¹ Michels, R., *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des partis politiques*, Paris, 1911, Flammarion, 1984.

²⁷² D. Boy et alii, op. cit., p. 19. Sauf mention contraire, les chiffres cités proviennent de cet ouvrage.

– ce qui provient peut-être du fait que les femmes rejoignent les partis politiques lorsqu’elles sont libérées des tâches ménagères liées à la présence d’enfants jeunes au foyer. Cela conduit à se poser certaines questions quant à la volonté affichée de pratiquer la parité à tous les niveaux : cela est-il réellement possible avec une proportion si faible de femmes (moins d’un tiers) ? Est-ce même légitime ou souhaitable ? En tous les cas, ce qui est certain, c’est que cette pratique n’a pas permis d’attirer les femmes chez les Verts.

Le second aspect de la « crise des partis » que nous relèverons ici concerne l’incapacité manifeste des partis, et notamment de gauche, à recruter de jeunes adhérents. L’examen de la structure d’âge des Verts en 1989 et en 1998 est à cet égard éclairante.

	< 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	> 70 ans
1989.....	24	39	18	10	10	-
1998.....	6	18	41	20	10	5

Tableau 9. Adhérents Verts par classe d’âge, en %, en 1988 et 1998. D’après Boy, D., *et alii*, *op. cit.*, p. 20.

L’examen du tableau laisse supposer qu’il n’y a eu quasiment aucun renouvellement des adhérents Verts entre 1989 et 1998 en termes de classes d’âge. On retrouve en effet les mêmes proportions, décalées d’une classe d’âge, ce qui signifie que la structure d’âge de 1998 est exactement la même que celle de 1989, corrigée par l’effet du temps écoulé (dix ans) et donc du vieillissement des adhérents²⁷³. Cela est extrêmement inquiétant pour un parti qui n’a pas vingt ans d’âge, et conduit à s’interroger sur le point de savoir si les Verts ne sont pas en réalité le parti d’une génération. En 1998 en effet, 41 % des adhérents Verts sont situés dans la même classe d’âge allant de quarante à quarante-neuf ans (qui représente dans l’ensemble de la société française 18 % de la population), c’est-à-dire ayant connu leur socialisation politique à la fin des années 1960 et dans les années 1970, ce qui est cohérent avec nos hypothèses quant aux origines des Verts. Il s’agit donc d’un parti de quadragénaire, en passe de devenir un parti de quinquagénaires du fait du vieillissement mécanique observable. Ni le parti socialiste, ni

²⁷³ Ce mouvement semble s’être poursuivi après 1998, malgré la vague d’adhésions enregistrée à l’occasion de la campagne pour les élections européennes de 1999. Les chiffres que nous avons recueillis grâce à notre questionnaire laissent apparaître une répartition très semblable à celle de Daniel Boy si l’on conserve les classes d’âge calculées d’après les dates de naissance. Ainsi, les adhérents nés entre 1948 et 1958 – qui avaient donc entre quarante et quarante-neuf ans en 1998 – représentent 39,6 % de nos enquêtés. La seule différence significative observée concerne les moins de trente ans (en 1998), qui représentent 18,7 % de nos enquêtés, et les plus de soixante ans, quasi-absents de notre enquête (1,1%). Il est possible que les « jeunes » aient été plus disponibles ou plus motivés pour se rendre à l’Assemblée générale durant laquelle l’enquête a été menée. De la même manière, le groupe local des Verts du Pays d’Aix est composé en grande majorité de quinquagénaires.

le parti communiste ne connaissent une telle concentration de leurs adhérents sur une même classe d'âge : pour ces deux partis, une même classe d'âge ne concentre pas plus de 27 % des adhérents (pour les 40-49 ans au P.C., pour les 50-59 ans au P.S.). Les Verts sont ainsi confrontés au paradoxe qu'un parti, certes relativement jeune mais vieillissant rapidement (en neuf ans, de 1989 à 1998, la moyenne d'âge a augmenté de huit ans, passant de 39 à 47 ans) arrive à mobiliser un électorat jeune ; on peut s'interroger sur la possibilité à moyen terme de maintien de ce succès. Les Verts ne risquent-ils pas de perdre le contact avec leur électorat, de ne plus arriver à percevoir ses attentes ?

Du point de vue socioprofessionnel, la composition sociologique des Verts peut être résumée par la phrase qu'emploient D. Boy *et alii* : « un parti de salariés du secteur public surdiplômés²⁷⁴ ». La prégnance des catégories intermédiaires est frappante : elles ne représentent, en 1998, pas moins de 44 % des adhérents Verts. L'augmentation de l'effectif de ce groupe est à imputer, d'après D. Boy, à l'augmentation du nombre d'instituteurs, qui passent de 8 à 18 % des adhérents des Verts²⁷⁵. Au total, les enseignants représentent d'ailleurs 28 % des Verts, un chiffre comparable à celui observé au Parti socialiste (25 %).

	Population globale	Verts 1989	Verts 1998
Indépendants.....	9	11	6
Professions libérales, cadres supérieurs..	12	42	35
Catégories intermédiaires.....	22	32	44
Employés.....	30	12	10
Ouvriers.....	27	3	4

Tableau 10. Composition socioprofessionnelle des Verts en 1989 et en 1998 comparée à celle de la population française, en %. Source : Boy, D., *et alii*, *op. cit.*, p. 26 et 28.

La comparaison avec le Parti socialiste permet d'ailleurs d'affirmer que la structure sociale de ces deux partis est très similaire, si ce n'est le fait qu'il y a plus d'instituteurs chez les Verts et plus de professeurs chez les socialistes. Tous deux rassemblent essentiellement des individus issus des couches sociales moyennes ou supérieures, et très peu d'adhérents issus des milieux populaires.

Un élément de différenciation concerne le niveau culturel des adhérents. Les Verts apparaissent en effet (comme c'est le cas pour les électeurs Verts également) comme possédant un capital culturel extrêmement élevé. 65 % des Verts ont effectué des études

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 25.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 27.

supérieures, ce qui est considérable si l'on considère que cette hypothèse concerne seulement 17 % des Français. Même corrigé par les effets de structure induits par la répartition des Verts par classes d'âge, ce constat demeure : les Verts sont surdiplômés. Cela apparaît d'autant plus qu'on constate que, si les Verts sont plus dotés en capital culturel que les adhérents socialistes par exemple, ils occupent des positions socioprofessionnelles moins élevées qu'eux : 42 % des socialistes exercent une profession libérale ou sont cadres supérieurs, contre 37 % des Verts. L'interprétation de cette différence n'est pas évidente : cela signifie-t-il que les Verts ont connu un relatif échec professionnel, qui engendrerait une frustration qui trouverait à s'investir dans le militantisme chez les Verts ? Ou bien plutôt, n'est-ce pas le type de métier exercé et le rapport au travail qui sont différents ?

Notre enquête par questionnaire, notre observation et nos entretiens nous ont permis de noter qu'il existe effectivement une relation particulière au travail chez les Verts. En premier lieu, les parcours scolaires sont souvent complexes et peu linéaires ; beaucoup ont fait des études dans plusieurs domaines ; de nombreux Verts ont eu recours à ou suivent une formation continue, etc. Le corollaire observé est que les carrières professionnelles des Verts sont souvent accidentées, comportant par exemple des changements de métier. Le psychosociologue Gérard Mendel parle à ce propos d'« atypie biographique ». Il rapporte que, dans un atelier qu'il avait été invité à animer durant le « séminaire national » des Verts à l'été 1989, « sur les soixante-dix participants, une soixantaine d'entre eux ont connu déjà deux ou trois ruptures professionnelles, des ruptures volontaires²⁷⁶ ». Ce constat est confirmé par notre expérience ; ajoutons également que les tournants de la carrière professionnelle correspondent souvent à des étapes importantes de la carrière militante, ce qui semble confirmer les hypothèses d'Albert O. Hirschman²⁷⁷ quant à l'alternance d'investissements personnels dans la sphère privée et la sphère publique.

Il est aussi possible que le savoir, le capital culturel, ne soit pas utilisé de manière purement instrumentale par les Verts. Cela permettrait d'expliquer leur niveau élevé de diplôme relativement aux métiers exercés. Les Verts plaident par ailleurs en faveur d'une diminution du rôle du travail dans la vie sociale, au moins dans sa forme obligatoire et

²⁷⁶ Mendel, G., *Pourquoi la démocratie est en panne. Construire la démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2003, p. 21.

²⁷⁷ Hirschman, A., *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 1983 ; traduction de *Shifting Involvements : Private Interests and Public Action*, Princeton, Princeton University Press, 1982.

aliénante. Peut-être ceci explique-t-il cela : individualistes, valorisant l'épanouissement personnel, les Verts auraient une relation au capital culturel qui les mènerait à être surdiplômés par rapport à leur emploi, ce qui crée un sentiment de frustration et d'aliénation vis-à-vis du travail qui se traduirait idéologiquement et politiquement. Le revenu d'existence, que de nombreux Verts défendent, serait un moyen de résoudre ce dilemme.

Tout comme au Parti socialiste, et comme dans l'ensemble des partis politiques, les salariés du secteur public sont surreprésentés chez les Verts. Alors que le secteur public représente 30 % de l'emploi salarié en France, ce sont 70 % des salariés actifs Verts qui sont salariés du secteur public²⁷⁸. Les conclusions formulées quant aux électeurs Verts valent ici aussi : il existe un lien privilégié entre le capital culturel possédé, l'appartenance au secteur public et la propension à adhérer aux idées libertaires de gauche.

Point n'est besoin de développer outre mesure la description statistique des adhérents Verts. Les Verts sont, au point de vue socioprofessionnel, somme toute conformes à l'image que le sens commun en donne : des classes moyennes possédant un important capital culturel, travaillant dans le secteur public.

En ce qui concerne l'adhésion aux valeurs écologistes, Daniel Boy a établi une échelle d'adhésion aux valeurs écologistes²⁷⁹. Cela lui permet d'établir qu'il n'y a pas d'homogénéité ni d'unanimité quant à l'adhésion à ces valeurs au sein du parti ; ce qui ne saurait surprendre, puisqu'il a été établi que l'écologisme n'était qu'un « label » recouvrant un ensemble plus large de préoccupations qualifiées de libertaires de gauche. Ce qui est intéressant, c'est de noter que la plus ou moins grande adhésion aux valeurs environnementales varie en fonction de déterminants sociaux, dont les principaux sont : le sexe (les femmes sont plus sensibles aux valeurs environnementales que les hommes) et le capital culturel et, de manière sans doute corrélée, le statut socioprofessionnel (plus le capital culturel est important et la position socioprofessionnelle élevée, et moins un individu est prédisposé à adhérer aux valeurs environnementales). On peut alors faire l'hypothèse que les logiques d'engagement sont différentes pour les différents groupes sociaux. D'un côté, les classes populaires (ouvriers

²⁷⁸ Boy, D., *et alii*, *op. cit.*, p. 31.

²⁷⁹ Pour la méthode de calcul, cf. *ibid.*, pp. 137 ss. La méthode pourrait être critiquée : ce n'est pas l'adhésion à des valeurs qui est mesurée, mais l'adhésion à des mesures concrètes (abandon du nucléaire, interdiction définitive de la chasse, etc.).

et employés), disposant d'un capital culturel relativement faible, adhèreraient aux Verts pour des motifs proprement environnementalistes. Les Verts ouvriers sont ainsi 70 % à être qualifiés de « très » ou « assez » environnementalistes, contre 36 % des cadres supérieurs et 33 % des indépendants. De l'autre côté, les classes supérieures (professions intermédiaires et cadres supérieurs), fortement dotées en capital culturel, seraient mues avant tout par leur adhésion aux valeurs libertaires de gauche, dont l'attachement à la protection de l'environnement n'est qu'une composante, éventuellement subordonnée à l'anthropocentrisme et à l'épanouissement et la liberté individuels. C'est ainsi que les propositions les moins consensuelles sont l'interdiction définitive de la chasse (qui porte atteinte à une liberté individuelle²⁸⁰) et la reconnaissance de droits aux animaux (qui viendraient ainsi limiter les droits et libertés des êtres humains). A l'inverse, les propositions les plus consensuelles, telles la sortie du nucléaire civil et la suppression de l'élevage en batterie, ne mettent en jeu ni les libertés individuelles ni l'anthropocentrisme – ce sont ces propositions qui permettent un unanimité de façade au sein des Verts, permettant aux adhérents mus par des logiques différentes de se retrouver sur des positions communes. Aussi l'explication donnée par D. Boy – « tout se passe comme si [les catégories possédant un fort capital culturel] maîtrisaient mieux les aspects techniques des mesures à prendre, échappaient davantage aux peurs qui entourent certains aspects de l'évolution économique et, enfin, ne partageaient pas une certaine mythologie qui entoure les animaux²⁸¹ » - ne paraît-elle pas totalement convaincante. Le recours au clivage libertaire de gauche permet de comprendre le paradoxe apparent qui veut que « ce sont les couches les plus dominantes au sein du mouvement qui sont les moins porteuses de la culture écologiste²⁸² ».

Daniel Boy s'interroge également sur l'attachement des Verts aux valeurs sociales et au libéralisme culturel. S'il est difficile de construire et surtout d'interpréter des indicateurs se rapportant à ces thématiques – ces deux dimensions étant imbriquées dans la perspective libertaire de gauche –, la démarche de D. Boy permet de faire certaines observations. En premier lieu, les dimensions sociale et du libéralisme culturel sont corrélées entre elles (les plus sociaux sont aussi les plus libéraux culturellement), mais la

²⁸⁰ Ainsi Noël Mamère, qui apparaît à bien des égards comme représentatif des orientations libertaires de gauche, s'est-il toujours refusé à condamner la chasse et la corrida. Il serait bien réducteur de ne voir dans cette attitude qu'une simple préoccupation électorale visant à ménager les électeurs du Sud-Ouest.

²⁸¹ Boy, D., *et alii*, *op. cit.*, p. 141.

²⁸² *Id.*

corrélation n'est pas extrêmement forte. En second lieu, il existe une corrélation entre libéralisme culturel et autoplacement sur l'axe gauche-droite – ce qui permet à D. Boy d'écrire que « l'adhésion au libéralisme culturel est bien partie intégrante de l'identité de gauche²⁸³ ». Cela permet d'illustrer le fait que, dans le cadre de la mobilisation du clivage libertaire de gauche, le terme de « gauche » devient polysémique, et que les individus interprètent de manière différente leur position et leur engagement. Certains se diront « de gauche » en entendant par là qu'ils adhèrent aux demandes programmatiques libertaires de gauche, tandis que d'autres mettent sous le vocable « gauche » des préoccupations d'un ordre plus social. Comme l'écrit H. Kitschelt, il se produit

« une pluralisation du sens de « droite » et de « gauche ». D'un côté, ces mots expriment encore un sens économique conventionnel. De l'autre, ces concepts ont acquis de fortes connotations culturelles qui sont directement liées au programme de la gauche libertaire et distinguent la « nouvelle » gauche des « vieux » partis socialistes et communistes²⁸⁴ ».

De là découlent les malentendus qui ont pu être observés au sein de la « gauche plurielle » ou au sein des Verts : il ne s'agit pas de mauvaise foi des uns ou des autres, de volonté de se présenter sous un jour positif en s'affirmant « de gauche » ; bien plutôt, il importe de comprendre que la disparition d'une définition unidimensionnelle du clivage gauche-droite laisse ouverte la possibilité pour des définitions concurrentes de se faire jour, en fonction de plusieurs clivages (nous en avons identifiés deux principaux). Il est permis de s'interroger sur la pertinence et le succès possible d'une alliance électorale se voulant « de gauche » tant que ces questions ne seront pas clairement résolues.

Les clivages internes mis à jour au sein des Verts montrent l'utilité et la nécessité d'établir des typologies afin de saisir de manière synthétique la diversité des militantismes Verts.

2. Tentatives de typologies

La construction de typologies étant l'un des outils essentiels du sociologue et du politologue, il n'y a rien d'étonnant à ce que plusieurs auteurs aient proposé des

²⁸³ *Ibid.*, p. 157.

²⁸⁴ Kitschelt, H., « La gauche libertaire et les écologistes français », *op. cit.*, p. 361.

typologies des militants Verts. Même si elles peuvent différer légèrement, il est possible pour l'essentiel d'esquisser une typologie résumant les différentes tentatives. Ce sont les raisons de l'engagement qui sont au cœur de l'analyse.

Les travaux ici mobilisés sont ceux de Guillaume Sainteny d'une part²⁸⁵, de Sylvie Ollitrault d'autre part²⁸⁶, de Daniel Boy, Vincent Jacques le Seigneur et Agnès Roche enfin²⁸⁷. Le travail de G. Sainteny porte sur les élites dirigeantes du parti et repose sur une enquête par questionnaire. La recherche de D. Boy, V. Jacques le Seigneur et A. Roche porte sur les élus écologistes aux élections régionales de 1992 et repose à la fois sur des entretiens semi-directifs et des questionnaires. Enfin, S. Ollitrault a fait porter sa recherche non pas seulement sur des militants Verts mais sur des individus militant dans le mouvement écologiste entendu de façon large (y compris donc un certain nombre d'associations de l'environnement) et a procédé par entretiens semi-directifs. Ce dernier travail présente donc l'intérêt de ne pas porter que sur des élites Vertes ; mais dans le même temps, ses conclusions doivent être adaptées aux militants Verts.

L'intérêt de G. Sainteny se porte sur les trajectoires des dirigeants Verts, exprimées en termes de ressources accumulées. Aux différents types de ressources accumulés, correspondraient différents types de rétributions recherchées. G. Sainteny se place donc explicitement dans le cadre de la théorie de la mobilisation des ressources, en faisant l'hypothèse de choix rationnels effectués par les acteurs. Cinq types de trajectoires peuvent être distingués :

- I. Les dirigeants ayant transité par un autre mouvement politique, qui possèdent une expérience du militantisme politique.
- II. Les dirigeants ayant acquis une expérience dans un mouvement social ou une association autre qu'environnementale. Ils possèdent ainsi des ressources de militantisme, mais moins politiques.
- III. Les dirigeants possédant une réelle expertise technique sur les questions d'environnement, de par leur formation par exemple.

²⁸⁵ Sainteny, G., « Logiques d'engagement et logiques de rétribution au sein de l'écologisme français », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CVI, 1999, pp. 175-200.

²⁸⁶ Ollitrault, S., « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, vol. LI, no. 1-2, février-avril 2001, pp. 105-130.

²⁸⁷ Boy, D., Jacques le Seigneur, V., Roche, A., *L'écologie au pouvoir*, *op. cit.*, chapitre premier.

IV. Les dirigeants qui ont milité dans des associations de protection de la nature ou de l'environnement, et qui possèdent ainsi une expertise sectorielle acquise « sur le tas » et des ressources de militantisme associatif.

V. Le cinquième type regroupe tous les dirigeants « inclassables » dans un autre type.

En réalité, ces cinq types peuvent être regroupés en deux, selon que les ressources possédées sont essentiellement « politiques » (P) ou « techniques » (T).

Pour G. Sainteny, cette classification sur des critères objectifs recoupe les motifs d'engagement invoqués par les acteurs. De plus, elle correspond à une distinction entre la Périphérie et le Centre : les Politiques seraient au Centre, tandis que les Techniciens seraient relégués à la Périphérie. De même, les dirigeants P occuperaient des positions sociales plus élevées, souvent dans le domaine des métiers de l'information et de la communication ou de l'enseignement, ou encore dans la fonction publique, et disposeraient d'un bagage universitaire supérieur à celui des T. De manière un peu paradoxale, les T feraient preuve quant à eux d'un moindre rejet des institutions et du jeu partisan que les P.

Les motifs invoqués pour l'engagement ainsi que les logiques de rétribution du militantisme seraient fonction de la trajectoire et des ressources accumulées. Ainsi, les P justifient le plus souvent leur militantisme par des motifs politiques, tandis que les T feraient appel à des justifications plus orientées vers la protection de l'environnement. Quant aux logiques de rétribution, elles tiendraient dans le cas des T à « l'émergence sociale de la crise écologique²⁸⁸ », que les T utiliseraient afin de valoriser leur ressource et consolider leur position et leur légitimité sociales. Mais les T étant dotés de peu de ressources militantes et politiques, le mouvement qu'ils créent est vite récupéré, à en croire Sainteny, par les P qui trouvent ainsi une occasion de valoriser leurs ressources. Rapidement, les P évinceraient les T de la tête des mouvements écologistes : sur les seize membres du Conseil exécutif des Verts à leur création en 1984, Sainteny dénombre trois T et dix P. A l'en croire, les dirigeants de premier plan seraient beaucoup plus souvent des P que des T (ce qui pose la question du statut d'Antoine Waechter, docteur en écologie mais aussi militant politique expérimenté). C'est d'ailleurs le succès des P, qui sont de véritables professionnels de la politique, qui explique selon Sainteny le

²⁸⁸ Sainteny, G., « Logiques d'engagement et logiques de rétribution au sein de l'écologisme français », *op. cit.*, p. 188.

« gauchissement » des Verts, car ces dirigeants ont acquis leurs ressources dans des groupes de gauche ou d'extrême gauche (au P.S.U. pour 50 % d'entre eux).

Il ne fait nul doute que la distinction entre ceux qui possèdent des ressources politiques et ceux qui en ont acquis des techniques est très importante, en particulier dans la construction du mouvement écologiste et des Verts à leur début. L'opposition entre Antoine Waechter et Brice Lalonde, par exemple, prend sens dans cette perspective. Cependant, cet exemple montre également les limites de la typologie : Antoine Waechter, qui créa le premier parti écologiste, possède sans doute autant de ressources politiques que techniques. Si on le considère comme un T, comment comprendre qu'il fut à la tête des Verts durant sept ans ? De la même manière, il n'est pas certain que les T soient toujours moins méfiants à l'égard du champ politique. Là encore, l'exemple d'Antoine Waechter en est une illustration intéressante. Dès qu'il s'engagea dans le mouvement écologiste, celui-ci fut convaincu de la nécessité de construire un réel parti écologiste. En ce sens, il répond bien à la description de Sainteny. Mais dans le même temps, les Verts sous sa direction refusèrent toujours de se soumettre aux règles qui gouvernent le champ politique, comme Sainteny le montre par ailleurs. A l'inverse, un Brice Lalonde, qui est clairement un P, accepte dès le début des années 1980 ces règles, et notamment la nécessité de bâtir des alliances – ce qui explique son rapprochement progressif de la « majorité présidentielle » de F. Mitterrand.

C'est le modèle théorique utilisé par Sainteny qui nous semble présenter des faiblesses. En effet, si les acteurs effectuent bien des choix rationnels, comment se fait-il que les anciens du P.S.U., possesseurs de ressources politiques, choisissent de rejoindre le mouvement écologiste, sans réelles perspectives de rétributions ou d'incitations sélectives, plutôt que de suivre M. Rocard au Parti socialiste né du Congrès d'Epinais, qui apparaît comme en capacité de prendre le pouvoir d'Etat ? Concernant les acteurs dotés de ressources techniques, ces ressources ne trouveraient-elles pas à être mieux valorisées par d'autres moyens, soit professionnels, soit par exemple dans des associations de protection de l'environnement, qui peuvent bénéficier de ressources publiques (subventions) et de reconnaissance institutionnelle (agrément, etc.) ? Ce qui manque en définitive au modèle de G. Sainteny, c'est la prise en compte de la socialisation ; les facteurs culturels et historiques ; la reconnaissance de l'existence de « militants moraux », etc. Il apparaît difficile de comprendre le développement des Verts et leur vie

interne en postulant la rationalité totale des acteurs. En particulier, contrairement à ce qu'affirme G. Sainteny, les tensions internes aux Verts ne recourent pas exactement les distinctions qu'il établit. Il est vrai que les waechteriens étaient plutôt des T ; mais des T soutenaient également la ligne « Verts pluriel » d'Yves Cochet (qui possède peut-être plus de ressources techniques que politiques), Dominique Voynet, etc., alors que des P défendaient la ligne « ni ni ». Et à l'heure actuelle, il est difficile de comprendre les débats internes à l'aide de la typologie de Sainteny et des effets qu'il y attache, d'autant plus que la dichotomie entre P et T semble avoir perdu de son importance depuis 1993 et encore plus depuis 1997. A l'heure actuelle, les deux grands courants qui structurent les Verts, « Désir de Vert » animé par A. Lipietz et « Rassembler et convaincre la société » autour de D. Voynet et N. Mamère, sont animés essentiellement par des P, et soutenus par des T comme par des P.

Sylvie Ollitrault, bien que partant de prémisses théoriques différentes (l'accent est placé sur la construction identitaire dans les mouvements sociaux), propose une typologie assez semblable à celle de G. Sainteny. Son propos consiste, sur la base de la notion de « carrière » empruntée à Howard Becker²⁸⁹, à expliciter comment des militants « radicaux » se sont transformés, au fil du temps, en experts. Elle explore ainsi les relations existant entre les définitions concurrentes de l'écologie, c'est-à-dire des formes identitaires concurrentes, et les stratégies militantes. S. Ollitrault distingue ainsi deux niveaux d'explication de l'engagement. A un premier niveau, elle considère que le fait de s'engager ou pas et le choix de l'écologie procèdent de la socialisation primaire. Par contre, les formes que peuvent prendre ce militantisme et l'émergence d'un modèle généralisé de militants s'explique par la socialisation secondaire.

Ce sont ainsi trois trajectoires militantes que dégage S. Ollitrault. Ecartons d'emblée la trajectoire « à dominante réactive », c'est-à-dire en réaction à un sentiment de dégradation de l'environnement ressenti personnellement : pertinente dans le cadre de l'étude des mouvements écologistes, elle nous semble n'avoir que peu de pertinence en ce qui concerne les Verts. En effet, s'engager dans un parti tel que les Verts n'aurait que

²⁸⁹ Olivier Fillieule attribue quant à lui cette notion à Everett Hughes : Fillieule, O., « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement militant. Post-scriptum », *Revue française de science politique*, vol. XI, no. 1-2, février-avril 2001, p. 200. Claude Dubar et Didier Demazière suggèrent également l'utilisation de cette notion afin de construire des typologies : Dubar, C., « Formes identitaires et socialisation professionnelle », *Revue française de sociologie*, vol. XXXIII, no. 4, octobre-décembre 1992, pp. 505-529 ; Demazière, D., « La négociation des identités des chômeurs de longue durée », *Revue française de sociologie*, vol. XXXIII, no. 3, juillet-septembre 1992, pp. 335-363.

peu d'impact quant à la protection de son environnement immédiat (effet « Not in my backyard » ou NIMBY). Restent alors deux trajectoires très similaires à celles dégagées par G. Sainteny. La première est la trajectoire à dominante politique : il s'agit de militants ayant milités dans des organisations politiques telles que la C.F.D.T., le P.S.U. ou encore l'U.N.E.F., influencés par Mai 68 et le courant « contre-culturel » et présentant un fort intérêt pour la politique. Se séparant sur ce point de G. Sainteny, S. Ollitrault estime que ces militants font montre d'une faible défiance envers le champ politique. La seconde trajectoire est à dominante scientifique ; elle concerne des militants diplômés en sciences naturelles ou intéressés à titre personnel par la nature, ayant la volonté de comprendre la nature et l'environnement. Ils auraient été socialisés par des mouvements de jeunesse, et avanceraient des explications « irrationnelles » de l'engagement (« la vocation », « la conversion »). Ceux-là craindraient la politisation de l'écologie. Chacun de ces deux groupes serait soudé, à en croire S. Ollitrault, par des représentations communes et des trajectoires comparables. Mais au-delà de ces deux types de trajectoire, l'auteur met à jour un processus de professionnalisation du militantisme écologiste qui transcende les modes d'arrivée à l'écologie.

Comme l'analyse de G. Sainteny, le travail de S. Ollitrault possède l'avantage de mettre en évidence la diversité des voies par lesquelles on peut venir à l'écologie comme à l'écologie politique. De plus, elle ne postule pas des acteurs agissant uniquement en vertu d'intérêts calculés et de stratégies finement élaborés. A l'inverse, le rôle essentiel de la fonction identitaire du militantisme est parfaitement illustré. Mais les limites de son analyse, pour ce qui concerne notre objet, tiennent au fait qu'elle s'intéresse au mouvement écologiste dans sa forme associative – ce qui appelle nécessairement des problématiques différentes de celles que les Verts, comme objet d'étude, mènent à étudier. En effet, si les canaux politiques et associatifs de l'écologie étaient inextricablement liés aux débuts de l'écologie politique (comme l'illustre le cas des « Amis de la Terre », tout à la fois association et réseau politique), tel n'est plus le cas aujourd'hui ; on a pu assister à une réelle autonomisation du champ politique (ou du champ associatif, si l'on préfère). Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier si les trajectoires des militants de l'une et l'autre sphères se sont homogénéisées. On pourrait en effet penser qu'au fil de ce processus d'autonomisation, les militants des verts les plus rétifs au champ politique auraient préféré s'investir dans le champ associatif, tandis

qu'inversement les plus politiques des militants associatifs auraient rejoint le parti écologiste.

Daniel Boy, Vincent Jacques le Seigneur et Agnès Roche s'intéressent quant à eux aux élus écologistes (Verts et Génération Ecologie) aux élections régionales de 1992. Les trajectoires dégagées font là encore ressortir la différence entre ceux qui ont effectué leur « entrée en politique, côté gauche » et ceux pour qui l'entrée s'est faite « côté jardin²⁹⁰ ». Mais l'intérêt de cette analyse est de ne pas opposer fondamentalement ces deux modes d'accès à l'écologie : c'est en réalité le plus souvent à un composite des deux que l'observateur est confronté. La trajectoire politique peut correspondre au passage par un parti (P.S., P.C., P.S.U., extrême gauche) ou par un « nouveau mouvement social ». Dans le contexte de l'enquête, en 1992, la trajectoire passant par des partis de gauche concerne surtout les élus Génération Ecologie. En ce qui concerne l'« entrée en écologie » par la relation à la nature, les auteurs distinguent quatre types d'attitude à l'égard de la nature parmi les militants et élus écologistes. La nature peut tout d'abord être sacralisée ; elle peut également être objectivée par le point de vue du scientifique ; d'autres perçoivent la nature avant toute chose comme un terrain de jeux ; enfin, certains élus dénie toute influence à leur relation à la nature dans leur engagement. Par-delà ces éléments de socialisation, l'importance des « accidents, conflits ou enjeux environnementaux²⁹¹ » comme élément déclencheur du militantisme dans la « mouvance écologiste » est bien soulignée. En se fondant sur ces éléments, les auteurs de *L'écologie au pouvoir* construisent quatre modèles, quatre types de parcours militants, menant indifféremment à militer chez les Verts ou à Génération Ecologie (cf. tableau 11).

Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Fonds structurel de valeurs de gauche ou contestataires	Fonds structurel de valeurs de gauche ou contestataires	Fonds structurel de valeurs de gauche ou contestataires	
Sensibilité aux nouveaux enjeux et/ou passage par les N.M.S.	Sensibilité aux nouveaux enjeux et/ou passage par les N.M.S.		

²⁹⁰ Boy, D., Jacques le Seigneur, V., Roche, A., *L'écologie au pouvoir*, op. cit., p. 38 et 42.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 47.

Eveil aux valeurs environnementales		Eveil aux valeurs environnementales	Eveil aux valeurs environnementales
Adhésion à l'écologie	Adhésion à l'écologie	Adhésion à l'écologie	Adhésion à l'écologie

Tableau 11. Types de parcours militants des conseillers régionaux écologistes en 1992. D'après Boy, D., Jacques le Seigneur, V., Roche, A., *op.cit.*, p. 49.

Ce tableau pourrait en réalité être simplifié, puisque d'un point de vue logique les seules conditions nécessaires (mais non suffisantes) pour adhérer à l'écologie politique sont d'avoir eu soit une « sensibilité aux nouveaux enjeux et/ou un passage par les N.M.S », soit un « éveil aux valeurs environnementales » - et on retrouve alors les deux voies déjà dégagées. Les autres conditions n'apparaissent pas comme nécessaires. Cependant, la présentation des quatre types a le mérite d'affiner l'analyse et de montrer l'opposition entre un parcours correspondant tout à fait à l'idéal-type du militant libertaire de gauche (modèles 1 et 2, avec une plus ou moins grande sensibilité aux thèmes environmentalistes) et un parcours moins marqué par cette empreinte (modèles 3 et 4, avec une plus ou moins grande sensibilité aux thèmes de la « vieille » gauche). Ce classement nous semble être le plus satisfaisant de ceux qui ont été présentés, car il distingue bien les différentes composantes de l'identité Verte, en 1992 comme encore aujourd'hui : un fonds de valeurs de gauche, la mobilisation du clivage libertaire de gauche et la thématique environmentaliste. Il importe de souligner que ce dernier élément n'est pas exclusif, et n'est même pas nécessaire – pas plus qu'aucun autre critère d'ailleurs. C'est pourquoi toutes les tentatives de réduire l'analyse des Verts à une seule dimension seraient vouées à l'échec – ce qui semble bien être en particulier le défaut de ceux qui considèrent les Verts uniquement comme un parti environmentaliste.

3. Les Verts et les libertaires de gauche : illustrations et synthèse

La typologie construite par D. Boy, V. Jacques le Seigneur et A. Roche peut servir de trame à une illustration s'appuyant sur les entretiens que nous avons menés. Il s'agit d'entretiens semi-directifs, consacrés pour une large part à des « récits de vie », menés pour la plupart avec des militants du groupe local des Verts du Pays d'Aix, mais aussi avec deux leaders nationaux (Yves Cochet et Alain Lipietz) et avec un ancien adhérent

des Verts²⁹². Seuls quelques cas, qui nous semblent significatifs, seront présentés en détail ici.

Militant 1, 52 ans	
Socialisation primaire	Parents « politisés », « cools »
Socialisation secondaire	Vie en communauté ; entreprise montée avec des amis
Capital scolaire/culturel	Etudes de professeur de gymnastique
Parcours militant	Politisation avant Mai 68 ; a 16 ans en Mai 68, leader dans son lycée du mouvement d'occupation ; « nous on était plutôt anars » ; années 1970-1972 : milite à « Rouge » ; tentation de la clandestinité, jusqu'en 1973-1974. Vote P.C. en 1978. Vote Mitterrand en 1981. A « failli adhérer » au P.S. à l'été 1980 pour soutenir Rocard. Milite contre le F.N. ; en 1988 candidature avec un militant CFDT aux législatives ; soutien à J.-F. Picheral aux municipales de 1989. N'adhère pas aux Verts à cause du « ni ni » mais attiré par Juquin. Veut adhérer aux Verts en 1997 mais ne franchit pas le pas faute de pouvoir les joindre. Adhère lors de la campagne de 1999, sur le nom de D. Cohn-Bendit, et assure le service d'ordre
Parcours professionnel	Ramoneur ; entreprise de ramonage jusqu'en 1988 ; intermittent du spectacle (musicien) à partir de 1992.
Valeurs	« la démocratie totale » ; « on était pas du tout marxistes-léninistes, on était pour la liberté, l'anarchisme, du moins l'anarchisme vrai » ; « ça reste collectif » ; « profondément anti-léniniste » ; « nous c'était Bakounine, on va dire l'anarchisme marxiste, voilà, la démocratie totale » ; « on aimait bien les situationnistes » ; « c'est pas par la guerre qu'on fait avancer les choses, mais plutôt en faisant connaître les cultures des gens » ; « aide aux pauvres et aux pays pauvres » ; « partage du travail » ; « Cohn-Bendit, pour moi, c'était un maître politique » ; « le capitalisme a une efficacité sociale qui peut profiter » ; « D'abord la démocratie, après le pain ».
Position chez les Verts	Membre du C.A. du groupe du Pays d'Aix.

Le cas de ce militant est intéressant ; il illustre un certain nombre de considérations sur les Verts. Le parcours ici est clairement politique, les orientations libertaires de gauche ne font aucun doute. Plus encore, la politique est vécue au quotidien, de manière collective, à la manière dont beaucoup de « soixante-huitards » l'ont vécu, parfois aux marges de la société. Vie en communauté, entreprise collective, la politique est vécue avant tout comme le partage avec les autres, une sorte de collectif fusionnel. Les ruptures professionnelles sont profondes, les stratégies professionnelles

²⁹² A l'heure où ces lignes sont écrites, plusieurs des militants interrogés ont quitté les Verts. Mais un seul entretien a été réalisé avec une personne qui avait déjà quitté les Verts lors de l'entretien. Voir en annexe 1 la liste des entretiens effectués.

intégrées au choix d'un mode de vie « contre-culturel ». C'est ici le premier modèle qui est illustré, avec toutes les ambiguïtés que peuvent comporter les libertaires de gauche : ce militant a un passé gauchiste, qui a flirté avec la clandestinité et la tentation terroriste (dont il dit avoir été sauvé par D. Cohn-Bendit), mais il défend aujourd'hui l'inexorabilité du capitalisme et de l'économie de marché. En réalité, les thèmes économiques sont secondaires par rapport à des thèmes tels que le tiers-mondisme, la démocratie, la qualité de la vie. De plus, le problème des incitations au militantisme est clairement résolu ici de façon « hirschmanienne » : on sent à travers tout l'entretien que le militantisme a toujours été associé à la convivialité, au plaisir d'être ensemble :

« j'ai fait la campagne des européennes, et derrière la campagne des européennes, le grand bonheur, moi je bossais comme un malade, j'avais le collage de tout le canton. Je me suis jeté, moi, j'y croyais en tout. On a fait un super score, ça motive hein ! » ; « Tu sais que j'ai participé à la campagne comme une bête, ça fait quatre mois que j'y suis, j'ai arrêté tout le boulot et tout. Et... toutes les conneries ont été faites. Les Verts ont fait toutes les conneries possibles et imaginables. Je te dis pas les boules ! En même temps ils sont sympas les gens, c'est un affectif... ».

Militante 2, 34 ans	
Socialisation primaire	« vieille famille anar espagnole (rire), réfugiée pendant la Guerre d'Espagne ici » ; « vraiment pas trop l'habitude de s'impliquer en politique » ; père « plutôt de gauche quoi... mais quand on parlait politique, c'était souvent pour dire, pour critiquer un de mes grands-parents qui était très stalinien, qui est resté stalinien jusqu'au bout, et tout le reste de la famille était plutôt une famille d'anarchiste, à l'époque. Donc voilà, j'étais abonnée à CNT jusqu'à... je sais pas, de mes douze ans jusqu'à dix-huit ans »
Socialisation secondaire	« j'ai eu une expérience syndicaliste, je ne sais pas si je dois le dire... au travail... Bon, chez nous, en archéo, dans la région, c'est la CGT qui gère tout ça... J'ai vu que, pour moi, c'était vraiment du clientélisme »
Capital scolaire/culturel	DEA d'histoire, thèse en cours.
Parcours militant	Expérience « catastrophique » à la CGT ; vote, pour la première fois, pour L. Jospin en 1997 ; « après j'ai voté Vert ; j'ai voté Vert dès que c'était possible » ; adhère aux Verts en mai 2001, dans la foulée de la victoire de Mme Joissains aux élections municipales
Parcours professionnel	Archéologue, chargée d'études à l'INRAP
Valeurs	« surtout l'aspect global, mondial » ; « travailler localement pour

	pouvoir agir globalement » ; « c'était pas juste pour sauver ma retraite, ou... Ca avait l'air d'avoir un sens plus général, pour la planète Terre ou pour l'humanité entière »
Position chez les Verts	Membre du CA du groupe local. Directrice de campagne de la candidate Verte aux élections législatives de juin 2002.

Le cas de cette militante illustre un phénomène assez répandu dans notre échantillon : la familiarité avec les thèmes et la tradition anarchistes. Il est difficile de dire si ce fait peut être généralisé, mais il semble que cela puisse aider à comprendre certains traits des Verts qui ressemblent fortement à certains traits de la tradition anarchiste. Herbert Kitschelt montre d'ailleurs que l'existence dans un pays d'une tradition anarchiste est une condition favorable au développement de discours libertaires de gauche²⁹³.

C'est aussi le thème de la frustration engendrée par le militantisme qui est illustré ici. A l'inverse du cas précédent, le militantisme n'est pas associé à la convivialité, au plaisir d'être ensemble, il ne se double pas de réseaux de sociabilité :

« c'est pas très agréable d'aller à une réunion des Verts, c'est pas une partie de plaisir, je me sens pas à l'aise avec les gens, je les connais pas, je les ai jamais vus en dehors du groupe, donc je les connais pas vraiment, je sens qu'il y a des tensions mais je suis pas toujours au courant de ce qu'il y a ; donc, déjà, cette dimension euh... psychologique et affective, est vraiment pas agréable. Il y a toute cette partie-là de la vie en groupe qui va pas du tout. Et puis après je trouve que ça fonctionne pas non plus, purement de façon matérielle, ça fonctionne pas bien : on sait pas qui fait quoi, dans le temps moi je savais pas à quoi je pouvais servir ; j'avais pas de compétence naturelle, ou dans les domaines purement verts ; donc je savais pas trop comment me former, comment être concrètement utile, c'est pour ça que là de coller des timbres je trouvais ça déjà utile ! »

La déception ici est donc éprouvée tant à l'égard de l'aspect des relations humaines que de l'aspect fonctionnel et organisationnel. Cette frustration, le sentiment d'être inutile, de travailler inutilement, est assez largement répandu, et est le signe d'un dysfonctionnement des Verts, qui n'arrivent pas à optimiser les énergies, les potentiels et les compétences de leurs adhérents dans le cadre d'un projet collectif. Cela est bien mis

²⁹³ Kitschelt, H., *The Transformation of European Social Democracy*, op. cit., chapitre 6: « The Socialist Discourse: Political Semantics and Party Strategy », pp. 254 ss. Kitschelt utilise la notion de « contrainte sémantique » pour justifier cette assertion : le discours que peut tenir un parti est contraint par la tradition et la culture nationales.

en évidence par l’Audit participatif interne : « Toutes les personnes qui ont été rencontrées dans le cadre de l’API, à titre individuel ou collectif, et quelle que soit leur position dans la structure des Verts (nationale/régionale/locale, bénévole/rémunérée, dirigeant/cadre/simple adhérent, etc.), considèrent que l’organisation des Verts présente de sérieux problèmes. C’est un fait assez remarquable²⁹⁴ », notent les auteurs de l’Audit. C’est là le signe d’un « malaise transversal, au sein des Verts, en ce qui concerne leur organisation²⁹⁵ ». Parmi les adhérents interrogés à l’occasion de l’audit, 50 % se déclarent « plutôt » ou « très » insatisfait de l’organisation des Verts, alors que cette proportion s’élève à 78 % parmi les responsables, élus et salariés des Verts²⁹⁶.

La frustration ressentie par cette militante l’a finalement conduite, quelques mois après notre entretien, à quitter les Verts. Elle illustre ainsi le *turn over* important qui a déjà été signalé ; il semble que de nombreux adhérents ne dépassent pas les deux premières années, souvent même la première carte n’est jamais renouvelée. Cela trouve probablement sa source dans un déficit d’incitations sélectives distribuées par les Verts, non seulement matérielles mais aussi symboliques, et dans l’incapacité de l’organisation Verte à assigner à chacun une place en son sein qui fasse sens pour lui. Cela signifie donc que le nombre d’adhérents Verts (actuellement sans doute d’environ sept mille adhérents, mais qui a atteint le chiffre de dix mille en 2002) est significativement inférieur à ce qu’il pourrait être si l’intégration et l’attachement des adhérents à leur parti était plus fort.

Militant 3, 26 ans	
Socialisation primaire	« parents un peu tous puissants », « gens de gauche », père professeur agrégé engagé en mai 68 « dans un truc un peu gauchiste », militant associatif réticent à l’engagement politique, « très gauche salariale »
Socialisation secondaire	Lecture de journaux anarchistes (<i>Le Monde libertaire</i>) en classe de troisième, « rebelles » avec des copains de lycée
Capital scolaire/culturel	Diplômé de l’IEP d’Aix, DEA de science politique comparative.
Parcours militant	Engagement essentiellement intellectuel : journaux lycéens puis à l’IEP. « Proche de la CNT et des libertaires ». Fait la campagne de D. Voynet en 1995 sans adhérer aux Verts, puis rejoint les Verts en

²⁹⁴ Rihoux, B., Peirano, A., Faucher, F., *Audit participatif interne (API) des Verts, op. cit.*, p. 33.

²⁹⁵ *Id.*

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 34.

	1996-1997.
Parcours professionnel	Enseignant du second degré en sciences économiques et sociales.
Valeurs	« l'écologie, ce n'est pas la protection de l'environnement » ; anticommunisme et antigauchisme.
Position chez les Verts	Ancien Président du groupe local (à 25 ans), membre du CA. Elu conseiller municipal d'opposition depuis 2001.

Ce militant illustre à nouveau le modèle 2 de la typologie de D. Boy, V. Jacques le Seigneur et A. Roche : ce sont essentiellement des valeurs de gauche héritées et la sensibilité aux nouveaux enjeux, voire une sensibilité proprement libertaire, qui ont motivé l'engagement chez les Verts. De plus, de manière assez caractéristique des Verts, cet engagement est très intellectualisé, reposant sur une vision du monde se voulant savante. Ce n'est clairement pas un attachement sentimental ou quasi-mystique à la nature qui motive l'engagement.

Sur le plan professionnel, il est intéressant de constater que l'engagement chez les Verts a coïncidé avec une frustration, dans le sens où ce militant, contrairement à ses espérances, n'a pas réussi à obtenir d'allocation de recherche afin de poursuivre un doctorat et a dû se résoudre à travailler dans l'enseignement secondaire. L'engagement peut ainsi être interprété comme la recherche dans le champ politique d'une gratification symbolique que le champ professionnel n'a pas pu apporter. Et de fait, ces gratifications ont été au rendez-vous, puisque ce militant est devenu Président du groupe local des Verts à 25 ans, puis le plus jeune conseiller municipal de la ville à 26 ans.

Militant 4, âgé d'une cinquantaine d'années.	
Socialisation primaire	Père communiste et catholique pratiquant.
Socialisation secondaire	Participation au Larzac, à Creys-Malville, lit R. Dumont ou I. Illich, vit en communauté, etc.
Capital scolaire/culturel	Etudes d'ingénieur (génie électrique) à l'INSA.
Parcours militant	Nouveaux mouvements sociaux des années 1970. Objecteur de conscience. A adhéré quinze jours à la LCR, dont la « dictature » ne pouvait lui convenir. Dans les années 1970 fait la tournée de tous les villages des Alpes de Haute Provence et du Vaucluse pour présenter l'agriculture biologique aux agriculteurs. Se considère comme « Vert dans l'âme depuis longtemps », était qualifié d'« écolo-gauchiste » pendant ses études. Période moins militante avec l'arrivée d'enfants. Adhère aux Verts en mai 2002, suite au 21 avril 2002. Représentant syndical CGC.
Parcours professionnel	« Période assez longue où j'ai été animateur de classes de nature, etc. » car ne veut pas travailler dans le nucléaire. Puis devient ingénieur à l'ONF, chargé des travaux forestiers et « responsable

	qualité » (médiation des conflits interpersonnels)
Valeurs	Solidarité (ce qui rattache l'écologie politique à la gauche) ; « l'écologie, c'est la responsabilité » ; convivialité ; éthique ; « retrouver le goût du collectif » ; « donner une place à tout le monde chez les Verts » ; « absolument antilibéral » ; « libertaire, si l'on veut, encore que... » ; « faire de la politique en fonction de ce que l'on croit et non en fonction des règles » ; en faveur d'un « pôle de radicalité ». « Croyant dans le sens où la spiritualité prime sur le matériel » ; se sent proche du protestantisme ou du bouddhisme, bien qu'élevé dans le catholicisme. « Pour une religion universelle ». Ne « supporte pas » les matérialistes. « Etre Vert c'est peut-être aussi ne pas chercher la carrière mais vivre en bonne intelligence avec les gens avec qui l'on travaille ». Insiste sur l'importance de la mise en cohérence des actes avec les principes écologiques professés.
Position chez les Verts	Secrétaire du Groupe local.

Le cas de ce militant permet d'illustrer un autre parcours, sans doute plus proche du modèle 1. La sensibilité proprement environnementale est ici beaucoup plus grande que dans les cas précédents ; le rapport à la nature provient de la situation professionnelle (ingénieur des travaux forestiers), en même temps que ce choix a été déterminé par la sensibilité aux thèmes écologistes. Dans le même temps, il y a peut-être aussi ici une certaine sacralisation de la nature, à mettre en rapport avec la spiritualité affichée – une synthèse peu présente dans l'écologisme français, mais beaucoup plus influente en Angleterre par exemple, avec les thèses d'un James Lovelock (l'hypothèse Gaïa) ou du journal *The Ecologist*²⁹⁷. De manière parallèle, l'accent est placé sur une certaine « pureté » de l'engagement : l'essentiel n'est pas ici le succès électoral rencontré par les Verts ; il convient de manière prioritaire de se tenir à un certain nombre de pratiques éthiques, de mettre en cohérence ses actes et les convictions professées. A la limite, la distinction entre sphère privée et sphère publique disparaît : l'écologie est une pratique quotidienne tout autant qu'une doctrine politique, l'un et l'autre aspects étant inséparables. Ce militant a ainsi proposé de mettre en place un indicateur permettant aux militants Verts d'évaluer leurs « bonnes pratiques » écologiques.

Militante 5, âgée d'environ cinquante ans.	
Socialisation primaire	Originaire de l'outre-mer (la Réunion). Père militaire, changeait de lieu tous les deux ans dans l'Empire français. « Père très gaulliste, même de droite », « il fallait qu'on en fasse

²⁹⁷ Sur l'écologisme anglais, on se référera à : Faucher, F., *Les habits verts de la politique*, op. cit.

	plus que les Français, pour être plus français que les Français »
Socialisation secondaire	Education nationale, puis travail dans la pédopsychologie.
Capital scolaire/culturel	Etudes de géographie (spécialisation en géographie tropicale)
Parcours militant	Vote Dumont en 1974, puis s'abstient le plus souvent : « pas de candidat pour moi ». Adhère aux Verts en 1989, à l'occasion de rencontres dans son village (nécessité d'une « carte » pour créer un groupe Vert).
Parcours professionnel	Enseignante ; puis orientation vers l'enfance inadaptée et la psychopédagogie.
Valeurs	Tiers-mondisme : « mon idole c'était le Docteur Schweizer » ; solidarité et humanitaire ; « la planète est en danger » ; « vie plus solidaire, plus humaine » ; « j'ai de plus en plus besoin de voir un parti Vert organisé » ; « il faut qu'on rentre dans ce jeu des media ».
Position chez les Verts	Candidate à Aix aux élections législatives de juin 2002, à Trets aux élections cantonales partielles.

Dans ce cas comme dans le précédent, l'engagement écologiste apparaît comme indissociable de la biographie même de cette militante. Ainsi qu'elle le dit : « Mon engagement chez les Verts est lié à ma vie, à mon fonctionnement dans ma vie [...] Etre écologiste, pour moi... j'ai l'impression que les choses se sont construites, dans ma vie, tout au long d'une vie ». Sa socialisation primaire est ici extrêmement importante : son père militaire, gaulliste et créole, en poste dans l'Empire colonial français, lui a inculqué une vision du monde hautement hiérarchisée et autoritaire, contre laquelle elle s'est révoltée.

« J'ai toujours eu une sensibilité exacerbée par rapport à tout ce que je voyais autour de moi et par rapport à toutes les différences qu'il y avait entre moi, avec ma peau de blanche, qui n'était pas Française, puisque j'étais un sous-produit, puisque j'étais des D.O.M., et quand j'arrivais dans des pays comme l'Afrique, j'étais « la blanche », mais avec tout un questionnement par rapport au fait qu'il y avait, peut-être, une hiérarchie. Depuis que je suis petite, je me suis toujours posé la question de savoir pourquoi est-ce que moi je dois vivre comme ça, pourquoi est-ce que les autres vivent différemment, et pourquoi est-ce que moi je suis mieux que les autres ? »

« Je me suis construite avec de l'opposition par rapport au fait que bon, mes parents, mon père était militaire, qu'on me donnait des vérités qui ne collaient pas du tout avec ce monde, ce que je ressentais ; donc, quelque part j'ai toujours été dans l'opposition, j'ai toujours fait un petit peu le contraire de ce qu'on me disait pour pouvoir voir si ça marchait avec les autres [...] mon idole c'était le Docteur Schweizer ».

C'est la réaction à cette socialisation primaire qui amena cette Verte à adhérer aux thèses écologistes dès la candidature de René Dumont en 1974 : « Dumont s'est présenté aux élections, et bien sûr il a été mon candidat providentiel, il exprimait toutes les idées sur lesquelles j'avais travaillé, par rapport à la géographie, par rapport à mon expérience de vie ». Mais c'est déjà Mai 68 qui lui permit de prendre conscience de ce décalage vis-à-vis de la vision du monde véhiculée par son milieu familial : « je suis sortie de mon cocon pour dire tiens, il y a d'autres personnes qui pensent comme ça, et ses personnes je suis beaucoup plus attirée par leur pensée que par celle dans laquelle j'ai été élevée ».

L'engagement écologiste est ici tellement intimement lié à la biographie même qu'il est impossible pour cette militante d'envisager un quelconque engagement politique autre qu'écologiste. C'est ainsi qu'en dehors de son vote pour R. Dumont en 1974, elle s'abstient très souvent, y compris en 1981 où elle ne vote pas pour B. Lalonde. L'engagement politique lui-même n'a rien d'évident : lorsqu'elle adhère aux Verts en 1989, c'est dans un « souci de type plus associatif que politique » : « faire en sorte qu'il y ait un groupe qui vive autour de la problématique de l'écologie ». « Je n'avais pas le désir de me rattacher à un grand mouvement Vert ».

Il existe ainsi de multiples manières de vivre et militer pour l'écologie, les voies d'accès au militantisme Vert sont aussi diverses que les biographies des militants. Une sensibilité particulière à l'égard de la nature, en particulier, n'est qu'une des manières possibles de devenir Vert. Dans ces conditions, l'enjeu n'est pas tant de déterminer s'il est possible de mettre en évidence un type de militant libertaire de gauche : dans le contexte français, la très grande majorité des adhérents et militants Verts présente des caractéristiques libertaires de gauche. Bien plus, il s'agit de comprendre comment cet aspect s'articule avec les autres aspects du militantisme Vert : biographie, trajectoire, rapport à la nature, position sociale, position dans le parti, etc.

Au final, le libertarisme de gauche apparaît comme une sorte de culture commune aux Verts, un ensemble de valeurs et de dispositions partagées, des attitudes semblables. Centrée sur l'individu et son autonomie, mais sur l'individu comme membre d'un collectif, comme étant en relation avec d'autres individus, l'attitude libertaire de gauche peut à la fois conduire à adhérer ou militer chez les Verts, à y demeurer, ou encore à en être déçu et en partir, en fonction des circonstances et de la manière dont les attentes et les réalités ressenties sont interprétées. Dans un certain sens, cette attitude comporte une aporie : elle mène à formuler des attentes à l'égard du militantisme Vert, que le parti n'est pas nécessairement à même de satisfaire. Cette difficulté est aggravée par le fait que les Verts n'ont pas su, à l'heure actuelle, définir de manière claire leurs objectifs ; ils oscillent entre la priorité accordée au succès en externe, notamment du point de vue électoral, et la priorité aux attentes, réellement formulées ou supposées, des militants.

CONCLUSION

En 1948, l'économiste Jean Fourastié écrivait :

« Le savant doit [...] accomplir deux ordres de démarches intellectuelles d'essence fondamentalement différentes :

« 1° découvrir des faits, c'est-à-dire vérifier, par l'observation, des connaissances jusque là non admises ou même non formulées ;

« 2° construire sur ces faits admis une théorie logique, seule capable de rendre les connaissances antérieurement admises pleinement fécondes pour l'inventeur lui-même, et seule capable de les rendre transmissibles aux autres hommes et utilisables par eux²⁹⁸ ».

Cette présentation a le mérite de rappeler que les théories à prétention scientifique ne sont que des construits, dont le but est de faciliter la compréhension, la mémorisation, la transmission ou l'utilisation d'un ensemble de faits observés, de données. Une théorie n'a donc pas d'existence par elle-même, en-dehors de son créateur. Par conséquent, elle n'a pas non plus de vérité en soi ; on ne saurait dire d'une théorie scientifique qu'elle est vraie ou fausse, mais simplement qu'elle est plus ou moins utile pour le savant ou pour son auditoire.

Ainsi du modèle théorique proposé par H. Kitschelt qualifiant les Verts de « libertaires de gauche ». Il ne s'agit pas de déterminer si ce modèle est vrai ou faux, si les Verts sont ou ne sont pas libertaires de gauche. Ce qui importe, c'est de savoir si adopter ce modèle, et les conséquences logiques qui s'y attachent, permet de mieux comprendre et ordonner les données qui peuvent être recueillies sur les Verts.

Notre ambition dans ce mémoire a été de montrer que ce modèle présente en effet un intérêt heuristique, que qualifier les Verts de libertaires de gauche permet de comprendre certains éléments qui resteraient mystérieux sinon. Ainsi, nous semble-t-il, distinguer au sein de l'agenda politique Vert les demandes proprement écologistes des demandes libertaires de gauche permet-il de comprendre les tensions qui s'expriment dans la formulation de cet agenda. Considérer les Verts comme un parti écologiste ou

²⁹⁸ Fourastié, J., *Note sur la philosophie des sciences*, Paris, Presses universitaires de France, 1948, p. 17.

environnementaliste amène à considérer que leurs prises de position en faveur des « sans-papiers », du droit de vote des étrangers aux élections locales ou de la légalisation du cannabis sont des « dérives », des « déviations » par rapport à leur supposée vocation politique. Leur positionnement même sur la gauche de l'échiquier politique serait ainsi difficilement compréhensible. Inversement, considérer les Verts comme un avatar de la gauche libertaire ayant choisi un « label » Vert permet de comprendre ces positionnements programmatiques et idéologiques comme entrant dans une réelle cohérence.

De même, la base sociale des Verts ne serait pas explicable si l'environnement était le seul enjeu soulevé par les Verts. En effet, la nature n'appartient à personne ; chacun devrait avoir le même souci de la protéger, et ainsi de soutenir les partis écologistes. Même en affinant l'analyse, en supposant que le niveau de revenu fait varier l'importance relative accordée à la protection de la nature, ou que la localisation géographique rend plus ou moins sensible à l'enjeu écologiste, on ne peut expliquer de manière satisfaisante la composition sociologique de l'électorat Vert. Seule la prise en compte de logiques sociales et de leurs traductions sociologiques permet cette compréhension. Ce n'est pas tant pour un candidat écologiste que pour un candidat libertaire de gauche que l'on vote lorsque l'on vote Vert ; sans cela, comment expliquer que les électeurs des Verts évoquent le chômage, et non la protection de la nature, comme premier enjeu ayant déterminé leur vote ?

Comment comprendre aussi que les Verts attachent tant d'importance aux modalités de leur organisation interne, si leur objectif n'est que la protection de la nature ? A la limite, une organisation autoritaire et centralisée ne serait-elle pas plus efficace pour réaliser cet objectif ? Ne pas voir que le parti Vert est la mise en œuvre d'un projet idéologique et organisationnel particulier, que l'on pourra qualifier de libertaire de gauche, c'est s'interdire de comprendre pourquoi chez les Verts tout finit par une référence à leurs statuts.

De la même manière, pourquoi tant de militants Verts répètent-ils à qui veut bien les entendre que « les fleurs et les petits oiseaux, ça ne nous intéresse pas » ? Quel est cet étrange parti écologiste qui méprise l'écologie ? Là encore, montrer en quoi la culture politique de nombreux Verts est influencée par la gauche libertaire bien plus que par

l'écologie à proprement parler permet de comprendre les tensions qui traversent le parti Vert et le fragilisent, du fait de l'absence d'une réelle culture politique partagée.

Il est alors d'autant plus étonnant de constater que les analyses de Kitschelt demeurent jusqu'à aujourd'hui mal connues et peu utilisées en France. Phénomène qui provient peut-être du fait qu'à l'époque où ces analyses ont été développées pour l'essentiel, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, les Verts français semblaient faire exception dans le paysage écologiste européen, en refusant de se situer à gauche et en présentant des caractéristiques sociopolitiques sensiblement différentes. Kitschelt hésite ainsi en 1990 à qualifier les Verts français de parti libertaire de gauche. Mais, outre le fait que le choix stratégique de ne pas nouer d'alliance ne préjuge pas de la proximité à la gauche libertaire, les évolutions intervenues depuis encouragent à utiliser l'outil d'analyse qui nous est fourni par le modèle théorique de Kitschelt. Gageons qu'il le sera de plus en plus.

Cette pertinence heuristique ne doit pas cacher pourtant les faiblesses conceptuelles présentes dans cette analyse. Le contenu idéologique exact ainsi que la cohérence interne du « libertarisme » en général, et de la « gauche libertaire » en particulier, restent à déterminer. Il serait également intéressant de rechercher si la sympathie envers les thèmes libertaires de gauche trouve sa source dans des déterminants autres que sociaux, en particulier psychologiques, comme semble le suggérer H. Kitschelt.

L'actualité récente des Verts montre à nouveau que ce parti, en même temps qu'il trouve son identité et sa spécificité dans ses caractéristiques qui l'apparentent à la gauche libertaire, est confronté de ce fait même à de difficiles défis. L'hésitation perpétuelle entre les visées électorales et les demandes libertaires de gauche, à visée identitaire, du noyau militant constitue sans doute l'une des hypothèques qui pèsent aujourd'hui sur le parti Vert. Comment connaître le succès électoral et politique tout en mettant en œuvre des principes libertaires de gauche ? Cette difficulté s'apparente pour les Verts à la quadrature du cercle, d'autant plus que le succès entraîne des bouleversements dans l'organisation du parti qui conduisent eux-mêmes à une réaction tendant au repli sur les « fondamentaux » libertaires de gauche, phénomène largement observé dès les lendemains de la participation gouvernementale et surtout après le cycle électoral de 2002. Toute tentative de résoudre ce paradoxe se heurte à la réaction des adhérents, de

« la base », réaction d'autant plus virulente que cette base est constituée d'individus possédant un sentiment de compétence politique élevé, en raison de l'importance de leur capital culturel, qui les conduit à exprimer fortement (*voice*) leurs divergences plutôt qu'à les taire (*loyalty*). Dans ces conditions, on voit mal comment les sempiternels appels à « rénover » les Verts pourraient aboutir, compte tenu des nombreux objectifs différents qui doivent être atteints et des obstacles qui s'y opposent. L'histoire de l'écologie politique française est loin d'être finie, et semble nous réserver encore de nombreuses surprises.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES ENTRETIENS RÉALISÉS

Le choix a été fait de ne pas faire état de l'identité des militants rencontrés, à l'exception des personnalités d'envergure nationale, afin de ne pas divulguer d'informations qui ressortissent parfois à la vie privée des personnes intéressées. Les fonctions indiquées sont celles exercées à la date à laquelle l'entretien a été réalisé.

Militant 1, 52 ans, membre du Conseil d'Administration du groupe local des Verts du Pays d'Aix, entretien réalisé à Aix le 17 juin 2002.

Militante 2, 34 ans, membre du Conseil d'Administration du groupe local des Verts du Pays d'Aix, entretien réalisé à Aix le 18 juin 2002.

Militant 3, 26 ans, membre du Conseil d'Administration du groupe local des Verts du Pays d'Aix, conseiller municipal d'opposition d'Aix-en-Provence, conseiller à la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix, entretien réalisé à Aix le 4 décembre 2001.

Militant 4, âgé d'une cinquantaine d'années, secrétaire du groupe local des Verts du Pays d'Aix, entretien réalisé à Aix le 11 avril 2003.

Militante 5, âgée d'environ cinquante ans, candidate aux élections législatives de juin 2002 à Aix, entretien réalisé à Aix en juillet 2002.

Militante 6, âgée d'une cinquantaine d'année, membre du Conseil d'Administration du groupe local des Verts du Pays d'Aix, conseillère municipale d'opposition d'Aix-en-Provence, entretien réalisé à Aix le 4 septembre 2002.

Militant 7, âgé d'une cinquantaine d'années, porte-parole du groupe local des Verts du Pays d'Aix, entretien réalisé le 5 septembre 2002.

Militante 8, âgée d'une cinquantaine d'années, membre du Conseil d'Administration du groupe local des Verts du Pays d'Aix, plusieurs fois Présidente du groupe local, entretien réalisé le 18 juin 2002.

Militant 9, âgé d'une quarantaine d'années, Président du groupe local des Verts du Pays d'Aix, entretien réalisé à Aix, le 19 juin 2002.

Militant 10, âgé de vingt ans, secrétaire adjoint du groupe local des Verts du Pays d'Aix, entretien réalisé à Aix le 3 septembre 2002.

Militant 11, âgé de vingt-deux ans, secrétaire du groupe local des Verts du Pays d'Aix, entretien réalisé à Aix le 3 septembre 2002.

Ex-Militant 12, âgé de 55 ans, entretien réalisé à Aix le 5 novembre 2003.

Alain Lipietz, député européen, entretien réalisé à Marseille-Luminy le 23 août 2003.

Yves Cochet, ancien Ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, entretien réalisé à Marseille-Luminy le 23 août 2003.

ANNEXE 2 : A PROPOS D'UNE TENTATIVE DE PASSATION DE QUESTIONNAIRE

Lors d'une Assemblée générale régionale des Verts de Provence-Alpes-Côte d'Azur en octobre 2003, nous avons tenté de distribuer un questionnaire que nous avons préparé, et portant sur les valeurs, l'engagement, la position sociale etc. des personnes interrogées. Le nombre insuffisant de réponses obtenues (91) nous interdit d'en effectuer l'exploitation statistique ; en revanche, le récit de cette tentative est intéressant au regard de notre objet d'intérêt. En effet, au-delà d'un réel intérêt pour la production d'un discours savant sur eux-mêmes, les Verts manifestent une réelle réticence à l'objectivation de leur engagement.

Ainsi, l'une des questions du questionnaire portait sur la religion de l'enquêté. Plusieurs Verts nous ont manifesté leur surprise, et même leur énervement, à l'égard de cette question, nous accusant même de vouloir les « fliquer » ! De même, un certain nombre d'enquêtés ont inscrit des remarques sur le questionnaire concernant cette question, comme concernant d'autres questions au demeurant. Dans un registre plus commun, le taux de non-réponse à nombre de questions est assez élevé ; ceci manifeste peut-être un défaut de rédaction de certaines questions, mais est aussi, nous semble-t-il, caractéristique des attitudes libertaires, qui conduisent au refus de toute forme d'imposition (et un questionnaire, surtout sous forme de questions fermées, est bien une forme d'imposition symbolique) et, *via* l'individualisme, au refus de l'objectivation sociales des pratiques, croyances et représentations, qui sont considérées, dans le schéma mental libertaire de gauche, comme purement personnelles, le produit de l'activité spéculative de l'individu autonome.

Un autre enseignement concerne les préoccupations des Verts. Nous avons choisi de reprendre le test en quatre points d'Inglehart servant à tester le postmatérialisme des individus :

« Parmi les énoncés suivants, pouvez-vous indiquer quels sont selon vous les deux objectifs prioritaires pour l'avenir de la France :

- Maintenir l'ordre public
- Lutter contre la hausse des prix
- Protéger la liberté d'expression
- Permettre aux citoyens de s'exprimer sur les décisions politiques importantes. »

De manière prévisible, la plupart des répondants ont choisi les deux dernières réponses, et plus encore la dernière. Mais, plus surprenant, un nombre significatif de répondants ont rajouté d'eux-mêmes une modalité relative à la lutte contre le chômage ou à la lutte contre l'emploi. Par contre, personne n'a souhaité ajouter de modalité concernant la protection de l'environnement. Preuve, outre de ce que nous signalions il y a un instant, que les préoccupations des Verts sont loin d'être purement environnementalistes, mais qu'il y a un réel souci « de gauche », de justice sociale, au sein de ce parti. Libertaires, les Verts n'en valorisent pas moins l'objectif de solidarité sociale.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Abélès, M. (Dir.), *Le défi écologiste*, Paris, L'Harmattan, 1993.

Almond, G. et Verba, S., *The Civic Culture Revisited*, Boston, Little Brown, 1980.

Almond, G. et Verba, S., *The Civic Culture. Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, Princeton, Princeton University Press, 1963.

Arvon, H., *Le gauchisme*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », n° 1587, 1974.

Bennahmias, J.-L., Roche, A., *Des Verts de toutes les couleurs. Histoire et sociologie du mouvement écolo*, Paris, Albin Michel, 1992.

Bernard, J.-P., « Une 'pensée 68' ? », in Ory, P. (dir.), *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1987.

Boullier, D. et Macé, E., « De la forme 'parti' à un modèle pluraliste de l'organisation politique : les agences », texte distribué durant les Journées d'été des Verts d'août 2002.

Boy, D. Mayer, N. (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

Boy, D., « La place de l'écologie politique », in Perrineau, P., Ysmal, C. (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

Boy, D., et Mossuz-Lavau, J., « Sur le marché politique : une panoplie de stratégies », in Chancel, J., et Tixier, P.-E. (Dir.), *Les révolutions minuscules. Avant 1981, où étaient les militants ?*, Paris, Les Editions Autrement, 1993.

Boy, D., Jacques le Seigneur, V., Roche, A., *L'écologie au pouvoir*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995.

Boy, D., Mayer, N., « Secteur public contre secteur privé : un nouveau conflit de classe ? », in Mayer, N. (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 111-131.

- Boy, D., Platone, F., Rey, H., Subileau, F., Ysmal, C., *C'était la gauche plurielle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- Boy, D., Rihoux, B., « Les partis écologistes en France et en Europe », intervention prononcée dans le cadre des *Lundis du CEVIPOF*, cycle 2000-2001, 5 février 2001.
- Braud, P., *Sociologie politique*, Paris, L.G.D.J., 4^{ème} éd., 1998.
- Broyelle, C. et J., Tschirhart, E., *Deuxième retour de Chine*, Paris, Seuil, 1977.
- Bussi, M., « Le vote Saint-Josse : la protestation en campagne », in Perrineau, P., Ysmal, C. (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, pp. 311-338.
- Cadoret, A. (Dir.), *Protection de la nature. Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, Editions l'Harmattan, 1985.
- Caramani, D., *The societies of Europe. Elections in Western Europe since 1815. Electoral results by constituencies*, Londres, Macmillan, 2000.
- CEVIPOF, *L'électeur français en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990.
- CEVIPOF/CIDSP/CECOP, *Premiers résultats. Panel électoral français 2002*, conférence de presse donnée le 11 juillet 2002.
- Chancel, J., et Tixier, P.-E. (Dir.), *Les révolutions minuscules. Avant 1981, où étaient les militants ?*, Paris, Les Editions Autrement, 1993.
- Chiche, J., Mayer, N., « Les enjeux de l'élection », in Boy, D. Mayer, N. (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.
- Claude-Marie Vadrot, *L'écologie, histoire d'une subversion*, Paris, Syros, 1977.
- Cohn-Bendit, D., « La Troisième Gauche Verte existe. Penser et vivre la politique autrement », 21 février 2000, texte téléchargé sur le site <http://www.cohn-bendit.fr>.
- Cohn-Bendit, D., *Nous l'avons tant aimée, la révolution*, Paris, Bernard Barrault, coll. « Points Actuels », 2^{ème} éd., 1988.
- Cohn-Bendit, D., *Une envie de politique. Entretiens avec Lucas Delattre et Guy Herzlich*, Paris, La Découverte/Poche, 2^{ème} éd., 1999.
- Cuche, D., *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1996.
- de Singly, F., Thélot, C., *Gens du public, gens du privé. La grande différence*, Paris, Dunod, 1988.

- Demazière, D., « La négociation des identités des chômeurs de longue durée », *Revue française de sociologie*, vol. XXXIII, no. 3, juillet-septembre 1992, pp. 335-363.
- Dolez, B., Laurent, A., « Marches et marges de la gauche », in Perrineau, P., Ysmal, C. (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- Dumont, R., *Cuba est-il socialiste ?*, Paris, Le Seuil, coll. « Politiques », 1970.
- Dumont, R., *L'utopie ou la mort !*, Paris, Le Seuil, coll. « L'histoire immédiate », 1973.
- Dumont, R., *La campagne de René Dumont et du mouvement écologique, naissance de l'écologie politique : déclarations, interviews, tracts, manifestes, articles, sondages, écrits et nombreux autres textes*, Paris, J.-J. Pauvert, 1974.
- Duverger, M., *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, coll. « Points », 1992.
- Ehrlich, P., *La Bombe « P ». Sept milliards d'hommes en l'an 2000*, 1968, 1971, trad. fr., Paris, Fayard-Les Amis de la Terre, 1972, rééd., Paris, Editions J'ai lu, 1973.
- Faucher, F., *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999
- Fourastié, J., *Note sur la philosophie des sciences*, Paris, Presses universitaires de France, 1948.
- Gombin, R., *Le projet révolutionnaire. Eléments d'une sociologie des événements de mai-juin 1968*, Paris et La Haye, Mouton, 1969.
- Gombin, R., *Les origines du gauchisme*, Paris, Seuil, 1971.
- Gorz, A./Bosquet, M., *Ecologie et politique*, Paris, Seuil, 1978.
- Grunberg, G., Schweisguth, E., « La tripartition de l'espace politique », in Perrineau, P., Ysmal, C. (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, pp. 341-362.
- Grunberg, G., Schweisguth, E., « Les indicateurs de valeurs et le vote présidentiel », in Mayer, N. (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 285-301.
- Grunberg, G., Schweisguth, E., « Libéralisme culturel, libéralisme économique », in CEVIPOF, *L'électeur français en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990.
- Grunberg, G., Schweisguth, E., « Recompositions idéologiques », in Boy, D., Mayer, N. (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, pp. 139-178.

- Grunberg, G., Schweisguth, E., « Vers une tripartition de l'espace politique », in Boy, D., Mayer, N. (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, pp. 179-218.
- Hirschman, A., *Bonheur privé, action publique*, 1982, trad. fr., Paris, Fayard, 1983.
- Inglehart, R., *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles among Western Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.
- Jacob, J., *Histoire de l'écologie politique*, Paris, Albin Michel, 1999.
- Kitschelt, H., *The Logics of Party formation. Ecological Politics in Belgium and West Germany*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 1989.
- Kitschelt, H., *The Transformation of European Social Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- Lalonde, B., « Les origines du mouvement écologiste », in Abélès, M. (Dir.), *Le défi écologiste*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- Le Bras, H., *Une autre France*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- Le Gal, A., *Intrusion et diabolisation d'un nouvel acteur politique : les « Verts »*, mémoire d'IEP, Aix, 2003
- Le Goff, J.-P., *Mai 68, l'héritage impossible*, Paris, La Découverte, 1998.
- Lefebvre, H., *Critique de la voie quotidienne*, Paris, Grasset, 1947 et L'Arche, 1958.
- Lefebvre, H., *La vie quotidienne dans le monde moderne*, Paris, Gallimard, Coll. « Idées », 1968.
- Lemaire G., déclaration à l'A.F.P., le 3 novembre 2003, dépêche intitulée « Gilles Lemaire – 'La L.C.R. s'enferme dans de vieilles lunes' ».
- Lipietz, A., « Fin du travail ou fin du fordisme ? », *Cahiers Travail et Emploi*, Paris, La Documentation française, mars 1999.
- Lipietz, A., *Qu'est-ce que l'écologie politique ?*, Paris, La Découverte, 1999.
- Lipset S. M., Rokkan, S. (Dir.), *Party Systems and Voters Alignments: Cross-National Perspectives*, New York, The Free Press et London, Collier-MacMillan, 1967.
- Lipset, S. M., Rokkan, S., « Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments: an Introduction », in Lipset S. M., Rokkan, S. (Dir.), *Party Systems and Voters Alignments: Cross-National Perspectives*, New York, The Free Press et London, Collier-MacMillan, 1967.
- Mayer, N. (dir.), *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 1997.

- Mendel, G., *Pourquoi la démocratie est en panne. Construire la démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2003.
- Michels, R., *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des partis politiques*, Paris, 1911, Flammarion, 1984.
- Moscovici, S., *De la nature. Pour penser l'écologie*, Paris, Editions Métailié, 2002.
- Neveu, E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 3^{ème} éd., 2002.
- Ory, P. (dir.), *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1987.
- Perrineau, P., Ysmal, C. (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.
- Peyrefitte, A., *Quand la Chine s'éveillera...*, Paris, Fayard, 1973.
- Prélot, M., et Lescuyer, G., *Histoire des idées politiques*, Paris, Dalloz, 13^e éd., 1997.
- Prendiville, B., *L'écologie, la politique autrement. Culture, sociologie et histoire des écologistes*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Pronier, R., Jacques le Seigneur, V., *Génération Verte. Les écologistes en politique*, Paris, Presses de la Renaissance, 1992.
- Przeworski, A., Sprague, J., *Paper Stones. A History of Electoral Socialism*, Chicago, University of Chicago Press, 1986.
- Raffin, J.-P., « Le lien entre les scientifiques et les associations de protection de la nature : approche historique », in Cadoret, A. (Dir.), *Protection de la nature. Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, Editions l'Harmattan, 1985.
- Rémond, R., *La politique n'est plus ce qu'elle était*, Paris, Flammarion, 1993, 2^{ème} éd., 1994
- Rihoux, B., *Les partis politiques : organisations en changement. Le test des écologistes*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques politiques, 2001.
- Sainteny, G., *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2000
- Samuel, L., « Itinéraire écologique », in Chancel, J., Tixier, P.-E. (Dir.), *Les révolutions minuscules. Avant 1981, où étaient les militants ?*, Paris, Les Editions Autrement, 1993.
- Sirinelli, J.-F., *Les Baby-Boomers*, Paris, Fayard, 2003.
- Soljenitsyne, A., *L'archipel du Goulag*, Paris, Seuil, 1974.

Touraine, A., *et al.*, *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Le Seuil, 1980.

Von Beyme, K., *Political Parties in Western Democracies*, Aldershot, Gower, 1985.

Articles

Bonnetain, P., Boy, D., « Electorat écologiste et risque industriel », *Revue française de science politique*, vol. XLV, no. 3, juin 1995, pp. 414-475.

Boy, D., « L'écologie, une nouvelle culture politique ? », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 1994, no. 44, pp. 45-50.

Boy, D., « Les Verts, Cohn-Bendit, l'environnement et l'Europe », *Revue française de science politique*, vol. XLIX, no. 4-5, août-octobre 1999, pp. 675-685.

Bussi, M., Ravenel, L., « Ecologistes des villes et écologistes des champs : analyse spatiale de l'implantation en France des partis écologistes et " Chasse Pêche Nature et Traditions " », *Revue électronique Cybergéo*, no. 205, 18 décembre 2001 [<http://www.cybergeopresse.fr/revgeo.htm>].

Chiche, J., Le Roux, B., Perrineau, P., Rouanet, H., « L'espace politique des électeurs français à la fin des années 1990. Nouveaux et anciens clivages, hétérogénéité des électors », *Revue française de science politique*, vol. L, no. 3, juin 2000, pp. 463-487.

Dalton, R., « Cognitive Mobilization and Partisan Dealignment in Advanced Industrial Democracies », *The Journal of Politics*, vol. XLVI, no. 1, February 1984, pp. 264-284.

Dubar, C., « Formes identitaires et socialisation professionnelle », *Revue française de sociologie*, vol. XXXIII, no. 4, octobre-décembre 1992, pp. 505-529.

Fillieule, O., « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement militant. Post-scriptum », *Revue française de science politique*, vol. XI, no. 1-2, février-avril 2001, pp. 199-215.

Fillieule, O., Mayer, N., « Devenirs militants. Introduction », *Revue française de science politique*, vol. LI, no. 1-2, février-avril 2001, pp. 19-25.

Galtung, J., « The Green Movement: A Socio-historical Explanation », *International Sociology*, vol. I, no. 1, March 1986, pp. 75-90.

- Inglehart, R., Flanagan, S., « Value change in industrial societies », *American Political Science Review*, vol. 81, no. 4, December 1987.
- Kitschelt, H., « La gauche libertaire et les écologistes français », *Revue française de science politique*, vol. XL, no. 3, juin 1990, pp. 339-365.
- Kitschelt, H., « Left-Libertarian Parties : Explaining Innovation in Competitive Party Systems », *World Politics*, vol. XL, no. 2, January 1988, pp. 194-234.
- Kvistad, G., « Between State and Society: Green Political Ideology in the Mid-1980s », *West European Politics*, vol. X, no. 2, April 1987, pp. 211-228.
- Lefevre, M., « Ecologie et géopolitique en Corse », *Hérodote*, no. 100, 1^{er} trimestre 2001, pp. 32-54.
- Moscovici, S., « Pour en finir avec le bricolage », entretien avec Daniel Bougnoux, *Silex*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble-Silex, n° 18-19, 4^e trimestre 1980.
- Ollitrault, S., « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, vol. LI, no. 1-2, février-avril 2001, pp. 105-130.
- Pelletier, W., « Positions sociales des élus et procès d'institutionnalisation des Verts », *Contretemps*, n°4, mai 2002, pp. 58-70.
- Poguntke, T., « Goodbye to Movement Politics ? Organisational Adaptation of the German Green Party », *Environmental Politics*, no. 2/3, 1993.
- Pottier, O., « Génération Larzac », *L'histoire*, n° 263, mars 2002, pp. 48-49.
- Sainteny, G., « Logiques d'engagement et logiques de rétribution au sein de l'écologisme français », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CVI, 1999, pp. 175-200.
- Vieillard-Coffre, S., « Les Verts et le pouvoir. Regards géopolitiques sur les écologistes français : stratégies et représentations », *Hérodote*, no. 100, 1^{er} trimestre 2001, pp. 120-150.
- Villalba, B., « 1989-1995 ; le clair-obscur électoral des Verts », *Ecologie et politique*, No. 17, 1996.
- Villalba, B., « Que reste-t-il de nos amours ? Du mouvement au parti Vert », *Ecorev'*, février 2000.

Articles de presse

Conan, E., « La génération gâtée », *L'Express*, 24 mai 2001.

Delfeil de Ton, « Que serait devenu Pierre Fournier ? », *Le Nouvel Observateur*, 12-18 juin 2003.

Sites Internet

Revue électronique Cybergéo : <http://www.cybergegeo.presse.fr/revgeo.htm>.

Site Internet sur les immigrés et les élections en France : <http://users.skynet.be/suffrage-universel/fr/frmidena.htm>.

Site Internet des Verts : <http://www.les-verts.org>.

Site Internet d'Alain Lipietz : <http://www.lipietz.net>.

Site Alphavert : <http://www.alphavert.net>.

« Editorial », *Le Québécois libre*, 4 déc. 1999 : <http://www.quebecoislibre.org/991204-2.htm>.

Divers

Ghehiouèche, F., Rubino, R., Sunt, C., « Radicalité et utopie : éléments pour un positionnement des Verts », tract.

Les Verts du Pays d'Aix, *Rapport d'activité du secrétaire du groupe local des Verts du Pays d'Aix*, Aix-en-Provence, 17 septembre 2003.

Les Verts du Pays d'Aix, *Rapport moral du président du groupe local des Verts du Pays d'Aix*, Aix-en-Provence, 21 septembre 2003.

Revue *Silence* consacrée aux « alternatives en Franche-Comté », no. 298-299, juillet 2003.

Rihoux, B., Peirano, A., Faucher, F., *Audit participatif interne (API) des Verts. Rapport final. Vers un parti en mouvement : démocratie, efficacité, convivialité*, s.l., 22 octobre 2002.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	5
PREMIÈRE PARTIE : UN AGENDA POLITIQUE LIBERTAIRE DE GAUCHE..	11
CHAPITRE PREMIER : LES THÈMES ISSUS DU MOUVEMENT ETUDIANT ...	12
1. Le mouvement étudiant, une réaction à la société industrielle fordiste.....	13
2. Gauchisme, anarchisme et libertarisme	17
3. Les nouveaux mouvements sociaux	23
CHAPITRE 2 : LES ANNEES 1970 : LA FORMATION PROGRESSIVE D'UN ENSEMBLE PROGRAMMATIQUE VERT	27
1. Les thèmes environnementalistes	27
2. L'action des intellectuels	31
3. Les lieux d'unification	40
CHAPITRE 3 : LES ANNEES 1980 ET 1990 : UNE MODÉRATION DE L'AGENDA POLITIQUE VERT ?.....	50
1. Le déclin du gauchisme et l'arrivée de la gauche au pouvoir.....	51
2. La constitution comme parti	57
3. L'entrée dans les institutions	58
DEUXIÈME PARTIE : UNE BASE ÉLECTORALE LIBERTAIRE DE GAUCHE.	63
CHAPITRE 4 : LA STRUCTURATION DE L'ESPACE POLITIQUE FRANÇAIS .	64
1. La difficulté à décrire l'espace politique français.....	65
2. Le modèle de Kitschelt	76
3. Vérification empirique de la validité du modèle de Kitschelt	88
CHAPITRE 5 : LES VERTS, UNE « ALLIANCE DES DOMINÉS » ?	100
1. L'idéologie Verte selon Galtung.....	100
2. Les Verts et l'Histoire selon Galtung	106
3. La sociologie du mouvement Vert selon Galtung	108
CHAPITRE 6 : QUI SONT LES ELECTEURS VERTS ? SOCIOLOGIE DU VOTE	112
1. L'analyse socioprofessionnelle du vote Vert.....	113
2. La répartition géographique du vote Vert.....	116
3. Les valeurs des électeurs Verts	124

TROISIÈME PARTIE : UNE ORGANISATION PARTISANE ET UNE CULTURE POLITIQUE LIBERTAIRES DE GAUCHE.....	131
CHAPITRE 7 : DU MOUVEMENT AU PARTI – OU L’ÉCHEC DE LA DÉMOCRATIE BASISTE	132
1. La volonté problématique de renouveler les formes de la démocratie partisane : la structuration initiale des Verts (1984)	134
2. La mise en œuvre et l’évolution des statuts.....	140
3. Les hésitations actuelles.....	144
CHAPITRE 8 : CULTURE POLITIQUE VERTE OU CULTURE POLITIQUE LIBERTAIRE DE GAUCHE ?.....	151
1. Des socialisations politiques et des héritages culturels variés.....	153
2. La « vertitude » ou l’hypothèse d’une culture politique écologiste « forte »	155
3. Le « libertarisme de gauche », une réponse négociée à l’hétérogénéité de la culture politique des Verts	157
CHAPITRE 9 : QUI SONT LES MILITANTS VERTS ?	161
1. Positions sociales et valeurs des militants Verts.....	162
2. Tentatives de typologies	168
3. Les Verts et les libertaires de gauche : illustrations et synthèse.....	175
CONCLUSION	185
 ANNEXES.....	189
ANNEXE 1 : LISTE DES ENTRETIENS RÉALISÉS.....	190
ANNEXE 2 : A PROPOS D’UNE TENTATIVE DE PASSATION DE QUESTIONNAIRE.....	192
 BIBLIOGRAPHIE	194
 TABLE DES MATIERES	202